



BUDGET 2015

Après décisions du Parlement
du 17 décembre 2014

BUDGET 2015
APRES DECISION DU PARLEMENT DU 17 DECEMBRE 2014

	PROJET DE BUDGET 2015		BUDGET DEFINITIF 2015	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
COMPTE DE RESULTATS				
Charges et revenus	898'865'300	894'917'500	900'752'800	896'680'500
Excédent de charges		3'947'800		4'072'300
INVESTISSEMENT				
Dépenses et recettes	51'565'300	12'076'600	51'565'300	12'076'600
Investissements nets		39'488'700		39'488'700
FINANCEMENT				
Investissements nets	39'488'700		39'488'700	
Amortissements		35'979'000		35'979'000
Excédent de charges	3'947'800		4'072'300	
Insuffisance de financement		7'457'500		7'582'000
VARIATION DE LA FORTUNE				
Insuffisance de financement	7'457'500		7'582'000	
Report au bilan (passifs)	48'055'600		48'055'600	
Report au bilan (actifs)		51'565'300		51'565'300
Variation de la fortune (s/compte de résultats)		3'947'800		4'072'300
DEGRE D'AUTOFINANCEMENT		81.11%		80.80%

Modifications

En page 96, la rubrique 210.3636.05 Centre jurassien de planning familial est augmentée de 17'000 francs à 214'000 francs. Toujours en page 96, à titre de compensation, la rubrique 210.3637.00 Dépenses d'assistance est réduite également de 17'000 francs à 2'083'000 francs. Mesure OPTI-MA 025.

En page 146, la rubrique 320.3635.03 Subventions pour la qualité écologique et du paysage est augmentée de 600'000 francs à 12'568'200 francs. La rubrique 320.3634.00 Fondation rurale interjurassienne est diminuée de 60'000 francs à 4'342'000 francs. En page 147, la rubrique 320.4630.00 Subventions fédérales pour le développement agricole est augmentée de 540'000 francs à 12'144'800 francs. Mesure OPTI-MA 055.

En page 216, la rubrique 430.5040.00 Constructions et transformations de bâtiments est réduite de 200'000 francs à 13'030'000 francs. En parallèle, en page 226, la rubrique 770.5060.00 Equipements et applications informatiques est augmentée de 200'000 francs à 3'900'000 francs. Il s'agit d'un transfert d'investissements.

En page 230, la rubrique 500.3635.00 Subventions d'exploitation aux écoles privées est augmentée de 52'000 francs à 2'418'000 francs. Suppression de la moitié de l'effet de la mesure OPTI-MA 099 suite au refus de la modification de la loi sur l'enseignement privé.

En page 230, la rubrique 500.4612.00 Part des communes est augmentée de 1'223'000 francs à 10'793'700 francs. En page 328, la rubrique 613.3602.11 est augmentée de 1'223'000 francs à 14'506'000 francs. Modification de la mesure OPTI-MA 125, même effet de neutralisation pour les communes.

En page 258, la rubrique 520.3130.01 Mandats pour l'archéologie cantonale est adaptée de 117'500 francs à 600'000 francs.

En page 312, la rubrique 760.3130.00 Etudes et prestations de service est réduite de 45'000 francs à 45'000 francs.

TABLE DES MATIERES

Brève définition des principaux termes techniques utilisés	
Présentation schématique du budget 2015 en 4 phases	1
PREAMBULE	2
<u>PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX</u>	
I. Aperçu général	6
II. Compte de résultats	17
1. Introduction	17
1.1. Généralités	17
1.2. Procédure budgétaire	18
1.2.1. Frais de personnel	19
1.2.2. Biens, services et autres charges d'exploitation	19
1.2.3. Charges de transfert	20
1.2.4. Impôts	20
1.2.5. Autres mesures touchant les charges et les revenus	21
1.2.6. Modifications structurelles	21
1.2.7. Incidences du budget 2015 de l'Etat pour les communes	21
1.2.8. OPTI-MA	22
2. Récapitulation par département	23
3. Récapitulation par genre de comptes	30
4. Charges	31
4.1. Charges de personnel	31
4.2. Biens, services et autres charges d'exploitation	36
4.3. Charges d'armement	39
4.4. Amortissements du patrimoine administratif	39
4.5. Charges financières	40
4.6. Attributions aux fonds et financements spéciaux	41
4.7. Charges de transfert	42
4.8. Subventions redistribuées	45
4.9. Charges extraordinaires	46
4.10. Imputations internes	46

5.	Revenus	48
5.1.	Revenus fiscaux	49
5.2.	Revenus régaliens et de concessions	49
5.3.	Taxes	50
5.4.	Revenus divers	52
5.5.	Revenus financiers	53
5.6.	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	54
5.7.	Revenus de transfert	55
5.8.	Subventions à redistribuer	57
5.9.	Revenus extraordinaires	57
5.10.	Imputations internes	57
III.	Compte d'investissements	58
1.	Comparaison avec la planification financière	58
2.	Financement	59
3.	Allocations sectorielles	59

DEUXIEME PARTIE : BUDGET DES SERVICES ET COMMENTAIRES

DETAILLES

I.	Chancellerie d'Etat	62
II.	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	80
III.	Département de l'économie et de la coopération	126
IV.	Département de l'environnement et de l'équipement	162
V.	Département de la formation, de la culture et des sports	228
VI.	Département des finances, de la justice et de la police	314

TROISIEME PARTIE : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I.	Récapitulation par genre de comptes	383
II.	Effectif du personnel	391

QUATRIEME PARTIE : DISPOSITIONS LEGALES

I.	Arrêté d'approbation du budget	402
----	--------------------------------	-----

Brève définition des principaux termes techniques utilisés

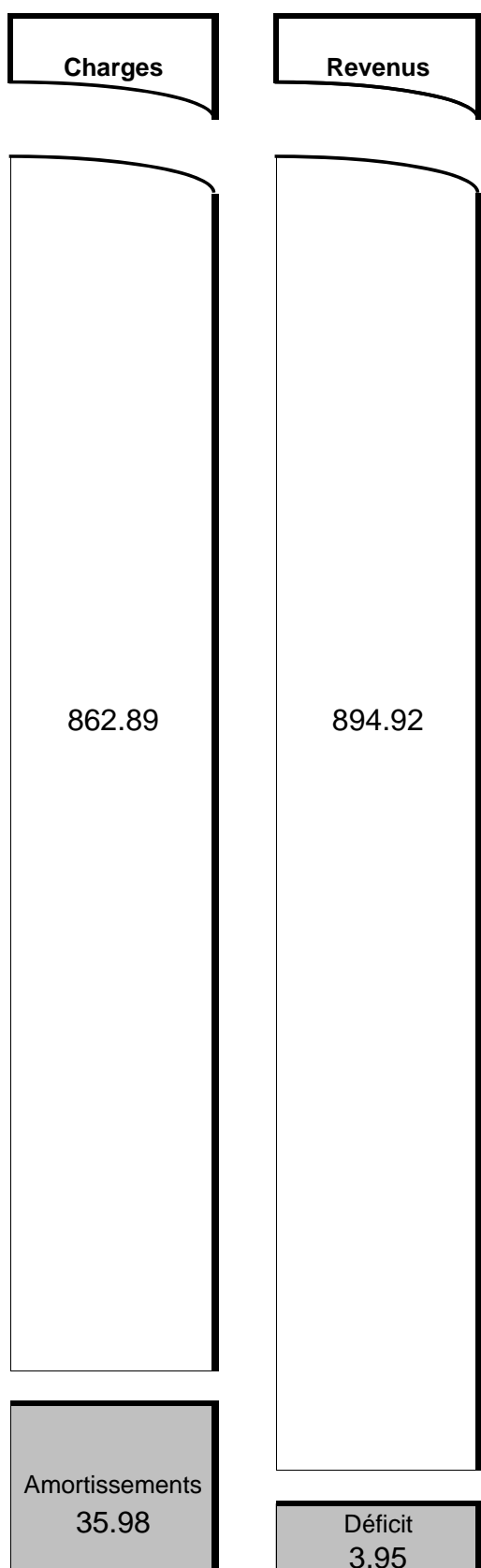
Numérotation des unités administratives	Cf. Troisième partie "Effectif du personnel".
Amortissement	constatation de la dépréciation de la valeur des éléments du patrimoine administratif, ayant comme objectif d'assurer le financement de leur renouvellement par des recettes courantes effectives.
Charges consolidées	total des charges du compte de résultats (anciennement fonctionnement) et d'investissements, diminué des amortissements.
Charges réelles du compte de résultats	charges totales du compte de résultats, sans les charges neutres (subventions redistribuées, attributions aux fonds et imputations internes).
Degré d'autofinancement	rapport entre la marge d'autofinancement et les investissements nets.
Déficit financier	synonyme d'insuffisance de financement.
Endettement brut	total des dettes à court, moyen et long terme.
Endettement net	dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement diminué de la fortune nette et des avances aux financements spéciaux).
Impôts directs	impôt sur le revenu et impôt sur la fortune des personnes physiques; impôt à la source; impôt sur le bénéfice et impôt sur le capital des personnes morales; impôt sur les gains immobiliers et impôt sur les gains de loterie.
Imputations internes	enregistrement des opérations internes et des répartitions de charges communes entre les unités administratives.
Insuffisance de financement	recours à l'emprunt nécessaire au financement des investissements, voire de tâches administratives grevant le compte de résultats (selon MCH2) si l'insuffisance de financement est supérieure aux investissements nets.

Investissement	dépense pour l'achat de biens administratifs d'une valeur minimale de CHF 20'000.-, qui ont une utilité nouvelle ou accrue pour plusieurs années.
Investissements nets	différence entre les dépenses brutes d'investissement (investissements effectifs) et les recettes correspondantes.
Marge d'autofinancement	<p>résultat du compte de résultats (selon MCH2) + amortissement.</p> <p>Elle représente les moyens financiers propres qui peuvent être affectés au financement des investissements, voire au remboursement des dettes si la marge d'autofinancement est supérieure aux investissements nets.</p>
Patrimoine administratif	ensemble des biens qui servent à remplir des tâches administratives fixées dans la législation. Le patrimoine administratif est caractérisé par une affectation durable à un but d'intérêt public.
Patrimoine financier	ensemble des actifs dont la collectivité peut disposer selon les principes commerciaux. Ces biens sont cessibles sans porter atteinte à une prescription légale ou à un engagement de droit public, c'est-à-dire sans nuire à l'accomplissement de tâches publiques.
Revenus réels du compte de résultats	revenus totaux du compte de résultats, sans les revenus neutres (subventions à redistribuer, prélèvements sur les fonds et imputations internes).
Subventions redistribuées	subventions transitant par les comptes de l'Etat, sans que celui-ci en soit le prestataire ou le bénéficiaire.

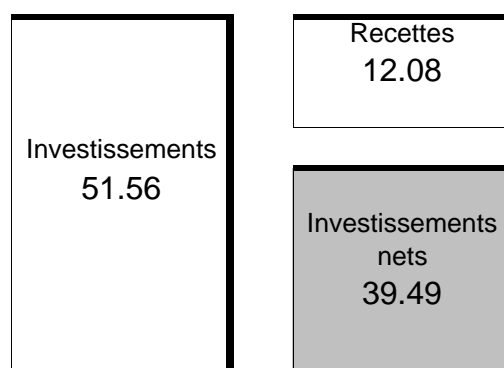
Remarque :	La mise à jour permanente du nouveau manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) pourrait avoir une incidence quant à la définition de plusieurs de ces définitions.
-------------------	---

Présentation schématique du budget 2015 en 4 phases (montants en mios de frs)

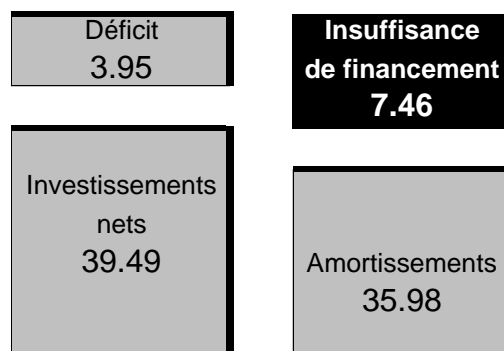
1 COMPTE DE RESULTATS



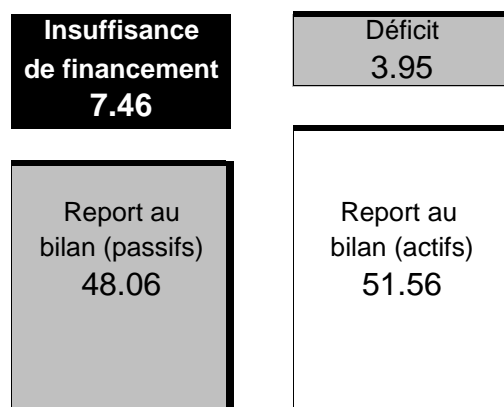
2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



4 VARIATIONS AU BILAN



PREAMBULE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Le Gouvernement a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'Etat pour l'année 2015. Ce projet de budget affiche pour la première fois de l'histoire une baisse de charges par rapport à l'année précédente. Les mesures du programme OPTI-MA, intégrées à hauteur d'un peu plus de 10 millions de francs dans le budget 2015, contribuent à rendre un budget acceptable avec un déficit de 3,9 millions. Ce résultat a pu être atteint malgré l'augmentation de l'ordre de 7,5 millions de francs des dépenses dans les domaines de la santé et du social.

En matière de revenus, le projet de budget est particulièrement marqué par une stagnation de ses recettes globales, notamment par l'absence partielle de part au bénéfice de la Banque nationale suisse (-3.2 mios) et par une stagnation du versement au titre de la péréquation financière fédérale (RPT; manque à gagner de 7,0 mios). Les recettes fiscales cantonales, elles, permettent d'afficher une évolution positive des revenus.

Les charges de personnel affichent une progression nettement plus faible que ces dernières années malgré l'introduction de la nouvelle grille unique de rémunération et de l'augmentation des effectifs. Cette progression des effectifs est expliquée notamment par des postes autofinancés (entretien A16) ou par de fortes contraintes (prisons).

Les investissements, qui se chiffrent à 39,5 mios, ont été revus en fonction de l'avancement des projets, des besoins et des ressources limitées par le respect du frein à l'endettement. Le niveau des efforts en matière d'investissement demeure comparable aux exercices précédents.

Les niveaux supportables de la dette brute (357 millions de francs) et des charges d'intérêts (7,2 millions) prennent en considération depuis 2014 l'assainissement de la Caisse de pensions. Mais il est impératif d'inverser la tendance à terme.

La pression sur les charges et revenus que nombre de cantons rencontrent ne faiblira pas ces prochaines années. Le maintien de la conjoncture facilitera la démarche. La réalisation de la réforme III de l'imposition des entreprises va également mettre sous pression les comptes de l'Etat. Dans ces conditions, le Gouvernement confirme sa volonté d'agir afin d'accroître la marge de manœuvre financière.

Vu l'évolution des principaux indicateurs financiers, la mise en œuvre du programme OPTI-MA est indispensable pour garantir à l'Etat une capacité à mener des politiques publiques porteuses d'avenir.

Le Gouvernement vous recommande d'approuver le projet de budget qui vous est soumis.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Charles Juillard
Président



Jean-Christophe Kübler
Chancelier d'État

PREMIERE PARTIE

COMMENTAIRES GENERAUX

PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX

I. APERÇU GENERAL

	BUDGET 2015		BUDGET 2014	
COMPTE DE RESULTATS	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges et revenus	898'865'300	894'917'500	899'652'100	894'203'900
Excédent de charges/revenus		3'947'800		5'448'200
INVESTISSEMENTS				
Dépenses et recettes	51'565'300	12'076'600	51'758'900	13'074'400
Investissements nets		39'488'700		38'684'500
FINANCEMENT				
Investissements nets	39'488'700		38'684'500	
Amortissements		35'979'000		36'584'000
Excédent de charges/revenus (fonctionnement)	3'947'800		5'448'200	
Insuffisance de financement		7'457'500		7'548'700
VARIATIONS AU BILAN				
Insuffisance de financement	7'457'500		7'548'700	
Report au bilan (passifs)	48'055'600		49'658'400	
Report au bilan (actifs)		51'565'300		51'758'900
Variation de la fortune (sur le compte de résultats)		3'947'800		5'448'200
Degré d'autofinancement (MCH1 selon LFIN)		81,11%		80,49 %

La situation financière en général est analysée au moyen des tableaux et graphiques suivants :

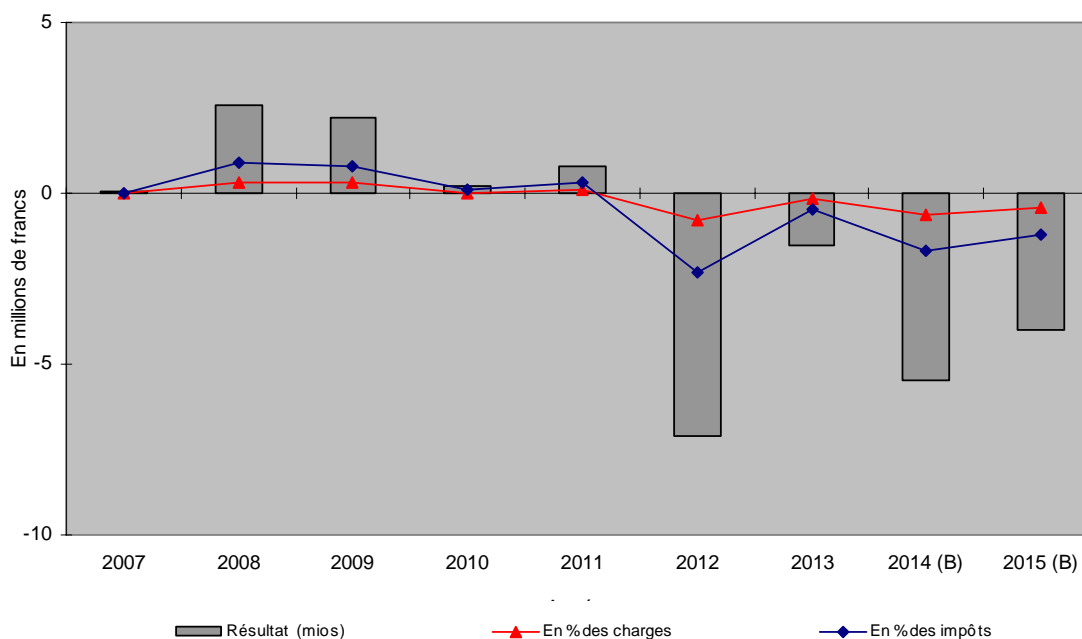
a) Compte de résultats

Le compte de résultats affiche un excédent de charges de - 3,9 mios de francs, ce qui peut être considéré comme acceptable considérant les événements qui marquent cet exercice 2015. A ce titre, il faut tout de même rappeler la forte progression des charges dans le domaine de la santé, du social et des assurances sociales. Au niveau des recettes, il convient de relever une baisse au niveau de la part au bénéfice de la BNS et une stagnation des recettes de la Confédération (paiements RPT 2015).

Tableau no 1 : Compte de résultats de 2007 à 2015, en chiffres absolus et relatifs

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (B)	2015 (B)
Compte de résultats (mios)	0,05	2,6	2,2	0,2	0,8	-7,1	-1,5	-5,4	-3,9
En % des charges	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1	-0,8	-0,2	-0,6	-0,4
En % des charges réelles	0,0	0,4	0,4	0,0	0,1	-1,0	-0,2	-0,7	-0,5
En dixième de quotité	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1	-0,8	-0,2	-0,6	-0,4
En % des impôts	0,0	0,9	0,8	0,1	0,3	-2,3	-0,5	-1,7	-1,2

Graphique no 1 : Compte de résultats de 2007 à 2015, en chiffres absolus et en pour-cent des charges et des impôts



Le modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. Les activités d'exploitation s'améliorent par rapport au budget 2014, mais se dégradent par rapport aux comptes 2013. La stagnation, voire la régression des revenus en est la principale explication. Les revenus financiers et extraordinaires, globalement stables, permettent de se rapprocher de l'équilibre.

La présentation échelonnée est la suivante :

	Comptes 2013	Budget 2014	Budget 2015	
Charges d'exploitation				
30	Charges de personnel	257'583'876.41	260'902'700	263'646'800
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	70'679'239.71	74'410'400	75'525'600
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'620'913.00	16'639'000	17'095'000
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'892'489.88	10'129'000	10'336'400
36	Charges de transfert	410'311'126.82	425'279'800	425'567'700
37	Subventions redistribuées	104'344'910.05	105'128'400	99'064'600
	<i>Total</i>	<i>868'432'555.87</i>	<i>892'489'300</i>	<i>891'236'100</i>
Revenus d'exploitation				
40	Revenus fiscaux	317'237'653.14	322'315'000	330'470'000
41	Revenus régaliens et de concessions	7'784'156.39	7'807'100	4'604'200
42	Taxes	40'021'454.87	38'849'300	39'552'600
43	Revenus divers	153'034.50	151'000	151'800
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	14'461'196.61	12'508'900	10'697'400
46	Revenus de transfert	377'996'509.71	397'040'200	399'127'500
47	Subventions à redistribuer	104'344'910.05	105'128'400	99'064'600
	<i>Total</i>	<i>861'998'915.27</i>	<i>883'799'900</i>	<i>883'668'100</i>
	Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	-6'433'640.60	-8'689'400	-7'568'000
34	Charges financières	4'957'158.27	6'828'300	7'294'700
44	Revenus financiers	9'164'167.68	9'162'500	9'853'900
	Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	4'207'009.41	2'334'200	2'559'200
	Résultat opérationnel (-= déficit; +=bénéfice)	-2'226'631.19	-6'355'200	-5'008'800
38	Charges extraordinaires	0.00	0	0
48	Revenus extraordinaires	687'996.23	907'000	1'061'000
	Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	687'996.23	907'000	1'061'000
	Résultat total, compte de résultats (-= déficit; +=bénéfice)	-1'538'634.96	-5'448'200	-3'947'800

b) Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement s'est légèrement améliorée à 32,0 mios contre 31,1 mios au budget 2014 (budget 2013, 38,4 mios; comptes 2013, 36,0 mios). L'Etat, avec ses propres moyens, peut financer 81,11 % de ses investissements nets. La contrainte du mécanisme de frein à l'endettement est donc satisfaite avec un volume d'investissements nets également légèrement supérieur.

Tableau no 2 : Marge d'autofinancement de 2007 à 2015, en chiffres absolus et en pour-cent des revenus

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (B)	2015 (B)
Marge d'autofinancement (mios)	33,3	37,1	37,4	37,2	39,5	31,3	36,0	31,1	32,0
En % des revenus	4,7	5,0	4,8	4,8	4,8	3,7	4,1	3,5	3,6

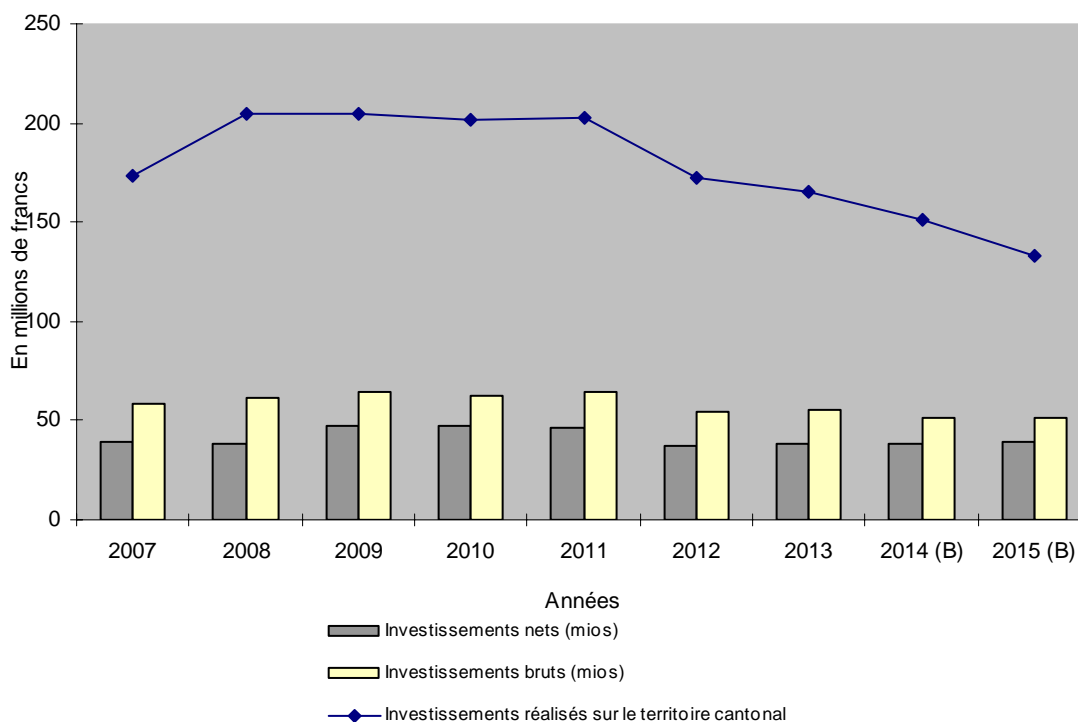
c) Investissements nets

Les investissements nets s'élèvent à 39,5 mios. Pour 2015, en tenant compte de la part de la Confédération à la construction de l'A16, on parvient à un total d'investissements réalisés sur le territoire cantonal qui s'élève à 133,3 mios. L'achèvement de l'A16 pèse de tout son poids sur la diminution de cette valeur. Il faut rappeler l'effort supplémentaire en matière d'investissements nets sur les années 2009-11 en lien avec le plan de soutien à l'économie et à l'emploi.

Tableau no 3 : Investissements nets, investissements bruts et investissements réalisés sur le territoire cantonal de 2007 à 2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (B)	2015 (B)
Investissements nets (mios)	39,2	38,3	46,9	47,1	46,5	37,8	37,9	38,7	39,5
Investissements bruts (mios)	58,3	61,6	64,1	62,5	64,9	54,4	55,6	51,8	51,6
Investissements réalisés sur le territoire cantonal (mios)	173,2	204,9	204,7	202,1	202,6	172,6	165,6	151,6	133,3

Graphique no 2 : Investissements nets, investissements bruts et investissements réalisés sur le territoire cantonal de 2007 à 2015



d) Insuffisance de financement

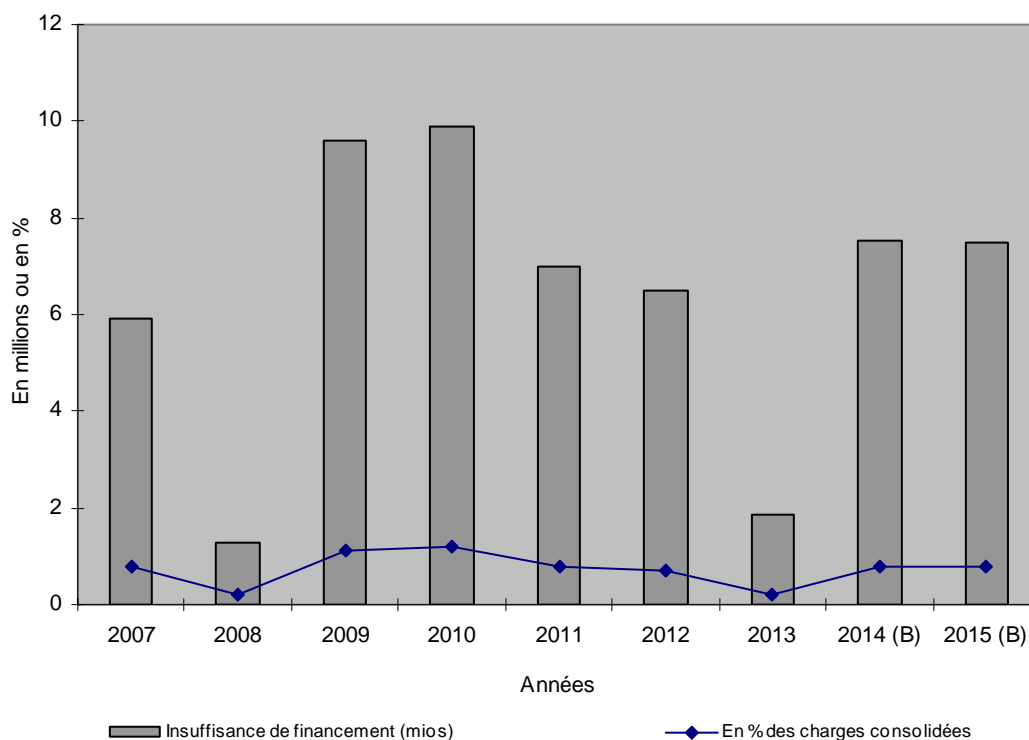
L'écart entre le total des charges (fonctionnement et investissement), abstraction faite des amortissements, et le total des revenus s'élève à 7,5 mios et devra être financé par voie d'emprunt. Cette définition est restrictive car elle ne prend pas en compte les opérations touchant uniquement le bilan de l'Etat.

Cette insuffisance de financement est comparable à celle du budget 2014 qui se montait également à 7,5 mios. Exprimée en pour-cent des charges consolidées, elle atteint 0,8 %. Elle reste raisonnable par rapport à l'ensemble de la période, des contraintes rencontrées et de la valeur absolue de l'endettement.

Tableau no 4 : Insuffisance de financement de 2007 à 2015, en chiffres absolus et en pour-cent des charges consolidées

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (B)	2015 (B)
Insuffisance de financement (mios)	5,9	1,3	9,6	9,9	7,0	6,5	1,8	7,5	7,5
En % des charges consolidées	0,8	0,2	1,1	1,2	0,8	0,7	0,2	0,8	0,8

Graphique no 3 : Insuffisance de financement de 2007 à 2015, en chiffres absolus et en pour-cent des charges consolidées



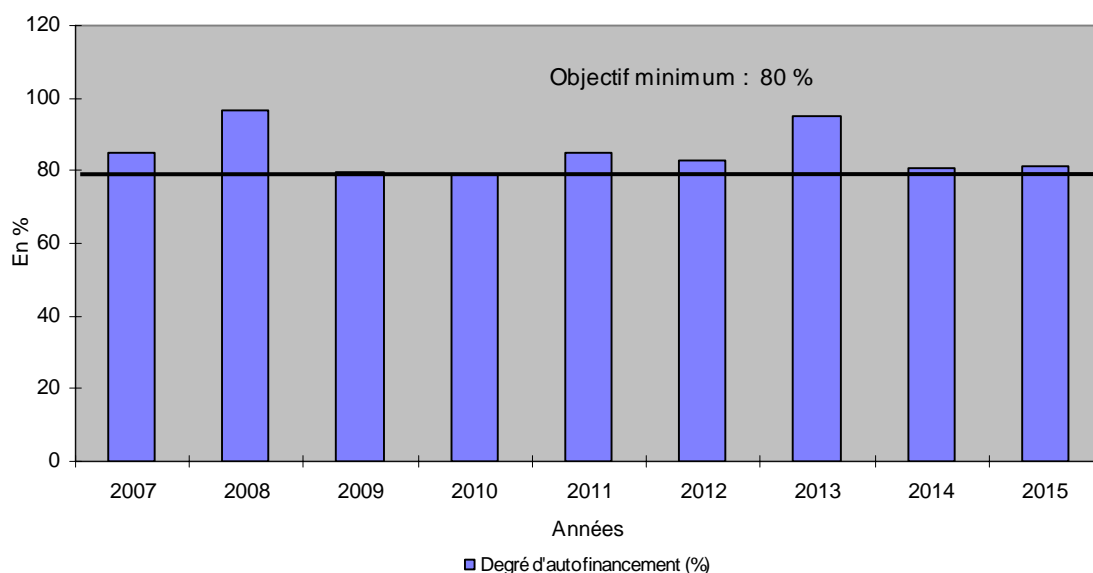
e) Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement 2015 à 81,1% est supérieur au minimum de 80 % fixé par le mécanisme du frein à l'endettement. Cumulés depuis l'entrée en souveraineté jusqu'à fin 2014, les investissements nets auront été autofinancés à 84,3 %. Sur la période 2007-2015, le degré d'autofinancement est de 88,6 %.

Tableau no 5 : Degré d'autofinancement de 2007 à 2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (B)	2015 (B)
Degré d'autofinancement (%)	84,9	96,7	79,6	79,0	84,9	82,8	95,1	80,5	81,1

Graphique no 4 : Degré d'autofinancement de 2007 à 2015



Degré d'autofinancement (selon MCH2)

Degré d'autofinancement	
Calcul	$\frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$
Remarques	Plus la collectivité est petite, plus cet indicateur est sujet à des fluctuations importantes.
Unités	Pour cent
Valeurs indicatives	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle : Haute conjoncture : > 100% Cas normal : 80 -100% Récession : 50 – 80%
Signification	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Source : site www.srs-cspcp.ch

Degré d'autofinancement MCH2 (en %) 80,20

Appréciation de la valeur Bonne

La valeur du degré d'autofinancement est très proche dans sa détermination MCH2 de celle liée au MCH1 et définie par la Loi sur les finances (81,11%).

Ce calcul de l'autofinancement est plus complet que celui mentionné dans la loi actuelle. Il intègre en effet la totalité des charges et produits non monétaires dont les attributions et les prélèvements sur les fonds (cf. tableau et les commentaires de la lettre k) pour une comparaison intercantonale).

f) Variations au bilan

La fortune au bilan (hors financements spéciaux) s'élevait à 157,5 mios à fin 2013. En fonction des résultats budgétisés pour 2014 (- 5,4 mios auxquels s'ajoutent - 5,9 mios non encaissés au titre de la participation au bénéfice de la BNS) et 2015 (- 3,9 mios), elle devrait se situer aux alentours de 142,3 mios à fin 2015.

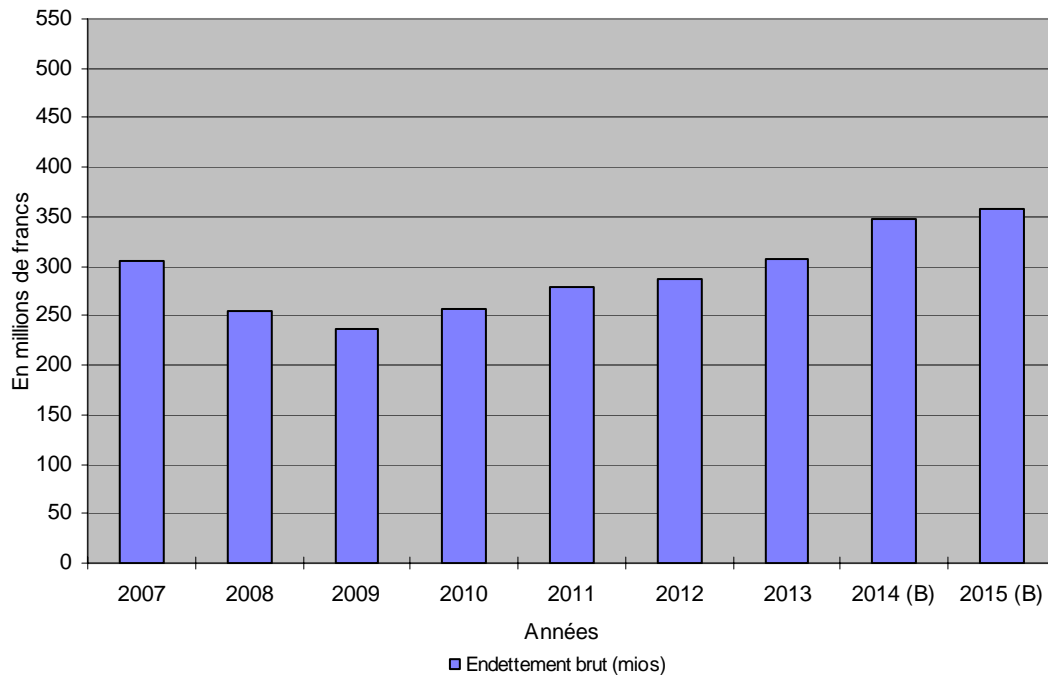
g) Endettement

Grâce à l'opération or de la BNS et à la vente d'actions, l'endettement brut est descendu jusqu'à 236,9 mios (3'393 francs par habitant) en 2009 et progresse modérément ensuite, notamment en fonction des insuffisances de financement. A fin 2015, il devrait se situer aux alentours de 357,0 mios (4'928 francs par habitant). Il faut rappeler l'effet de la recapitalisation de la Caisse de pensions dès 2014.

Tableau no 6 : Endettement brut et endettement net de 2007 à 2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (B)	2015 (B)
Endettement brut (mios) ¹	305,2	255,0	236,9	256,5	278,6	286,2	307,1	347,0	357,0
Par habitant (francs)	4'405	3'666	3'393	3'657	3'978	4'058	4'329	4'837	4'928

Graphique no 5 : Endettement brut de 2007 à 2015



h) Intérêts passifs

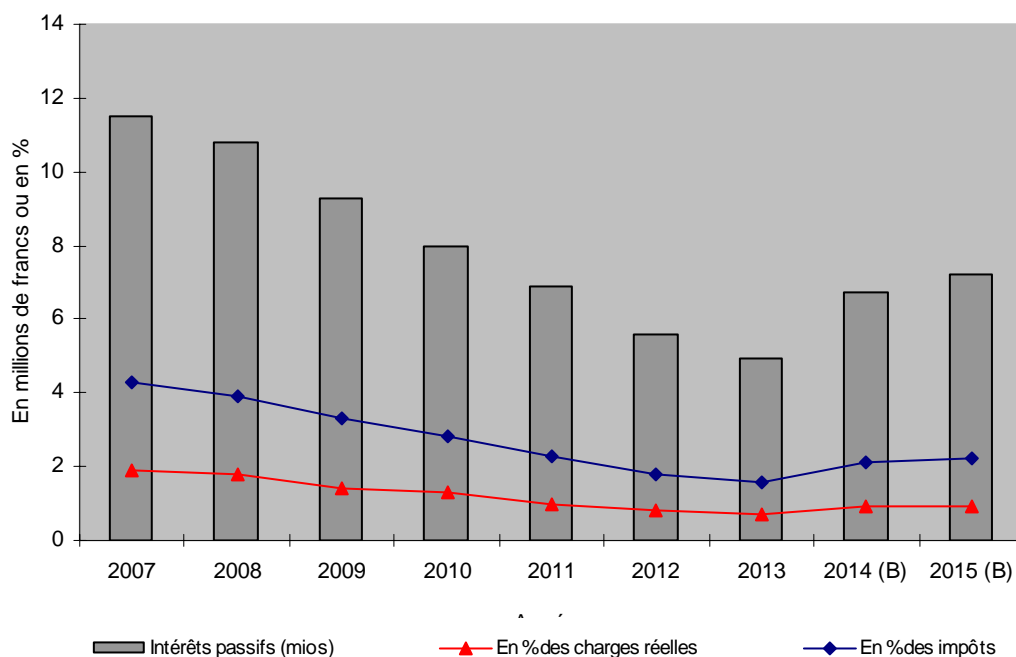
Pour rendre les chiffres comparables par rapport aux années précédentes, les opérations swap de couverture de taux sont comptées ici en net alors qu'elles sont comptabilisées en brut. La charge des intérêts passifs s'élèvera à 7,2 mios en 2015 (comparable au niveau 2011, 6,9 mios), ce qui correspond à 0,9 % des charges réelles, à 2,2 % des impôts ou encore à 0,8 dixième de quotité. Le coût du financement de la recapitalisation partielle de la caisse de pensions est compris dès 2014.

Tableau no 7 : Intérêts passifs de 2007 à 2015, en chiffres absolus, en pour-cent des charges réelles et en pour-cent des impôts

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (B)	2015 (B)
Intérêts passifs (mios)	11,5	10,8	9,3	8,0	6,9	5,6	4,9	6,8	7,2
En % des charges réelles	1,9	1,8	1,4	1,3	1,0	0,8	0,7	0,9	0,9
En % des impôts	4,3	3,9	3,3	2,8	2,3	1,8	1,6	2,1	2,2

¹ Sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements.

Graphique no 6 : Intérêts passifs de 2007 à 2015, en chiffres absolus, en pour-cent des charges réelles et en pour-cent des impôts



Part des charges d'intérêts (selon MCH2)

Part des charges d'intérêts		
Calcul	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets} \times 100}{\text{Revenus courants}}$	
Remarques	-	
Unités	Pour cent	
Valeurs indicatives	0% – 4%	bon
	4% – 9%	suffisant
	> 9%	mauvais
Signification	Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée	

Source : site www.srs-cspsc.ch

Part des charges d'intérêts (en %) 0,54

Appréciation de la valeur Bonne

i) Effectif du personnel

L'effectif du personnel administratif augmente de 10,73 unités par rapport au budget 2014 avec un total de 921,04 unités (cf. 3^e partie). Cet effectif prend en compte des variations dans les deux sens dont le détail figure dans le tableau de la Troisième

partie.

Comme en 2014, le projet de budget ne tient pas encore compte, dans l'attente de la décision du Parlement, du transfert de personnel prévu entre le projet Jurassica (anciennement PaléoJura), le Musée des sciences naturelles et la Fondation Jules Thurmann.

Chaque création de poste est examinée avec beaucoup d'attention et de retenue par le Gouvernement. Dans certains domaines, le sous-effectif existe et le budget 2015, comme le budget 2014, tente également d'y répondre. La majeure partie des postes créés sont également partiellement imposés par une législation supérieure ou obligatoires (établissements pénitentiaires, ministère public, police) ou totalement autofinancés (autoroute, police).

En parallèle au projet de budget, le Gouvernement transmet son message à l'attention du Parlement au sujet du programme d'économie OPTI-MA. Ce projet implique une réduction de 9,5 EPT pour le budget 2015.

Le personnel enseignant atteint 957,74 unités à la rentrée scolaire d'août 2014, soit une augmentation de 4,75 postes (dont la mensualisation d'une dizaine de postes nouvellement comptabilisés dans les EPT à l'école obligatoire) par rapport à la rentrée scolaire précédente. Les variations par école sont également présentées dans les tableaux de la Troisième partie.

j) Comparaison avec le plan financier

L'année 2015 correspond à la quatrième année du plan financier 2012-2016. Au printemps 2014, la prévision du plan financier a été mise à jour à l'interne. Ces projections ont permis d'indiquer le besoin de procéder à des économies structurelles de l'ordre de 35 millions d'ici 2018. Au niveau des charges, les plus grandes variations se situent au niveau des charges de transferts (rubrique 36). Pour les recettes, l'actualisation de la planification est moins favorable pour la RPT. Il convient toutefois de noter que la volatilité reconnue de ces montants oblige à une certaine réserve. Le budget 2015 s'inscrit dans une tendance à la pression des revenus, alors que la maîtrise des charges est nettement meilleure et encore plus nécessaire. Les domaines de la santé, de l'aide sociale et des assurances sociales, avec les transports dès 2016, mais également du personnel seront les défis à relever. Le degré d'autofinancement (81,1 %) est légèrement supérieur aux 80,5% du PFI publié. Il reste donc supérieur à la limite imposée par le mécanisme de frein à l'endettement.

k) Comparaison intercantonale

Au 21 octobre 2014 (cf. tableau ci-après), trois cantons n'ont pas encore publié leurs prévisions 2015. Globalement, les cantons annoncent des budgets 2015 autant déficitaires qu'en 2014. Presque la moitié du déficit appartient au canton de Zurich. De ce fait, 15 cantons présentent une amélioration par rapport à 2014, dont le Jura. Cette amélioration au niveau suisse est toujours obtenue par des mesures d'économies.

Le meilleur indicateur à disposition de la santé financière des cantons reste le degré d'autofinancement et ce dernier est globalement un peu moins bon, également parce que le volume des investissements nets augmente légèrement. Environ la moitié des investissements nets sont toujours financés par voie d'emprunt. Notre canton, avec 81,1%, présente le 5^e meilleur degré d'autofinancement parmi ceux publiés.

COMPARAISON INTERCANTONALE BUDGETS 2014/2015 (en mios de francs; n.c. = données non connues)

Cantons	Résultats budget 2015 (- = déficit)	Résultats budget 2014 (- = déficit)	Investiss. nets 2015	Investiss. nets 2014	Degré d'autofin. 2015 (en %)	Degré d'autofin. 2014 (en %)
APPENZELL RH. Ext.	-2.2	-10.0	25.3	24.4	58.6	6.3
APPENZELL RH. Int.	n.c.	-5.9	n.c.	8.1	n.c.	-44.0
ARGOVIE	-1.0	29.6	216.6	183.2	131.4	48.7
BALE CAMPAGNE	-29.5	-45.2	204.0	204.2	25.0	19.0
BALE-VILLE	-30.9	2.2	445.8	348.6	31.5	52.2
BERNE	119	10.7	604	610.1	100.3	109.4
FRIBOURG	0.2	0.5	139.2	144.3	80.5	83.8
GENEVE	1.1	0.2	689	640.0	73.6	n.c.
GLARIS	-4.9	-10.9	18	21.8	29.0	24.0
GRISONS	n.c.	-57.9	n.c.	191.5	n.c.	37.6
JURA	-3.9	-5.4	39.5	38.7	81.1	80.5
LUCERNE	n.c.	-8.0	n.c.	139.9	n.c.	107.2
NEUCHÂTEL	-11.2	-15.4	72.1	59.0	70.4	70.1
NIDWALD	-12.0	-2.6	20.8	19.0	n.c.	83.1
OBWALD	-7.0	-2.1	14.3	29.5	21.0	6.0
SAINT-GALL	-25.4	-30.1	274.9	457.4	n.c.	n.c.
SCHAFFHOUSE	-38.9	-37.8	26.7	28.4	-73.9	-68.5
SCHWYZ	-39.0	-96.8	95.7	80.8	n.c.	n.c.
SOLEURE	-74.1	-112.4	141.1	130.2	-5.0	-31.0
TESSIN	-112.0	-148.0	211.0	206.0	43.3	21.4
THURGOVIE	-3.2	-8.1	65.0	74.2	43.8	38.2
URI	7.1	6.5	24.3	22.2	87.0	76.0
VALAIS	7.4	5.4	189.1	186.5	116.3	101.1
VAUD	26.0	17.0	421.5	369.2	n.c.	49.0
ZOUG	-139.1	-70.7	89.8	98.8	-98.8	18.7
ZURICH	-191.2	57.2	1203.9	652.1	31.7	101.8
TOTAL	-564.7	-538.0	5'231.6	4'968.1	Est. 46.5	Est. 50.2

II. COMPTE DE RESULTATS

1. Introduction

1.1. Généralités

Le déficit résulte de charges de 898,9 mios et de revenus de 894,9 mios. Les charges diminuent pour la première fois depuis l'entrée en souveraineté de - 786'800 francs ou - 0,09% par rapport au budget 2014 et les revenus augmentent de + 713'600 francs ou + 0,08 %. Cet exercice budgétaire est marqué par un affaiblissement de la croissance des revenus (notamment en provenance de la BNS et de la péréquation financière fédérale). Sans la prise de mesures mentionnées dans le programme OPTI-MA, les revenus fiscaux cantonaux ne parviennent pas à compenser ni les charges, ni la perte de revenus fédéraux. La variation des charges en personnel (+ 2,7 mios) s'explique par deux événements uniques à savoir les créations de postes à caractère obligatoire ou autofinancé, et l'application de la nouvelle échelle unique des traitements. Hormis cette progression, la croissance la plus forte reste et provient essentiellement des charges de transferts (santé, aide sociale, assurances sociales essentiellement). Avec l'accentuation du vieillissement de la population, cela reste un des défis majeurs.

Avant la variation des subventions redistribuées, les revenus afficheraient une croissance de + 1,4% alors que de manière générale, il peut être observé une stabilité (+ 0.08%). Il n'en reste malheureusement pas moins que la faiblesse de l'évolution des revenus ne permet pas de couvrir la moindre augmentation des charges.

Pourtant, la bonne conjoncture économique jurassienne continue de se maintenir et se retrouve aussi également dans les revenus fiscaux, essentiellement des personnes morales, en progression de + 5,1 mios sur les + 8,2 mios de la rubrique 40 Revenus fiscaux. Les charges cantonales propres sont globalement maîtrisées en tenant compte de l'ensemble des principaux phénomènes qui ont marqué l'établissement de ce budget 2015 et mentionnés ci-après.

- L'amélioration des revenus fiscaux qui se confirme mais à un moindre rythme;
- La diminution relative de la dépendance financière à la Confédération expliquée par la stabilité des revenus de la RPT et par la diminution de notre participation aux excédents de la BNS;
- Les charges fédérales, obligatoires ou reportées continuent de prendre des proportions très difficilement supportables pour l'Etat (santé, aide sociale, prestations complémentaires).

Ce dernier élément a également pour conséquence une progression de la participation

communale. Il explique ainsi la forte progression des charges à l'égard des communes prévue pour le budget 2015 par rapport à l'exercice précédent. La charge moyenne nette répartie sur les communes reste de + 1,2% en moyenne sur la période 2005-2015 alors que la progression moyenne des charges cantonales est de + 2,5%. La progression des montants versés par la péréquation financière cantonale soutiendra également les communes disposant des indices de ressources les plus faibles.

Par rapport aux comptes 2013, le compte de résultats se détériore de 2,4 mios.

Par rapport au budget 2014, le résultat s'améliore de 1,5 mio.

1.2. Procédure budgétaire

Le premier budget consolidé à réception des données transmises par les unités administratives affichait un déficit de - 28,2 mios encore très éloigné de l'objectif d'équilibre fixé par le Gouvernement. La mise en consultation des chiffres 2015 relatifs à la RPT a confirmé la stagnation attendue et n'a pas permis d'améliorer le projet de budget. On peut noter que la progression enregistrée entre les années 2013 et 2015, s'est réduite de + 15,2 mios à zéro (- 3'000 francs). Et les perspectives affichent le même genre de tendance pour les années 2016 à 2017 (- 20,0 à - 35,0 millions). L'analyse de toutes les rubriques de charges et de revenus, ainsi que l'examen approfondi lors de séances entre la Trésorerie générale et les unités administratives conduites entre juin et août ont débouché sur un budget avec un déficit atteignant encore - 22,4 mios. Cette faible amélioration s'explique par deux facteurs. Premièrement, le potentiel de réduction budgétaire à convenir avant les décisions d'arbitrage du Gouvernement s'amenuise au fil des exercices. Deuxièmement, les effets des mesures et propositions liées à OPTI-MA ont été considérée de manière séparée. Ils permettent de réduire le déficit de plus de 11 millions. Leur contribution au résultat est donc importante et surtout nécessaire. L'examen par le Gouvernement a permis, lors d'une séance en août déjà et de trois séances en septembre, de porter le déficit à finalement - 3,9 mios. L'effort global est, une nouvelle fois, très important. La marge de manœuvre financière n'existe plus, le volume d'investissements a également été revu de 50,8 mios à 39,5 mios.

Le fléchissement du rythme de croissance des charges de l'Etat enregistré dès la première saisie par les unités ne permet malheureusement toujours pas d'atteindre l'équilibre. La maîtrise des charges n'a pourtant jamais été aussi bonne depuis 10 ans. La situation du budget 2015 ressemble largement à celle des années 2004-2005 par ses efforts importants à maintenir les charges et sa stagnation des revenus

(notamment suite une baisse fiscale propre et suite à une amélioration de l'indice des ressources de notre canton qui implique une diminution des parts fédérales). La période actuelle, qui s'inscrit toujours dans un contexte de vieillissement de la population, a pour défis supplémentaires les nouveaux financement des soins, des hôpitaux et des prestations complémentaires. Les deux périodes voient la tenue de mesures de correction ou d'économie.

Les éléments suivants ont été notamment pris en compte :

1.2.1. Frais de personnel

Pour le personnel administratif, la consolidation des effectifs validés par les chefs de département et examinés par le Gouvernement conduit à 921,04 postes inscrits au budget. En outre, il a été tenu compte de toutes les décisions intervenues au niveau des personnes (non-remplacements, changements, variations de taux d'occupation, nouveaux postes, retraites) avant le bouclage définitif du budget.

Pour les traitements des enseignants, nous nous sommes basés sur l'effectif arrêté à la rentrée scolaire 2013/2014.

Le versement des annuités, conformément au régime légal, a été pris en considération (cf. partie I du chapitre I) pour les enseignants (à chaque rentrée d'août).

Pour cet exercice budgétaire 2015 il a été tenu compte de deux réformes : la nouvelle échelle de traitement et l'harmonisation des indemnités). Le détail des hypothèses est mentionné sous le point 4.1.

1.2.2. Biens, services et autres charges d'exploitation

L'établissement du budget 2015 confirme la nécessité d'avoir une lecture plus fine (cf. chapitre 4). Par exemple, pour la rubrique 31, les charges sont souvent obligatoires (ex. : taxes), liées (ex. : TVA, énergie, éliminations), incompressibles, voire partiellement ou complètement couvertes par des recettes équivalentes (ex. : charges liées à l'A16, revente de matériel informatique), certaines remplacent temporairement ou non des ressources propres en personnel (ex. : mandats. experts).

Finalement, le montant figurant au budget est de près de 1,1 mio supérieur à celui du budget 2014, dont l'essentiel trouve une contrepartie dans des revenus via un autofinancement partiel (entretien et exploitation des nouveaux tronçons A16 pour 0,9 million de francs) ou par une compensation dans un autre type de charges par

nature (ex: charges en lien avec le fonds des déchets pour 1,2 mio comptabilisées auparavant sous les subventions).

1.2.3. *Charges de transferts*

Le suivi annuel 2012 du concept de la gouvernance des partenariats de l'Etat montrait que 36 contrats de prestations étaient en vigueur en 2012 pour 111,5 mios. Un objectif de 53 contrats pour 7,8 mios supplémentaires était envisageable. L'analyse a permis de confirmer que l'expérience est globalement très positive tant en termes qualitatifs (responsabilisation, autonomisation, qualité et développement des prestations, etc.) qu'en termes quantitatifs (progression annuelle moyenne trois à quatre fois moindre des montants contractuels). L'examen budgétaire de la rubrique 36 n'a globalement pas permis d'opérer de diminution significative aux demandes initiales. Ce n'est qu'au prix de l'application des mesures OPTI-MA et des dernières décisions du Gouvernement que la stabilisation a été obtenue. On retrouve une nouvelle fois avant tout une progression marquée dans les domaines de la santé (+ 2,0 mios de la charge brute) et des assurances sociales (+ 4,4 mios notamment des prestations complémentaires). L'action sociale enregistre également une hausse de quelques + 1,6 mio (essentiellement en matière d'aide individuelle, de crèches, de sécurité dans l'accueil des migrants).

1.2.4. *Impôts*

Les prévisions de recettes fiscales ont été établies à partir des décomptes finaux provisoires 2013, d'une nouvelle estimation des rentrées 2014, de tous les éléments de variations connus du Service des contributions. Ces projections tiennent également compte des modifications devant intervenir au 1^{er} janvier 2015. On peut rappeler le rééquilibrage du traitement fiscal entre les couples de concubins et les couples mariés pour quelques 7,0 mios dès le 1^{er} janvier 2014.

Quasi tous les types d'impôts évoluent désormais à leur plus haute valeur historique. Au plan cantonal, les droits de mutations affichent la variation annuelle la plus marquée et surtout la plus difficilement prévisible. Globalement, la probabilité d'atteindre un plafonnement pour le taux de croissance n'a jamais été aussi élevée surtout en cas de revirement conjoncturel. Comme précédemment énoncé, à cet état de faits correspond effectivement, dès 2015, une prise en compte de cette heureuse embellie dans les données déterminant les indices de ressources de la péréquation financière fédérale. Le plein effet est programmé pour 2017. On peut noter que la Confédération estime à 79% (en moyenne) la reprise via les paiements issus de la

RPT pour les cantons financièrement les plus faibles et donc bénéficiant des paiements les plus élevés. A l'inverse, une perte au niveau du potentiel fiscal cantonal (basé sur l'IFD) est quasi complètement compensée. On peut donc s'attendre à une évolution nettement moins favorable en matière de RPT.

1.2.5. Autres mesures touchant les charges et les revenus

L'ensemble des positions de charges et de revenus a fait l'objet d'une analyse de détail et d'un réexamen très restrictif avec les services concernés en fonction des directives spécifiques fixées par le Gouvernement et des données de référence (années passées, dernières comptabilisations en 2014). Les objets nouveaux et demandes d'augmentation, comme pour les biens, services et autres charges d'exploitation et les transferts (subventions), ont été soumis au Gouvernement pour décision.

1.2.6. Modifications structurelles

Dans la continuité du budget 2014, la seule modification structurelle comptable concerne la fusion effective du Service 440 SDT (Service du développement territorial) - Transports et énergie dans le nouveau 400 SDT - Service du développement territorial regroupant toutes ses sections.

Le nouveau Service des infrastructures (SIN) n'a pas connu de modification pour ce qui est de sa présentation comptable. Pour l'établissement du budget 2015, les nouvelles organisations n'étant pas encore complètement arrêtées, les centres comptables d'imputations ont été conservés.

1.2.7. Incidences du budget 2015 de l'Etat pour les communes

Alors que les charges nettes (parts aux charges diminuées des parts aux recettes de l'Etat) pour les communes induites par les différents éléments contenus dans le budget cantonal avaient diminué d'environ 1,5 % entre 2011 et 2014, ces dernières affichent une hausse de + 2,6 mios ou + 3,13%. Des facteurs obligatoires (prestations complémentaires) ou uniques (réforme des traitements touche également le corps enseignant) expliquent cette situation. L'impôt des frontaliers demeure stable suite à l'effet neutre visé entre l'Etat et les communes dans le programme OPTI-MA. Le montant concerné est proche des recettes supplémentaires escomptées pour les communes suite à la suspension unique et temporaire en 2015 de l'allègement du barème fiscal. Avec cette mesure, l'augmentation des charges nettes pour les

communes n'est plus que de 1,0 million de francs environ ou + 1,24%.

Ce budget, comme le dernier, permet également une augmentation globale des transferts librement affectables (péréquation financière directe). Evidemment, ce sont les communes les plus faibles financièrement qui bénéficieront de la péréquation financière et qui auront les répercussions les plus favorables, contribuant à réduire lesdites disparités existantes.

Il ne faut pas oublier ici que c'est l'optique des budgets et des comptes de l'Etat qui est présentée. Les dépenses des communes pour les crèches ou l'aide sociale n'y figurent pas, mais elles sont toujours particulièrement en forte hausse. Pour terminer, les dépenses en matière d'action sociale et d'assurances sociales (PC, LaMal) ne sont réparties sur les communes que l'année suivante. Ceci confirme, une nouvelle fois, qu'il n'y a pas de report de charges de l'Etat vers les communes.

1.2.8. OPTI-MA

Toutes les mesures OPTI-MA déployant déjà leurs effets en 2015 ont été intégrées au budget 2015. L'entier du montant d'économie est à réaliser. En suivant le principe de prudence, le Gouvernement a décidé d'introduire à une valeur moyenne de 90%, afin de tenir compte d'une réserve liée à une entrée en vigueur ultérieure en cours d'année et non le 1^{er} janvier suite à l'examen détaillé par le Parlement du programme d'économies.

Cette option ne facilite pas la compréhension du réel effet total attendu qui reste le plein effet (100%), mais permet de tenir compte d'une manière très pragmatique d'une certaine marge de sécurité au niveau du respect du calendrier. En effet, il convenait de présenter un projet de budget 2015 qui ne soit pas trop optimiste par rapport au temps nécessaire à l'introduction des mesures suite aux débats politiques en la matière.

Les mesures OPTI-MA ainsi intégrées pour un montant de 11,4 mios s'avèrent indispensables au respect du mécanisme au frein à l'endettement qui exige un degré d'autofinancement 80%. La dérogation à cette contrainte impliquerait d'être acceptée à la majorité des deux tiers des députés. Le peuple serait compétent en 2015 si une dérogation était à nouveau sollicitée pour le budget 2016. Le Gouvernement n'entend pas en arriver là.

2. Récapitulation par département

La récapitulation se présente comme suit :

DEPARTEMENTS	CHARGES			REVENUS		
	BUDGET 2015	BUDGET 2014	ECARTS %	BUDGET 2015	BUDGET 2014	ECARTS %
1 Chancellerie d'Etat (CHA)	8'660'700	8'882'700	-2.50%	1'795'500	1'798'000	-0.14%
2 Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes (DSA)	292'136'100	286'311'900	2.03%	76'253'500	74'704'900	2.07%
3 Département de l'économie et de la coopération (DEC)	145'529'300	154'598'100	-5.87%	125'686'200	133'733'100	-6.02%
4 Département de l'environnement et de l'équipement (DEE)	81'227'300	79'386'600	2.32%	50'486'500	48'626'500	3.83%
5 Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS)	230'036'900	231'134'100	-0.47%	91'820'100	91'845'300	-0.03%
6 Département des finances, de la justice et de la police (DFJP)	141'275'000	139'338'700	1.39%	548'875'700	543'496'100	0.99%
EXCEDENT DE CHARGES/REVENUS	898'865'300	899'652'100	-0.09%	894'917'500	894'203'900	0.08%
				3'947'800	5'448'200	

La variation de la charge **nette** par département est la suivante:

CHA	-	CHF	219'500
DSA	+	CHF	4'275'600
DEC	-	CHF	1'021'900
DEE	-	CHF	19'300
DFCS	-	CHF	1'072'000
DFJP	-	CHF	3'453'300
Total	-	CHF	1'500'400
			=====

Le résultat global s'améliore de 1,5 mio par rapport au budget 2014 adopté par le Parlement. Il s'agit de rappeler ici quelques événements importants au plan fédéral et une décision du législatif :

- l'important résultat négatif 2013 de la Banque nationale suisse supprime toute participation à son bénéfice pour cet exercice (imputé aux comptes 2014) et péjore pour 5,9 mios le résultat du budget 2014 qui n'est plus de - 5,4 mios, mais plutôt de - 11,3 mios. Pour le budget 2015, la prise en compte partielle de ces recettes alourdit largement la charge nette de 3,2 mios ;
- les subventions fédérales redistribuées en matière agricole figurant autant du côté des charges (37) que des revenus sont également trop élevées d'environ 6,0 mios par rapport au budget 2014. Cette variation influence leurs totaux, mais pas le résultat de l'Etat ;
- comme proposé dans le cadre de l'adoption de la loi sur le personnel, la transition dans la nouvelle échelle unique des traitements est retenue pour 2015.

A la **Chancellerie**, la diminution de la charge nette globale est de - 0,2 mio de francs. La tenue périodique des élections cantonales (98'000 francs) explique la hausse du secrétariat de la Chancellerie. Les unités présentent d'autres petites variations se compensant. L'autorité de protection des données est d'une très grande stabilité (+ 500 francs). Sinon, toutes les unités s'inscrivent en baisse. Ainsi, le Gouvernement présente une charge nette en diminution de - 92'400 francs principalement au titre de la fin des travaux de l'Assemblée interjurassienne (- 40'000 francs) et des frais de représentation (- 25'500 francs).

L'Economat cantonal présente une charge nette en baisse de - 64'500 francs principalement suite à l'imputation comptable en brut du mandat de courtage en assurances dont les revenus progressent, d'une baisse des frais d'entretien des copieurs du centre de reprographie, ainsi que d'une amélioration de la marge sur la revente de moyens d'enseignement. Le Service de l'information apporte une contribution de - 71'000 francs grâce à la limitation du coût des actions de promotion.

Le **Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes** présente, à nouveau, l'évolution et la part les plus importantes en termes de charges nettes de l'Etat avec + 4,3 mios. Le Service de la santé avec + 2,1 mios, celui de l'action sociale avec + 1,3 mio et enfin celui des assurances sociales avec + 2,2 mios se répartissent quasi à parts égales ce total. En matière de santé, les principales augmentations des charges concernent les hospitalisations extérieures pour + 1,2 mio (dont 0,5 mio au titre de la compensation temporaire de la fermeture de l'UHMP), l'Hôpital du Jura (+ 1,0 mio) et le financement des soins (+ 1,5 mio). Les autres établissements hospitaliers jurassiens progressent de + 0,3 mio de francs également. Les établissements médico-sociaux présentent un allègement de -1,4 mio. L'ensemble des unités psychiatriques diminue de - 0,3 mio et la Fondation d'aide et de soins à domicile diminue de - 0,5 mio.

Le Service de l'action sociale voit essentiellement les progressions suivantes :

- le solde dû aux communes en lien avec la répartition des charges avec + 1,7 mio (aide sociale individuelle et financement des crèches);
- les frais de sécurité plombent les comptes de l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) avec + 532'000 francs ;
- les institutions sociales jurassiennes participent à l'effort pour - 0,6 mio et le coût des placements extérieurs diminue de - 0,5 mio;

La charge nette de l'Office des assurances sociales progresse de + 2,2 mios de francs essentiellement en matière de prestations complémentaires (+ 2,1 mios). La charge nette en matière de réduction de primes maladie progresse de + 0,1 mio.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires affiche une hausse de + 0,2 mio essentiellement en raison de la perte de subventions fédérales (diminution de 140'000 francs, en lien avec l'A16), subsidiairement de la hausse de sa masse salariale (y compris mandats).

Le Service des ressources humaines affiche une amélioration de - 1,6 mio, dont 1,2 mio s'explique par la ventilation sur toutes les unités dès 2015 de la charge nouvelle (et imputée de manière centralisée en 2014) en matière de recapitalisation de la Caisse de pensions sur les traitements (taux de cotisation supplémentaire et progressivité des cotisations usuelles en fonction de l'âge). La principale variation « positive » concerne les remboursements en provenance des assurances sociales qui progressent de quelques 335'500 francs, notamment avec la masse salariale, ce qui pourrait augurer d'une augmentation des primes d'assurances liées.

Le Service des communes est stable. Le jeu des écritures d'équilibrage des fonds malgré les importantes variations constatées en matière de péréquation financière et de soutien stratégique n'influence pas ce résultat. A relever que l'année 2015 correspond au terme de la compensation des effets négatifs des fusions en matière de péréquation financière directe.

Au **Département de l'économie et de la coopération**, la diminution globale de - 1,0 mio est partagée par différentes unités.

Ainsi, le Service de l'économie voit sa charge nette diminuer de - 0,4 mio (multiples efforts, notamment en matière de promotion économique et LPR).

La charge nette du Service des arts et métiers baisse de - 0,3 mio par diminution de l'alimentation du Fonds cantonal de l'emploi (-0,2 mio) et des traitements (- 0,1 mio).

Le Service de l'économie rurale présente une diminution de - 0,2 mio, résultant essentiellement d'efforts sur les transferts (subventions) alors que le soutien fédéral

diminue.

Le Service de la population améliore sa charge nette de - 0,1 mio essentiellement par des recettes propres plus importantes.

Le **Département de l'environnement et de l'équipement** présente également une très légère diminution de sa charge nette de - 19'300 francs. Le domaine des routes est globalement en diminution de - 259'700 francs. Cette évolution financièrement favorable s'explique avant tout par l'évolution du contrat pour l'exploitation et l'entretien de l'autoroute par l'Unité territoriale IX (- 0,4 mio).

La fusion de l'ancien service des Transports et de l'énergie avec celui de l'Aménagement du territoire dans le nouveau service du Développement territorial s'est réalisée en conservant la même charge nette globale. Dans le détail, on peut citer la baisse dans le subventionnement des transports publics (- 0,4 mio) ou les mandats (- 0,1 mio) qui compense notamment la mise à jour apériodique du plan directeur cantonal (+ 0,2) et la perte de subventions fédérales (+ 0,4 mio).

L'Office de l'environnement est globalement stable, malgré une érosion des revenus. Les causes sont multiples. Les mandats et les traitements diminuent de - 0,1 mio chacun. Les Forêts domaniales, toujours au prix d'efforts très importants, parviennent à maintenir une charge nette stable (- 15'700 francs); les ventes de bois semblent enfin repartir à la hausse.

Le Service des bâtiments et des domaines présente une amélioration de - 0,5 mio. Cette dernière s'explique essentiellement par l'estimation des charges de personnel (-0.1 mio), par l'augmentation de la participation de l'ECA (- 0,2 mio) et par l'introduction d'une location pour le Home les Cerisiers (- 0,2 mio).

Enfin, la plus forte augmentation de la charge nette (+ 0,8 mio) concerne le Service de l'informatique (stable l'année dernière). Elle s'explique par l'augmentation des coûts de maintenance informatique (+ 0,7) et de téléphonie (+ 0,1).

Le **Département de la formation, de la culture et des sports** présente une diminution de - 1,1 mio de francs. Pourtant, il faut rappeler l'évolution des effectifs (y compris de la grille horaire), ainsi que la réforme des traitements qui agissent en sens contraire. L'école obligatoire (Service de l'enseignement, Centre de compétence Delta) voit sa charge nette globale augmenter de + 0,6 mio de francs.

Le CEJEF et toutes ses divisions présentent une diminution globale de - 0,9 mio de francs, par une augmentation du domaine lycéen (+ 49'600 francs), compensée par une baisse dans la division commerciale (- 0,3 mio), technique (- 0,3 mio), santé/social

(- 0,2) et artisanale (- 0,1 mio).

Le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire voit sa charge nette globale diminuer de - 0,7 mio. Ce résultat est le fruit de multiples variations, notamment dans les subventions aux hautes écoles (- 0,7 mio), dont les plus grandes variations concernent pour - 0,4 mio les subventions aux universités et à la HEP BEJUNE pour - 0,2 mio. Par contre, il faut compter avec + 0,2 mio pour les cours interentreprises. La confirmation de l'amélioration du soutien fédéral apporte - 0,1 mio.

La charge nette de l'Office de la culture présente une amélioration de quelque - 0,5 mio de francs principalement par la réduction du volume annuel des activités des fouilles archéologiques cantonales dites d'urgence (- 0,3 mio) et l'obtention d'une subvention fédérale (- 0,1 mio) pour la qualité des découvertes liées à ces dernières. Les subventions redistribuées seront réduites de - 0,2 mio.

La Bibliothèque cantonale présente une diminution de - 0,1 mio. Le Musée des sciences naturelles, dans l'attente de la prise de position du Parlement quant à son externalisation à la Fondation Jules Thurman, voit sa charge nette rester stable.

La Section archéologie et paléontologie, même sous enveloppe financière, présente une charge de + 0,5 mio qu'elle compensera d'ici la fin de son mandat. En effet, le subventionnement fédéral diminue actuellement plus rapidement que les charges, un effort particulier étant mis en 2015.

Enfin, le Service cantonal des sports et la piscine des Tilleuls sont stables. Il faut tout de même signaler la baisse des recettes du Fonds pour la promotion du sport (- 0,1 mio) qui devrait modifier la politique de dépenses d'autant.

Le Bureau de l'égalité marque une légère augmentation (+ 22'600 francs) attribuable à un décalage entre les subventions fédérales (déjà reçues) et les dépenses liées (en 2015).

Le **Département des finances, de la justice et de la police** présente logiquement des variations importantes et nombreuses dans les deux sens, pourtant la charge nette globale diminue de - 3,4 mios. L'amélioration de la fiscalité cantonale réduit la dépendance fédérale et intercantonale. Pour la Trésorerie générale, l'augmentation de la charge nette de + 1,8 mio s'explique notamment par l'absence pour la première fois de progression des paiements issus de la RPT. De plus, la participation partielle au bénéfice de la BNS (+ 3,2 mios) ne peut être compensée complètement dans les seules rubriques de ce service. Il faut encore compter avec une remontée des charges d'intérêts (+ 0,5 mio). Dans ces conditions, les contributions favorables de la détermination des amortissements comptables (- 0,6 mio), de l'évaluation des éliminations de créances (- 0,4 mio), de la part à l'impôt anticipé (- 0,4 mio), ainsi que des autres revenus et intérêts (- 0,3 mio ; BCJ, créances fiscales) ne sont pas

suffisants à elles seules. La subvention aux Eglises est réduite de - 0,2 mio.

C'est donc le service des Contributions qui est à l'origine de la majeure partie de l'amélioration de la charge nette du département avec - 7,3 mios (+ 0,4 mio avec la fin progressive des produits liés à l'amnistie fiscale et des amendes, - 1,0 mio pour la Section des personnes physiques, - 6,5 mios pour la Section des personnes morales). La progression des impôts pour les personnes physiques s'explique principalement par le report d'une année de la baisse annuelle du barème fiscal (2,5 mios). Ce sont à nouveau les personnes morales qui améliorent le résultat (- 7,1 mios). La part à l'IFD est réduite de 0,6 mio. La part des communes au produit de l'impôt sur la rémunération des travailleurs diminue directement de quelque - 0,5 mio, alors que le Fonds cantonal de péréquation est revalorisé de 0,5 mio de francs. Le détail par nature est fourni au chapitre suivant.

Le Contrôle des finances présente une légère augmentation (+ 15'100 francs) que les hypothèses quant aux effets de la réforme sur les traitements expliquent quasi complètement.

La nouvelle Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte affiche une charge nette en hausse de + 0,2 mio (recettes largement compensées par les charges de personnel, d'expertises et de curatelles).

Le Service juridique affiche une charge nette en très légère baisse de - 22'200 francs. L'estimation de la nouvelle charge nette des prisons de Porrentruy et de Delémont est nettement plus difficile avec la réhabilitation et ouverture de cette dernière. Les travaux augmentent les charges et diminuent les recettes. Du personnel nouveau doit être engagé. A terme, les frais de placements extérieurs, respectivement les produits liés aux placements d'autres cantons devraient évoluer favorablement et limiter encore la charge nette de + 0,8 mio de franc, dont + 8,0 EPT.

La Justice présente globalement un résultat de + 0,4 mio de francs respectivement imputable au Ministère public (+ 0,2 mio; engagements de personnel partiellement compensés par des recettes), au Tribunal cantonal (+ 0,2 francs ; essentiellement moins de revenus), au Tribunal des mineurs (- 70'400 francs; placements extérieurs) et au Tribunal de première instance (+ 0,1 mio; salaires et assistance judiciaire gratuite en baisse). Ces progressions de charges étaient déjà effectives dès 2011. Elles proviennent essentiellement de changements légaux (code de procédure pénale) et concernent également la Police cantonale.

Le Service du registre foncier et du registre du commerce voit ses recettes diminuer de 0.3 mio par l'évolution des émoluments (principalement les droits de mutations et de gages immobiliers). La prédictibilité est difficile en la matière. Un grand dossier peut largement modifier le résultat.

Les trois offices de poursuites et faillites présentent une stabilité individuelle et globale (- 26'400 francs). C'est certainement le district de Delémont qui connaît les conditions générales et économiques les moins favorables.

La charge nette de la Police cantonale progresse de + 1,3 mio. Globalement, ses charges augmentent de + 1,6 mio de francs, dont 1,4 mio lié au personnel (y compris formation; un employé sur six est policier ; + environ 6 EPT ; prise en compte de plus d'aspirants et importance de la nouvelle rémunération). Quelques dépenses de matériel (nouveau ou renouvellement) sont également liées à l'évolution de l'effectif et expliquent le solde. Il est également escompté une augmentation pour l'ensemble de ses recettes pour un total de 0,3 mio.

La Section de la protection de la population et de la sécurité est stable (+ 600 francs) par rapport au budget 2014.

Enfin, l'Office des véhicules améliore sa charge nette (- 0,8 mio) par une diminution de ses charges en général (89'400 francs) et augmentation de ses revenus liés à la taxe des véhicules (850'000 francs), alors que ses émoluments baissent de 98'000 francs.

3. Récapitulation par genre de comptes

La récapitulation est la suivante :

CHARGES					REVENUS				
	RUBRIQUES	BUDGET 2015	BUDGET 2014	ECARTS (%)		RUBRIQUES	BUDGET 2015	BUDGET 2014	ECARTS (%)
30	Charges de personnel	263'646'800	260'902'700	1.05	40	Revenus fiscaux	330'470'000	322'315'000	2.53
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	75'525'600	74'410'400	1.50	41	Revenus régaliens et de concessions	4'604'200	7'807'100	-41.03
32	Charges d'armement <i>Rubrique utilisée uniquement par la Confédération</i>	-	-	-	42	Taxes	39'552'600	38'849'300	1.81
33	Amortissements du patrimoine administratif	17'095'000	16'639'000	2.74	43	Revenus divers	151'800	151'000	0.53
34	Charges financières	7'294'700	6'828'300	6.83	44	Revenus financiers	9'853'900	9'162'500	7.55
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	10'336'400	10'129'000	2.05	45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'697'400	12'508'900	-14.48
36	Charges de transfert	425'567'700	425'279'800	0.07	46	Revenus de transfert	399'127'500	397'040'200	0.53
37	Subventions redistribuées	99'064'600	105'128'400	-5.77	47	Subventions à redistribuer	99'064'600	105'128'400	-5.77
38	Charges extraordinaires	-	-	-	48	Revenus extraordinaires	1'061'000	907'000	16.98
39	Imputations internes	334'500	334'500	0.00	49	Imputations internes	334'500	334'500	0.00
	Total	898'865'300	899'652'100	-0.09		Total	894'917'500	894'203'900	0.08

Les variations de chaque genre de comptes sont expliquées ci-après.

4. Charges

4.1 . Charges de personnel

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
30	CHARGES DE PERSONNEL	263'646'800	260'902'700	2'744'100	1.05%
300	Autorités et commissions	6'092'300	6'175'900	-83'600	-1.35%
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	101'605'500	100'661'900	943'600	0.94%
302	Salaires des enseignants	110'439'200	109'520'600	918'600	0.84%
303	Travailleurs temporaires	654'900	705'500	-50'600	-7.17%
304	Allocations	593'500	569'700	23'800	4.18%
305	Cotisations patronales	42'862'600	41'951'000	911'600	2.17%
309	Autres charges de personnel	1'398'800	1'318'100	80'700	6.12%

La hausse globale des charges de personnel s'inscrit à + 2,7 mios ou + 1,05%, soit une augmentation largement moindre que les années précédentes. Toutefois, la réalité est encore bien meilleure, car il convient de rappeler plusieurs facteurs extraordinaires :

- la variation d'effectifs administratifs : + 10,73 EPT, résultante de variations contraires dont une part encore plus importante est soit obligatoire ou autofinancée (ex. 3 cantonniers, 8 agents de détention, 5,62 policiers) ou même temporaire (+ 1,80 EPT dont 2,0 postes au Ministère public);
- la variation d'effectifs enseignants (+ 4,75 EPT, dont une dizaine d'enseignants de l'école obligatoire qui étaient précédemment au régime du forfait et qui ont été mensualisés et donc nouvellement comptés dans les EPT -effet neutre sur le résultat financier-). Tout le détail se trouve aux commentaires de chaque centre d'imputation. Les variations se trouvent à la Troisième partie.
- l'introduction retardée du 1er janvier 2014 au 1er janvier 2015 de la nouvelle échelle unique des traitements (environ 2 mios de coûts);
- l'effet de rajeunissement, qui est lui-même largement renforcé par les différentes mesures (transitoires ou non) en lien avec la recapitalisation de la Caisse de pensions. A ce titre, les enseignants peuvent encore annoncer leur démission (pour cause de retraite) jusqu'à fin octobre 2014 soit après la publication du budget. Les comptes confirmeront les hypothèses et estimations budgétaires, mais ils pourraient être un peu meilleurs.

Ces facteurs "extraordinaires" biaisent peu la comparaison entre ces deux années budgétaires, mais rendent encore plus difficile le travail d'estimation car les effets

peuvent se compenser.

Les éléments suivants ont également été intégrés dans l'évaluation des charges salariales 2015 :

- l'inflation pour une valeur nulle. Non seulement l'indice des prix à la consommation pourrait très bien encore une fois terminer l'année sur une valeur proche de zéro, voire légèrement négative, mais les traitements n'ont encore ni rattrapé la dernière période de déflation que nous avons traversée (personnel enseignant et administratif n'ont pas vu leurs traitements adaptés à la baisse) ni encore atteint la limite fixée pour mettre un terme à la mesure d'économie (non compensation de l'inflation pour l'équivalent d'une heure non travaillée pour le personnel administratif). La prise en compte du renchérissement effectif s'opérera sur la base des chiffres de décembre 2014 connus tout début janvier 2015;
- l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme de la rémunération qui vise le classement de l'ensemble des employés de l'Etat, dès 2015, dans une échelle unique de traitements et avec des annuités nouvellement échelonnées. Contrairement à une année "normale", la réforme suppose un "glissement" sans annuité automatique au 1^{er} janvier. L'obtention d'annuité(s) est donc différente des autres années, qui plus est selon que l'on soit enseignant ou employé administratif. Le sort des personnes en annuités d'attente est également particulier car, suivant la durée de cette attente, une ou deux nouvelles annuités supplémentaires peuvent être octroyées. Naturellement, il a été également tenu compte des remplacements naturels (arrivées, départs, stagiaires, travailleurs à la tâche, collaborateurs temporaires, nouveaux postes annoncés et retenus par le Gouvernement). Faute de disposer de données individualisées complètes pour les enseignants, une estimation globale a été retenue;
- un taux moyen de + 0,8% pour le glissement dans la nouvelle échelle et de + 0,4% pour les annuités supplémentaires aux personnes actuellement bloquées en annuités 8 et 9 pour le personnel administratif. Il a encore été tenu compte de + 0,3% à titre de moyenne pour les éléments aperiodiques telles les gratifications d'ancienneté;
- un taux moyen de + 1,8% pour le personnel enseignant, la raison tenant à la forme un peu différente de la répartition des montants des annuités et des âges. Il faut rappeler que l'ancien modèle se basait sur de multiples échelles de traitements. Il était largement différent de la nouvelle unique;
- des transferts de personnel. Le personnel de PaléoJura, du Musée jurassien des sciences naturelles, de l'Office des véhicules (projet d'autonomisation) ou encore des Forêts domaniales (projet d'externalisation) reste, pour l'instant, complètement intégré au présent budget;
- La correspondance entre le nombre d'EPT et les montants des traitements n'est

pas absolument parfaite. Il faut rappeler que les charges de personnel incorporent encore d'autres tâches rémunérées (stagiaires, apprentis, placements de personnes par l'assurance chômage, travaux à la tâche, mandats intercantonaux, etc.) qui ne rentrent pas dans l'effectif et donc dans la variation décrite, mais qui ont été traduites en francs. Cette remarque est illustrée par exemple pour cet exercice, par le personnel enseignant dont le salaire est mensualisé, ce qui implique une augmentation du nombre des EPT sans une adaptation proportionnelle des charges salariales.

Pour les **autorités (juges) et commissions**, on enregistre une diminution de - 83'600 francs. La principale variation tient aux mesures OPTI-MA liées au Parlement (indemnités parlementaires pour - 98'600 francs et Parlement des jeunes pour - 25'000 francs).

Pour le **personnel administratif**, l'effectif s'accroît de 10,73 unités (cf. remarques précédentes). Hors créations de postes obligatoires (3,0 EPT de cantonniers, 2,0 EPT au Ministère public, 8,0 EPT pour la nouvelle prison de Delémont, 5,62 EPT de policiers -sans les 6 aspirants-, 2,3 EPT repris dans le secteur de l'insertion sociale depuis les Services sociaux régionaux, soit déjà 20,92 EPT), c'est plutôt avec un effectif ordinaire « stable » voire en diminution dans nombre de services avec lequel il faut compter en 2015. Cette augmentation s'inscrit bien dans la décrue de l'année 2014 (+ 11,8 EPT) et confirme la rupture avec l'évolution des budgets 2013 (+ 39,7), 2012 (+ 34,6) et 2011 (+ 23,5). L'ensemble des variations et leur explication sont données dans la 3^{ème} partie "Effectif du personnel". Les mesures OPTI-MA y participent pour - 9,5 EPT dès 2015.

En francs, la hausse, qui intègre la réforme des traitements, se monte à + 943'600 francs, ce qui tend à prouver qu'un effet positif lié au rajeunissement est largement encore en cours. En effet, si chaque EPT créé valait 100'000 francs de traitement (sans charges sociales), la rubrique 3010.00, hors réforme, augmenterait déjà de + 1,1 mio. Les traitements à la Section archéologie et paléontologie présentent une diminution de - 1'055'000 francs en 2015. Cette variation s'avère moins importante par rapport aux baisses des années dernières. Corrigée de cet élément, la hausse (des traitements administratifs) se monte à 2,0 mios ou 0,9 mio à effectif constant, soit + 0,89%. Le coût demeure toujours inférieur à celui de la réforme des traitements.

Englobant tous ces éléments, les principaux écarts positifs de traitements supérieurs à 200'000 francs par rapport au budget 2014 se trouvent aux centres d'imputation suivants :

- la Police cantonale (centre d'imputation 730) avec + 887'600 francs découlant directement des créations de postes (+ 5,62 EPT), de deux aspirants en plus, de

l'effet sur l'effectif (sixième de l'administration) de la nouvelle rémunération;

- les Etablissements pénitentiaires (701) avec la réhabilitation, l'ouverture de la prison de Delémont et notamment l'engagement de 8,0 agents de détention (+ 592'700 francs) ;
- l'action sociale (210) avec la reprise notamment des Services sociaux régionaux de 2,3 postes pour le secteur de l'insertion avec + 278'900 francs ;
- le Centre d'entretien A16 (422) + 233'900 francs, il faut également rappeler qu'il entretient et exploite des kilomètres supplémentaires avec la mise en service des tronçons autoroutiers. Les charges y relatives sont couvertes par contrat de prestations avec la Confédération;
- le Ministère public (705) avec + 212'200 francs par la création de 2,0 EPT extraordinaires temporaires;
- le Service de l'enseignement (500) pour le renforcement général de ce service avec + 203'000 francs ou + 2,9 EPT dont 1,0 temporaire ;

Les améliorations principales (total de - 1,5 mio hors "fouilles archéologiques") se répartissent sur plusieurs unités (> 100'000 francs) :

- Division santé, social et arts du CEJEF (centre d'imputation 545) avec - 147'500 francs (effet unique au budget 2014);
- Service des bâtiments et des domaines avec - 137'500 francs (mesure OPTI-MA en lien avec la conciergerie);
- Service des arts et métiers (310) avec - 128'900 francs (effet du projet REFECO intégré dans le programme OPTI-MA);
- Office de l'environnement (410) avec - 119'900 francs (mesure OPTI-MA);
- Service des ressources humaines (780) avec - 108'000 francs.

Pour le **personnel enseignant**, l'effectif total des postes mensualisés augmente de + 4,75 unités (cf. premiers paragraphes du point 4.1) ou + 918'600 francs en termes de traitements. Ce montant comprend les remplacements, stagiaires, personnes placées par l'assurance chômage, paiements à la tâche, mandats intercantonaux, etc. qui ne sont pas comptés dans cet effectif et donc dans sa variation. Les réformes et hypothèses retenues et intégrées pour ce budget pèsent donc également de tout leur poids, mais correspondent, somme toute, à 0,84% de la masse salariale concernée. L'important renouvellement de l'effectif par des personnes plus jeunes y contribue également et limite les coûts (réforme de la rémunération).

En valeur absolue (rubrique 3020), l'école obligatoire présente une augmentation de 679'400 francs ou + 0,90% (cf. hypothèses préalables). On peut noter une très grande difficulté de prévision par l'absence de données individuelles complètes, mais également des départs effectifs pour août 2015 (incorporation au budget 2015 et non 2014 par rapport aux choix individuels). Le centre d'imputation 501 Ecoles enfantines

reste ouvert à nouveau pour des besoins de détermination de coûts en matière de subventions. Les divisions du CEJEF présentent une évolution globale de + 239'200 francs ou + 0,70% (Division lycéenne + 135'700 francs; Division technique + 269'200 francs; Division artisanale + 14'600 francs; Division commerciale - 147'200 francs; Division santé-social-arts - 33'100 francs). De manière générale, l'offre est constamment en évolution dans un contexte de recherche d'efficacité quand cela est possible ou souhaitable (ex: ouvertures, fermetures, regroupements). Le nombre d'élèves évolue. Le secondaire II ne peut bénéficier des mises à la retraite dans les mêmes proportions qu'à l'école obligatoire, le corps enseignant y étant plus jeune.

Les **travailleurs temporaires** (vétérinaires officiels, service civil et préposés à l'agriculture) affichent une diminution de - 50'600 francs, essentiellement dans le cadre des contrôles des vétérinaires (- 50'000 francs).

Pour les charges sociales (**rubriques 304 et 305**), les écarts sont en principe proportionnels aux variations des traitements décrites plus haut. L'augmentation est de + 911'600 francs ou + 2,17%. On peut toutefois particulièrement préciser les points de modification suivants :

- contrairement au budget 2014 (centralisation d'une charge au Service des ressources humaines), une ventilation et une estimation par unité et par personne a été réalisée. Vu les paliers liés à l'âge, une simulation individuelle échelonnée et non moyenne donnerait peut-être un autre résultat notamment plus précis que seule la réalité des comptes confirmera;
- il est tenu compte de l'évolution défavorable de la sinistralité en matière de compensation APG maladie (+ 5%);
- l'introduction de la nouvelle grille unique de rémunération, dont il a été tenu compte, influence les traitements et donc les charges sociales indirectement. L'application du système actuel aurait abouti à un montant un peu plus élevé;
- comparé à ce qui précède, en matière de cotisations patronales, les prélèvements obligatoires sont stables. Très légère augmentation en matière d'assurances accidents et d'allocations familiales (valeurs prises d'un budget à l'autre). Le déplafonnement de la cotisation de solidarité en matière d'assurance-chômage n'a aucun impact, puisqu'aucun salaire annuel de plus de 315'000 francs n'est servi. Les montants en matière de couverture accidents ont été revus selon les risques encourus issus de la dernière tendance des comptes 2013 pour les corps de métiers les plus exposés. Le bouclage rendra compte de la réalité.

Les **autres charges de personnel (formation)** augmentent de + 6,12% ou + 80'700 francs essentiellement en raison d'un effort spécifique à la Police cantonale (+ 77'000 francs) suite aux travaux récents d'analyse et de réformes menés, mais

également des recrutements.

4.2. Biens, services et autres charges d'exploitation

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
31	BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	75'525'600	74'410'400	1'115'200	1.50%
310	Charges de matériel et de marchandises	6'857'500	7'298'400	-440'900	-6.04%
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'339'400	1'316'800	22'600	1.72%
312	Eau, énergie, combustible	4'252'400	4'448'000	-195'600	-4.40%
313	Prestations de services et honoraires	33'221'900	32'079'100	1'142'800	3.56%
314	Travaux de gros entretien	10'158'200	9'147'000	1'011'200	11.05%
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	5'043'800	4'271'000	772'800	18.09%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'450'100	4'328'300	121'800	2.81%
317	Dédommagements	2'762'400	3'011'600	-249'200	-8.27%
318	Réévaluations sur créances	5'323'000	5'785'000	-462'000	-7.99%
319	Diverses charges d'exploitation	2'116'900	2'725'200	-608'300	-22.32%

La rubrique progresse désormais depuis 2014 dans le même ordre de grandeur que la moyenne des charges de l'Etat. L'année 2015 n'y déroge pas, même si la progression est de + 1,50% ou + 1'115'200 francs au lieu de + 3,63% en 2014. Les taux de croissance sont nettement moindres que par le passé (budget 2013, 3,89%, budget 2011, + 4,79%). Il faut encore préciser que dans nombre de cas, un financement partiel ou complet existe en correspondance. Souvent, il s'agit également de prestations obligatoires découlant du droit fédéral ou de prestations supplémentaires à fournir (entretien et exploitation de l'autoroute avec l'ouverture d'un nouveau tronçon). L'appréciation ne doit donc pas s'arrêter à un premier jugement. C'est une rubrique dont la dynamique est plus difficilement maîtrisable comme la rubrique 36. Il peut même y avoir, d'une année à l'autre, le recours soit à un mandat (rubrique 313X) ou à une subvention (rubrique 36XX) pour la gestion ou le règlement d'une problématique donnée. C'est le cas en 2015 avec le Fonds pour la gestion des déchets qui agit plutôt par mandat (+ 1,2 mio de francs) que par une subvention (- 1,09 mio de francs). Sans ce genre de cas, la rubrique s'inscrirait également en diminution.

Pourtant, les **charges de matériel et de marchandises** diminuent de - 440'900 francs. Cette différence s'explique principalement par la fin du redéploiement dans les nouveaux locaux d'EFEJ (- 300'000 francs) et de moindres achats de matériel informatique pour les tiers (- 193'700 francs). Du côté des augmentations, la tenue tous les cinq ans des élections cantonales renchérit temporairement le coût lié aux votations de + 98'000 francs. Le matériel lié à l'entretien et l'exploitation de l'autoroute augmente de + 89'500 francs mais est autofinancé via le contrat de prestations.

La très légère augmentation de + 22'600 francs enregistrée en matière d'**immobilisations ne pouvant être portées à l'actif** (mobilier, machines, appareils, logiciels dont la valeur basse ne permet pas de les considérer comme appartenant aux investissements) provient essentiellement d'un effet contraire entre les uniformes de la police (+ 60'000 francs à mettre en relation avec l'effectif) et une multitude de petites variations de signe opposé.

En matière d'**eau, énergie, combustible**, c'est le domaine de l'autoroute (+ 150'000 francs), de la piscine des Tilleuls (+ 20'000 francs ; adaptation aux comptes 2013), mais surtout de traitement des déchets (- 370'400 francs) qui expliquent l'essentiel de la diminution de la rubrique à - 195'600 francs. La marge de manœuvre en la matière demeure somme toute très limitée si les prestations se développent. Il faut rappeler que la majeure partie de ces charges est couverte par des recettes (autoroute, locations, taxe sur les déchets).

La rubrique traditionnellement la plus importante **Prestations de services et honoraires (mandats, assurances, taxes)**, quelques 33,2 mios, présente une augmentation de + 1'142'800 francs ou + 3,56% qui tranche avec la stabilité affichée en 2014. Il ne faut pas oublier de préciser qu'en accord avec le manuel comptable MCH2, l'établissement du budget 2015 a permis de corriger l'imputation des cotisations de la rubrique 3199.00 pour environ 500'000 francs (réimputation interne à la rubrique 3130), certaines cotisations ayant augmenté, étant nouvelles ou carrément supprimées. Les principales augmentations se trouvent à :

- l'utilisation pour + 1,2 mio de francs de mandats de tiers en matière de Fonds pour la gestion des déchets (au lieu d'une subvention à la rubrique 36 d'un montant quasi équivalent). Ce qui est sans effet sur le résultat, mais pas sur la fortune du fonds ;

A ce niveau, la variation est « quasi » stable. Mais il faut encore signaler :

- des coûts supplémentaires (refinancés entre la police et l'Hôpital du Jura) en matière de réseau de communication (+ 171'700 francs) ;
- une augmentation des moyens du Centre de compétences Delta repris de la Fondation Pérène pour + 150'000 francs ;
- hors transfert des cotisations, une seule variation de plus de 100'000 francs se trouve à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte via les prestations

partiellement autofinancées des curateurs (107'000 francs) ;

Les principales baisses sont à signaler :

- aux mandats pour l'archéologie cantonale (fouilles d'urgence) avec - 299'500 francs (dont mesure OPTI-MA 088);
- aux mesures pédaogo-thérapeutiques avec - 203'000 francs (dont mesure OPTI-MA 098);
- en matière de frais de poursuites au niveau des Recettes et administrations de district avec - 200'000 francs ;
- en matière de coopération avec - 150'000 francs (horloge du Québec en 2014);
- en matière de promotion économique avec - 143'200 francs;
- en matière de prestations de services de l'UTIX avec - 136'000 francs;
- en matière de mandats dans le domaine de l'environnement avec -112'500 francs (mesure OPTI-MA 063);
- à des actions promotion (Service de l'information) avec - 107'900 francs (mesure OPTI-MA 009).

La hausse globale de + 1'011'200 francs enregistrée dans la rubrique **Travaux de gros entretien** concerne toujours principalement le centre d'imputation autofinancé 422 Centre d'entretien A16 avec + 659'000 francs et l'entretien du réseau cantonal (+ 420'000 francs ; crédits supplémentaires de cet ordre aux comptes).

La rubrique **Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles** permet de tenir compte des charges d'entretien en général. Elle progresse de quelques + 772'800 francs ou 18,09%, dont + 821'700 francs en matière informatique. Le nombre et le coût (nouveau ou renouvellement) ne font qu'augmenter.

La rubrique **Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation** progresse de + 121'800 francs ou + 2,81%. L'augmentation des kilomètres entretenus et exploités de l'A16 porte la location des moyens à + 130'000 francs totalement refacturés.

Les **dédommagements** diminuent de quelques - 249'200 francs et retrouvent leur valeur et stabilité du budget 2013. Tant du côté des baisses que des hausses, leur répartition est très large sur les différentes unités. Le domaine de la scolarité obligatoire affiche une diminution de quelques - 85'000 francs. Les camps de sport des divisions du CEJEF affichent une baisse de - 56'500 francs (mesure OPTI-MA 083).

Le poste **Réévaluations sur créances** concerne avant tout les Pertes sur créances, pour 5,3 mio de francs, qui évoluent de - 437'000 francs pour une variation totale de la rubrique de - 462'000 francs. L'estimation se base sur les constats des derniers comptes (impôts, jugements, amendes, émoluments, autres éliminations de créances).

Enfin, la dernière rubrique **Diverses charges d'exploitation** évolue de - 608'300 ou - 22,32% essentiellement par le transfert comptable des cotisations (environ 500'000 francs) à la rubrique 3130.00. Les frais d'assistance judiciaire gratuite semblent enfin globalement se stabiliser.

4.3. Charges d'armement

Cette rubrique existe dans un esprit de concordance et d'harmonisation des pratiques comptables et avant tout statistiques entre les différents niveaux de collectivités suisses. Seul le niveau fédéral l'utilise.

4.4. Amortissements du patrimoine administratif

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	17'095'000	16'639'000	456'000	2.74%
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	17'095'000	16'639'000	456'000	2.74%

La variation est une augmentation de + 456'000 francs.

Pour information, voici les catégories et les taux d'amortissement retenus et appliqués à la valeur à neuf :

- 2,5 % pour les terrains non bâtis et ouvrages de génie civil (routes, ponts, canaux, étangs et forêts)
- 3 % pour les bâtiments et terrains bâtis
- 10 % pour le mobilier
- 10 % pour les subventions d'investissement (rubrique 3660.00)
- 12,5 % pour les véhicules
- 20 % pour les machines
- 25 % pour les équipements informatiques et logiciels

Pour cette rubrique, les amortissements 2015 ont été évalués ainsi :

Amortissements des immobilisations corporelles du patrimoine administratif (rubrique 600.3300.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2015	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2015
Terrains non bâtis	4'569'000	2.50%	40.0	114'200
Ouvrages de génie civil	195'054'000	2.50%	40.0	4'876'400
Terrains bâtis	176'005'000	3.00%	33.3	5'182'400
Mobilier	530'000	10.00%	10.0	53'000
Véhicules	3'940'000	12.50%	8.0	492'500
Informatique (hardware et software)	10'605'000	25.00%	4.0	2'651'300
Machines, mobilier, véhicules, informatique	18'626'000	20.00%	5.0	3'725'200
Totaux	409'329'000	4.18%	23.9	17'095'000

Pour connaître l'entier de l'effort d'amortissement, il faut encore additionner l'amortissement des subventions d'investissements de la rubrique 3660 de 18'884'000 francs. La variation prise alors globalement entre ces deux rubriques correspond à une baisse de - 605'000 francs.

4.5. Charges financières

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
34	CHARGES FINANCIERES	7'294'700	6'828'300	466'400	6.83%
340	Charges d'intérêts	7'235'300	6'762'800	472'500	6.99%
341	Pertes de change réalisées	0	0	0	-
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	3'200	3'000	200	6.67%
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	56'200	62'500	-6'300	-10.08%
349	Différentes charges financières	0	0	0	-

Les besoins en financement dictent l'évolution de la charge d'intérêts plus que la variation du taux lui-même, qui, lui, reste encore favorable. Ainsi, l'ensemble de la rubrique 34 présente une charge supérieure de + 466'400 francs ou + 6,83%, dont + 472'500 au titre des **charges d'intérêts** à long terme.

Globalement, en ce qui concerne le coût des prêts fermes, le taux moyen est de 1,97% avec les contrats swap et est de 2,10% en y ajoutant l'emprunt à la Caisse de pensions lié à son assainissement. La durée moyenne est respectivement de 11,5 ans et de 13,7 ans.

Les **frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs** s'inscrivent à 3'200 francs de droits de garde pour les dépôts des titres.

Les **charges pour biens-fonds, patrimoine financier** permettent de préciser l'appartenance de ces charges au patrimoine financier. Pratiquement, celles-ci concernent les charges de maintien de la valeur des places de parc de l'ancien dépôt Warteck à Delémont (12'000 francs, -1'000 francs), ainsi que les charges d'une partie des locaux du Service des arts et métiers (44'200 francs, - 5'300 francs).

4.6. Attributions aux fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'336'400	10'129'000	207'400	2.05%
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	82'000	62'000	20'000	32.26%
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux du capital propre	10'254'400	10'067'000	187'400	1.86%

Par rapport à 2014, l'augmentation est de + 207'400 francs. On peut noter que les attributions (10,3 mios) sont presque au même niveau que l'ensemble des prélèvements (rubrique 45 pour 10,7 mios), ce qui permet de ménager la fortune desdits fonds et le recours à l'emprunt. Le Fonds de la coopération y participe pour + 20'000 francs. L'essentiel de la variation provient des fonds de capital propre, par :

- la diminution de l'attribution au Fonds cantonal pour l'emploi (- 170'000 francs) en raison, notamment, du maintien de la bonne conjoncture économique;
- le Fonds des contributions de remplacement (abris de protection civile; reprise de tâches communales) dont l'attribution augmente de + 100'000 francs;
- un abandon, pour la quatrième année consécutive, de l'alimentation par l'Etat du Fonds de péréquation financière pour 500'000 francs qui, malgré cette mesure, voit ses prestations progresser et sa fortune stabilisée ;

Enfin, comme chaque année, la répartition de l'impôt des travailleurs frontaliers alimente les Fonds de la coopération (objectif d'équilibrer les charges) et de la péréquation financière (reprise de 27% du montant total). En 2015, on constate une augmentation des moyens de + 486'000 francs du Fonds de péréquation financière, alors que le Fonds de la coopération réduit son besoin de - 216'900 francs pour être équilibré.

4.7. Charges de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
36	CHARGES DE TRANSFERT	425'567'700	425'279'800	287'900	0.07%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	14'927'500	15'375'700	-448'200	-2.91%
361	Dédommagements à des collectivités publiques	69'455'000	68'867'900	587'100	0.85%
362	Péréquation financière et compensation des charges	12'950'000	13'939'000	-989'000	-7.10%
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	309'341'200	307'142'200	2'199'000	0.72%
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0	0	0	-
366	Amortissements, subventions d'investissements	18'884'000	19'945'000	-1'061'000	-5.32%
369	Différentes charges de transfert	10'000	10'000	0	0.00%

Cette rubrique reprend, comme son libellé l'indique, l'ensemble des transferts effectués au bénéfice d'autres collectivités publiques (Confédération, cantons, communes), syndicats, entreprises ou même de tiers (y compris les ménages). Elle représente 47,3% des charges au budget 2015. Elle est stable (47,3% en 2014). Sa stabilisation sur la durée constitue un des plus grands défis, tant en valeur absolue, qu'en part relative. Traditionnellement, elle présente la plus importante évolution. La progression, notamment grâce aux mesures prises, n'est que de + 287'900 francs ou + 0,07% en 2015. Si on corrige le budget 2014 de la nouvelle imputation des subventions fédérales en matière de qualité écologique et du paysage pour 6'239'000 francs, la progression serait de + 1,53%, soit quatre fois moins élevée qu'aux projets de budget 2014 ou 2013. Ce taux de croissance qui ralentit reste un véritable défi à l'avenir surtout avec le vieillissement de la population (coûts et leur financement).

La variation de la rubrique **quotes-parts de revenus destinées à des tiers** est de - 448'200 francs ou - 2,91%. Elle s'explique presque complètement par la légère diminution de la part des communes à l'imposition des travailleurs frontaliers avec - 451'000 francs (mesure OPTI-MA no 125).

Les **dédommagements à des collectivités publiques** progressent seulement de + 587'100 ou + 0,85%. Ce tassement était attendu. En effet, autant les comptes 2012 que le budget 2013 n'avaient pu anticiper la forte progression de + 8,1 mio des charges liées aux hospitalisations extérieures. Pour 2015, il faudra compter avec un surcoût de quelques + 1,2 mio de francs à ce titre, dont 0,5 mio concerne une estimation des placements psychiatriques extérieurs suite à la fermeture de l'Unité

hospitalière médico-psychologique (UHMP). Une nouvelle organisation est à mettre en place. Il a été tenu compte d'une neutralité globale des coûts. Les comptes présenteront certainement une ventilation différente de ces derniers. D'une manière générale, l'augmentation des coûts de santé reste dans une moyenne annuelle suisse de + 3-4%. Si les revenus ne progressent pas à ce rythme, des réallocations stratégiques auront de toute manière lieu, sans quoi ce sera l'impasse budgétaire. La formation professionnelle, après avoir ralenti sa progression ces derniers exercices, inscrit même une baisse avec - 735'100 francs, dont une estimation estimée de - 400'000 francs au titre des universités cantonales, comme aux comptes 2013. La HEP BEJUNE y contribue également pour quelques - 225'000 francs (mesure OPTI-MA 104).

La **péréquation financière et compensation des charges (système cantonal)** enregistre une nouvelle baisse avec - 989'000 francs. Pourtant, les prestations en matière de péréquation financière des ressources augmentent (+ 298'000 francs). En effet, la compensation des effets négatifs qu'auraient dû supporter les communes nouvellement fusionnées toujours en matière de péréquation financière directe, à savoir deux fois - 639'000 francs disparaissent autant au Fonds de péréquation financière qu'au Fonds de soutien stratégique, la procédure voulant que le premier alimente le deuxième. Ce montant est donc présent deux fois en charges et cela fausse la compréhension.

Le cœur de la rubrique transferts est constitué des **subventions à des collectivités et à des tiers**. Ces dernières augmentent de quelques + 2'199'000 francs ou + 0,72%. La progression était encore de l'ordre de 4,0% au budget 2014. Sachant qu'une part non négligeable est soumise à des contrats de prestations dont l'évolution est de 1-2% par an (hors mesures OPTI-MA), certains domaines affichent donc des hausses largement plus importantes. La nature des charges et l'organisation des prestations sont prépondérantes pour une meilleure maîtrise future des charges et donc du financement à long terme. Les variations les plus significatives figurant au titre des diminutions sont (- 10,5 mios au total) :

- les Etablissements médicaux-sociaux pour - 1'380'000 francs (mesure OPTI-MA 043) ;
- les subventions à charge du Fonds pour la gestion des déchets pour - 1'090'000 francs, mais l'utilisation de mandats progressent de + 1,2 mio à la rubrique 3130.00;
- la Fondation d'aide et de soins à domicile pour - 580'000 francs (mesure OPTI-MA 039);
- les institutions sociales jurassiennes pour - 578'000 francs (mesure OPTI-MA 015);
- les dépenses à charge du Fonds du tourisme pour - 453'400 francs ;
- les institutions sociales extérieures pour - 450'000 francs (mesure OPTI-MA 019);

- les subventions d'exploitation aux transports publics pour - 414'000 francs (mesure OPTI-MA 069);
- les subventions chômage de EFEJ (à la Confédération et aux ménages privés) pour - 343'200 francs ;
- l'ensemble du coût de la psychiatrie qui diminue de - 235'000 francs en reprenant les montants rubrique par rubrique, mais augmente de + 265'000 francs en tenant compte d'une hypothèse moyenne de + 500'000 francs au titre d'hospitalisations extérieures;
- les Services sociaux régionaux pour - 225'000 francs (reprise de personnel à la rubrique par le Service de l'action sociale);
- la part du canton aux allocations familiales dans l'agriculture pour - 224'700 francs;
- les subventions aux Eglises pour - 224'000 francs (mesure OPTI-MA 129);
- la Fondation rurale interjurassienne pour - 208'000 francs (mesure OPTI-MA 053).

Du côté des augmentations (+ 12,6 mios), nous pouvons citer les variations supérieures à 200'000 francs (hors effets comptables):

- les prestations complémentaires à l'AVS/AI pour + 3'530'000 francs (mesure OPTI-MA 014 toutefois intégrée);
- le solde dû à la répartition des charges de l'action sociale pour + 1'700'000 francs;
- le financement des soins pour + 1'500'000 francs;
- l'Hôpital du Jura pour + 1'000'000 francs;
- la contribution à la réduction des primes d'assurance maladie pour + 782'000 francs (mesure OPTI-MA 013 toutefois intégrée);
- les subventions à l'Association jurassienne d'accueil des migrants pour + 532'000 francs (frais de sécurité; mesure OPTI-MA 023 toutefois intégrée);
- les autres établissements jurassiens répertoriés pour + 300'000 francs;
- les allocations familiales pour personnes sans activité lucrative pour + 280'000 francs;
- les cours interentreprises pour + 245'000 francs.

Concernant les **amortissements des subventions d'investissements** (cf. rubrique 33), le taux d'amortissement linéaire retenu est de 10 %. L'exception à ce principe se réfère aux subventions accordées à la Confédération concernant la reprise par cette dernière de la propriété de l'A16 qui sont amorties à raison de 2,5 % par année. Pour cette rubrique, les amortissements 2015 ont été évalués ainsi :

Amortissements des subventions d'investissements (rubrique 600.3660.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2015	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2015
Subventions Confédération	59'506'000	2.50%	40.0	1'487'700
Subventions cantons	146'000	10.00%	10.0	14'600
Subventions communes	63'768'000	10.00%	10.0	6'376'800
Subventions propres établissements	2'361'000	10.00%	10.0	236'100
Subventions aux stés d'économie mixtes	48'863'000	10.00%	10.0	4'886'300
Subventions aux institutions privées	55'019'000	10.00%	10.0	5'501'900
Subventions aux personnes physiques	3'523'000	10.00%	10.0	352'300
Subventions à l'étranger	283'000	10.00%	10.0	28'300
Totaux	233'469'000	8.09%	12.4	18'884'000

Il s'agit d'une baisse - 1'061'000 francs d'amortissement des subventions d'investissements par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, pour terminer, les **différentes charges de transfert** regroupent uniquement la redistribution de la taxe CO₂ (selon la masse salariale). On peut noter que pour une part, ce montant est porté directement en déduction de la masse salariale des enseignants et donc allège également la part des communes via la répartition des charges de l'enseignement.

4.8. Subventions redistribuées

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	99'064'600	105'128'400	-6'063'800	-5.77%

Cette catégorie de charges, qui concerne principalement le domaine de l'agriculture, est neutre à l'égard du compte de résultats puisqu'elle est compensée complètement par son équivalent dans la colonne des revenus (subventions à redistribuer, rubrique 47). La diminution des subventions en faveur de l'agriculture (- 6'530'000 francs à 88,0 mios de francs) explique l'essentiel de la baisse globale constatée de - 6'063'800 francs. A proprement parler, il ne s'agit pas d'une baisse, mais plutôt que le niveau du budget 2014 avait été augmenté de quelques + 6,8 mios en matière de subventions en faveur de la qualité écologique sans que les détails d'un éventuel ajustement des paiements directs de la nouvelle politique agricole 2014-17 ne soient connus. Ce n'est qu'au printemps 2014 que la confirmation est tombée. Le subventionnement fédéral en matière de politique régionale diminue de - 178'500 francs alors que les conventions-programmes en matière d'environnement progressent de + 309'700 francs. On peut encore citer des progressions notables en

matière de contributions des cantons aux personnes secourues (+ 300'000 francs) et de mensurations cadastrales (+ 200'000 francs).

Les subventions redistribuées (rubriques 37/47) continuent sur leur tendance à une lente mais sûre diminution. Les modes de calculation évoluent également. Elles concernent essentiellement des exploitations agricoles dont le nombre est en recul plus fort encore. L'aide par exploitant devrait rester stable.

4.9. Charges extraordinaires

Cette catégorie n'est pas utilisée en 2014 et le sera vraisemblablement rarement dans le cadre du budget. Elle peut y regrouper les charges (et les revenus; cf. rubrique 48) qui ne pouvaient être prévues, qui échappent à toute influence ou ne font pas partie du domaine opérationnel.

4.10. Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	0	0.00%
391	Prestations de services	276'500	276'500	0	0.00%
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	0	0.00%
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	0	0.00%
394	Intérêts et charges financières théoriques	0	0	0	-
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	0	0.00%

Ce poste est également compensé par son pendant dans la colonne des produits (rubrique 49). A 334'500 francs au total, les imputations internes (rubriques 39/49) sont exactement reconduites de leurs valeurs 2014. Pour mémoire, les cinq écritures qui composent la rubrique 391 **Prestations de services** permettent de tenir compte de la valeur du travail effectuée dans un domaine donné :

- des coûts calculés pour 26'000 francs (informatique et généraux) sont imputés au Préposé à la protection des données et à la transparence;
- 50'000 francs sont imputés respectivement pour la gestion du Fonds du tourisme, de la péréquation financière, de la Caisse des épizooties et du Fonds des Déchets.

Les rentrées correspondantes sont imputées aux Service de l'économie, des communes, de la consommation et des affaires vétérinaires et de l'environnement.

La rubrique 391 concerne encore l'estimation du travail des huissiers et de la secrétaire de la Commission de gestion et des finances soutenant le Parlement et son secrétariat.

Trois écritures concernant le report de charges imputables à l'Office de l'environnement (en revenus) directement sur le Fonds de la pêche (392, 393 et 395) expliquent la différence (58'000 francs).

5. Revenus

5.1. Revenus fiscaux

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
40	REVENUS FISCAUX	330'470'000	322'315'000	8'155'000	2.53%
400	Impôts directs, personnes physiques	221'835'000	219'000'000	2'835'000	1.29%
401	Impôts directs, personnes morales	57'380'000	52'310'000	5'070'000	9.69%
402	Autres impôts directs	22'400'000	23'000'000	-600'000	-2.61%
403	Impôts sur la propriété et sur la dépense	28'855'000	28'005'000	850'000	3.04%

Les prévisions en matière d'impôts des personnes physiques et des personnes morales sont basées sur les derniers décomptes effectifs et les éléments de variations connus du Service des contributions. La progression par rapport au dernier budget est de 8'155'000 francs ou + 2,53%. La bonne tenue des personnes morales et la suspension temporaire et unique en 2015 de l'allégement fiscal de 1% y participent très largement (mesure OPTI-MA n°120).

La rubrique 400 **impôts directs, personnes physiques** augmente de + 2'815'000 francs ou + 1,29%. L'exercice 2015 est marqué par la suspension temporaire (reprise prévue dès 2016) de la baisse linéaire de la fiscalité cantonale (et communale) via l'adaptation du barème d'impôt. Les revenus progressent d'environ 2,25 mios (effet pris à 90% comme pour toutes les autres mesures du programme OPTI-MA) à ce titre. Il n'en reste pas moins que le rééquilibrage fiscal introduit au 1^{er} janvier 2014 entre les couples mariés et les concubins implique un coût estimé à 7,0 mios.

Les variations exhaustives sont les suivantes :

- les derniers dossiers 2014 liés à l'amnistie fiscale limitent la baisse à - 430'000 francs;
- le produit des amendes et des arrérages diminue (- 150'000 francs);
- l'impôt sur la fortune (y compris ses variations) progresse de + 100'000 francs;
- l'impôt à la source dégage + 200'000 francs supplémentaires ;
- l'impôt sur le revenu des personnes physiques ainsi que ses variations ont donc été révisés à la baisse de + 1'335'000 francs (cf. explication ci-dessus);
- l'impôt des frontaliers progresse de + 1'800'000 francs. Ce produit est redistribué essentiellement aux communes directement, via surtout le Fonds de la péréquation financière (27 points de pourcentage; cf. commentaire de la rubrique 35) et sert également à alimenter le Fonds de la coopération (< 10%).

La rubrique 401 **Impôts directs personnes morales** enregistre une nouvelle progression de + 5'070'000 francs. La hausse de la rubrique réside essentiellement dans l'augmentation du produit de l'impôt sur le bénéfice et le capital des sociétés (SA et Sarl) pour + 4'850'000 francs. L'impôt sur le capital de ces dernières augmente de + 350'000 francs. L'impôt sur le bénéfice des sociétés coopératives (+ 60'000 francs), holdings (+ 10'000 francs) et autres personnes morales (+ 140'000 francs) progresse également. Les amendes progressent de 10'000 francs également.

Les **autres impôts directs (rubrique 402)** s'essoufflent un peu avec - 600'000 francs ou - 2,61%), respectivement répartis de la manière suivante :

- impôt sur les successions et donations - 400'000 francs;
- droits de mutation et gages immobiliers - 250'000 francs;
- impositions spéciales personnes physiques - 100'000 francs.
- impôt sur les gains de loterie - 50'000 francs;
- impôt sur les gains immobiliers + 200'000 francs;

On peut rappeler qu'une partie de ces recettes dépend également largement de l'évolution de la conjoncture (particulièrement les droits de mutations et gains et immobiliers) ou de la survenance de quelques dossiers importants.

Pour terminer, sous l'appellation **Impôts sur la propriété et sur la dépense (rubrique 403)** se trouve le produit de la taxe sur les véhicules qui présente une forte évolution avec + 850'000 francs ou + 3,04%. Rappelons que le produit de la taxe, outre l'inflation et donc l'adaptation du barème, dépend du poids et du nombre de véhicules immatriculés.

5.2. Revenus régaliens et de concessions

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	4'604'200	7'807'100	-3'202'900	-41.03%
410	Revenus régaliens	651'500	688'400	-36'900	-5.36%
411	Banque Nationale Suisse	2'700'000	5'878'000	-3'178'000	-54.07%
412	Revenus de concessions	1'252'700	1'240'700	12'000	0.97%

Comme au budget 2013, l'essentiel de la variation défavorable de la rubrique 41 tient à la perte temporaire de la part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse

pour - 3'178'000 francs sur la diminution de - 3'202'900 francs. Une hypothèse moyenne (2,7 mios de francs au lieu de 5,9) a été retenue quant au montant à recevoir et donc à inscrire. Actionnaire-proprétaire, la part jurassienne ne portait plus que sur 40% de la part totale annuelle précédemment touchée (avant 2012; passage de 15,0 à 6,0 mios par année). Elle reste conforme à la convention négociée par la Confédération au nom des cantons. Son versement dépend étroitement de l'évolution de prix des principales valeurs qui composent son bilan (achats de devises, notamment via le rachat de dettes souveraines, mais également du marché de l'or). Le montant usuel évolue en correspondance de sa clé de répartition entre les cantons qui est la population cantonale. Retenir ce manque à gagner, même pour environ moitié, est aussi abrupt que difficile à compenser sur un seul exercice.

Les sous-rubriques **410 Revenus régaliens (commerce de bétail, permis de chasse, de pêche et régie des sels)** et **412 Revenus des concessions** (patentes d'auberges, droits d'eau et de concessions hydrauliques, recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets ou des dommages causés par les éléments; permis d'armes et d'explosifs) présentent de très faibles variations qui, globalement, se compensent.

5.3. Taxes

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
42	TAXES	39'552'600	38'849'300	703'300	1.81%
420	Taxes d'exemption	600'000	550'000	50'000	9.09%
421	Emoluments administratifs	19'088'100	18'720'600	367'500	1.96%
422	Recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions	537'000	505'000	32'000	6.34%
423	Ecolages et taxes de cours	1'068'100	1'083'000	-14'900	-1.38%
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'392'400	1'433'400	-41'000	-2.86%
425	Recettes sur ventes	2'682'100	2'796'600	-114'500	-4.09%
426	Remboursements	12'376'400	11'995'400	381'000	3.18%
427	Amendes	1'808'500	1'765'300	43'200	2.45%

La rubrique 42 **Taxes** reste importante et apporte une contribution en hausse de + 703'300 francs ou + 1,81%. Cette hausse résulte de variations compensatoires.

Les **Taxes d'exemption de constructions d'abris en faveur du Fonds des**

contributions de remplacement progressent à nouveau de + 50'000 francs.

Les **émoluments administratifs** affichent une meilleure tenue avec à nouveau une hausse de + 367'500 francs. Les principales hausses sont attendues dans le domaine de la Police cantonale (+ 187'000 francs), de la police des étrangers et des passeports (+ 168'000 francs), des Offices de poursuites et faillites (+ 100'000) et au Ministère public (+ 50'000 francs).

La principale diminution touche le Tribunal cantonal (- 150'000 francs) et l'Office des véhicules (-98'000 francs).

Les **Recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions** augmentent légèrement de + 32'000 francs. En effet, les remboursements pour patients psychiatriques chroniques vont disparaître (- 25'000 francs) et les remboursements pour frais de détention augmentent à nouveau (+ 55'000 francs) avec la fin des travaux de transformation de la prison.

Les **écolages et taxes de cours** diminuent de - 14'900 francs, fruits de variations multiples, modérées et compensatoires.

Les **taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services** (ex: entrées musée des sciences naturelles, de la piscine des Tilleuls, contribution au Fonds de soutien aux formations professionnelles) diminuent de - 41'000 francs, sans variation significative ou particulière.

Les **recettes sur ventes** diminuent également de - 114'500 francs, notamment parce que les ventes de matériel informatique à des tiers diminuent de - 218'000 francs alors que les ventes de bois (+ 50'000 francs) et dans les Divisions du CEJEF (+ 61'800 francs) reprennent.

Les **remboursements** affichent une augmentation de + 381'000 francs. Les principales hausses concernent :

- les remboursements en provenance des assurances sociales (+ 330'000 francs)
- les prestations informatiques et de téléphonie à des tiers (cf. commentaire sous-rubrique 425) avec + 166'800 francs;
- le remboursement de l'utilisation des véhicules, machines, matériel, etc. cantonaux par l'Unité territoriale IX entretenant et exploitant l'autoroute (+ 130'000 francs) et les routes cantonales avec + 121'000 francs ;

Du côté des diminutions, on peut citer particulièrement la diminution des frais de poursuites (recettes de district) avec - 170'000 francs, les divisions du CEJEF avec - 98'500 ou encore la justice avec - 41'500 francs.

Enfin, les **amendes** augmentent de 43'200 francs, principalement à la Police (-10'000 francs) que contrebalance le Ministère public (+ 50'000 francs).

5.4. Revenus divers

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
43	REVENUS DIVERS	151'800	151'000	800	0.53%
430	Revenus d'exploitation divers	128'800	128'000	800	0.63%
431	Activation de prestations propres	20'000	20'000	0	0.00%
439	Autres revenus	3'000	3'000	0	0.00%

En matière de **revenus divers**, les variations sont traditionnellement très contenues. Pour 2014, la variation est de + 800 francs. Concernant les **revenus d'exploitation divers**, les produits provenant de confiscations progressent de + 1'000 francs alors que les autres revenus d'exploitation du Fonds cantonal pour l'emploi diminuent de - 200 francs.

L'**activation de prestations propres** concerne en fait uniquement des recettes diverses du Centre d'entretien A16.

Les **autres revenus** concernent une écriture à la Division technique (stable).

5.5. Revenus financiers

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
44	REVENUS FINANCIERS	9'853'900	9'162'500	691'400	7.55%
440	Revenus des intérêts	2'974'000	2'839'500	134'500	4.74%
441	Gains réalisés du patrimoine financier	50'000	100'000	-50'000	-50.00%
442	Revenus de participations du patrimoine financier	278'800	264'800	14'000	5.29%
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	22'000	21'000	1'000	4.76%
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'861'000	2'708'000	153'000	5.65%
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	1'187'300	982'300	205'000	20.87%
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'480'800	2'246'900	233'900	10.41%

Toutes les sous-rubriques participent à l'augmentation de + 691'400 francs enregistrée sur la rubrique 44.

Les **revenus des intérêts** des créances notamment fiscales progressent de + 114'500 francs.

Les **gains réalisés du patrimoine financier** ont été portés à une valeur moyenne plus proche de la réalité actuelle avec - 50'000 francs.

Les **revenus de participations du patrimoine financier** (+ 14'000 francs) et les **revenus financiers de prêts et participations du patrimoine administratif** (+ 153'000 francs) voient leur valeur augmenter avec la prise en compte de l'augmentation du dividende de la Banque cantonale.

Le **produit des biens-fonds du patrimoine financier** est stable (+ 1'000 francs de location de places de parc).

Les **revenus financiers d'entreprises publiques** (participation de l'Etablissement cantonal d'assurance -ECA-, rémunération de la garantie de la Banque cantonale du Jura -BCJ- et dividende BNS) augmentent + 205'000 francs, dont + 180'000 francs au titre de la participation de l'ECA (mesure OPTI-MA n°128). L'autre partie de la hausse provient de la rémunération de la garantie de la BCJ qui évolue en parallèle du bilan de la banque.

Le **produit des biens-fonds du patrimoine administratif** (produits des locations

d'immeubles ou de salles) est très stable car ne variant que de + 233'900 francs, dont + 225'000 francs pour le home de Miserez-Charmoille (mesure OPTI-A n°38).

5.6. Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'697'400	12'508'900	-1'811'500	-14.48%
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers	0	0	0	-
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre	10'697'400	12'508'900	-1'811'500	-14.48%

Les prélèvements équivalent, pour chaque fonds, à la différence entre la somme des charges et celle des revenus. Les variations que l'on trouve ici ne sont qu'une conséquence comptable des variations expliquées dans l'ensemble des rubriques précitées.

Il n'y a pas de **prélèvement sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers** budgété en 2015.

Les **prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre** diminuent de - 1'811'500 francs. L'effet est généralisé :

- Fonds cantonal pour l'emploi, - 470'000 francs;
- Fonds de péréquation financière cantonale, - 436'000 francs;
- Fonds du tourisme, - 322'800 francs;
- Fonds pour la gestion des déchets, -260'400 francs;
- Fonds de la coopération, - 216'900 francs;
- Caisse des épizooties, - 101'100 francs;
- Fonds de la pêche, - 4'300 francs.

Il s'agit davantage de mieux tenir compte de la capacité de réalisation ou de la réalité 2015 que de diminution de prestations. Parfois, les recettes augmentant, le prélèvement est naturellement inférieur.

5.7. Revenus de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
46	REVENUS DE TRANSFERT	399'127'500	397'040'200	2'087'300	0.53%
460	Quotes-parts à des revenus	37'604'000	38'137'600	-533'600	-1.40%
461	Dédommagements de collectivités publiques	105'031'200	103'990'100	1'041'100	1.00%
462	Péréquation financière et compensation des charges	173'511'000	174'067'000	-556'000	-0.32%
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	82'924'300	80'725'500	2'198'800	2.72%
469	Différents revenus de transferts	57'000	120'000	-63'000	-52.50%

A l'image de la rubrique 36 (cf. commentaires ad hoc), il s'agit de la rubrique de recettes la plus importante en termes absolus devant la rubrique 40 Revenus fiscaux. Elle illustre aussi bien la répartition des tâches Etat-communes (flux financiers des communes à l'Etat) que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, particulièrement envers les autres cantons et, bien entendu, par rapport à la Confédération. Son importance et sa progression dépassent celles de la rubrique 40 Revenus fiscaux, notamment avec + 2'087'300 francs. Le ralentissement observé déjà en 2014 se confirme avec + 0,53% au lieu + 2,09%. Le ralentissement (réel) est donc très sévère, ce qui a une incidence directe importante sur le résultat global du budget de l'Etat.

Les **quotes-parts à des revenus** diminuent de - 533'600 francs. L'essentiel de la variation provient de la part à l'impôt fédéral direct (- 0,6 mio). La part à la redevance poids lourds, les recettes en faveur du Fonds du tourisme et celles en faveur du Fonds pour la promotion du Sport diminuent respectivement et également de - 150'000, -130'600 et -100'000 francs. A l'opposé, la part cantonale à l'impôt anticipé et celle sur les huiles minérales sont en hausse respectivement de + 402'000 et + 140'000 francs.

Les **dédommagements de collectivités publiques** progressent de + 1'041'100 francs ou + 1,15%. Premièrement, la part des communes à la répartition des charges de l'enseignement progresse de + 952'600 francs (sur 68,7mios en 2014; soit + 1,39%). Cf. commentaire concernant la rubrique 30 Charges de personnel quant aux importantes et nombreuses hypothèses retenues.

Ensuite, les subventions fédérales pour l'A16 diminuent logiquement avec le volume de travaux réalisés (- 2'300'000 francs, essentiellement pour les fouilles archéologiques avec - 1'798'000 francs). Mais l'ouverture de kilomètres de routes nationales en direction de la France permet d'augmenter les subventions ad hoc en matière d'entretien de + 1'591'000 francs et donc d'en couvrir les coûts.

Enfin, le soutien fédéral et des autres cantons aux Divisions du CEJEF est heureusement à nouveau en hausse de + 1'009'100 francs.

La contribution des communes au Fonds cantonal pour l'emploi diminue également de - 170'000 francs, tout comme aux transports publics avec - 105'000 francs.

Les montants issus de la **péréquation financière et compensation des charges** diminuent de -556'000 francs. Les transferts reçus de la Confédération et des cantons (paiements RPT) stagnent. La variation se chiffre à - 3'000 francs sur 166,8 mios (contre + 7,0 mios en 2014 ou encore + 15,2 mios de francs en 2013). La prévision d'amélioration de l'indice des ressources jurassien et donc la perspective de diminution des paiements se confirme malheureusement complètement. En 2016 et 2017, notre canton va devoir affronter d'importantes pertes de 12,0 et 7,0 mios de francs selon les données et simulations actuellement disponibles. Si les Chambres fédérales suivent la proposition du Conseil fédéral d'encore réduire la dotation de base de la péréquation des ressources, c'est avec encore 7,4 mios de moins qu'il faudra compter sur la période 2016-2019. La volatilité du système a toujours été dénoncée par notre canton. Elle nous était favorable. Le retournement était inévitable. Nous y sommes désormais confrontés. Au niveau du système cantonal de péréquation financière, la compensation des effets temporaires défavorables (2013-2014) pour les communes ayant fusionnées est terminée (- 639'000 francs). Les paiements en provenance des communes financièrement fortes augmentent de + 86'000 francs.

Les **subventions des collectivités publiques et des tiers** augmentent de + 2'198'800 francs. De multiples variations expliquent cet écart. Les assurances sociales, avec les subventions fédérales et la part des communes aux prestations complémentaires pour respectivement + 427'000 et + 1'008'500 francs, arrivent en tête. La charge nette en matière de prestations complémentaires augmente à nouveau de + 3,1 mios francs. Ces charges dynamiques restent majoritairement à financer par les cantons. La subvention fédérale en matière de réduction des primes-maladie progresse de + 640'400 francs. La part des communes augmente de + 46'000 francs. Ici, la charge nette se stabilise (+ 141'600 francs). Les subventions en matière de routes cantonales progressent avec + 197'500 francs.

Le domaine agricole voit ses subventions en matière de qualité écologique diminuer de - 146'600 francs.

La formation professionnelle bénéficie de + 111'000 francs de subventions fédérales. Les fouilles cantonales (d'urgence souvent) ont obtenu une subvention de 100'000 francs en lien avec la qualité de leurs découvertes. L'aménagement du territoire perd -106'000 francs et l'environnement - 89'200 francs.

5.8. Subventions à redistribuer

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	99'064'600	105'128'400	-6'063'800	-5.77%

Ces subventions sont le miroir, dans la colonne des produits, des subventions redistribuées (cf. commentaire de la rubrique 37).

5.9. Revenus extraordinaires

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	1'061'000	907'000	154'000	16.98%
480	Revenus fiscaux extraordinaires	1'061'000	907'000	154'000	16.98%

Cette catégorie regroupe essentiellement les actes de défaut de biens pour 1'060'000 francs (+ 160'000 francs). Le surplus représente spécifiquement l'élimination de notes de crédits prescrites de l'Office des véhicules (- 6'000 francs).

5.10. Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2015	BUDGET 2014	VARIATION	
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	0	0.00%
491	Prestations de services	276'500	276'500	0	0.00%
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	0	0.00%
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	0	0.00%
494	Intérêts et charges financières théoriques	0	0	0	-
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	0	0.00%

Ce poste est le pendant de la rubrique 39 où la prestation interne est mise à charge (cf. commentaire rubrique 39).

III. COMPTE D'INVESTISSEMENTS

1. Comparaison avec la planification financière

Le budget 2015 des investissements nets se monte à 39,5 mios. Il est donc bien inférieur (- 8,9 mios; - 18,3 %) à la tranche 2015 du plan financier (48,4 mios). Cet écart provient de l'actualisation du calendrier de réalisation de l'ensemble des projets et de la contrainte liée au mécanisme du frein à l'endettement.

EN FRANCS	INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS BRUTES	INVESTISSEMENTS REALISES SUR LE TERRITOIRE CANTONAL ¹
Comptes 2012	37'842'887	54'387'704	172'574'658
Plan financier 2012	41'282'000	56'262'500	194'012'500
Différences	- 3'439'113	- 1'874'796	- 21'437'842
Comptes 2013	37'873'746	55'628'455	165'575'930
Plan financier 2013	42'604'200	55'449'500	187'499'500
Différences	- 4'730'454	+ 178'955	- 21'923'570
Budget 2014	38'684'500	51'758'900	151'603'900
Plan financier 2014	53'815'500	67'271'000	171'771'000
Différences	- 15'131'000	- 15'512'100	- 20'167'100
Budget 2015	39'488'700	51'565'300	133'265'300
Plan financier 2015	48'350'400	61'048'500	146'548'500
Différences	- 8'861'700	- 9'483'200	- 13'283'200
Plan financier 2016	44'774'600	57'141'000	99'891'000
Total comptes, budgets et plan financier	198'664'433	270'481'359	722'910'788
Total plan financier	230'826'700	297'172'500	799'722'500
Différences	- 32'162'267	- 26'691'141	- 76'811'712

¹ Dépenses d'investissements brutes + parts de la Confédération à la construction de l'A16

2. Financement

Le degré d'autofinancement des investissements est budgété à 81,1 %, ce qui satisfait aux exigences du dispositif du frein à l'endettement. Le niveau d'investissement a dû être réduit pour satisfaire à ce dispositif.

En chiffres absolus, l'insuffisance de financement des investissements sera de 7,5 mios en 2015. Cet endettement supplémentaire restera à un niveau supportable pour les finances cantonales.

La dette passera de 347,0 mios à fin 2014 à environ 357,0 mios à fin 2015, conséquence de l'insuffisance de financement.

3. Allocations sectorielles

Comme cela a déjà été constaté les années précédentes, une part prépondérante (61,3 %) des investissements nets sera consacrée au patrimoine immobilier de l'Etat (maintenance et aménagements routiers, construction et rénovation de bâtiments). Le volume des subventions accordées s'élève à 10 mios. L'effort est important notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement, des transports, de l'enseignement, de l'énergie et des transports.

Les chantiers les plus importants sont (en net) :

- Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale (8,5 mios).
- Construction de l'A16 (4,0 mios);
- Equipements et projets informatiques (3,7 mios);
- Maintenance routière (2,4 mios);
- Aménagement de la H18 (2,1 mios);
- Aménagement de routes cantonales (1,6 mio);
- Assainissement de la Division technique (1,5 mio);
- Aménagement de la prison (1,2 mio);

Le tableau de la page suivante indique la comparaison des allocations sectorielles avec la tranche 2015 de la planification des investissements.

Budget 2015 des investissements nets : allocations sectorielles et différences avec le plan financier (PFI)

OBJETS	Budget	Colonne I	PFI	%	Variations	%	Commentaires résumés des différences entre budget et PFI (uniquement pour les variations de plus de CHF 100'000.- nets)
Construction de l'A16	3'950'000	10.0%	3'750'000	7.8%	200'000	5.3%	Décalage temporel.
Aménagement H18	2'090'000	5.3%	1'550'000	3.2%	540'000	34.8%	Décalages temporels.
Itinéraires cyclables (sans projets agglom.)	711'000	1.8%	688'000	1.4%	23'000	3.3%	
Autres aménagements routiers (y c. projets agglom.)	1'854'000	4.7%	2'715'000	5.6%	-861'000	-31.7%	Décalages temporels.
Maintenance routière	2'410'000	6.1%	3'500'000	7.2%	-1'090'000	-31.1%	Décalages temporels.
Total maintenance et aménagements routiers	11'015'000	27.9%	12'203'000	25.2%	-1'188'000	-9.7%	
CARTO 23	8'500'000	21.5%	2'550'000	5.3%	5'950'000	233.3%	Décalage temporel.
DIVTECH, assainissement enveloppe bâtiment B	1'500'000	3.8%	1'500'000	3.1%	0	0.0%	
Prison de Porrentruy : aménagements	1'240'000	3.1%	0	0.0%	1'240'000		Objet nouveau.
Construction d'un garage pour dépôt pour les routes cantonales	300'000	0.8%	300'000	0.6%	0	0.0%	
Château de Porrentruy, rénovation générale de l'enveloppe et des alentours	270'000	0.7%	500'000	1.0%	-230'000	-46.0%	Selon actualisation du projet.
Gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures en Ajoie	150'000	0.4%	3'500'000	7.2%	-3'350'000	-95.7%	Selon actualisation du projet.
Centre régional d'expression artistique	50'000	0.1%	4'000'000	8.3%	-3'950'000	-98.8%	Selon actualisation du projet.
Pavillon de gérontopsychiatrie, couloir de liaison	0	0.0%	350'000	0.7%	-350'000	-100.0%	Décalage temporel.
Autres constructions et rénovations de bâtiments	1'160'000	2.9%	915'000	1.9%	245'000	26.8%	Divers écarts sur les projets.
Total constructions et rénovations de bâtiments	13'170'000	33.4%	13'615'000	28.2%	-445'000	-3.3%	
Informatique	3'700'000	9.4%	3'250'000	6.7%	450'000	13.8%	Nouveaux besoins (principalement application du Services des contributions).
Autres équipements, mobiliers et véhicules	2'399'500	6.1%	2'920'000	6.0%	-520'500	-17.8%	Divers écarts sur les objets.
Total équipements, mobiliers et véhicules	6'099'500	15.4%	6'170'000	12.8%	-70'500	-1.1%	
Acquisition de terrains et aménagement de berges	187'700	0.5%	151'500	0.3%	36'200	23.9%	
TOTAL DEPENSES PROPRES	30'472'200	77.2%	32'139'500	66.5%	-1'667'300	-5.2%	
Subventions - agriculture	3'056'000	7.7%	3'800'000	7.9%	-744'000	-19.6%	Réduction de l'enveloppe.
Subventions - environnement	2'770'000	7.0%	3'270'000	6.8%	-500'000	-15.3%	Réduction de l'enveloppe.
Subventions - enseignement	1'165'000	3.0%	800'000	1.7%	365'000	45.6%	Décalage temporel pour le projet de l'EJCM.
Subventions - transports	1'092'500	2.8%	2'630'500	5.4%	-1'538'000	-58.5%	Décalage temporel pour les projets de liaison ferroviaire Delle-Belfort et d'aménagement de la gare routière.
Subventions - énergie	780'000	2.0%	780'000	1.6%	0	0.0%	
Subventions - routes	630'000	1.6%	630'000	1.3%	0	0.0%	
Subventions - patrimoine historique	300'000	0.8%	300'000	0.6%	0	0.0%	
Subventions - installations sportives	110'800	0.3%	1'775'000	3.7%	-1'664'200	-93.8%	Décalage temporel du projet d'aménagement de la patinoire en Ajoie.
Subventions - santé	41'000	0.1%	500'000	1.0%	-459'000	-91.8%	Pas de subvention d'investissement pour la transformation de la RLP.
Subventions - économie	9'700	0.0%	1'405'000	2.9%	-1'395'300	-99.3%	Décalage temporel pour des projets LPR et d'équipement de terrains.
Subventions - réhabilitation du patrimoine bâti	0	0.0%	60'000	0.1%	-60'000	-100.0%	
TOTAL SUBVENTIONS D'INVEST.	9'955'000	25.2%	15'950'500	33.0%	-5'995'500	0	
Prêts et participations - agriculture	9'000	0.0%	154'000	0.3%	-145'000	-94.2%	Diminution du prêt au Service des crédits agricoles (AEP) et actualisation de la planification des remboursements des prêts accordés pour le développement rural.
Prêts et participations - enseignement	0	0.0%	1'520'000	3.1%	-1'520'000	-100.0%	Financement Campus HE différent du modèle retenu lors de l'établissement du PFI.
Prêts et participations - transports	-380'500	-1.0%	-380'500	-0.8%	0	0.0%	
Prêts et participations - économie	-567'000	-1.4%	-1'033'100	-2.1%	466'100	-45.1%	Décalage temporel pour le versement des derniers prêts LIM.
TOTAL PRETS ET PARTICIPATIONS	-938'500	-2.4%	260'400	0.5%	-1'198'900	-460.4%	
TOTAUX	39'488'700	100.0%	48'350'400	100.0%	-8'861'700	-18.3%	

DEUXIEME PARTIE

**BUDGET DES SERVICES
ET
COMMENTAIRES DETAILLES**

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	8,660,700	1,795,500	8,882,700	1,798,000	8,618,812.73	1,639,941.65

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	100,000		100,000		100,101.66	

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
100	Chancellerie	1,239,000	423,000	1,160,600	464,000	1,348,681.55	429,170.10
100.3000.00	Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur	15,000		15,000		13,859.25	
100.3010.00	Traitements du personnel	709,200		705,000		777,150.00	
100.3050.00	Assurances sociales	44,800		44,500		49,761.80	
100.3051.00	Caisse de pensions	64,100		61,500		66,212.35	
100.3053.00	Assurance-accidents	1,200		1,200		1,335.00	
100.3054.00	Cotisations allocations familiales	20,200		19,800		22,510.55	
100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,300		6,200		5,517.25	
100.3090.00	Formation du personnel	2,300		2,300		1,800.00	
100.3100.00	Fournitures de bureau	136,000		38,000		29,460.85	
100.3102.00	Journal officiel	200,000		230,000		342,697.70	
100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	400		300		280.50	
100.3130.00	Prestations de service	11,700		10,800		10,468.90	
100.3137.00	Impôts et taxes	11,000		12,000		10,489.30	
100.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	3,800		3,300		3,832.75	
100.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	13,000		10,000		12,528.95	
100.3199.00	Cotisations à des associations			700		776.40	
100.4250.00	Abonnements au Journal officiel		135,000		150,000		147,541.25
100.4260.00	Remboursements de frais		3,000		4,000		2,126.40
100.4260.01	Insertions au Journal officiel		285,000		310,000		279,502.45

100 CHANCELLERIE

Indications de détail

3100.00	Matériel de vote	23'000
	Elections cantonales	80'000
	Elections fédérales	30'000
	Fournitures de bureau, imprimés	<u>3'000</u>

136'000

3130.00	Droits d'auteur	2'800
	Affranchissement du courrier	2'500
	Téléphones	2'700
	Destruction documents	1'000
	Traductions diverses	2'000
	Cotisations diverses	<u>700</u>

11'700

Principales variations par rapport au budget 2014

3100.00 98'000

Elections cantonales et fédérales.

3102.00 -30'000

4260.01 -25'000

Adaptation à la dernière tendance connue (comptes 2013 et données 2014) pour les rentrées, mais coûts de production en baisse.

4250.00 -15'000

Moins d'abonnements.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
101	Gouvernement	3,196,400	32,700	3,282,900	26,800	3,099,188.55	27,990.25
101.3000.00	Traitements des membres du Gouvernement	1,102,800		1,092,000		1,086,620.50	
101.3010.00	Traitements secrétaires de départements	681,800		717,400		671,476.70	
101.3050.00	Assurances sociales	110,100		111,700		108,589.50	
101.3051.00	Caisse de pensions des membres du GVT	410,600		399,300		389,194.35	
101.3053.00	Assurance-accidents	2,500		2,500		2,404.95	
101.3054.00	Cotisations allocations familiales	50,600		50,400		49,943.25	
101.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,600		12,800		12,221.65	
101.3090.00	Formation	9,000		9,000		9,400.00	
101.3099.00	Autres charges de personnel	3,000		5,000		1,407.75	
101.3100.00	Fournitures de bureau	8,000		8,000		6,292.85	
101.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,900		1,500		1,402.50	
101.3130.00	Prestations de service	81,700		19,000		21,161.65	
101.3132.00	Etudes, expertises	283,500		280,000		301,077.70	
101.3132.01	Assemblée interjurassienne	160,000		200,000		185,750.95	
101.3134.00	Assurances véhicules	800		800		704.10	
101.3151.00	Entretien véhicules	15,000		20,000		13,756.95	
101.3170.00	Frais de représentation et de réceptions	260,500		286,000		181,558.20	
101.3199.00	Cotisations à des associations	2,000		67,500		56,225.00	
101.4260.00	Remboursements d'indemnités et divers		32,700		26,800		27,990.25

101 GOUVERNEMENT

Indications de détail

3130.00	Téléphones	15'000
	Affranchissement du courrier et divers	6'600
	Conférence des gouvernements cantonaux	30'000
	Conf. Régio. Gouv. Suisse du nord-ouest	15'000
	Fondation CH, Maison des cantons	10'000
	Conf. Régio. Gouv. Suisse occidentale	<u>5'100</u>
		<u>81'700</u>

3170.00	Frais forfaitaires de représentation	47'500
	Frais de réceptions et déplacements hors canton	110'000
	Manifestations relations publiques (Gouv.)	80'000
	Présidence et assemblée de la Conférence de la Suisse du Nord-Ouest	10'000
	Séance constit. Gouvernement/Parlement	5'000
	Session jurassienne à Berne	<u>8'000</u>
		<u>260'500</u>

3132.00	Expertises diverses et mandats	150'000
	FISTAT : mandat interjurassien	75'000
	FISTAT : Observatoire stat. transfrontalier	15'000
	FISTAT : enquête familles et générations	6'000
	FISTAT : recensement population	2'500
	FISTAT : enquête sur les salaires	<u>35'000</u>
		<u>283'500</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -35'600

Annuités et variations des stagiaires hors effectif.

3151.00 -5'000

Reprise de la gestion du 3^e véhicule du Gouvernement par l'économat.

3130.00 62'700

3199.00 -65'500

Coûts globalement stables après la nouvelle intégration des diverses cotisations.

3170.00 -25'500

Il faut rappeler les deux événements uniques en 2014 : inauguration horloge au Québec et élection du premier président jurassien au Conseil des Etats.

3132.00 3'500

Maintien des expertises/mandats (+ 50'000 francs). Diminution du montant des mandats de Fistat (- 46'500 francs).

3132.01 -40'000

Diminution des activités.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110 Secrétariat du Parlement	1,392,900		1,504,400		1,408,397.65	20.00
110.3000.00 Indemnités du Parlement	921,400		1,020,000		972,346.55	
110.3000.01 Indemnités du Parlement de la jeunesse			25,000		12,383.80	
110.3000.02 Traitements du magistrat	141,300		136,300		135,608.85	
110.3010.00 Traitements du personnel	105,300		101,900		101,405.85	
110.3050.00 Assurances sociales	57,500		60,700		46,565.05	
110.3051.00 Caisse de pensions	22,800		21,100		21,440.00	
110.3053.00 Assurance-accidents	1,700		1,600		1,407.65	
110.3054.00 Cotisations allocations familiales	25,800		25,000		20,954.80	
110.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,300		2,300		1,662.75	
110.3100.00 Fournitures de bureau	11,000		16,000		9,608.55	
110.3101.00 Enregistrements séances plénières	15,000		1,000			
110.3102.00 Imprimés et frais d'impression	16,500		18,000		15,432.60	
110.3103.00 Abonnements divers	1,000		1,000		980.90	
110.3130.00 Prestations de service	14,000		14,000		11,315.75	
110.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	5,000		8,000		4,424.55	
110.3199.00 Frais divers	1,800		2,000		2,360.00	
110.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	50,500		50,500		50,500.00	
110.4250.00 Ventes						20.00

110 SECRETARIAT DU PARLEMENT

Indications de détail

3000.00	Séances plénières	190'100
	Bureau	18'200
	Séances de groupes	471'900
	Commissions permanentes	130'400
	Indemnités annuelles	105'900
	Représentations diverses	20'000
	Contributions APF	65'900
	Mesure OPTI-MA 001	-81'000
		<u>921'400</u>

3130.00	Affranchissement du courrier	10'000
	Téléphones et divers	2'100
	Cotisations diverses	1'900
		<u>14'000</u>

3910.00 Valeur du travail des huissiers et du secrétariat de la commission de gestion et des finances qui œuvrent pour le Parlement. Recettes correspondantes au 120.4910.00 et 600.4910.00.

Principales variations par rapport au budget 2014

3000.00 -98'600
Cf. mesure OPTI-MA 001 (- 81'000 francs).

3000.01 -25'000
Suspension des activités du Parlement de la jeunesse avant suppression selon mesure OPTI-MA 018.

3100.00 -5'000
Adaptation aux derniers comptes et données connus.

3101.00 14'000

Remplacement du beamer de la salle du Parlement et installation d'un autre dans une salle de séance.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
115 Protection des données	340,300	240,300	338,200	238,700	264,914.65	186,570.75
115.3000.00 Jetons de présence - commission	2,000		3,200		1,827.25	
115.3010.00 Traitements du personnel	181,000		172,800		166,158.75	
115.3050.00 Assurances sociales	11,500		11,000		10,556.05	
115.3051.00 Caisse de pensions	16,500		15,000		14,986.20	
115.3053.00 Assurance-accidents	300		300		307.45	
115.3054.00 Cotisations allocations familiales	5,200		4,800		4,735.50	
115.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,700		1,600		1,163.10	
115.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	5,500		10,000		9,690.00	
115.3100.00 Fournitures de bureau	5,000		500		1,421.10	
115.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,800		4,500		1,876.80	
115.3130.00 Prestations de services de tiers	65,800		62,000		6,677.80	
115.3160.00 Loyers	12,000		12,000		12,000.00	
115.3170.00 Dédommagements, frais de déplacement	4,000		10,000		3,295.65	
115.3199.00 Autres charges d'exploitation			4,500		4,219.00	
115.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	26,000		26,000		26,000.00	
115.4210.00 Emoluments administratifs		500		500		
115.4611.00 Dédommagements des cantons		239,800		238,200		186,570.75

115 AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES

Indications de détail

3000.00 Commission gérée par le Canton de Neuchâtel.
Siège à La Chaux-de-Fonds. Coût uniquement de la part jurassienne. Pas de reprise à répartition de cette rubrique.

3130.00 Audits de contrôle	58'000
Site internet	2'000
Téléphone, affranchissement et divers	1'500
Cotisation à PRIVATIM (ass. suisse des préposés cantonaux)	<u>4'300</u>
	<u><u>65'800</u></u>

3160.00 Loyer calculé

3910.00 Coûts calculés des prestations informatiques et générales de l'Etat. Cf. rubr. 600.4910.00 et 770.4910.00.

4611.00 71% des charges nettes, hors rubr. 3000.00 qui représente la facturation exclusive et directe des charges cantonales (commission est gérée directement pour le canton de Neuchâtel. Evite une double facturation).

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 8'200

Effectif stable (cf. 3^e partie "Effectif personnel"). Un avocat stagiaire prévu en 2015 (un mois).

3090.00 -4'500

3170.00 -6'000

Fin de la formation en audit (systèmes d'information; rubr. 3090.00), Moins de déplacements (rubr. 3170.00).

3100.00 4'500

Nouveau matériel bureautique et informatique. Imputé directement car refacturé.

3130.00 3'800

3199.00 -4'500

Transfert de l'unique cotisation à la rubrique 3130.00.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat cantonal	1,516,000	1,094,500	1,535,500	1,049,500	1,494,782.31	987,059.55
120.3010.00	Traitements du personnel	456,100		447,700		450,401.90	
120.3049.00	Prestations en nature, habillement	1,400		1,200		1,125.00	
120.3050.00	Assurances sociales	29,000		28,400		28,614.05	
120.3051.00	Caisse de pensions	39,800		37,500		38,006.20	
120.3053.00	Assurance-accidents	900		800		833.30	
120.3054.00	Cotisations allocations familiales	13,000		12,500		12,836.30	
120.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,300		4,300		3,151.50	
120.3090.00	Formation du personnel	500		500		1,830.00	
120.3100.00	Fournitures de bureau	160,000		170,000		152,675.28	
120.3104.00	Moyens d'enseignement	550,000		550,000		549,961.75	
120.3111.00	Machines, appareils					3,598.50	
120.3130.00	Prestations de service	127,900		129,000		133,633.40	
120.3134.00	Primes d'assurances de choses	11,100		11,100		11,126.20	
120.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	100,000		125,000		88,225.43	
120.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	17,000		12,000		13,386.60	
120.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	5,000		5,000		4,856.90	
120.3199.00	Cotisations à des associations			500		520.00	
120.4250.00	Ventes d'imprimés		42,000		45,000		40,011.15
120.4250.01	Ventes de moyens d'enseignement		688,000		660,000		632,061.90
120.4260.00	Remboursements de frais		355,000		335,000		305,486.50
120.4910.00	Imputations internes pour prestations de services		9,500		9,500		9,500.00

120 ECONOMAT CANTONAL

Indications de détail

3100.00	Papier photocopieuses et imprimantes	65'000
	Enveloppes et blocs	22'000
	Imprimés, agendas, étiquettes	20'000
	Classeurs, dossiers et boîtes	9'000
	Autres fournitures de bureau	<u>44'000</u>
		<u>160'000</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	30'000
	Téléphones	2'000
	Destruction de documents	400
	Déménagements	5'000
	Mandat de courtage	90'000
	Cotisations diverses	<u>500</u>
		<u>127'900</u>
3150.00	Machines à photocopier centrales	90'000
	Machines de bureau	<u>10'000</u>
		<u>100'000</u>

4910.00 Valeur du travail des huissiers qui œuvrent pour le
Parlement. Cf. commentaire de la rubrique 110.3910.00.

Principales variations par rapport au budget 2014

3150.00 -25'000

Baisse des coûts d'entretien des machines à photocopier
centrales (- 27'000 francs).

3151.00 5'000

Reprise de la gestion du 3^e véhicule du Gouvernement.

4250.01 28'000

Mesure OPTI-MA 007.

4260.00 20'000

Evolution des commissions des divers contrats d'assurances.

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat cantonal	100,000		100,000		100,101.66	
120.5060.00	Mobilier, équipements bureautique, véhicules	100,000		100,000		100,101.66	

120 ÉCONOMAT CANTONAL

Indication de détail

5060.00 Enveloppe prévisionnelle pour le remplacement de mobilier de l'administration

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130 Service de l'information et de la communication	976,100	5,000	1,061,100	19,000	1,002,848.02	9,131.00
130.3010.00 Traitements du personnel	512,800		494,800		524,655.75	
130.3050.00 Assurances sociales	32,500		31,300		33,205.85	
130.3051.00 Caisse de pensions	44,500		42,600		42,593.80	
130.3053.00 Assurance-accidents	900		900		931.80	
130.3054.00 Cotisations allocations familiales	14,600		13,900		14,952.55	
130.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,700		4,500		3,672.65	
130.3090.00 Formation du personnel	2,000		2,000		100.00	
130.3102.00 Reliures et fournitures de bureau	2,500		2,500		2,093.50	
130.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	15,000		15,000		15,013.95	
130.3130.00 Actions promotion, prestations de service	323,600		431,500		332,539.27	
130.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements, réceptions	8,000		7,000		7,888.90	
130.3199.00 Cotisations à des associations			100		100.00	
130.3635.00 Subventions promotion de l'image du Jura	15,000		15,000		25,100.00	
130.4250.00 Ventes d'imprimés		1,000		1,000		1,440.00
130.4260.00 Remboursements de frais		4,000		18,000		7,691.00

130 SERVICE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Indications de détail

3130.00	Actions de communication et de promotion du Canton à l'extérieur	300'000
	Revue Jura l'original	120'000
	Mesure OPTI-MA 009	-108'000
	Affranchissement du courrier	1'500
	Téléphones, traduction et divers	5'000
	Droits d'auteur (presse et internet)	5'000
	Cotisations à des associations	100
		<u>323'600</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	18'000
---------	--------

- 0,05 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

La variation tient aussi aux prévisions du nombre de stagiaires (25'000-30'000 francs par stagiaire) et d'apprenti(-e-s) d'une année à l'autre.

3130.00	-107'900
---------	----------

Les actions de communication et de promotion à l'extérieur sont limitées à 312'000 francs selon la mesure OPTI-MA 009.

4260.00	-14'000
---------	---------

Prise en compte de la réduction de la location du local promotionnel en gare TGV de Belfort-Montbéliard.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	292,136,100	76,253,500	286,311,900	74,704,900	279,108,624.63	74,878,557.63

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	41,000		100,000		6,138.85	

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200	Service de la santé publique	119,899,500	1,076,100	117,849,900	1,161,100	115,753,088.63	1,054,152.15
200.3000.00	Jetons de présence	4,500		4,500		3,822.25	
200.3010.00	Traitements du personnel	1,283,600		1,177,500		1,078,402.00	
200.3050.00	Assurances sociales	81,000		74,400		66,287.80	
200.3051.00	Caisse de pensions	114,100		100,700		90,127.60	
200.3053.00	Assurance-accidents	2,300		2,100		1,881.05	
200.3054.00	Cotisations allocations familiales	36,600		33,000		29,994.20	
200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,400		10,600		7,034.65	
200.3090.00	Formation du personnel	9,000		12,000		11,045.50	
200.3100.00	Fournitures de bureau	1,000		1,500		848.95	
200.3101.00	Autres marchandises	2,000		3,000		1,719.40	
200.3102.00	Imprimés	1,000		1,000		564.50	
200.3103.00	Revue professionnelle, abonnements	2,500		2,500		2,776.95	
200.3130.00	Prestations de service	255,000		300,000		216,604.78	
200.3130.01	Cotisations à des associations	160,000					
200.3132.00	Expertises, études, mandats	640,000		620,000		478,203.25	
200.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	4,500		4,500		3,560.35	
200.3158.00	Maintenance de logiciels	45,000		15,000		7,198.20	
200.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	23,000		24,000		18,634.20	
200.3199.00	Cotisations à des associations			2,600		2,450.00	
200.3611.00	Formation du personnel soignant	25,000		25,000			
200.3611.01	Hospitalisations extérieures	32,200,000		31,000,000		31,433,966.52	
200.3611.02	Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE	95,000		95,000		90,160.75	
200.3611.03	Equipe mobile en soins palliatifs BEJUNE	270,000		206,000		162,717.35	
200.3631.00	Unité d'hospitalisation pour adolescents	750,000		685,000		736,371.10	
200.3634.01	Hôpital du Jura	55,000,000		54,000,000		53,994,693.95	
200.3634.02	Subventions à des organismes de santé	1,120,000		1,275,000		1,051,161.35	
200.3634.03	Unité pédopsychiatrique, Porrentruy	2,020,000		2,020,000		2,287,196.06	
200.3634.04	Unité hospitalière médico-psychologique	1,550,000		2,450,000		2,340,629.95	
200.3634.05	Unité hospitalière de psychogériatrie (UCG aïgue)	1,450,000		1,250,000		1,293,745.55	
200.3634.06	Unité d'accueil psycho-éducative	1,950,000		1,950,000		1,867,209.37	
200.3634.07	Centre médico-psychologique - enfants	820,000		820,000		1,053,907.30	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200.3634.08 Centre médico-psychologique - adultes	1,225,000		825,000		739,713.74	
200.3634.09 Autres établissements hospitaliers JU répertoriés	1,200,000		900,000		1,041,445.30	
200.3636.00 Etablissements médico-sociaux	2,720,000		4,100,000		3,964,170.39	
200.3636.01 Fondation aide et soins à domicile	3,070,000		3,575,000		3,120,000.00	
200.3636.02 Centre de puériculture jurassien	500,000		500,000		490,000.00	
200.3636.03 Fondation O2	258,000		285,000		285,000.00	
200.3637.00 Financement des soins	11,000,000		9,500,000		7,779,844.32	
200.4210.00 Emoluments		20,000		20,000		23,319.75
200.4220.00 Patients psychiatriques chroniques				25,000		18,495.00
200.4250.00 Ventes		100		100		
200.4260.00 Remboursements de frais		155,000		175,000		141,064.00
200.4612.00 Parts des communes à des répartitions		901,000		941,000		871,273.40

200 SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE

Indications de détail

3130.00	Dentiste de confiance, médecins délégués	95'000	3130.01	CDS (Conf. suisse dir. cantonaux de santé)	40'000
	Vaccinations scolaires ordinaires	70'000		CLASS (Conf. Latine Aff. San. et Sociales)	39'000
	Vaccinations HPV	50'000		Centre Suisse d'Information Toxicologique	12'500
	Pandémie, actualisation documentation	3'000		Contrôle des champignons + formation	12'500
	Contrôles d'entourage	15'000		Obsan (Observatoire suisse de la santé)	12'300
	Affranchissement du courrier	14'000		Comm. d'éthique de la recherche clinique	14'800
	Téléphones	5'000		Fondation sécurité des patients suisse	9'500
	Elimination déchets et autres prestations	3'000		IAS (Interassociation de sauvetage)	6'500
		<u>255'000</u>		ISOPTh (Inspectorat de Suisse Occidentale des Produits Thérapeutiques)	4'000
				H+ Les Hôpitaux de suisse	1'500
3130.01	Cf. ci-contre, colonne de droite			ANQ (Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et cliniques)	1'500
3132.00	Registre des tumeurs	160'000		EIS (Association suisse pour l'Evaluation d'impact sur la santé)	1'000
	Cours de médecine de catastrophe	40'000		Autres cotisations (SGPG, GSASA, Pharma, AMDCS, autres)	4'900
	Autres mandats (Inspections EMS, Analyse psy., PPP santé mentale, BIO, système d'information, Ajuste, etc.)	345'000			<u>160'000</u>
	ODim (retraitement matériel stérile) oblig. féd	30'000			
	Medrotox, contrat de prestations	25'000			
	Rubrique santé dans la presse (H-JU)	10'000			
	Médiatrice (Droit des patients)	10'000			
	Contrôles des spécialités de comptoir	20'000			
		<u>640'000</u>			

3611.01	Cliniques psychiatriques		3637.00	Financement des soins des EMS	5'400'000
	Hôpitaux universitaires bâlois			Financement des soins à domicile (infirmières et Fondation pour les soins à domicile)	3'400'000
	Hôpital universitaire, Genève			Financement des soins des unités de vie psychogériatriques	<u>2'200'000</u>
	Hôpitaux universitaires vaudois				<u>11'000'000</u>
	Hôpital de l'Île, Berne				
	Autres hôpitaux (y compris hôpitaux privés)				
3634.02	Groupe Sida Jura	108'000	4260.00	Vaccinations scolaires ordinaires (cf. 3130.00)	70'000
	Assistanat, formation des médecins	100'000		Vaccinations HPV	50'000
	Centrale d'appels sanitaires urgents 144	900'000		Divers	<u>35'000</u>
	Autres subventions	<u>12'000</u>			<u>155'000</u>
		<u>1'120'000</u>			
3636.00	Unités de vie psychogériatrique (UVP)	900'000	4612.00	Unité d'accueil psycho-éducative	546'000
	EMS de l'Hôpital du Jura, Claire-Fontaine, La Courtine, Les Planchettes, Clair-Logis et Les Cerisiers.	2'000'000		Honoraires dentistes de confiance	15'000
	(y.c. ajustement du montant max. reconnu pour le financement des soins, en lien avec la rubrique 3637.00)			Enseignants spécialisés à l'Unité pédopsychiatrique (Villa Blanche)	<u>340'000</u>
	Mesure OPTI-MA 043	<u>-180'000</u>			<u>901'000</u>
		<u>2'720'000</u>			

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 106'100

+ 0,39 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Classes, annuités et effets de la réforme des traitements.

3130.00 -45'000

Différence essentiellement dans les vaccinations.

3130.01 160'000

Précédemment dans les rubriques 3199.00 et 3634.02.

3158.00 30'000

Nouveaux logiciels Méthadon et Autoprat.
Obligations d'alimenter une base de données fédérale.

3611.01 1'200'000

Adaptation en fonction des comptes 2013 et des dernières projections, ainsi que de la fermeture de l'Unité hospitalière médico-psychologique (UHMP).

3611.03 64'000

Stratégie intercantonale (+ 70'000 francs).

3631.00 Voir page suivante

3634.01 1'000'000

Tient compte du nouveau financement des hôpitaux (dès 2012).
L'augmentation de l'activité de l'hôpital se répercute directement sur le financement de l'Etat (55% du tarif LAMal à sa charge).
Prestations d'intérêt général (PIG) stables.

3634.02	-155'000
Cf. nouvelle rubrique 3130.01 qui reprend les cotisations de cette rubrique.	
3631.00	65'000
3634.03	0
3634.04	-900'000
3634.05	200'000
3634.06	0
3634.07	0
3634.08	400'000
Pour estimer l'évolution du coût global de la psychiatrie, il a été tenu compte à l'UHMP (fermée en juillet 2014; rubrique 3634.04) d'un report de 500'000 francs sur les hospitalisations extérieures (rubr. 3611.01) et de 400'000 francs sur le Centre médico-psychologique adulte (rubr. 3634.08).	
Les prestations de la nouvelle structure "UHMP" et le début de l'activité ne sont pas encore définis, mais il a été tenu compte d'un effet financier global neutre.	

3634.09	300'000
Participation du canton (55%) pour patients jurassiens à la Clinique Le Noirmont et La Maison de naissance Les Cigognes à Vicques. Les tarifs LAMal de la Clinique Le Noirmont ont augmenté en 2014.	
3636.00	-1'380'000
Adaptations, en fonction des chiffres 2013, des exigences légales et de l'adaptation du montant maximum reconnu pour le financement des soins. Cf. rubrique 3637.00. Mesure OPTI-MA 043.	
3636.01	-505'000
Tient compte de l'enveloppe effective 2014, de la variation de l'activité et du financement des soins (cf. rubr. 3637.00). Mesure OPTI-MA 039.	
3636.03	-27'000
Mesure OPTI-MA 041.	

3637.00

1'500'000

Ajustement du montant maximum reconnu pour le financement des soins des EMS et UVP en fonction des exigences légales et du nombre de lits disponibles.
Lien avec la rubrique 3636.00.

4220.00

-25'000

Prix de pension facturé directement par les établissements, SSA ne fait plus l'intermédiaire.

4260.00

-20'000

Différence liée au rattrapage de la vaccination HPV.

4612.00

-40'000

28% de l'Unité d'accueil psycho-éducative (rubr. 3634.04).
Diminution de 40'000 francs pour les enseignants spécialisés de l'Unité pédopsychiatrique (Villa Blanche).

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200 Service de la santé publique	41,000		100,000			
200.5640.00 Subventions d'investissement à l'Hôpital du Jura	41,000		100,000			

200 SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indication de détail

5640.00 Financement du solde de l'équipement SAGA selon demande HJU

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
201	Clinique dentaire scolaire	241,800	125,900	238,600	124,300	244,880.68	130,782.36
201.3010.00	Traitements du personnel	171,800		167,900		180,739.25	
201.3050.00	Assurances sociales	10,900		10,700		11,482.35	
201.3051.00	Caisse de pensions	15,300		14,400		14,576.20	
201.3053.00	Assurance-accidents	300		300		334.35	
201.3054.00	Cotisations allocations familiales	4,900		4,700		5,151.05	
201.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,600		1,600		1,265.20	
201.3100.00	Fournitures de bureau	500		500		218.10	
201.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3,500		3,500		1,804.75	
201.3106.00	Matériel médical	4,000		4,000		2,505.70	
201.3130.00	Prestations de service	1,500		2,000		691.53	
201.3134.00	Assurances	500		500		234.70	
201.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicule	4,000		4,000		4,574.40	
201.3158.00	Maintenance logiciel	1,500		2,000		1,167.10	
201.3160.00	Location secrétariat	17,500		17,500		17,160.00	
201.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	4,000		5,000		2,976.00	
201.4220.00	Contributions aux traitements		10,000		10,000		12,590.80
201.4612.00	Contributions des communes		115,900		114,300		118,191.56

201 CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Indication de détail

3130.00	Nettoyage	800
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	<u>700</u>
		<u><u>1'500</u></u>

Principale variation par rapport au budget 2014

4612.00	1'600
	50% de la charge nette.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
202 Service de santé scolaire	596,300	308,800	588,800	305,000	551,159.15	283,293.35
202.3000.00 Jetons de présence	300		300			
202.3010.00 Traitements du personnel	465,000		455,300		438,460.00	
202.3050.00 Assurances sociales	29,500		28,900		27,772.95	
202.3051.00 Caisse de pensions	38,400		36,000		36,639.10	
202.3053.00 Assurance-accidents	900		800		814.95	
202.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,300		12,700		12,453.80	
202.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,400		4,300		3,035.95	
202.3090.00 Formation du personnel	5,000		5,000		3,065.00	
202.3100.00 Fournitures de bureau	1,000		1,500		748.05	
202.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	500		500			
202.3102.00 Imprimés, publication	500		1,000			
202.3106.00 Matériel sanitaire	500		500			
202.3116.00 Appareils médicaux	4,000		5,000		2,514.15	
202.3130.00 Prestations de service	10,000		13,000		6,868.20	
202.3132.00 Mandats de supervision, mandats externes	4,000		4,000		1,328.40	
202.3156.00 Entretien des appareils médicaux	1,000		1,000			
202.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	18,000		19,000		17,458.60	
202.4260.00 Dédommagements de tiers		12,000		12,000		12,019.45
202.4612.00 Contributions des communes		296,800		293,000		271,273.90

202 SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Indications de détail

3130.00	Secrétariat des infirmières scolaires	2'000
	Ecole secondaire, Bellelay (communes de Lajoux et Les Genevez)	3'500
	Téléphones et divers	<u>4'500</u>
		<u><u>10'000</u></u>

Principale variation par rapport au budget 2014

4612.00	3'800
	63,5% du 80% de la charge nette.

4260.00 Contrat de prestations avec la Fondation rurale interjurassienne

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210	Service de l'action sociale	54,504,700	2,242,800	52,919,300	1,954,400	50,796,621.22	2,474,746.37
210.3000.00	Jetons de présence	2,000		2,000		1,410.00	
210.3010.00	Traitements du personnel	1,611,800		1,332,900		1,296,632.35	
210.3050.00	Assurances sociales	102,200		84,400		81,781.90	
210.3051.00	Caisse de pensions	138,400		110,000		105,854.55	
210.3053.00	Assurance-accidents	3,000		2,400		2,316.35	
210.3054.00	Cotisations allocations familiales	45,900		37,300		36,792.60	
210.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,900		12,300		9,033.95	
210.3090.00	Formation du personnel	25,000		12,000		15,087.05	
210.3100.00	Fournitures de bureau	4,000		3,500		991.45	
210.3102.00	Imprimés, publications	500		500		16.30	
210.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,500		1,500		1,238.80	
210.3130.00	Prestations de services de tiers, téléphones	62,000		38,000		30,802.33	
210.3130.01	Cotisations à des associations	58,000					
210.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	10,000		10,000		8,141.00	
210.3158.00	Maintenance de logiciel	5,000		5,000		2,258.85	
210.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	28,000		27,000		29,048.05	
210.3199.00	Cotisations à des associations et divers	6,000		63,000		59,293.40	
210.3632.00	Solde dû aux communes répart. charges	11,600,000		9,900,000		8,482,940.15	
210.3634.00	Services sociaux régionaux	5,000,000		5,225,000		5,150,000.00	
210.3634.01	Politique de la jeunesse	22,500		22,500		11,723.45	
210.3636.00	Institutions sociales jurassiennes	18,912,000		19,490,000		18,824,401.59	
210.3636.01	Subventions aux institutions sociales	6,950,000		7,400,000		7,200,534.25	
210.3636.02	Subventions à l'AJAM	2,606,000		2,074,000		2,234,273.60	
210.3636.03	Fondation aide et soins à domicile	2,950,000		3,025,000		2,880,000.00	
210.3636.04	Pro Senectute - repas à domicile	395,000		408,000		388,872.00	
210.3636.05	Centre jurassien de planning familial	197,000		225,000		225,000.00	
210.3636.06	Subventions à des inst. à caractère soc.	43,000		43,000		124,000.00	
210.3637.00	Dépenses d'assistance	2,100,000		2,030,000		2,018,177.45	
210.3637.01	Prest. d'aide aux victimes d'infractions	296,000		320,000		310,068.15	
210.3637.02	Assistance - secteur insertion	515,000		515,000		392,870.25	
210.3702.00	Contr.cant/pays orig.pers.secourues red.	800,000		500,000		873,061.40	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4210.00 Emoluments		3,000		2,000		8,269.60
210.4221.00 Remboursements de dépenses d'assistance		12,000		10,000		11,818.35
210.4221.01 Remboursements LAVI		20,000		20,000		25,154.20
210.4260.00 Remboursements de tiers		2,000		2,000		87,958.35
210.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		260,000		300,000		259,657.10
210.4601.10 Parts à des recettes		76,000		76,000		73,070.89
210.4611.00 Contributions autres cantons aux inst.JU		150,000		100,000		196,079.56
210.4612.00 Part des communes à l'aide à domicile		919,800		944,400		939,676.92
210.4701.00 Contr. des cantons origine des pers.sec.		800,000		500,000		873,061.40

210 SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	23'000
	Téléphones	12'000
	Divers	2'000
	Mandats (effets de seuil)	<u>25'000</u>
		<u>62'000</u>

3199.00 Cadeaux aux centenaires.

3636.00	Institut Saint-Germain, Delémont	2'207'600
	Fondation Dépendances	1'863'700
	Fondation Les Castors	10'839'500
	Caritas, foyer LARC, ateliers et Propul's	2'972'600
	Centre Rencontres	1'161'700
	Association PINOS	590'600
	Pro Infirmis	81'000
	Maison "La Puce Verte"	50'000
	Institutions diverses	23'300
	Mesure OPTI-MA 015	<u>-878'000</u>
		<u>18'912'000</u>

3636.01	Placements pour dépendances
	Placements sociaux
	Placements en raison d'invalidité

3636.06 Diverses associations et institutions

3637.00	Assistance dans les cantons	1'600'000
	Assistance probation	110'000
	Créances irrécouvrables LAMal	360'000
	Autres assistances - PAFA	<u>30'000</u>
		<u>2'100'000</u>

4600.90 Part aux recettes du Casino

4601.10	Part de l'impôt des loteries pour lutte contre le jeu excessif	75'000
	Remboursements divers	<u>1'000</u>
		<u>76'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	278'900	3632.00	1'700'000
+ 2,3 postes (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel"). Reprise de personnel (2,3 EPT) des Services sociaux régionaux en matière d'insertion. Cf. rubrique 3634.00.		Solde arithmétique lié à la répartition des charges 2014 après affectation de la part des communes dans différentes rubriques comptables. Estimation basée sur un pronostic des dépenses de l'Etat et des communes 2014 non encore connues au moment de l'élaboration du budget 2015. Création de nouvelles places dans les crèches et unités d'accueil pour écoliers et augmentation des dépenses d'assistance.	
3090.00	13'000		
Personnel en matière de mesures d'insertion repris des Services sociaux régionaux. Itinéraire créatif vers l'emploi.			
3130.00	24'000	3634.00	-225'000
Mandats concernant les effets de seuil.		Indexation annuelle de l'enveloppe financière de 1,5% et reprise du personnel du secteur insertion dans l'effectif de l'Etat.	
3130.01	58'000	3636.00	-578'000
3199.00	-57'000	Indexation annuelle des enveloppes financières. Mesure OPTI-MA 015.	
Transfert des cotisations de la rubrique 3199.00.		3636.01	-450'000
		Mesure OPTI-MA 019.	

3636.02 532'000

Cet excédent de charges découle directement des coûts de sécurité déjà constatés.

La charge en matière d'asile a explosé ces dernières années, notamment parce que les forfaits fédéraux ne couvrent plus entièrement les coûts.

Mesure OPTI-MA 023.

3636.03 -75'000

Selon dernières négociations de l'enveloppe.

Mesure OPTI-MA 022.

3636.04 -13'000

Mesure OPTI-MA 021.

3636.05 -28'000

Dont mesure OPTI-MA 025.

3637.00 70'000

Augmentation des charges d'assistance dans les cantons (+ 100'000 fr, déjà constatée en 2013).

3637.01 -24'000

Dont mesure OPTI-MA 024.

3702.00 300'000

4701.00 300'000

Augmentation des personnes secourues originaires d'autres cantons.

4600.90 -40'000

Adaptation aux derniers versements de l'impôt cantonal sur les maisons de jeu (casino).

4612.00 -24'600

28,0% des charges de la Fondation d'aide et de soins à domicile (rubr. 3636.03) et Pro Senectute (3636.04).

Effets mesures OPTI-MA 021 et 022.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
211	Avances et recouvrements de pensions alimentaires	820,700	176,700	765,900	156,000	748,246.75	170,470.00
211.3010.00	Traitements du personnel	162,500		178,700		120,541.65	
211.3050.00	Assurances sociales	10,300		11,400		7,657.90	
211.3051.00	Caisse de pension	13,400		14,700		8,046.40	
211.3053.00	Assurance-accidents	300		300		222.95	
211.3054.00	Cotisations allocations familiales	4,600		5,000		3,435.40	
211.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,500		1,700		843.55	
211.3130.00	Prestations de service	2,100		2,000		1,500.00	
211.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	2,000		2,000		2,059.70	
211.3199.00	Frais divers			100		100.00	
211.3637.00	Pertes sur avances de pensions alimentaires non récupérées	624,000		550,000		603,839.20	
211.4210.00	Emoluments		2,000		2,000		1,395.00
211.4612.00	Part des communes pertes sur avances		174,700		154,000		169,075.00

211 AVANCES ET RECOUVREMENTS DE PENSIONS ALIMENTAIRES

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -16'200

Remplacement à moindre coût (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3637.00 74'000

Ajustement sur la base des comptes et dernières comptabilisations.
Mesure OPTI-MA 017.

4612.00 20'700

28,0% des éliminations (rubrique 211.3637.00).
Mesure OPTI-MA 017.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220	Office des assurances sociales	96,747,300	53,575,500	92,315,000	51,375,200	90,224,560.80	49,866,938.25
220.3613.00	Frais administratifs pour tâches cant.	895,000		895,000		923,748.95	
220.3630.00	Part Canton aux alloc. fam. féd. agr.	647,300		872,000		842,185.90	
220.3633.00	Prestations complémentaires à l'AVS/AI	48,530,000		45,000,000		42,570,069.65	
220.3633.01	Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	44,860,000		44,078,000		44,300,000.00	
220.3633.02	Frais de poursuites assurance-maladie	255,000		190,000		217,531.80	
220.3637.01	Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	1,560,000		1,280,000		1,371,024.50	
220.4630.00	Subvention fédérales pour prestations complémentaires		13,168,000		12,741,000		12,142,036.00
220.4630.01	Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie		20,590,400		19,950,000		19,339,638.00
220.4632.00	Part des communes aux PC		11,492,700		10,484,200		9,889,110.00
220.4632.01	Part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie		7,887,600		7,841,600		8,112,118.00
220.4632.02	Part des communes aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative		436,800		358,400		383,887.00
220.4635.00	Cotisations des employeurs aux allocations familiales agricoles						149.25

220 OFFICE DES ASSURANCES SOCIALES

Indication de détail

3613.00 Il s'agit de la part cantonale aux frais d'administration de la caisse cantonale AVS pour les tâches cantonales suivantes :

- prestations complémentaires AVS/AI
- réduction des primes de l'assurance maladie
- allocations familiales aux personnes sans activité lucrative
- gestion de l'Office des assurances sociales

Principales variations par rapport au budget 2014

3630.00 -224'700

Selon communication de la Centrale de compensation à Genève.

3633.00 3'530'000

Estimation sur la base des derniers versements, sans augmentation de prix et de lits, comprenant une augmentation de 240 nouveaux bénéficiaires.

Mesure OPTI-MA 014.

3633.01 782'000

Enveloppe 2014 + 3%, correspondant à l'augmentation de la prime adulte 2015 la moins chère.

Mesure OPTI-MA 013.

3633.02 65'000

Selon les dernières données disponibles. Tendance haussière.

3637.01 280'000

Ajustement en fonction des versements mensuels 2014.

4630.00 427'000

Estimation en rapport avec les dépenses de la rubrique 3633.00.

4630.01 640'400

Selon estimation communiquée par l'Office fédéral de la santé publique.

4632.00 1'008'500

32,5% de la charge nette du canton (rubriques 3633.00 et 4630.00).
Mesure OPTI-MA 013.

4632.01 46'000

4632.01 46'000

32,5% de la charge nette du canton (rubriques 3633.01 et 4630.01).
Mesure OPTI-MA 014.

4632.02 78'400

28,0% de la rubrique 3637.01.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230	Service de la consommation et des affaires vétérinaires SCAV	2,692,600	823,800	2,647,900	941,800	2,403,205.55	905,332.55
230.3000.00	Jetons de présence	700		700		210.00	
230.3010.00	Traitements du personnel	1,353,900		1,314,700		1,356,914.65	
230.3030.00	Indemnités aux intervenants	330,000		330,000		290,961.00	
230.3050.00	Assurances sociales	106,700		91,500		103,684.55	
230.3051.00	Caisses de pensions	115,000		110,400		110,457.15	
230.3053.00	Assurance-accidents	3,100		3,000		2,741.80	
230.3054.00	Cotisations allocations familiales	48,000		45,900		46,961.80	
230.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,600		15,300		11,286.45	
230.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	15,000		15,000		9,150.50	
230.3100.00	Fournitures de bureau	4,000		4,000		1,305.05	
230.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	82,000		82,000		61,525.54	
230.3102.00	Imprimés, publications	4,000		4,000		3,306.95	
230.3111.00	Appareils de laboratoire et ustensiles	10,000		10,000		11,250.95	
230.3120.00	Elimination de déchets	1,500		1,500		1,465.29	
230.3130.00	Prestations de services de tiers	140,000		145,000		60,320.25	
230.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	88,000		40,000		60,712.95	
230.3134.00	Primes d'assurances de choses	600		300		234.70	
230.3137.00	Impôts et taxes (TVA taux forfaitaire)	9,000		9,000		8,186.15	
230.3138.00	Contribution à la formation	4,000		4,000		2,907.00	
230.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	65,000		67,000		44,835.67	
230.3158.00	Maintenance logiciel	5,000		6,000		4,457.90	
230.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	15,000		16,000		16,359.50	
230.3199.00	Cotisations à des associations			500		640.00	
230.3634.00	Versement à la Caisse des épizooties	276,500		332,100		193,329.75	
230.4100.00	Patentes pour le commerce de bétail		2,000		10,000		2,154.00
230.4210.00	Emoluments administratifs		550,000		520,000		536,121.60
230.4250.00	Ventes (TVA)		1,000		1,000		124.05
230.4260.00	Remboursements de frais		2,800		2,800		9,291.65

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230.4602.00 Redevance taxes des chiens communales		68,000		68,000		65,420.00
230.4610.10 Subventions fédérales A16		150,000		290,000		292,221.25
230.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		

230 SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VETERINAIRES

Indications de détail

3101.00	Produits de laboratoire	50'000
	Petit matériel de laboratoire	28'000
	Essence véhicules et divers	<u>4'000</u>
		<u><u>82'000</u></u>

3111.00 Acquisition d'appareils

3130.00	Affranchissements	8'000
	Téléphones	5'000
	Frais de poursuites	3'000
	AJAPI, contrôles officiels de base	70'000
	Interventions protection des animaux	25'000
	AJPA, subvention cantonale	10'000
	Analyses de laboratoires externes	10'000
	Ass. suisse des vét. cant. (secrétariat)	3'500
	Autres prestations de tiers	4'800
	Cotisations diverses	<u>700</u>
		<u><u>140'000</u></u>

3132.00	Accréditations	20'000
	Expertises, études, mandats	50'000
	Radioprotection	12'000
	Inspections des pharmacies vétérinaires	<u>6'000</u>
		<u><u>88'000</u></u>

3151.00	Entretien et réparation des appareils	61'000
	Entretien des véhicules	<u>4'000</u>
		<u><u>65'000</u></u>

3158.00 Hébergement - SIGARE / LIMSOPHY, logiciel
denrées alimentaires

3634.00 Participation de l'Etat à la Caisse des épizooties.
Cf. tableau de répartition (après centre
d'imputation 231).

Principales variations par rapport au budget 2014

4610.10

-140'000

3010.00 39'200

Diminution des travaux et donc de la subvention liés avec l'A16.

Stabilité (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Classes et annuités. Effet de la réforme.

3132.00 48'000

Chef-fe-s de projet pour la mise en œuvre de la mesure OPTI-MA 026.

3634.00 -55'600

Cf. tableau de répartition (après centre d'imputation 231).

4100.00 -8'000

4210.00 30'000

Selon les derniers comptes et données disponibles.
Il est également tenu compte de la périodicité des événements.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230 Service de la consommation et des affaires vétérinaires SCAV					6,138.85	
230.5060.00 Appareils de laboratoire					6,138.85	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
231 Caisse des épizooties	760,400	760,400	865,100	865,100	639,392.40	639,392.40
231.3030.00 Indemnités aux intervenants	155,000		205,000		98,854.05	
231.3050.00 Assurances sociales	9,300		12,300		5,357.80	
231.3053.00 Assurance-accidents	300		400		156.05	
231.3054.00 Cotisations allocations familiales	4,200		5,500		2,403.60	
231.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,100		1,400		573.00	
231.3090.00 Formation des intervenants	4,500		4,500			
231.3100.00 Fournitures de bureau	3,000		3,000		99.00	
231.3101.00 Blocs et matériel pour revente	4,000		4,000		10,002.20	
231.3106.00 Médicaments, vaccins	23,000		23,000		13,576.05	
231.3130.00 Analyses et prestations de service	290,000		285,000		218,373.15	
231.3137.00 Elimination de déchets carnés (GZM)	170,000		170,000		163,456.85	
231.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	1,000		1,000		301.60	
231.3510.00 Attribution au fonds de la Caisse des épizooties					115,259.55	
231.3635.00 Subventions pour pertes d'animaux	45,000		100,000		10,979.50	
231.3910.00 Imputation interne à charge Caisse des épizooties	50,000		50,000			
231.4210.00 Emoluments administratifs		5,000		5,000		3,176.55
231.4250.00 Ventes d'imprimés et autres		500		500		7,551.00
231.4260.00 Remboursements de frais		75,000		42,000		47,127.25
231.4270.00 Amendes		1,000		1,000		500.00
231.4510.00 Prélèvement dans le fonds Caisse des épizooties		22,400		123,500		
231.4630.00 Subventions fédérales		40,000		50,000		37,085.00
231.4634.00 Contribution cantonale à la Caisse des épizooties		276,500		332,100		193,329.75
231.4637.00 Contributions des propriétaires à la lutte contre les épizooties		340,000		311,000		350,622.85

231 CAISSE DES EPIZOOTIES

Indications de détail

3106.00	Traitements contre le varroa (abeilles)	18'000
	Autres médicaments	<u>5'000</u>
		<u>23'000</u>
3130.00	Lutte contre l'IBR-LBE	20'000
	Lutte contre l'ESB	80'000
	Service sanitaire pour les petits ruminants et lutte contra la CAE	15'000
	Lutte contre la rickettsiose et la brucellose	15'000
	Service sanitaire porcin, maladie d'Aujeszki	20'000
	Leucose	10'000
	Lutte contre la BVD	100'000
	Surveillance de la mérite contagieuse	3'000
	Surveillance des maladies des abeilles	10'000
	Analyses autres épizooties	15'000
	Affranchissements	<u>2'000</u>
		<u>290'000</u>

4260.00	Cadavres de petits animaux de compagnie	26'000
	Déchets de boucherie	4'000
	Propriétaires hors canton	12'000
	Animaux foudroyés	3'000
	Plan national de surveillance	<u>30'000</u>
		<u>75'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3030.00	-50'000
	Adaptation des indemnités aux vétérinaires liées à la BVD par rapport aux comptes 2013.
3635.00	-55'000
	Adaptation aux derniers comptes et données disponibles relative à l'augmentation des risques liés aux maladies émergentes. Mesure OPTI-MA 027.

4260.00	33'000
---------	--------

Remboursement de la Confédération (OSAV) pour le Plan national de surveillance (30'000 francs).

4510.00	-101'100
---------	----------

Différence entre les charges et les produits.

4630.00	-10'000
---------	---------

4634.00	-55'600
---------	---------

4637.00	29'000
---------	--------

Adaptation en lien avec les comptes 2013 et modification des directives en matière de lutte contre l'ESB.

La participation cantonale (rubr. 4634.00) dépend de l'évolution générale des charges et revenus.

Mesure OPTI-MA 027.

Remarque : la page suivante donne le détail du remboursement des dépenses de la Caisse par l'Etat.

REMBOURSEMENT DES DEPENSES DE LA CAISSE DES EPIZOOTIES PAR L'ETAT SELON ART. 75, AL. 2 (RSJU 916.51)

LIBELLES	RUBRIQUES	DEPENSES	RUBRIQUES	RECETTES	COUT NET	REMBOURSEMENT PAR L'ETAT
INDEMNITES AUX VETERINAIRES	231.3030.00	155'000	231.4630.00	40'000	115'000	57'500
SALAIRES, CHARGES SOCIALES	231.3050.00	9'300			14'900	7'450
	231.3053.00	300				
	231.3054.00	4'200				
	231.3055.00	1'100				
FORMATION	231.3090.00	4'500			4'500	2'250
IMPRIMES ET FOURNITURES	231.3100.00	7'000			7'000	3'500
	231.3101.00					
MEDICAMENTS, VACCINS	231.3106.00	23'000			23'000	11'500
ANALYSES ET PRESTATIONS	231.3130.00	290'000			290'000	145'000
ELIMINATION DE CADAVRES D'ANIMAUX	231.3137.00	170'000	231.4260.00	75'000		
			231.4634.00	3'400	91'600	22'900
DEDOMMAGEMENTS	231.3170.00	1'000			1'000	500
SUBVENTIONS POUR PERTES D'ANIMAUX	231.3635.00	45'000			45'000	22'500
FRAIS D'ELIMINATION DES ANIMAUX SAUVAGES A CHARGE DE L'ETAT						3'400
TOTAL PART DE L'ETAT (à arrondir aux cents francs pour budget)						276'500

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
750 Service des communes	12,906,300	12,520,000	13,813,700	13,464,000	15,246,292.05	14,892,834.00
750.3000.00 Jetons de présence	500		800		225.00	
750.3010.00 Traitements du personnel	304,600		299,200		299,356.60	
750.3050.00 Assurances sociales	19,300		19,000		18,951.25	
750.3051.00 Caisse de pensions	27,000		25,500		25,664.85	
750.3053.00 Assurance-accidents	600		500		545.80	
750.3054.00 Cotisations allocations familiales	8,700		8,400		8,511.45	
750.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,800		2,800		2,089.25	
750.3090.00 Formation	1,000		1,000		625.30	
750.3100.00 Fournitures de bureau	1,000		1,500		922.45	
750.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	300				265.50	
750.3130.00 Prestations de services	154,000		78,700		32,528.05	
750.3138.00 Cours, formation personnel communal	500		1,000		338.50	
750.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		4,984.05	
750.3199.00 Cotisations à des associations			300			
750.3510.16 Attribution au fonds d'aide aux fusions	500,000		500,000			
750.3622.14 Dépenses à charge du fonds péréquation financière	11,760,000		12,110,000		9,989,211.00	
750.3622.15 Dépenses à charge du fonds de soutien stratégique	70,000		709,000		364,917.00	
750.3622.16 Dépenses à ch. du fonds aide aux fusions					4,497,156.00	
750.3910.14 Imputation interne à charge du Fonds de péréquation	50,000		50,000			
750.4210.00 Emoluments		90,000		45,000		41,550.00
750.4510.14 Prélèvement sur fonds de péréquation		5,687,000		6,123,000		5,824,801.00
750.4510.16 Prélèvement sur fonds d'aide aux fusions						3,997,156.00
750.4622.14 Recettes en faveur du fonds péréquation financière		6,123,000		6,037,000		4,164,410.00
750.4622.15 Recettes en faveur du fonds de soutien stratégique		70,000		709,000		364,917.00
750.4622.16 Recettes en faveur du fonds d'aide aux fusions		500,000		500,000		500,000.00
750.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		

750 SERVICE DES COMMUNES

Indications de détail

3130.00	Comités intercommunaux de fusion	130'000
	Gens du voyage	15'000
	Traductions de documents officiels	5'000
	Affranchissement du courrier et téléphones	3'700
	Cotisations diverses	300

154'000

3622.14	Péréquation des ressources	9'757'000
	Charges structurelles géographiques et démographiques	350'000
	Charges des communes-centre	1'083'000
	Alimentation du Fonds d'aide aux fusions	500'000
	Alimentation du Fonds de soutien stratégique	70'000

11'760'000

4622.14	Versements des communes disposant de ressources supérieures à la moyenne	5'040'000
	Versements des communes des districts de Delémont et Porrentruy	1'083'000
	Part de l'impôt des frontaliers	<u>par le bilan</u>

6'123'000

4910.00 Valeur de la gestion du Fonds de péréquation financière cantonale.

Principales variations par rapport au budget 2014

3130.00 75'300

Comités intercommunaux (+ 70'000 francs). Gens du voyage (+ 5'000 francs).

3510.00 0

3510.14 0

3622.14 -350'000

3910.14 0

4622.14 86'000

4510.14 -436'000

Les recettes en provenance des communes financièrement fortes progressent (rubr. 4622.14) et permettent d'augmenter les prestations aux communes les plus faibles. L'année 2014 comportait la deuxième et dernière compensation des effets négatifs en matière de péréquation financière directe pour les communes

fusionnées (509'000 francs). Comme les aides stratégiques diminuent également de 130'000 francs, les versements usuels augmentent de 298'000 francs.

Malgré la non-alimentation par l'Etat et avec les prestations en hausse, la fortune du fonds devrait augmenter en 2015 (env. 700'000 francs).

Cf. commentaire rubrique 4910.00.

4210.00

45'000

Mesure OPTI-MA 012.

3622.15 -639'000

4622.15 -639'000

Retour à une année sans compensation des éventuels effets défavorables qu'une ou des fusions peuvent avoir sur les versements en lien avec la péréquation financière.

Seule les éventuelles demandes d'aides adressées à la commission sont ici concernées. Dernière tendance 2014.

3622.16 0

3510.16 0

4622.16 0

4510.16 0

Retour à une année normale. Alimentation de 500'000 francs. Sans aucun versement suite à une fusion entrée en vigueur.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
780 Service des ressources humaines	2,966,500	4,643,500	4,307,700	4,358,000	2,501,177.40	4,460,616.20
780.3000.00 Autorité de conciliation	5,000		5,000		1,108.00	
780.3010.00 Traitements du personnel	1,931,800		2,039,800		1,754,894.60	
780.3030.00 Service civil	9,900		10,500		39,015.70	
780.3050.00 Assurances sociales	126,000		129,200		2,153.25-	
780.3051.00 Caisse de pensions	167,800		1,366,000		171,782.95	
780.3053.00 Assurance-accidents	3,600		3,700		7,998.70-	
780.3054.00 Cotisations allocations familiales	56,700		57,100		52,830.95-	
780.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	18,400		18,800		12,128.00	
780.3090.00 Formation permanente de l'administration	268,000		235,000		190,763.55	
780.3091.00 Recherche de personnel, formation, cadeaux	105,400		135,000		101,067.50	
780.3100.00 Fournitures de bureau	2,500		5,500		4,024.85	
780.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,000		2,300		265.50	
780.3110.00 Appareils	9,000		8,000		10,539.60	
780.3130.00 Honoraires et prestations de service	165,000		163,300		182,741.45	
780.3132.00 Honoraires gestion ressources humaines	20,000		50,000		49,867.00	
780.3134.00 Primes d'assurances de choses	23,400		23,400			
780.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	13,000		13,000		10,777.95	
780.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	29,000		31,000		32,987.35	
780.3199.00 Cotisations à des associations			1,100		1,070.00	
780.3699.00 Redistribution taxe sur le CO2	10,000		10,000		1,126.30	
780.4260.00 Remboursement de salaires par assurances		15,000		15,000		1,336.15
780.4260.01 Remboursements allocations perte de gain		2,300,000		2,170,000		2,121,529.75
780.4260.02 Remboursements de frais		2,100,000		1,900,000		2,034,173.90
780.4260.03 Remboursements de frais		148,500		143,000		231,449.50
780.4610.10 Subventions fédérales A16		30,000		30,000		28,322.25
780.4699.00 Recette provenant de la taxe sur le CO2		50,000		100,000		43,804.65

780 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indications de détail

3090.00	Formation permanente	135'000
	Formation sécurité MSST	5'000
	Formation groupe de confiance	3'000
	Formation Biing - Gestion des absences	50'000
	Formation des apprentis - cours interen- treprises - cotisation annuelle - guides méthodiques et classeurs	75'000
		<u>268'000</u>

3091.00	Annonces pour recherche de personnel	40'000
	Cours de formation du personnel interne	25'000
	Frais funéraires	2'000
	Cadeaux aux retraités et divers	38'400
		<u>105'400</u>

3110.00 2 timbreuses, une machine à mettre sous pli et un présentoir.

3130.00	Service d'appui et de conseil aux employés	30'000
	Mesures de sécurité du travail	20'000
	Enquête de rémunération	7'000
	Expertises diverses	10'000
	Assistance juridique	10'000
	Frais informatiques (paie, assur., profils)	16'300
	Affranchissement du courrier	31'000
	Téléphones et divers	9'600
	Honoraires avocats - affaires contentieuses	30'000
	Cotisations diverses	1'100
		<u>165'000</u>

3170.00	Séjours linguistiques des apprentis	9'500
	Frais de déplacements du personnel	14'500
	Participation JOB ABO	5'000
		<u>29'000</u>

4260.00 Actions récursoires

4260.01	APG militaires et protection civile	150'000
	Remboursements de traitements par diverses institutions et autres APG	470'000
	Indemnités journalières accidents	880'000
	Indemnités de l'assurance maternité	800'000
		<u>2'300'000</u>

4260.02	APG maladie - Fonctionnaires	950'000
	APG maladie - Enseignants	<u>1'150'000</u>
		<u><u>2'100'000</u></u>

3090.00 33'000

Nouvelle formation en gestion des absences (50'000 francs).

4260.03	Frais de gestion des salaires	
	d'institutions paraétatiques	105'000
	Commission impôt à la source	9'500
	Cours de formation facturés aux communes et institutions	32'000
	Cours de langue facturés aux employés	<u>2'000</u>
		<u><u>148'500</u></u>

3090.01 -29'600

Effort général, dont mesure OPTI-MA 032.

3132.00 -30'000

Diminution des honoraires pour le projet Evaluation de fonctions.
Soutien dans le traitement des éventuels recours.

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -108'000

- 1,89 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

4260.01 130'000

4260.02 200'000

4260.03 5'500

Il est tenu compte de la progression des coûts et donc des remboursements.

3051.00 -1'198'200

Imputation budgétaire centralisée des coûts liées aux mesures relatives à la Caisse de pensions. Sinon, stabilité.

4699.00 -50'000

Adaptation aux comptes 2013. Montant extrêmement difficile à prévoir. Utilisation et reversement temporaires et imprévisibles.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	145,529,300	125,686,200	154,598,100	133,733,100	145,631,334.69	124,783,578.80

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	7,891,700	5,384,000	9,002,500	5,950,000	8,231,080.00	5,396,511.00

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300 Service de l'économie	9,968,900	3,317,100	11,041,600	3,972,000	10,376,381.80	2,885,978.50
300.3000.00 Jetons de présence	1,000		1,500		1,090.00	
300.3010.00 Traitements du personnel	1,329,400		1,380,800		1,364,184.75	
300.3050.00 Assurances sociales	83,900		87,300		84,789.00	
300.3051.00 Caisse de pensions	122,700		120,900		117,724.80	
300.3053.00 Assurance-accidents	2,400		2,400		2,375.25	
300.3054.00 Cotisations allocations familiales	37,900		38,700		38,223.20	
300.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,800		12,400		9,458.25	
300.3090.00 Formation du personnel	1,000		1,000		2,187.50	
300.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,000		1,063.60	
300.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	2,000		4,000		619.65	
300.3102.00 Imprimés, publications	1,500		1,500		106.50	
300.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		4,000		3,963.80	
300.3130.00 Promotion économique et prestations	2,129,200		2,272,400		2,473,557.22	
300.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	75,000		85,000		55,487.90	
300.3181.00 Pertes sur cautionnement					304,582.50	
300.3199.00 Cotisations à des associations			30,500		23,970.60	
300.3634.06 Dépenses à charge du fonds du tourisme	1,598,600		2,052,000		1,398,874.35	
300.3635.00 Subventions NPR Jura	354,500		490,200		372,754.20	
300.3635.10 Aides au développement économique	1,627,000		1,650,000		1,471,656.93	
300.3636.00 Autres subventions	6,000		6,000		6,000.00	
300.3637.00 Subv. amélioration et construction de logements	938,000		970,000		970,265.00	
300.3700.00 Rbt à Conf. et communes subv. logem.	20,000		30,000		9,966.65	
300.3705.00 Subventions fédérales NPR redistribuées	1,571,500		1,750,000		1,428,225.65	
300.3910.06 Imputation interne à charge du Fonds du tourisme	50,000		50,000			
300.3940.00 Intérêts passifs liés aux prêts LIM					235,254.50	
300.4260.00 Remboursements de frais		20,000		20,000		45,878.50
300.4510.06 Prélèvement sur le fonds du tourisme		583,600		906,400		339,838.55
300.4600.06 Recettes en faveur du fonds du tourisme		1,065,000		1,195,600		1,059,035.80
300.4690.00 Remboursements de subventions pour amélioration et constr. logements		7,000		20,000		3,033.35

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300.4700.00 Subventions fédérales NPR à redistribuer		1,571,500		1,750,000		1,428,225.65
300.4705.00 Subv.constr. logements remb. par tiers à redistribuer		20,000		30,000		9,966.65
300.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		

300 SERVICE DE L'ECONOMIE

Indications de détail

3130.00	Actions de promotion économique (salons/foires, séminaires, missions)	249'000	3634.06	Soutien hôtellerie	300'000
	Publicité, supports promotionnels	89'000		Jura Tourisme	300'000
	Contribution à BaselAera	250'000		Jura & 3 Lacs	477'000
	Mandat Swiss Global Enterprise	12'000		Signalisation touristique A16	100'000
	Mandats techniques et projets spécifiques	40'000		Subvention AJTP (Jura Rando)	70'000
	Garantie de couverture incubateurs SJE	231'200		Subvention AREF (réseau équestre)	35'000
	Creapole - mandat gestion admin et financière SJE	30'000		Subvention AJSF (Ski de fonds & raquettes)	30'000
	LPR / Creapole SA	389'500		Association VTT Jura	25'000
	LPR / CDEP-SO (Suisse occidentale)	129'400		Fondation SuisseMobile	13'000
	LPR / i-net Innovation Networks	120'000		Cotisations à des institutions touristiques	5'000
	LPR / appuis technologiques	420'100		Enjoy Switzerland St-Ursanne	15'000
	Cotisations à des associations	32'000		Liaison cyclable "francovélosuisse"	15'000
	Offices de cautionnement	132'800		Soutien projets touristiques privés (hors LPR)	100'000
	Secrétariat (tel, copies, poste...)	28'000		Mandats pour études liées au tourisme	20'000
	Traductions	10'000		LPR - Mobilité douce	37'500
	Divers	13'200		LPR - Musée de la distillation + Jurassica	325'000
	Mesure OPTI-MA 048	-47'000		LPR - Pôle de compétences du Tourisme	63'000
		<u>2'129'200</u>		LPR - Autres investissements	25'000
				LPR - Terroir	38'100
				Divers	5'000
				Ajustement pour réalisation globale	<u>-400'000</u>
3170.00	Frais de déplacements du personnel	15'000			<u>1'598'600</u>
	Dédommagements, frais de réceptions	25'000			
	Frais de voyage pour promotion	<u>35'000</u>			
		<u>75'000</u>			

3635.00	Ancrage TGV + A16, FormaTTec, DOTI	60'000
	Réseau jurassien extérieur, Créativité	155'000
	arcjurassien.ch	162'500
	Mesure OPTI-MA 049	<u>-23'000</u>
		<u><u>354'500</u></u>

3635.10	Prises en charge d'intérêts	280'000
	Participation d'entreprises aux foires	250'000
	Aides pour création d'emplois	700'000
	Prise en charge partielle de loyers	150'000
	Autres aides (projets de recherche, start up, propriété intellectuelle)	230'000
	Introduction systèmes ISO	20'000
	Etude de marketing et de marché (OSEC)	20'000
	Mesure OPTI-MA 047	<u>-23'000</u>
		<u><u>1'627'000</u></u>

3636.00 Fédération romande des consommateurs

4600.06	Part à l'impôt du Casino	975'000
	Part aux patentes d'auberges	<u>90'000</u>
		<u><u>1'065'000</u></u>

4910.00 Valeur de la gestion du Fonds du tourisme.

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -51'400

- 0,4 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.00 -143'200

3199.00 -30'500

Aucune variation significative sur la rubrique 3130.

Intégration des cotisations (rub. 3199.00) à la rubrique 3130.00.

Mesure OPTI-MA 048.

3170.00 -10'000

Ajustement aux derniers comptes et données disponibles.

3634.06	-453'400
3910.06	0
4510.06	-322'800
4600.06	-130'600

3705.00	-178'500
4700.00	-178'500

Subventions LPR redistribuées sans impact sur le résultat des comptes de l'Etat. Adaptation aux dernières données disponibles.

Rubr. 3634.06 : adaptation à la réalisation possible (- 400'000 francs). Une variation significative concerne la fin du projet REKA (-100'000 francs).
Signalisation touristique A16 (+ 100'000 francs).
Recettes provenant du casino en baisse (rubr. 4600.06).
Le prélèvement est le résultat entre les dépenses et les recettes (rubr. 4510.06).

3635.00	-135'700
---------	----------

Projets touchant à deux programmes quadriennaux.
Fin de certains projets et report d'autres.
Mesure OPTI-MA 049.

3637.00	-32'000
---------	---------

Selon l'évolution des dossiers.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300 Service de l'économie	555,700	1,113,000	1,502,500	1,780,000	55,000.00	1,121,825.00
300.5420.00 Prêts LIM - communes	259,000					
300.5450.00 Prêts LIM - aux privés	287,000					
300.5610.00 Alimentation du fonds pour l'acquisition et l'équipement de terrains			500,000			
300.5620.00 Subventions LIM - communes	9,700		10,000			
300.5650.00 Subventions d'investissements NPR			492,500		55,000.00	
300.5650.01 Dépenses à charge fds acq/équip terrains			500,000			
300.6420.00 Remboursements prêts LIM - communes		510,000		550,000		526,925.00
300.6440.00 Remboursements prêts LIM - sociétés d'économie mixte		323,000		300,000		323,000.00
300.6450.00 Remboursement prêts LIM - privés		280,000		430,000		271,900.00
300.6870.00 Prélèvement sur le fonds pour l'acquisition et l'équipement de terrain				500,000		

300 SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Indication de détail

5420.00

5450.00

5620.00 Règlement des derniers dossiers LIM

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310 Service des arts et métiers et du travail	3,614,500	1,086,300	3,922,700	1,129,300	3,335,220.00	1,069,912.00
310.3000.00 Jetons de présence	2,400		2,400		2,130.00	
310.3010.00 Traitements du personnel	1,182,900		1,311,800		1,375,128.65	
310.3050.00 Assurances sociales	85,100		83,100		87,450.00	
310.3051.00 Caisse de pensions	112,900		114,000		119,285.80	
310.3053.00 Assurance-accidents	2,200		2,400		2,481.40	
310.3054.00 Cotisations allocations familiales	33,700		36,700		39,348.20	
310.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,900		12,100		9,279.60	
310.3090.00 Formation du personnel	2,000		1,500		200.00	
310.3100.00 Fournitures de bureau	4,500		5,000		4,008.50	
310.3101.00 Carburant et matériel	3,500		5,000		3,115.75	
310.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,500		2,500		2,469.80	
310.3112.00 Vêtements de travail	500		500			
310.3130.00 Prestations de service	122,000		113,000		135,295.05	
310.3134.00 Primes d'assurances de choses	400		400		356.40	
310.3151.00 Entretien d'objets mobiliers	500		500		702.85	
310.3160.00 Locations	15,500		15,000		15,542.20	
310.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	27,500		41,500		21,195.20	
310.3181.00 Pertes sur créances (éliminations)	10,000		5,000		13,106.00	
310.3199.00 Cotisations à des associations			4,000		4,327.75	
310.3199.01 Frais de justice - dépens					3,000.00	
310.3510.00 Alimentation du fonds cantonal pour l'emploi	1,992,000		2,162,000		1,493,412.05	
310.3600.10 Part de la Confédération aux émoluments de métrologie	3,500		4,000		3,384.80	
310.3602.20 Part des communes aux patentes			300			
310.4120.00 Patentes d'auberges		180,000		180,000		169,954.85
310.4210.00 Emoluments administratifs		55,000		50,000		54,521.00
310.4210.01 Autres patentes et permis		303,000		320,000		298,372.00
310.4240.00 Emoluments de métrologie		92,000		100,000		89,108.85
310.4250.00 Ventes		300		300		200.00
310.4260.00 Remboursements de frais		436,000		459,000		437,205.30

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310.4270.00 Sanctions liper		20,000		20,000		20,550.00

310 SERVICE DES ARTS ET METIERS ET DU TRAVAIL

Voir le centre d'imputation 315 pour le Fonds cantonal pour l'emploi.

Indications de détail

3130.00	Collaboration Jura - Neuchâtel dans le domaine de l'hygiène du travail	28'000
	Association interprofessionnelle des commissions paritaires jurassiennes	75'000
	Affranchissement du courrier	6'000
	Téléphones	6'500
	Avance certificats cafetiers et remise	800
	Frais de poursuite, élimination doc. , cotisatio	1'700
	Cotisations	4'000
		<u>122'000</u>
		<u><u>122'000</u></u>
3160.00	Camion pour la métrologie, appareil de contrôle des gaz.	
4260.00	Indemnisation pour les activités de prévention des accidents professionnels	150'000
	Part fédérale à la loi de libre circulation des personnes et au travail au noir	260'000
	Divers	26'000
		<u>436'000</u>
		<u><u>436'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	-128'900
	- 1,0 poste (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel").
3170.00	-14'000
	Rencontre annuelle redevient biannuelle (+ 4'000 francs) Assemblée générale organisée en 2014 (- 20'000 francs)
3510.00	-170'000
	Fonds alimenté sans reconstitution de la fortune. Même part que les communes au 315.4612.01.
4260.00	-23'000
	Multiples variations contraires dont + 20'000 francs en matière de libre circulation des personnes et travail au noir et - 30'000 francs pour la commission fédérale de la sécurité au travail.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310 Service des arts et métiers et du					25,479.00	
310.5060.00 Véhicules					25,479.00	

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315	Fonds cantonal pour l'emploi	12,368,800	12,368,800	12,951,800	12,951,800	12,671,803.45	12,671,803.45
315.3000.00	Membres des commissions	1,000		1,000			
315.3010.00	Traitements du personnel	3,457,500		3,477,000		3,282,840.90	
315.3010.01	Traitements du personnel	2,196,400		2,211,600		2,366,984.85	
315.3050.00	Assurances sociales	225,100		220,700		206,841.40	
315.3050.01	Assurances sociales	139,700		137,300		148,820.05	
315.3051.00	Caisse de pensions	326,500		339,200		301,902.15	
315.3051.01	Caisse de pensions	189,600		182,200		206,865.90	
315.3053.00	Assurance-accidents	8,000		6,500		6,646.85	
315.3053.01	Assurance-accidents	36,300		35,600		18,248.05	
315.3054.00	Cotisations allocations familiales	104,000		97,100		93,163.85	
315.3054.01	Cotisations allocations familiales	62,600		61,500		67,018.20	
315.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	27,900		24,500		22,837.70	
315.3055.01	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,400		15,100		15,606.30	
315.3090.00	Formation du personnel	47,500		33,000		21,373.80	
315.3090.01	Formation du personnel	14,300		14,300		25,643.60	
315.3100.00	Matériel de bureau	35,000		36,900		24,347.65	
315.3100.01	Matériel de bureau	13,000		17,300		26,536.90	
315.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	308,500		608,500		748,112.60	
315.3102.00	Imprimés, publications	28,000		19,000		19,571.80	
315.3102.01	Imprimés, publications	200		900		5,117.05	
315.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	10,500		9,100		6,958.25	
315.3103.01	Littérature spécialisée, magazines	500		500		1,494.85	
315.3104.01	Matériel didactique	30,100		30,100		5,066.00	
315.3110.00	Machines et appareils de bureau	38,000		5,400		15,461.45	
315.3110.01	Machines et appareils de bureau	57,300		1,000		92,031.70	
315.3111.01	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	175,100		247,400		266,276.15	
315.3112.01	Acquisition de vêtements	8,000		2,000		9,674.55	
315.3113.00	Acquisition de matériel informatique	40,000		12,000		5,794.55	
315.3113.01	Acquisition de matériel informatique	8,600		8,600		114,692.00	
315.3118.00	Logiciels et licences	32,000		30,500			

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.3118.01 Logiciels et licences	10,000				15,090.75	
315.3120.00 Energie et éliminations des déchets	33,600		28,000		26,006.55	
315.3120.01 Energie et éliminations des déchets	29,000		29,000		31,340.45	
315.3130.00 Prestations de services de tiers	99,700		84,000		75,551.85	
315.3130.01 Prestations de services de tiers	13,700		8,600		11,600.35	
315.3131.00 Frais de projets CII	8,000		5,000		1,691.60	
315.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	47,000		37,200		37,200.00	
315.3132.01 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.					39,205.20	
315.3133.00 Charges d'utilisation pour informatique	6,400		500		926.85	
315.3134.00 Primes d'assurances de choses	2,000		1,100		956.10	
315.3134.01 Primes d'assurances de choses	20,100		20,100		20,309.90	
315.3137.01 Impôts et taxes (TVA)	20,000		20,000		19,439.05	
315.3144.00 Acquisitions et transformations immobilières	13,000		80,000		958.95	
315.3150.00 Entretien appareils & machines de bureau	4,000		3,200		286.20	
315.3151.01 Entretien des véhicules	59,500		79,500		56,706.65	
315.3153.00 Entretien de matériel informatique	11,000		4,600		5,410.00	
315.3153.01 Entretien de matériel informatique	20,000		5,000		56,440.75	
315.3158.00 Entretien immobilisations incorporelles	6,200		5,100		799.20	
315.3158.01 Entretien immobilisations incorporelles (logiciels)	10,000		5,000		7,456.50	
315.3160.00 Loyers	249,500		243,000		240,945.20	
315.3160.01 Loyers	212,600		225,400		263,760.00	
315.3161.01 Locations de machines	500		500		1,525.10	
315.3162.00 Mensualités de leasing opérationnel			500			
315.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	37,000		32,000		31,580.90	
315.3170.01 Frais de déplacement et autres frais	16,200		15,200		83,927.85	
315.3199.00 Autres charges d'exploitation	54,800		38,600		11,337.35	
315.3199.01 Autres charges d'exploitation	23,700		21,700		36,457.00	
315.3431.00 Conciergerie et entretien	44,200		49,500		22,484.25	
315.3630.01 Subventions à la Confédération	1,484,000		1,324,000		1,507,611.00	
315.3637.01 Subventions aux ménages et aux privés	2,196,500		2,699,700		1,938,868.80	
315.4231.01 Participations de privés aux cours		315,700		309,100		450,341.60

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.4240.01 Revenus provenant des prestations de service		73,000		73,000		73,667.85
315.4250.00 Ventes						1,250.00
315.4250.01 Ventes		80,000		80,000		101,141.75
315.4260.00 Remboursements de tiers		3,400		3,300		16,539.15
315.4260.01 Remboursements de tiers				38,000		563,486.50
315.4309.01 Autres revenus d'exploitation		120,000		120,000		126,012.50
315.4432.00 Sous-locations		3,000		3,000		3,000.00
315.4432.01 Sous-locations						1,500.00
315.4510.00 Prélèvement sur Fds cant. pour l'emploi						1,687.40
315.4510.01 Prélèvement sur Fds cant. pour l'emploi		1,992,000		2,462,000		2,003,801.05
315.4612.01 Dédommagements des communes		1,992,000		2,162,000		2,207,933.00
315.4630.00 Subventions de la Confédération		4,991,000		4,917,900		4,441,398.80
315.4630.01 Subventions de la Confédération		2,798,700		2,783,500		2,680,043.85

315 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI

Le niveau de détail est tel qu'il est renoncé à la partie "indications de détail", surtout dans l'optique d'une gestion par enveloppe d'une problématique générale et multiforme (programmes et actions) comme le chômage.

Principales variations par rapport au budget 2014

3090.00	14'500	3113.00	28'000
Effort en matière de formation (financement 100% par le Seco).		Achat matériel informatique (100% financé par Seco).	
3101.01	-300'000	3144.00	-67'000
Fin du projet "Optimisation EFEJ".		Fin de la transformation immobilière à ORPP (100 % financement Seco).	
3110.00	32'600		
3110.01	56'300	3151.01	-20'000
3111.01	-72'300	3153.00	6'400
		3153.01	15'000
Globalement stable. Dépend de la répartition comptable entre ce qui est du mobilier et des machines d'une année à l'autre plus que de la variation de l'effort entre l'un de ces deux domaines.		Variation entretien machines et matériel informatique EFEJ et I&A.	

3199.00	16'200
Forum entreprises ORP et autres charges ORP (100% financé par Seco).	
3630.01	160'000
Contributions cantonales au Seco (art. 59d + art. 92).	
3637.01	-503'200
Part cantonale aux salaires des personnes en programme d'occupation et autres mesures (soutien embauche + 50 ans, AIT).	
4260.01	-38'000
Remboursement de l'assurance pour pertes de gains plus important en 2014 qu'en 2015.	

4510.01	-470'000
Différence entre la somme des charges et celle des revenus, moins élevée que l'année précédente. Projet "Optimisation EFEJ" pour 400'000 francs (amélioration des structures) en 2013. Utilisation du solde de l'enveloppe du SECO pour 300'000 francs en 2014. L'alimentation de l'Etat est donc égale à celle des communes et se fixe à 1'992'000 francs en 2015.	
4612.01	-170'000
Diminution de la part des communes au financement des mesures.	
4630.00	73'100
Augmentation de la subvention du Seco pour OMMT et OCT	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320 Service de l'économie rurale	114,797,200	105,608,700	121,673,700	112,268,800	114,433,485.12	104,836,700.29
320.3000.00 Jetons de présence	3,600		5,000		3,680.00	
320.3010.00 Traitements du personnel	1,349,900		1,308,600		1,344,655.70	
320.3030.00 Préposés à l'agriculture	160,000		160,000		138,950.00	
320.3050.00 Assurances sociales	85,400		93,000		92,045.75	
320.3051.00 Caisse de pensions	121,800		120,000		113,642.60	
320.3053.00 Assurance-accidents	2,500		2,300		2,597.95	
320.3054.00 Cotisations allocations familiales	38,500		36,600		41,456.85	
320.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,300		12,000		10,252.65	
320.3090.00 Formation du personnel et des experts	15,700		15,000		13,397.50	
320.3100.00 Fournitures de bureau	2,000		2,500		915.25	
320.3102.00 Imprimés	3,000		5,000		101.00	
320.3103.00 Littérature spécialisée, magazines, abonnements	2,500		2,500		2,029.69	
320.3110.00 Appareils	1,000		1,500			
320.3130.00 Honoraires et prestations de service	301,900		287,900		282,547.99	
320.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	61,000		60,700		58,069.40	
320.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	5,600		5,600		5,020.35	
320.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	48,000		47,600		47,425.60	
320.3199.00 Cotisations à des associations			4,200		3,750.00	
320.3611.00 Ecolages versés à d'autres cantons	96,800		85,600		54,740.80	
320.3634.00 Fondation rurale interjurassienne	4,402,000		4,610,000		4,610,000.00	
320.3635.00 Subventions pour l'élevage du bétail	1,076,500		1,148,500		1,531,306.70	
320.3635.01 Autres subventions à l'agriculture	370,000		389,600		308,459.10	
320.3635.02 Identification et commercialisation spécialisées	69,000		87,000		78,424.40	
320.3635.03 Subventions pour qualité écologique et du paysage	11,968,200		12,053,000		5,289,544.84	
320.3635.04 Subventions de projets pour protection des ressources	750,000		750,000		609,611.20	
320.3703.00 Projet pilote contr. qualité paysage FM					2,026.50	
320.3705.00 Subventions fédérales pour la culture champs redistribuées	1,850,000		1,780,000		1,845,043.05	
320.3705.01 Subventions fédérales pour contributions d'estivage redistribuées	4,000,000		3,800,000		3,802,800.00	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320.3705.02 Subventions fédérales pour paiements directs généraux redistribuées	88,000,000		94,800,000		94,094,904.50	
320.3940.00 Intérêts liés aux prêts Caisse crédits agricoles					46,085.75	
320.4210.00 Emoluments		43,800		15,000		11,626.00
320.4250.00 Ventes		100		100		
320.4260.00 Remboursements de frais		100,000		92,300		100,243.60
320.4610.10 Subventions fédérales A16		10,000		30,000		17,649.75
320.4630.00 Subv. féd. pour développement agr.		11,604,800		11,751,400		4,962,406.89
320.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		93,850,000		100,380,000		99,744,774.05

320 SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE

Indications de détail

3130.00	Traitement de données au Service romand de vulgarisation agricole	210'000
	Lutte contre le feu bactérien	40'000
	Affranchissement du courrier	12'500
	Téléphones	6'000
	Traitement ambrosie	5'000
	Commission de dégustation viticole	3'000
	CEAT - plate-forme aménagement territoire	2'000
	Application crédits d'investissements	15'400
	Autres mandats et divers	3'900
	Cotisations diverses	4'100
		<u>301'900</u>
3132.00	Délégations de tâches (AJAPI et autres)	36'000
	Frais de contrôles réseaux écologiques et qualité du paysage	21'000
	Frais de contributions écologiques (échantillons)	1'500
	Expertises particulières, tâches annexes	2'500
		<u>61'000</u>

3170.00	Personnel du service	30'300
	Préposés à l'agriculture	4'800
	Experts, commissions, contrôles qualité écologique et divers	12'900
		<u>48'000</u>
3635.00	Chevaux :	
	Primes individuelles	206'500
	Subventions à l'exportation	100'000
	Autres primes et divers	115'500
	Bovins :	
	Marché du bétail	584'000
	Primes individuelles	70'000
	Autres primes et divers	30'000
	Menu bétail :	
	Primes individuelles	34'000
	Frais de concours, mise en valeur, autres primes et divers	8'500
	Mesure OPTI-MA 050	-72'000
		<u>1'076'500</u>
3635.01	Haute Ecole Suisse d'agronomie	315'900
	Ecoles diverses et examens de maîtrise	27'600
	Cotisations à des associations	21'500
	Divers	5'000
		<u>370'000</u>

3635.02	Convention OIC	11'000
	Bio-Jura (marché bio de Saignelégier)	3'000
	Associations des paysannes - aides aux petits marchés et autres	4'000
	Label de provenance	20'000
	Promotion du menu bétail (temporaire)	15'000
	Projets du programme de législation et projets NPR	20'000
	Interprofession Tête-de-Moine	20'000
	FRI - Journée suisse grandes cultures bio	3'000
	Mesure OPTI-MA 056	<u>-27'000</u>
		<u>69'000</u>

4630.00	Biodiversité	
	Contribution à la qualité niveau 2, CH 100 %	2'590'000
	Contribution à la qualité niveau 3, CH 100 %	90'000
	Contribution à la mise en réseaux, CH 90 %	3'582'900
	Contrats LPN importance régio. + locale 66%	100'000
	Contrats PCH/A16 - ristourne 100 %	50'000
	Contributions qualité du paysage, CH 90 %	5'055'400
	Feu bactérien + ambrosie (moyenne 50 %)	22'500
	Projets protection des ressources	600'000
	Mesure OPTI-MA 055	<u>-486'000</u>
		<u>11'604'800</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3635.03	Biodiversité	
	Contribution à la qualité niveau 2	2'590'000
	Contribution à la qualité niveau 3	90'000
	Contribution à la mise en réseaux	3'981'000
	Contrats LPN importance régionale + locale	180'000
	Contrats PCH/A16	50'000
	Contributions à la qualité du paysage, contr. de base	5'617'200
	Mesure OPTI-MA 055	<u>-540'000</u>
		<u>11'968'200</u>

3199.00		-4'200
	Intégration de la rubr. 3199.00 à la rubr. 3130.00.	
3611.00		11'200
	En fonction du nombre d'étudiants.	
3634.00		-208'000
	Mesure OPTI-MA 053.	

3635.00	-72'000	4210.00	28'800
---------	---------	---------	--------

Mesure OPTI-MA 050

Mesure OPTI-MA 052 (+ 32'000 francs).

3635.02	-18'000
---------	---------

Mesure OPTI-MA 056 (- 27'000 francs).

3635.03	-84'800
4630.00	-146'600

Nouveaux projets (3635.03) mais subvention fédérale entre 90% et 100% (4630.00).

Mesure OPTI-MA 055 (- 54'000 francs en net).

3705.00	70'000
3705.01	200'000
3705.02	-6'800'000
4700.00	-6'530'000

Légère augmentation des subventions à la culture des champs et à l'estivage (3705.00 et 3705.01) et diminution des paiements directs (3705.02).

Diminution globale des subventions fédérales due à la baisse des paiements directs (déjà en 2014, mais information connue après l'établissement du budget).

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320	Service de l'économie rurale	7,336,000	4,271,000	7,500,000	4,170,000	8,150,601.00	4,274,686.00
320.5440.00	Prêts pour l'aide aux exploitations paysannes	50,000		150,000		150,000.00	
320.5450.00	Prêts de développement rural	150,000		100,000		150,000.00	
320.5650.00	Subventions à des tiers pour des améliorations foncières	3,056,000		3,200,000		3,719,870.00	
320.5650.01	Dépenses à charge fds amél. foncières	20,000		40,000		1,210.00	
320.5750.00	Subventions fédérales pour améliorations foncières redistribuées	4,000,000		4,000,000		4,088,450.00	
320.5870.00	Attribution au fonds d'améliorations foncières	60,000		10,000		41,071.00	
320.6450.00	Remboursement de prêts de développement rural		191,000		120,000		143,955.00
320.6450.01	Remboursement prêts pour améliorations foncières		40,000		40,000		40,000.00
320.6650.00	Recettes en faveur du fonds d'améliorations foncières		40,000		10,000		2,281.00
320.6700.00	Subventions fédérales pour améliorations foncières à redistribuer		4,000,000		4,000,000		4,088,450.00

320 SERVICE DE L'ÉCONOMIE RURALE

Indications de détail

5440.00	Prêts liés à l'aide fédérale à l'exploitation paysanne, qui est destinée à contribuer au désendettement de l'agriculture	
5450.00	Subventions et prêts d'aide à la diversification, conformément au décret sur le développement rural	
5650.00	Constructions rurales	864'000
	Remaniements parcellaires	764'000
	Dessertes rurales	764'000
	Alimentation en eau et aménagement de pâturages	442'000
	Projets de développement régional	<u>222'000</u>
		<u><u>3'056'000</u></u>

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720 Service de la population	3,006,700	2,367,300	2,994,600	2,206,300	2,766,256.07	2,243,720.76
720.3000.00 Jetons de présence	3,000		3,200		2,110.00	
720.3010.00 Traitements du personnel	1,392,200		1,344,400		1,327,416.25	
720.3050.00 Assurances sociales	88,300		85,300		84,040.45	
720.3051.00 Caisse de pensions	116,600		109,800		107,386.15	
720.3053.00 Assurance-accidents	2,600		2,500		2,420.75	
720.3054.00 Cotisations allocations familiales	39,700		37,600		37,756.30	
720.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	13,100		12,600		9,287.00	
720.3090.00 Formation du personnel	3,000		3,500		2,078.90	
720.3100.00 Fournitures de bureau	18,500		18,000		12,569.75	
720.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,000		282.00	
720.3130.00 Prestations de tiers	237,100		332,000		702,893.87	
720.3130.01 Programme d'intégration cantonal (PIC)	609,000		609,000			
720.3153.00 Entretien de matériel informatique	16,700		7,000		8,232.15	
720.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	15,900		14,000		14,748.10	
720.3199.00 Cotisations à des associations			4,700		4,063.00	
720.3600.10 Part de la Confédération aux émoluments pour passeports	450,000		410,000		450,971.40	
720.4210.00 Emoluments de la police des étrangers		500,000		400,000		527,870.50
720.4210.01 Emoluments de l'état civil		450,000		450,000		453,306.38
720.4210.02 Emoluments passeports, légalisations		793,000		725,000		789,507.00
720.4260.00 Remboursements de frais		78,500		87,500		71,732.55
720.4260.01 Débours		87,000		85,000		85,766.33
720.4630.00 Subventions fédérales		458,800		458,800		315,538.00

720 SERVICE DE LA POPULATION

Indications de détail

3130.00	Frais de refoulements d'étrangers	150'000
	Mesure OPTI-MA 060	-90'000
	Frais de traductions et auditions requérants	3'000
	Frais de poursuites	1'500
	Authentications de documents étrangers	3'500
	Frais de ports	23'000
	Frais de téléphones	7'500
	Etablissement des cartes de séjour	25'000
	Commissions sur encaissements cartes	5'000
	Accueil des ressortissants ouïgours	70'000
	Archivage électronique documents Etat Civil	32'500
	Divers	2'000
	Cotisations associations et conférences	4'100
		<u>237'100</u>

3130.01	Programme d'intégration cantonal (PIC; imposé par la Confédération)	
	Prime information	100'000
	Centre de compétence	18'000
	Lutte contre le racisme	21'000
	Cours de langue (Comunica)	350'000
	Encouragement préscolaire	23'000
	Employabilité	10'000
	Interprétariat	20'000
	Intégration sociale	<u>67'000</u>
		<u>609'000</u>
3600.10	Police des étrangers	70'000
	Passeports	<u>380'000</u>
		<u>450'000</u>
4630.00	Bureau d'aide au retour (CVR)	50'000
	Remboursements de la Confédération dans le domaine de l'asile	90'000
	Programme d'intégration cantonal (PIC)	<u>318'800</u>
		<u>458'800</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 47'800

Effet de la réforme des traitements. Classes, annuités.
(Cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3199.00 -4'700

La rubrique 3199.00 est intégrée dans la rubrique 3130.00.

3130.00 -94'900

Diminution des mises en détention lors du renvoi des étrangers
(dont mesure OPTI-MA 060). Multiples autres effets contraires.
Archivage électronique documents Etat civil (32'500 francs).

4210.00 100'000

Adaptations aux comptes 2013 en fonction du nombre de permis
établis.

3153.00 9'700

Maintenance matériel informatique (serveurs BPL).
Maintenance plateforme cantonale des habitants
(anciennement sous 720.3130.00).

4210.02 68'000

Adaptation des émoluments encaissés pour la délivrance des
passeports et cartes d'identité selon les comptes 2013.

3600.10 40'000

Part de la Confédération sur émoluments passeports

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
790 Service de la coopération	1,035,200	200,000	1,058,800	250,000	1,232,156.75	259,432.30
790.3010.00 Traitements du personnel	426,400		405,500		449,367.75	
790.3050.00 Assurances sociales	26,900		25,600		28,946.00	
790.3051.00 Caisse de pensions	38,200		35,000		39,815.70	
790.3053.00 Assurance-accidents	800		700		813.50	
790.3054.00 Cotisations allocations familiales	12,100		11,400		13,049.80	
790.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,800		3,600		3,179.25	
790.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,500		1,691.85	
790.3130.00 Prestations de service	8,500		8,500		9,615.45	
790.3170.00 Frais de déplacements, réceptions	17,000		17,000		17,358.00	
790.3635.01 Dépenses projet Interreg IVc			50,000		50,583.75	
790.3638.00 Aide au tiers-monde	500,000		500,000		617,735.70	
790.4630.00 Subventions fédérales				50,000		59,432.30
790.4630.01 Subventions fédérales - projet Cameroun		200,000		200,000		200,000.00

790 SERVICE DE LA COOPERATION

Indications de détail

3638.00	Coopération avec le Cameroun, soins de santé primaire et de développement rural	400'000
	Fédération interjurassienne de coopération et de développement	<u>100'000</u>
		<u><u>500'000</u></u>

4611.00 Participation de partenaires aux projets de coopération au Cameroun

Principales variations par rapport au budget 2014

3635.01	-50'000
4630.00	-50'000
Fin du projet Locfood à fin 2014.	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
791 Fonds de la coopération	738,000	738,000	954,900	954,900	816,031.50	816,031.50
791.3010.00 Traitements du personnel	65,800		64,200			
791.3050.00 Assurances sociales	4,200		4,100		173.35	
791.3051.00 Caisse de pensions	5,900		5,600			
791.3053.00 Assurance-accidents	100		100		5.30	
791.3054.00 Cotisations allocations familiales	1,900		1,800		81.25	
791.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	600		600		19.95	
791.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
791.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	500		500		337.10	
791.3109.00 Autres charges de matériel et de marchandises	500		500		905.05	
791.3130.00 Prestations de services de tiers	40,000		190,000		70,000.00	
791.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	43,000		43,000		48,119.05	
791.3501.00 Attributions aux fonds des capitaux de tiers	82,000		62,000		82,400.00	
791.3635.00 Dépenses à charge Fonds coopération - Interreg	101,000		200,000		226,128.70	
791.3636.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif	206,000		196,000		207,861.75	
791.3637.00 Subventions aux personnes privées	180,000		180,000		180,000.00	
791.3638.00 Subventions à l'étranger	6,000		6,000			
791.4260.00 Recettes Fds coopération - Interreg						41,484.90
791.4510.00 Prélèvement sur Fonds de la coopération		738,000		954,900		774,546.60

791 FONDS DE LA COOPERATION

Indications de détail

3130.00	Projet intercantonal de santé mentale en Bosnie-Herzégovine	
3501.00	Coopération de proximité (Fonds de coop. culturel RCJU - Territoire de Belfort)	32'000
	Accord Bâle - Jura*	50'000
	(Fonds de coopération RCJU - Bâle-Ville)	<u> </u>
		<u>82'000</u>
3635.00	Interreg IV*	
3636.00	Coopération de proximité*	25'000
	Arcjurassien.ch	80'000
	Rhin Supérieur	50'000
	Québec	10'000
	Fédération Wallonie-Bruxelles	20'000
	Aide au développement	1'000
	Divers (Cours des miracles)	<u>20'000</u>
		<u>206'000</u>

3637.00 Stages (Eurodyssée, Leonardo, Pass'Jeunes, Québec, Belgique, etc.)

Principales variations par rapport au budget 2014

3130.00	-150'000
Exposition horloge et inauguration à Québec en 2014.	
3501.00	20'000
Fonds de coopération RCJU - Bâle-Ville sera supprimé (- 50'000 fr.).	
3635.00	-99'000
Mesure OPTI-MA 046 imputée centralement, mais les rubr. avec * sont touchées en 2015 (cf. rubr. 3501.00, 3635.00 et 3636.00).	
3636.00	10'000
Cours des Miracles.	
4510.00	-216'900
Différence entre les recettes et les charges pour équilibrer le fonds.	

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	81,227,300	50,486,500	79,386,600	48,626,500	73,401,395.25	46,347,134.24

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	39,171,300	5,576,600	38,108,400	5,738,400	42,595,729.77	10,692,194.70

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400 Service du développement territorial	17,970,600	10,593,200	4,324,900	1,500,900	3,612,712.79	1,270,933.70
400.3000.00 Jetons de présence de commissions	9,000		6,000		10,617.00	
400.3010.00 Traitements du personnel	3,243,700		2,212,600		1,955,948.60	
400.3050.00 Assurances sociales	205,600		140,300		124,355.00	
400.3051.00 Caisse de pensions	293,900		191,200		184,569.20	
400.3053.00 Assurance-accidents	13,400		11,400		13,050.95	
400.3054.00 Cotisations allocations familiales	92,400		62,000		55,956.15	
400.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	30,000		20,700		13,696.30	
400.3090.00 Formation du personnel	11,000		6,000		3,035.00	
400.3100.00 Fournitures de bureau	24,000		18,000		13,404.15	
400.3102.00 Imprimés, publications	2,000		2,000		2,017.05	
400.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,500		1,500		948.65	
400.3118.00 Licences informatiques	7,500		27,000		22,085.10	
400.3130.00 Prestations de service			494,000		201,403.64	
400.3130.01 Prestations de services de tiers	1,046,700					
400.3130.02 Cotisations à des associations	95,400					
400.3132.00 Honoraires conseillers externes	11,000		6,000		3,056.40	
400.3151.00 Entretien machines et vélos	500					
400.3158.00 Maintenance du SIT	17,000		20,000		10,423.05	
400.3170.00 Dédommagements, frais de déplacement	40,000		25,000		22,955.15	
400.3199.00 Cotisations à des associations			30,300		30,323.65	
400.3632.00 Subventions en faveur des communes	649,000		200,000		193,601.70	
400.3632.01 Subventions de la Section aménagement			145,000		145,183.00	
400.3632.02 Subventions aux communes (PNRD et agglomération de Delémont)			75,000		144,000.00	
400.3632.03 Subventions pour zones AIC			86,000			
400.3634.00 Subventions d'exploitation aux entr. de transports publics	10,586,000					
400.3634.02 Participation aux communautés tarifaires	663,100					
400.3634.03 Subventions aux transports nocturnes	181,000					
400.3702.00 Subv. féd. redistrib. à tiers pour mens. cadastrales	450,000		250,000		132,183.05	
400.3702.01 Subv. féd. pour Parc régional du Doubs	294,900		294,900		329,900.00	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400.4210.00 Emoluments		643,200		550,000		528,371.60
400.4250.00 Ventes		1,000		1,000		2,724.55
400.4260.00 Remboursements de frais		32,600		30,000		24,836.85
400.4600.00 Redevance poids lourds		7,350,000				
400.4610.10 Subventions fédérales A16		30,000		150,000		73,253.65
400.4611.00 Contributions des cantons et concordats		87,800				
400.4612.00 Parts des communes aux transports publics		1,585,000				
400.4630.00 Subventions féd. pour mens. cadastrales		200		500		3,675.00
400.4630.02 Subventions fédérales RDPPF		77,000		169,000		169,000.00
400.4630.03 Subventions fédérales pour zones AIC		41,500		55,500		6,989.00
400.4700.00 Subv. féd. pour mens.cadastrales à redistribuer		450,000		250,000		132,183.05
400.4700.01 Subv. féd. pour Parc régional du Doubs à redistribuer		294,900		294,900		329,900.00

400 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indications de détail

3130.01 Développement territorial	
Révision des surfaces d'assollement	30'000
Révision du plan directeur cantonal	220'000
Guides, LCAT	30'000
Etudes juridiques et sectorielles	45'000
Evolution site Web et mandats divers	<u>15'000</u>
Sous-total	340'000
Aménagement du territoire	
Projet NPR zones AIC, réhabilitation friches	29'000
Plans sectoriels (paysage, décharges, etc.)	<u>90'000</u>
Sous-total	119'000
Permis de construire	
Plate-forme de gestion informatisée des permis de construire	<u>12'000</u>
Sous-total	12'000

Cadastre et géoinformation

Mapfish	13'200
Restrictions de droit public	25'000
Geoshop	10'000
Application Loi sur la géoinformation	<u>10'000</u>

Sous-total 58'200

Mobilité et transports

Concordat intercantonal sur les téléskis	4'000
Aide à la planif. horaire Rail 2030 / ZEB / concept Romandie	30'000
Plan de mobilité HJU et de l'administration cantonale jurassienne	30'000
Communauté tarifaire intégrale	30'000
Mobility (St-Michel)	3'000
Conception directrice des transports publics	25'000
Etude infra sur la ligne Bienne-Delémont / Bâle-Belfort	30'000
Etude infrastructure CFF cantons de NWCH	30'000
Contribution à la liaison directe	25'000
Appels d'offres lignes de bus	48'000
Restructuration de l'offre 2016	105'000
Plan sectoriel itinéraires cyclables (PSIC)	60'000
Microrecensement mobilité et transports (MRMT 2015)	<u>30'000</u>

Sous-total 450'000

3130.01	Energie	
	Mandat de prestations pour la mise en œuvre de la politique énergétique	30'000
	Comptabilité énergétique bâtiments de l'Etat	25'000
	Stratégie énergétique cantonale, poursuite d'études et mise en œuvre	30'000
	Société jurassienne d'électricité	1'000
	Actions de promotion (CECB, gros consommateurs, etc.)	25'000
	Externalisation dossiers Programme Bâtiment	<u>3'000</u>
	Sous-total	114'000

Unité du développement durable

	Actions de promotion et mise en œuvre de projets	<u>35'000</u>
	Sous-total	35'000

Affranchissements, téléphones

	Mesure OPTI-MA 072	-112'000
	Total	<u><u>1'046'700</u></u>

3632.00	Mensuration	200'000
	Mesure OPTI-MA 073	-45'000
	Plans d'aménagement	145'000
	Parc naturel régional du Doubs	75'000
	Agglomération de Delémont	20'000
	Zones AIC, parts cantonale et fédérale	38'000
	Friches, parts cantonale et fédérale	20'000
	Subventions pour lignes LIL TUD	132'000
	Subventions pour lignes LIL TUB	27'000
	Réaménagement de la gare Soyhières	25'000
	Facilitation circulation bus Route de Porrentruy, Delémont	5'000
	Mesure OPTI-MA 075	-8'000
	Soutien aux Cités de l'énergie	<u>15'000</u>
		<u><u>649'000</u></u>

3634.02	Participation cantonale vagabond	501'300
	Frais de gestion de l'entreprise de transports gestionnaire de Vagabond (ETG)	11'500
	Frais de gestion communauté tarifaire	25'000
	Participation aux frais d'horaire	4'800
	Participation cantonale à la promotion de la Communauté tarifaire Jura	106'000
	Livrets horaire	6'000
	Actions limitées	6'000
	Participation à la Communauté tarifaire de la Suisse du Nord-Ouest	<u>2'500</u>
		<u><u>663'100</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014 (en tenant compte de l'ancien centre d'imputation 440 pour une comparaison complète)

400.3010.	1'031'100	3132.00	5'000
440.3010.	-972'200		

Passage de jetons de présence en mandat.

Légère baisse de -0.05 poste. Effets de la réforme des traitements (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3118.00	-19'500		
---------	---------	--	--

3632.00	260'000
3632.01	-145'000
3632.02	-75'000
3632.03	-86'000

Acquisition unique pour 21'600 francs en 2014.

Multiples variations.

Les anciennes rubriques 440.3632.01, 02 et 03 sont intégrées à la rubrique principale 400.3632.00.

3130.00	-1'122'500
3130.01	1'046'700
3130.02	95'400
3199.00	-80'100

On peut rappeler les mesures OPTI-MA 073 (- 45'000 francs) et 075 (- 8'000 francs; subventions aux communes pour transports).

Nouvelle présentation comptable des mandats. A considérer globalement avec anciens centres d'imputation 400 et 440 (- 60'500 francs).

3634.00	-519'000
4612.00	-105'000

Ce total prend en compte la mise à jour du plan directeur cantonal pour 220'000 francs.

Intégration des cotisations (+ 15'300 francs; cf. rubr. 3130.02 et 3199.00).

Mesure OPTI-MA 072 (-112'000 francs; rubr. 3130.01).

Anciennement sous le centre d'imputation 440 (uniquement).

Mesure OPTI-MA 069.

L'ancienne rubrique 440.3130.01 est à comparer avec les nouvelles rubriques 400.3634.01 et 400.3634.02 (cf. commentaire page suivante).

3634.01	-2'500	4600.00	-150'000
3634.02	120'500	4610.00	-120'000
3130.01	-118'000	4630.02	-92'000

Uniquement des changements d'imputations comptables.
Le résultat est neutre. Les anciennes rubriques 440.3634.01 et 440.3130.01 intègrent la nouvelle rubrique 400.3634.02.

Baisse importante des revenus :
- RPLP (ancienne rubr. 440.4600.00), baisse déjà constatée aux derniers comptes.
Diminution des tonnes/kilomètres et du tarif pour les nouveaux camions aux dernières normes anti-pollution.
- subventions A16 (rubr. 4610.00) avec l'achèvement de l'autoroute;
- cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (rubr. 4630.02).

3635.00	-5'000
---------	--------

Anciennement sous le centre d'imputation 440 (uniquement).
Mesure OPTI-MA 077.

3702.00	200'000
4700.00	-200'000

Augmentation selon l'accord de prestations.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400 Service du développement territorial	2,392,500	900,500			24,000.00	
400.5620.00 Subventions aux communes pour infrastructures des transports publics	562,000					
400.5640.01 Subventions pour les projets CJ	530,500					
400.5670.00 Subventions pour la réhabilitation de l'habitat					24,000.00	
400.5670.01 Subventions d'assainissement et d'encouragement énergétiques	1,300,000					
400.6300.00 Subventions fédérales		520,000				
400.6440.00 Remboursement prêts pour amélioration technique CJ		380,500				

400 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indications de détail

5620.00 Subvention à Delémont pour l'aménagement de la gare routière (projet d'agglomération)

5640.01 Participation cantonale pour les investissements réalisés par les CJ

5670.01 Programme d'encouragement des investissements dans le domaine de l'énergie

6300.00 Contribution de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) au programme d'encouragement des investissements dans le domaine de l'énergie

6440.00 Remboursement (3 % par an) des prêts sans intérêt

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410 Office de l'environnement	12,720,400	6,148,600	12,933,000	6,313,300	11,442,568.56	5,397,402.94
410.3000.00 Jetons de présence	6,000		6,000		3,400.00	
410.3010.00 Traitement du personnel	4,038,700		4,158,600		4,206,911.15	
410.3049.00 Autres indemnités	7,200		8,200		6,906.50	
410.3050.00 Assurances sociales	261,600		263,500		267,112.10	
410.3051.00 Caisse de pensions	376,100		362,600		375,475.15	
410.3053.00 Assurance-accidents	38,300		38,900		39,756.00	
410.3054.00 Cotisations allocations familiales	117,700		116,500		120,254.80	
410.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	37,900		38,300		28,876.80	
410.3090.00 Formation du personnel	10,000		18,000		9,046.60	
410.3100.00 Fournitures de bureau	21,000		24,600		18,637.55	
410.3101.00 Carburant et matériel	85,900		71,100		52,862.50	
410.3102.07 Imprimés, publications à charge du fonds gestion déchets	4,600		4,600		3,077.00	
410.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	19,700		24,700		873.25	
410.3111.00 Appareils et équipements de service	19,100		20,300		31,566.18	
410.3120.00 Eau, énergie, combustibles	6,500		9,000		2,168.95	
410.3120.07 Traitement des déchets à charge du fonds gestion déchets	180,000		550,400		135,559.25	
410.3120.08 Energie à charge fds fourniture eau potable	43,000		43,000		41,432.75	
410.3130.00 Rétrib. gardes et prestations de service	247,700		142,100		128,047.35	
410.3130.01 Exécution de travaux par des tiers	14,000		14,000		11,559.45	
410.3130.07 Divers mandats à charge fonds gestion déchets	1,200,000				24,400.00	
410.3132.00 Etudes et mandats	987,500		1,100,000		873,119.90	
410.3134.00 Primes d'assurances de choses	2,800		2,800		2,680.90	
410.3137.00 Impôts et taxes	22,000		22,000		15,807.85	
410.3140.08 Entretien terrains à charge fonds fourniture eau potable	200				400.00	
410.3142.00 Entretien cours d'eau, étangs et bassins	196,000		162,000		204,471.50	
410.3151.00 Entretien d'objets mobiliers & véhicules	78,100		88,600		59,748.35	
410.3151.08 Entretien machines à ch. fds fourniture eau potable	54,200		54,200		37,480.40	
410.3160.00 Loyers			100			
410.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	52,800		60,100		41,146.80	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.3190.00 Prestations en dommages et intérêts	277,000		260,000		329,516.05	
410.3190.39 Dépenses à charge fds dommages éléments	10,000		10,000		720.00	
410.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations	62,000		90,300		159,148.15	
410.3510.00 Alimentation du fonds de la pêche	194,800		199,100		81,378.63	
410.3510.08 Attribution fonds fourniture eau potable	10,600		16,800		36,147.65	
410.3510.39 Attribution au fds pour dommages élément	7,000		7,000		17,192.10	
410.3611.00 Participation à études intercantionales	69,600		59,100		38,067.30	
410.3612.00 Dédommagements aux triages forestiers	700,000		700,000		666,068.35	
410.3612.23 Dépenses à charge fonds projets de reboisement A16	10,000		10,000		20,000.00	
410.3632.00 Subventions aux communes pour la protection de la nature	517,000		651,000		421,792.45	
410.3632.07 Subventions d'assainissements à charge du fonds gestion déchets	625,000		1,715,000		1,186,878.00	
410.3632.31 Dépenses à charge du fonds pour la conservation de la forêt	10,000		10,000		5,000.00	
410.3635.00 Subventions pour la promotion du bois	25,000		25,000		40,575.65	
410.3636.00 Subventions pêche, protection nature, chasse	62,000		61,000		61,425.00	
410.3636.01 Contribution Etat formation personnel forestier	34,300		40,000		19,141.90	
410.3636.02 Contribution Etat - formation diverse	9,300		16,000		1,775.00	
410.3702.00 Subventions fédérales redistribuées liées à des conventions-programmes	1,918,200		1,608,500		1,614,963.30	
410.3910.07 Imputation interne à charge du Fonds pour la gestion des déchets	50,000		50,000			
410.4100.00 Permis de chasse		497,000		523,000		580,061.00
410.4120.00 Droits d'eau et concessions hydrauliques		405,700		404,700		426,151.00
410.4120.07 Recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets		600,000		600,000		465,480.35
410.4120.39 Recettes en faveur du fonds des dommages causés par les éléments		17,000		17,000		17,912.10
410.4210.00 Emoluments		280,000		300,000		278,465.25
410.4250.00 Ventes imprimés et autre matériel		2,000		8,000		1,735.45
410.4250.01 Ventes de gibier		12,000		12,800		12,007.00
410.4250.08 Recettes en faveur du fonds pour la fourniture d'eau potable de secours		108,000		114,000		115,460.80
410.4260.00 Remboursements de frais		255,000		290,000		359,995.30

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.4510.07 Prélèvement sur le fonds pour la gestion des déchets		1,459,600		1,720,000		884,433.90
410.4510.23 Prélèvement sur le fonds pour projets de reboisements A16		10,000		10,000		20,000.00
410.4510.31 Prélèvement sur le fonds pour reboisements		10,000		10,000		5,000.00
410.4610.10 Subventions fédérales A16		22,000		34,000		21,825.00
410.4630.00 Subventions fédérales		389,100		478,300		537,132.14
410.4630.01 Subventions fédérales pour la formation professionnelle		10,000		10,000		
410.4631.00 Subventions des cantons						15,517.05
410.4634.00 Part ECA au cadastre des dangers		45,000		65,000		41,263.30
410.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer liées à des conventions-programmes		1,918,200		1,608,500		1,614,963.30
410.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		
410.4920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation		15,500		15,500		
410.4930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation		34,500		34,500		
410.4950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés		8,000		8,000		

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

3100.00	Matériel de bureau, imprimés, documentation professionnelle	15'900
	Carnets de contrôle chasse	2'000
	Diffusion stratégie cantonale pâturage boisé	3'100

21'000

3101.00	Signalisation zones de protection eaux	11'700
	Signalisation des réserves naturelles	30'000
	Maïs répulsif	12'000
	Carburant	21'000
	Marques à gibier, munition et divers	11'200

85'900

3111.00	Matériel pour chasse	5'600
	Prévention des dommages	3'500
	Nichoirs hulotte	2'000
	Matériel divers	4'000
	Matériel surveillance environnementale	2'000
	Forêts	500
	Eau et environnement	1'500

19'100

3130.00	Gardes auxiliaires chasse	135'700
	Téléphones	33'000
	Divers	6'600
	Redevance hydraulique	13'500
	Prestations experts pour dommage	30'000
	Cotisations diverses	28'900

247'700

3132.00 Voir le détail à la page suivante.

3142.00	Entretien Etang Gruère	20'000
	Entretien d'autres réserves naturelles	43'000
	Lutte contre les néophytes	35'000
	Entretien des cours d'eau	29'000
	Biodiversité en forêt - Rives boisées etc.	69'000

196'000

3151.00	Entretien des appareils de mesure	46'100
	Entretien stations hydrologiques	10'000
	Entretien des véhicules	10'900
	Entretien limnigraphe et matériel de chasse	1'100
	Participation aux centres de renfort	10'000

78'100

3132.00	Domaine Nature		Report	335'500
	Contrôles hydrologiques (surveillance de la qualité biologique des cours d'eau)	36'000	Etudes OPAM - Rapports OPAM des entreprises à évaluer, plus contre-expertises	40'000
	Etude Apron	20'000	Analyses des eaux	15'000
	Plans de gestion des sites de reproduction de batraciens (subv. féd. 65%)	30'000	Prélèv. de sédiments dans les cours d'eau	1'000
	Etudes du patrimoine naturel (subv féd. 40%)	20'000	Mandat turbidité Allaine UniNE	20'000
	Inventaire sites batraciens (sub. féd. 40%)	15'000	Examen de géothermie profonde	20'000
	Plan de gestion global Bonfol (sub. féd. 65%)	20'000	Volet Pseaux eau usée assainissement	<u>180'000</u>
	Espace à réserver au cours d'eau et plans d'eau - Délimitation de l'espace cours d'eau	50'000		286'000
	Pseaux Cours d'eau Doubs	20'000	Domaine Forêt	
	Pseaux Cours d'eau Birse	20'000	Contrôle de la durabilité en forêt : rapport avec indicateurs et critères (subv. OFEV)	50'000
	Pseaux Cours d'eau Allaine	20'000	Politique cantonale des pâturages boisés : élaboration du plan de mesures pour GVT	25'000
	Plan de gestion zones alluviales d'importance nationale - (subv. féd. 65%)	50'000	Etude et formation en pâturage boisé pour le rajeunissement naturel	18'000
	Plan d'action Lièvre	4'500	Elaboration d'un plan d'action d'urgence en cas de catastrophe forestière	20'000
	Concept d'information et de sensibilisation	15'000	Santé des forêts : plan d'action et communication sur insectes dangereux - collabo. avec CABI	15'000
	Planification stratégique Eclusée	<u>5'000</u>	Install. marteloscope en pâturage boisé	5'000
		325'500	Pâturage boisé : suivi des réouvertures	10'000
	Domaine Eaux et environnement		Réorganisation des forêts domaniales	15'000
	Contrôle des chauffages industriels par le Canton de Neuchâtel	5'000	Gestion boisements en bordure des routes	20'000
	PCB Birse	5'000		
	Total à reporter Domaine eaux et env.	10'000		178'000
	Subtotal à reporter	335'500	Subtotal à reporter	799'500

3132.00 Subtotal reporté **799'500**
(suite)

Direction - unités transversales

Expertises cartes des dangers et divers 10'000
Plan de relance crues - Plan d'entretien 10'000
Cartographie des hauteurs d'eau 50'000
Autres bases de données en DN : CADEVE
et cadastre des ouvrages 40'000
Plan d'alerte crues 80'000
Forêts protectrices - plan d'action cantonal
et priorités - vue d'ensemble 120'000

310'000

Total rubrique 3132.00 **1'099'500**

Mesure OPTI-MA 063 -112'000

987'500

3199.00 Accidents hydrocarbures 60'000
Dégâts non imputables au gibier 2'000
62'000

3611.00 Ecole intercantonale de Lyss 28'500
Plan régional d'évacuation des eaux Birse 10'000
Ozone, Cercl'air 1'500
Fonds pour la recherche bois - OFEV 6'600
Etude "Ressources en eau des marais" 5'000
Mesures de la qualité de l'air -
collaboration intercantonale 10'000
Projet Photos aériennes et carte couvrante
de l'état des peuplements forestiers 4'000
Cotisation à CIPBJ (pâturages boisés) 4'000
69'600

3632.00 Biodiversité en forêt (réserves, îlots,
vieux bois) 65'000
Forêts valorisation d'habitats 38'000
Fondation Cerlatez 25'000
Nature et paysage (plans d'actions) 80'000
Animation réseaux OQE 20'000
Espèces 18'000
Cigognes 8'000
Forêts, outils de planification 30'000
Soins culturels aux forêts 240'000
Pâturages boisés, îlots et restauration 20'000
Subventions cantonales soins avec
câble-grue (hors RPT) 3'000
Mesure OPTI-MA 066 -30'000
517'000

3632.07	Stands de tir	155'000	3636.00	Chasse	49'500
	Décharges	50'000		Diverses associations	<u>12'500</u>
	Aires exploitation	<u>420'000</u>			<u>62'000</u>
		<u>625'000</u>			
3636.00	Cf. colonne de droite		4260.00	Prestations eau A16	10'000
				Décharge de Bonfol	110'000
				Accidents hydrocarbures	60'000
				Indemnité forfaitaire relative aux composés organiques volatils	28'000
3702.00	Economie forestière			Plan de gestion forestière	25'000
	- gestion optimale (triages)	97'500		Cours formation minimale et apprentis forestiers	18'000
	- logistique bois	20'000		Autres remboursements de frais	<u>4'000</u>
	- base de planification forestière	120'500			<u>255'000</u>
	- soins aux jeunes peuplements	375'000			
	Biodiversité en forêt				
	- réserves, îlots vieux bois	346'000	4630.00	Cadastre des dangers	90'000
	- valorisation biotopes	304'000		Domaine nature - mesure 14a LPN	12'500
	- pâturages boisés	102'500		Biotopes, espèces	81'000
				Dégâts non imputables au gibier	1'600
	Base des dangers	150'000		Biodiversité en forêt	69'000
	Nature et paysage			Pâturages boisés	40'000
	- paysage	30'000		Base de planification forestière	75'000
	- relations publiques	82'500		Mesures air (OFROU)	<u>20'000</u>
	- biotopes, espèces (national et régio.)	203'700			
	- mesure 14a LPN	71'500			
	- nature et paysage / réseaux	<u>15'000</u>			
		<u>1'918'200</u>			<u>389'100</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -119'900

- 0,92 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3090.00 -8'000

Transfert à la rubrique 3170.00.

3101.00 14'800

Marques à gibier (+ 4'700 francs). Signalisation zones de protection des eaux souterraines (+ 11'700 francs). Autres fluctuations.

3102.07 0

3120.07 -370'400

3130.07 1'200'000

3910.07 0

3632.07 -1'090'000

4120.07 0

4510.07 -260'400

Vue globale des dépenses, recettes et prélèvement (rubr. 4510.07) en lien avec le Fonds des déchets. Diminution des dépenses, maintien des recettes (rubr. 4120.07). Moindre prélèvement d'autant.

Valeur de la gestion du fonds (rubr. 3910.07 et recettes à la rubr. 4910.00). Prise de maîtrise d'ouvrage des projets.

3103.00 -5'000

Nouvelle revue d'information de la Fédération cantonale jurassienne des chasseurs. Moins chère.

3120.08 0

3140.08 200

3151.08 0

3510.08 -6'200

4250.08 -6'000

Vue globale du Fonds pour la fourniture en eau potable de secours. Baisse des recettes (rubr. 4250.08). Stabilité des charges. Attribution varie peu (rubr. 3510.08).

3120.00 -2'500

Diminution de la charge d'électricité des stations air.

3130.00 105'600
 3199.00 -28'300

Actualisation de la rémunération des gardes auxiliaires pour + 75'700 francs.
 Intégration des cotisations pour + 28'900 francs de la rubr. 3199.00.
 Le solde de la rubrique 3199.00 ne concerne plus qu'une estimation des dommages éventuels (hydrocarbures, gibier). Subvention fédérale encaissée pour dégâts non imputables au gibier. Refacturation des frais liés aux interventions hydrocarbures.

3132.00 -112'500

Limitation du montant des mandats externes.
 Mesure OPTI-MA 063.

3142.00 34'000

Ajustement budgétaire global effectué sur la rubrique en 2014 (- 25'000 francs). Entretien travaux crues (+ 9'000 francs).

3151.00 -10'500

Diminution du coût d'entretien des appareils de mesure.

3170.00 -7'300

Organisation de deux rencontres intercantionales en 2014 (- 13'000 francs). Transfert de frais de déplacement de la rubrique 3090.00 (+ 8'000 francs).

3190.00 17'000

Indemnisation à la Fédération cantonale jurassienne des chasseurs et pour du matériel de prévention (dégâts liés à la faune). Passait via le Fonds des dégâts liés à la faune qui a été liquidé.

3190.39 0
 3510.39 0
 4120.39 0

Vue globale du Fonds pour les dégâts de la nature. Stabilité des charges (rubr. 3190.39) et recettes (4120.39). L'attribution (rubr. 3510.39) ne varie donc pas.

3510.00 -4'300

Alimentation du fonds directement par l'Etat, car la fortune du fonds de la pêche est toujours négative.
 Cf. alimentation correspondante à la rubrique 415.4510.00 pour équilibrer ledit fonds.

3611.00 10'500
 Mesures de la qualité de l'air (collaboration intercantonale)
 pour + 10'000 francs.

3612.23 0
 4510.23 0
 Mêmes dépenses à charge du Fonds pour projets de reboisement
 A16, donc un prélèvement équivalent à 2014.

3632.00 -134'000
 Réseaux OQE (qualité écologique), - 100'000 francs.
 Mesure OPTI-MA 066.

3632.31 0
 4250.31 0
 4510.31 0
 Utilisation selon les demandes sur la base de l'art. 13 LFOR.

3636.02 -6'700
 Formation hydrocarbures tous les 2 ans (- 11'000 francs).

3702.00 309'700
 4700.00 309'700

Estimation de l'évolution des subventions fédérales redistribuées.
 Recettes identiques à la rubrique 4700.00.
 Fin période conventions-programmes 2012-2015.
 Convention programme base des dangers (+ 150'000 francs),
 valorisation des biotopes (+ 81'000 francs), nature et paysages
 (82'500 francs).

4100.00 -26'000
 Mise à jour par rapport aux comptes.

4210.00 -20'000
 4250.00 -6'000

Selon les derniers comptes et données connus.

4260.00 -35'000

Diminution de l'indemnité forfaitaire fédérale relative aux composés organiques volatils (- 32'000 francs).

4610.10 -12'000

Imputation des subventions fédérales A16.
Diminution progressive avec l'achèvement de l'autoroute.

4630.00 -89'200

Fin période conventions-programmes 2012-2015 :

- Pâturage boisé (+ 40'000)
- Biotopes (+ 24'000)

Carte des dangers (- 40'000)

Contrôle de l'air (- 2'600)

Fin subv. Pseaux (- 50'000)

4634.00 -20'000

En fonction des projets.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410 Office de l'environnement	6,822,800	3,835,100	6,887,900	3,940,200	9,507,933.10	5,835,386.40
410.5020.00 Acquisition de terrains et aménagement de berges	685,000		365,000		1,080,294.75	
410.5060.00 Véhicules et appareils	30,000		30,000		110,170.10	
410.5620.00 Subventions aux communes	2,970,000		2,770,000		3,071,456.50	
410.5720.00 Subv. féd. redistribuées liées aux conventions-programme	3,137,800		3,722,900		5,092,561.75	
410.5720.02 Crédits d'investissement fédéraux redistribués					153,450.00	
410.6300.00 Subventions fédérales		697,300		217,300		533,436.20
410.6320.00 Contributions des communes						55,938.45
410.6700.00 Subv. féd. à redistribuer liées aux conventions-programme		3,137,800		3,722,900		5,092,561.75
410.6700.02 Crédits d'investissement fédéraux à redistribuer						153,450.00

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

5020.00	Revitalisation des zones de confluence du Doubs	400'000	6300.00	Subvention fédérale pour la revitalisation des zones de confluence du Doubs	280'000
	Passe à poissons à St-Ursanne	100'000		Subventions acquises pour les soins aux forêts protectrices	200'000
	Régénération des hauts et bas marais d'importance nationale	100'000		Subventions Swissgrid pour la passe à poissons à St-Ursanne	100'000
	Régénération des sites de batraciens d'importance nationale	50'000		Subvention fédérale relative à la régénération des hauts et bas marais d'importance nationale	65'000
	Mesures en faveur de la conservation d'espèces prioritaires	20'000		Subvention fédérale pour la régénération des sites de batraciens d'importance nationale	32'500
	Régénération des prairies et pâturages secs	15'000		Subvention fédérale pour la conservation d'espèces prioritaires	10'000
		<u>685'000</u>		Subvention fédérale pour la régénération des pâturages secs	9'800
5060.00	Remplacement d'un véhicule				<u>697'300</u>
5620.00	Alimentation en eau potable	900'000			
	Epuración des eaux usées	900'000			
	Ouvrages de protection selon LACE	400'000			
	Revitalisation selon LACE	200'000			
	Soins aux forêts protectrices selon LFO	200'000			
	Ouvrages de protection selon LFO	150'000			
	Dessertes forestières hors forêts protectrices	130'000			
	Infrastructures en forêts protectrices	70'000			
	Dégâts aux forêts, mesure de prévention	20'000			
		<u>2'970'000</u>			

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411 Forêts domaniales	846,300	738,000	862,000	738,000	850,038.85	761,558.20
411.3010.00 Traitements du personnel	382,100		421,100		406,647.15	
411.3050.00 Assurances sociales	24,300		26,800		25,709.30	
411.3051.00 Caisse de pensions	29,900		31,200		28,263.30	
411.3053.00 Assurance-accidents	28,300		28,400		27,302.50	
411.3054.00 Cotisations allocations familiales	10,900		11,800		11,533.80	
411.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,600		4,000		2,822.75	
411.3090.00 Formation du personnel et des apprentis	300		500		400.00	
411.3100.00 Fournitures de bureau	200		300		55.40	
411.3101.00 Carburant, pneus et matériel forestier	30,000		33,000		29,070.05	
411.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	200		200		187.15	
411.3111.00 Appareils et outillage	7,000		7,000		6,016.95	
411.3120.00 Eau, énergie, combustibles	1,500		1,500		1,954.10	
411.3130.00 Honoraires et prestations de service	15,100		2,500		1,212.00	
411.3130.48 Dépenses à charge du fonds de réserve forestier (anticipation)					82,380.60	
411.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts	30,000				1,320.00	
411.3134.00 Primes d'assurances de choses	1,600		1,700		1,213.10	
411.3137.00 Impôts et taxes	12,500		12,500		11,871.80	
411.3145.00 Entretien immeubles / routes forestières	95,000		95,000		58,188.50	
411.3145.01 Frais d'exploitation et soins aux forêts	130,000		130,000		111,797.30	
411.3151.00 Entretien d'objets mobiliers	21,000		20,000		15,309.50	
411.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	22,800		22,000		17,144.40	
411.3199.00 Cotisations à des associations			12,500		9,639.20	
411.4250.00 Ventes de bois		500,000		450,000		451,276.80
411.4250.01 Vente de bois d'énergie		60,000		65,000		56,388.75
411.4250.48 Recettes en faveur du fonds de réserve forestier (anticipation)						39,426.00
411.4260.00 Remboursements pour travaux et d'APG		50,000		95,000		74,364.35
411.4470.00 Loyers et fermages		20,000		20,000		19,537.15
411.4510.48 Prélèvement sur fonds de réserve forestier (anticipation)						42,954.60

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411.4610.00 Remboursement de droits de douane sur l'essence		7,500		7,500		7,369.75
411.4630.00 Subventions fédérales pour dommages et mesures sylvicoles		100,000		100,000		69,700.80
411.4630.01 Subventions fédérales plans aménagement		500		500		540.00

411 FORETS DOMANIALES

Indications de détail

3101.00	Carburant, huile, produits divers	26'000	3130.00	12'600
	Pneus et câbles de débardage	<u>4'000</u>	3199.00	-12'500
		<u><u>30'000</u></u>		
			Intégration des cotisations à la rubrique 3130.00.	
3145.00	Entretien des chemins forestiers	90'000	3132.00	30'000
	Entretien des centres forestiers et refuges	<u>5'000</u>		
		<u><u>95'000</u></u>		
			Personnel en contrat de mandat.	
3145.01	Prestations d'entreprises et locations d'engins forestiers		4250.00	50'000
			Ajustement en fonction de la situation sur le marché du bois.	
			4260.00	-45'000
			Diminution du personnel, diminution des prestations externes.	
3010.00		-39'000		
	Renouvellement du personnel et un apprenti en moins. Cf. 3 ^e partie "Effectif du personnel.			

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411 Forêts domaniales			30,000			
411.5060.00 Véhicules et appareils			30,000			

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415 Fonds cantonal de la pêche	349,300	349,300	351,100	351,100	227,471.87	227,471.87
415.3000.00 Commission de la pêche	300		500		245.00	
415.3010.00 Traitements du personnel	92,200		90,000		89,361.40	
415.3049.00 Inconvénients de service	700		700		1,053.40	
415.3050.00 Assurances sociales	5,600		5,500		5,660.55	
415.3051.00 Caisse de pensions	8,400		8,000		7,154.45	
415.3053.00 Assurance-accidents	700		700		914.95	
415.3054.00 Cotisations allocations familiales	2,600		2,500		2,549.95	
415.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	600		600		624.60	
415.3090.00 Formation du personnel	1,000		1,000		192.70-	
415.3100.00 Matériel de bureau	1,500		2,000		1,083.80	
415.3101.00 Autres marchandises	3,000		3,500		2,833.05	
415.3101.01 Matériel d'exploitation, fournitures			50,000		13,230.80	
415.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	100		100		112.00	
415.3111.00 Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	1,500		3,400		607.10	
415.3120.00 Alimentation (électricité pisciculture)	300		300		129.75	
415.3130.00 Prestations de services de tiers	8,500		7,000		6,060.02	
415.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	15,000		15,000			
415.3142.00 Entretien des piscicultures	2,000		2,000		1,253.90	
415.3151.00 Entretien de machines, appareils	6,000		6,000		860.70	
415.3160.00 Loyers	1,300		1,300		1,291.50	
415.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	2,000		2,000		1,563.65	
415.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations			1,000		1,800.00	
415.3611.00 Participation à des études intercantionales	13,000					
415.3636.00 Subventions aux sociétés de pêche	125,000		90,000		89,274.00	
415.3920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation	15,500		15,500			
415.3930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	34,500		34,500			
415.3950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés	8,000		8,000			

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415.4100.01 Permis de pêche et autres patentes		124,500		129,000		121,705.89
415.4210.00 Emoluments administratifs		4,000		2,000		4,540.00
415.4260.00 Remboursements de tiers		20,000		15,000		19,847.35
415.4510.00 Prélèvement du Fonds de la pêche		194,800		199,100		81,378.63
415.4630.00 Subventions de la Confédération		6,000		6,000		

415 FONDS CANTONAL DE LA PECHE

Indications de détail

3130.00	Vente de permis de pêche	1'000
	Cours sana	2'000
	Gardes auxiliaires	3'000
	Frais de ports	700
	Téléphonie	300
	Coti. conf. Administrateurs pêche et chasse	<u>1'500</u>
		<u><u>8'500</u></u>

3920.00 Locations pêche

3930.00 Frais administratifs et d'exploitation de la pêche

3950.00 Charge d'amortissement liée à la pêche

4510.00 Résultante entre les dépenses plus importantes que les revenus.

Principales variations par rapport au budget 2014

3101.01	-50'000
3636.00	35'000

Programme d'alevinage effectué par la fédération jurassienne des pêcheurs. Cf. rubrique 3636.00.

3611.00	13'000
---------	--------

Mesures de protection des écrevisses.

4100.01	-4'500
4510.00	-4'300

La diminution des recettes des permis (rubr. 4100.01) se tasse.
Le prélèvement diminue (rubr. 4510.00).

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420	SIN Constructions routières	13,165,700	12,503,500	12,573,200	11,922,000	12,695,779.05	12,106,474.28
420.3010.00	Traitements du personnel	6,151,900		6,102,600		6,018,109.60	
420.3049.00	Prestations en nature, habillement	25,000		30,000		22,610.30	
420.3050.00	Assurances sociales	390,800		387,700		379,048.65	
420.3051.00	Caisse de pensions	523,900		513,700		495,465.30	
420.3053.00	Assurance-accidents	101,600		83,900		103,217.40	
420.3054.00	Cotisations allocations familiales	175,300		170,800		170,101.00	
420.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	58,300		57,900		39,673.30	
420.3090.00	Formation du personnel	23,000		26,500		12,916.15	
420.3100.00	Fournitures de bureau	5,000		6,500		4,641.50	
420.3101.00	Signalisation	165,000		160,000		155,992.70	
420.3101.01	Matériaux et matériel d'entretien	930,000		930,000		916,657.50	
420.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	3,500		3,500		3,457.75	
420.3111.00	Appareils et outillage	27,000		31,500		26,510.85	
420.3120.00	Eau, énergie, combustibles	18,000		16,300		17,209.70	
420.3130.00	Marquages routiers	290,000		320,000		288,944.05	
420.3130.01	Mandats et prestations de service	551,200		379,500		316,003.50	
420.3130.02	Cotisations à des associations	8,200					
420.3134.00	Primes d'assurance des véhicules	26,000		26,000		25,554.90	
420.3137.00	Taxes poids lourds	78,000		70,000		78,052.65	
420.3141.00	Entretien hivernal	425,000		450,000		424,978.20	
420.3141.01	Entretien des routes	2,913,000		2,493,000		2,914,103.25	
420.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	13,000		14,000		11,179.45	
420.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules	140,000		170,000		109,719.75	
420.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	33,000		32,000		29,737.50	
420.3199.00	Cotisations à des associations			7,800		8,244.90	
420.3632.00	Subventions aux communes pour entretien des routes	90,000		90,000		123,649.20	
420.4210.00	Emoluments		40,000		45,000		35,384.00
420.4250.00	Ventes		70,000		62,000		114,180.45
420.4260.00	Remboursements de frais		411,000		290,000		249,003.58
420.4260.10	Restitution de l'Unité territoriale IXb		990,000		860,000		858,485.00

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420.4600.05 Part à l'impôt sur les huiles minérales		6,540,000		6,400,000		6,298,828.10
420.4610.10 Subventions fédérales A16		35,000		45,000		39,643.90
420.4630.00 Subventions fédérales		4,417,500		4,220,000		4,510,949.25

420 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CONSTRUCTIONS ROUTIERES

Indications de détail

3101.01	Fournitures remise en état des revêtements	50'000
	Pneus	50'000
	Carburant	380'000
	Pièces détachées pour réparations	310'000
	Matériel pour l'entretien des routes, béton, sable, huile, produits de nettoyage et matériel divers	100'000
	Lames d'usure pour chasse-neige et divers	<u>40'000</u>
		<u>930'000</u>
3130.00	Travaux de marquages (dont pistes cycl.)	284'000
	Peinture pour pré-marquage et divers	<u>6'000</u>
		<u>290'000</u>
3130.01	Réseau cantonal radio Polycom	407'000
	Ouvrages d'art, vérifications structurelles	50'000
	Taxes et communications téléphoniques	30'000
	Etudes particulières	55'000
	Audit de contrôle du système qualité	4'700
	Affranchissement du courrier et divers	<u>4'500</u>
		<u>551'200</u>

3141.00	Acquisition de fondants chimiques	415'000
	Transports de sel	<u>10'000</u>
		<u>425'000</u>
3141.01	Glissières de sécurité	12'000
	Entretien des canalisations, vidange et curage de dépotoirs	190'000
	Taxes pour élimination des déchets	220'000
	Transports des déchets des balayeuses	20'000
	Entretien des revêtements, travaux d'infrastructure et de renforcement	1'000'000
	Travaux ponctuels de gravillonnage et rebouchages des nids de poules	450'000
	Banque de données routières	40'000
	Déblaiement de la neige	500'000
	Compensations écologiques	8'000
	Entretien divers	13'000
	Protection des batraciens et divers	16'000
	Route internationale Lucelle-Kloesterli	30'000
	Déshuileurs, ouvrages d'art, ponts, divers	10'000
	Entretien des itinéraires cyclables	14'000
	Travaux confiés à des tiers et divers	270'000
	Entretien revêtements routes communales	100'000
	Entretien de tronçons Suisse Mobile	5'000
	Auscultation des chaussées	10'000
	Frais assurance RC (dommages à des tiers)	<u>5'000</u>
		<u>2'913'000</u>

3151.00	Véhicules et machines	90'000
	Appareils de mesures La Roche	<u>50'000</u>
		<u><u>140'000</u></u>

4260.00	Dédommagements accidents :	
	Glissières de sécurité	100'000
	Signalisation et balises	24'000
	Remboursement ECA et H-JU pour le réseau cantonal radio	147'000
	Prestations de services à UTIX	64'000
	Participation aux frais du réseau Polycom	<u>76'000</u>
		<u><u>411'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 49'300

- 1,0 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Réforme des indemnités (+ 190'000 francs).

3130.00 -30'000

Selon comptes 2013.

3130.01 171'700

Réseau Polycom, Via Secura et audit du système qualité.

3141.00 -25'000

Acquisition de fondants chimiques.

3141.01 420'000

Selon comptes des dernières années.

3151.00 -30'000

Selon évaluation de l'entretien prévisible.

4260.00 121'000

Augmentation des prestations facturées pour Polycom et à UTIX.

4260.10	130'000
---------	---------

Augmentation des travaux effectués pour notre unité territoriale.

4600.05	140'000
4630.00	197'500

Selon planifications fédérales.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420 SIN Constructions routières	8,676,000	581,000	10,740,000	650,000	13,415,402.00	1,748,942.30
420.5010.00 Aménagement du réseau routier	4,796,000		4,470,000		6,288,080.40	
420.5010.01 Maintenance du réseau routier	2,480,000		5,060,000		5,647,278.15	
420.5010.03 Assainissement du bruit routier	340,000		150,000		180,155.20	
420.5060.00 Equipements et véhicules	400,000		400,000		690,071.25	
420.5620.00 Subventions aux communes pour l'aménagement de routes	540,000		560,000		540,279.00	
420.5620.01 Subventions pour tiers bénéficiaires	80,000		50,000		56,077.00	
420.5680.00 Subventions route internationale Lucelle	10,000		25,000		5,031.00	
420.5720.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes redistribuées	30,000		25,000		8,430.00	
420.6300.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes		401,000		525,000		1,676,811.45
420.6320.00 Part des communes à l'aménagement du réseau routier		150,000		100,000		63,700.85
420.6700.00 Subventions fédérales pour l'aménagement des routes principales à redistribuer		30,000		25,000		8,430.00

420 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CONSTRUCTIONS ROUTIÈRES

Indications de détail

5010.00	Aménagement du réseau routier		
	H18 :		
	- Traversée du Noirmont	1'500'000	
	- Le Noirmont - Le Boéchet	600'000	
	- Etudes H18 en général	50'000	
	- Muriaux - Les Emibois - Le Noirmont	20'000	
	- Etudes de l'aménagement entre la frontière bâloise et l'A16	20'000	2'190'000
	Projets d'agglomération de Delémont :		
	- Courroux, route cantonale	100'000	
	- Passage sous les lignes CFF et RC 6	10'000	110'000
	St-Ursanne, réfection du pont Saint-Jean		850'000
	Aménagement des pistes cyclables		711'000
	Fontenais, traversée		200'000
	Porrentruy - Alle, OPAM		400'000
	Etudes PGEE et OPAM		100'000
	Porrentruy, rues Trouillat, Gravier et Merguin		100'000
	Cornol, mise à ciel ouvert de la Cornoline		75'000
	Mesures écologiques (batraciens, etc.)		50'000
	Etudes et acquisitions de terrain		10'000
			<u>4'796'000</u>

5010.01	Maintenance du réseau routier (enveloppe prévisionnelle)	550'000
	Choindez, mur le long de la Birse	500'000
	Soubey - Les Enfers	400'000
	Réparation de ponts	370'000
	Courrendlin - Vicques	300'000
	Dangers naturels	200'000
	Rebeuvelier, évacuation des eaux de chaussées	60'000
	Alle, secteur Raiffeisen	50'000
	Lugnez - Montignez, PR 1325-1525	50'000
		<u>2'480'000</u>
5060.00	Remplacement de machines, équipements et véhicules	
6300.00	Pont Saint-Jean à St-Ursanne	260'000
	Dangers naturels	70'000
	Assainissement du bruit routier	51'000
	Mesures écologiques	20'000
		<u>401'000</u>
6320.00	Le Noirmont, traversée	100'000
	Fontenais, traversée	50'000
		<u>150'000</u>

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421	SIN route nationale A16	2,714,800	2,698,000	2,834,000	2,915,000	3,049,690.35	3,352,754.55
421.3010.00	Traitements du personnel	2,065,700		2,144,600		2,352,726.55	
421.3049.00	Prestations en nature, habillement	500		500		160.00	
421.3050.00	Assurances sociales	130,900		135,900		147,498.65	
421.3051.00	Caisse de pensions	188,700		188,700		202,872.75	
421.3053.00	Assurance-accidents	29,900		30,000		15,049.20	
421.3054.00	Cotisations allocations familiales	58,900		60,000		66,790.60	
421.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,200		19,800		16,215.15	
421.3090.00	Formation du personnel	10,500		11,500		8,091.60	
421.3100.00	Fournitures de bureau	10,000		12,000		10,421.30	
421.3101.00	Carburant, pneus et matériel	30,500		34,000		30,381.50	
421.3102.00	Imprimés pour information	26,000		49,000		16,621.90	
421.3103.00	Littérature spécialisée, magazines					265.50	
421.3111.00	Mobilier, machines	2,000		3,000		894.55	
421.3120.00	Eau, énergie, combustible	19,000		19,000		18,392.30	
421.3120.01	Eau, énergie, combustible (information)					559.60	
421.3130.00	Prestations de service	19,500		19,500		22,221.10	
421.3130.01	Prestations de service (information)					40,705.70	
421.3134.00	Primes d'assurances de choses	8,000		8,500		8,467.00	
421.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	14,500		16,000		11,423.45	
421.3161.00	Loyers	59,000		59,000		58,874.30	
421.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	22,000		23,000		21,057.65	
421.4250.00	Ventes		80,000		90,000		82,874.80
421.4260.00	Remboursements de frais A16		18,000		25,000		457,320.60
421.4610.10	Subventions fédérales A16		2,600,000		2,800,000		2,812,559.15

421 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - ROUTE NATIONALE A 16

Indications de détail

3101.00	Carburant	17'000
	Pneus	2'500
	Pièces de rechange et divers	<u>11'000</u>
		<u><u>30'500</u></u>

3120.00 Chauffage et énergie des locaux à la rue
Saint-Maurice à Delémont

3130.00	Affranchissement du courrier	4'500
	Téléphones	13'000
	Divers (nettoyage, etc.)	<u>2'000</u>
		<u><u>19'500</u></u>

3161.00 Location rue Saint-Maurice

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -78'900
- 0,84 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3102.00 -23'000

Pas d'inauguration ou porte(s) ouverte(s) en 2015.

4250.00 -10'000

Selon tendances des comptes 2013.

4610.10 -200'000

Selon apurement en cours du contrôle financier fédéral.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421 SIN route nationale A16	3,950,000		4,800,000		5,300,359.11	
421.5010.00 Participation cantonale construction A16	3,950,000		4,800,000		5,300,359.11	

421 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - ROUTE NATIONALE A 16

Indication de détail

5010.00 Construction de l'A16, part cantonale de 5 % après déduction des charges de personnel.

Le montant total des travaux prévus en 2015 se monte à 86 mios, dont 7,15 mios de charges de personnel.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422	SIN centre d'entretien A16	11,704,800	12,696,000	10,482,300	11,105,000	9,376,311.80	10,706,011.80
422.3010.00	Traitements du personnel	3,040,700		2,806,800		2,543,684.05	
422.3049.00	Prestations en nature, habillement	19,000		19,000		15,686.55	
422.3050.00	Assurances sociales	192,600		178,100		160,057.30	
422.3051.00	Caisse de pensions	261,000		227,000		216,941.80	
422.3053.00	Assurance-accidents	30,700		30,200		42,941.25	
422.3054.00	Cotisations allocations familiales	86,700		78,600		71,877.70	
422.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	27,900		26,200		17,112.80	
422.3090.00	Formation du personnel	14,200		14,200		13,778.65	
422.3100.00	Fournitures de bureau	1,500		2,000		1,329.05	
422.3101.00	Matériel service hivernal	160,000		100,000		270,338.95	
422.3101.01	Matériel pour nettoyages	16,000		16,000			
422.3101.02	Matériel entretien électromécanique	160,000		120,000		115,423.35	
422.3101.03	Matériel pour service technique	60,000		70,000		51,693.20	
422.3101.04	Matériel de signalisation	15,000		15,000		16,354.10	
422.3101.05	Matériel de signalisation lors accidents	60,000		60,000		14,790.75	
422.3103.00	Abonnement	700		700		863.30	
422.3111.00	Appareils, machines et outillage	45,000		45,000		37,387.65	
422.3113.00	Matériel informatique	2,900					
422.3120.00	Eau, énergie, combustibles	195,000		195,000		184,435.05	
422.3120.01	Energie A16	1,500,000		1,350,000		1,068,516.90	
422.3130.00	Prestations de service	26,500		26,500		40,247.90	
422.3130.01	Prestations de services de tiers à UTIX	64,000		200,000		8,560.00	
422.3130.02	Cotisations à des associations	400					
422.3133.00	Logiciels informatiques	144,000		150,000			
422.3137.00	Impôts et taxes	453,000		410,000		394,273.90	
422.3141.00	Travaux de tiers pour service hivernal	100,000		100,000		46,722.65	
422.3141.01	Travaux de tiers pour nettoyages	761,000		700,000		571,201.50	
422.3141.02	Travaux de tiers pour l'entretien des surfaces vertes	28,000		1,000			
422.3141.03	Travaux de tiers pour électromécanique	1,200,000		1,000,000		917,119.35	
422.3141.04	Travaux de tiers pour service technique	135,000		159,000		91,711.25	
422.3141.05	Travaux de tiers pour compensations écologiques	280,000		250,000		221,185.85	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422.3141.06 MI - mesures individuelles	950,000		850,000		739,286.10	
422.3141.07 RP - réparations	170,000		270,000		295,287.00	
422.3141.08 SV - services, sécurité, police constr., plaintes, demandes F1	10,000		10,000		582.10	
422.3141.09 CP - commandes de prestations de F1	380,000		15,000		248,816.40	
422.3144.00 Entretien technique du Centre A16	80,000		80,000		66,068.40	
422.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	7,000		7,000		3,319.85	
422.3151.00 Entretien outillage et appareils	2,000		2,000			
422.3161.00 Coût d'utilisation des véhicules UTIX	990,000		860,000		858,485.00	
422.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	35,000		38,000		30,232.15	
422.4260.00 Remboursements pour dégâts		140,000		140,000		101,058.05
422.4260.01 Prestations du personnel UTIX aux chantiers A16		50,000		50,000		93,586.95
422.4310.00 Recettes diverses		20,000		20,000		14,215.35
422.4610.10 Offre entretien A16		10,751,000		9,400,000		8,776,199.80
422.4610.11 MI - mesures individuelles		1,000,000		950,000		796,523.05
422.4610.12 RP - réparations		210,000		320,000		342,829.10
422.4610.13 SV - services		120,000		180,000		122,469.45
422.4610.14 CP - commandes prestations de F1		400,000		40,000		454,862.25
422.4610.15 UT divers tiers		5,000		5,000		4,267.80

422 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CENTRE D'ENTRETIEN A 16

Indications de détail

3120.00	Eau, énergie et combustible du Centre d'entretien	
3120.01	Eclairage de la route et des tunnels	1'200'000
	Ventilation des tunnels et divers	<u>300'000</u>
		<u>1'500'000</u>
3141.01	Canalisations, vidanges	120'000
	Lavage	215'000
	Curage et vidanges chaussées	110'000
	Curage et vidanges sous-sol des tunnels	175'000
	Nettoyage des déshuileurs	130'000
	Taxes de recyclage boues et déchets	<u>11'000</u>
		<u>761'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	233'900
	+ 3,00 postes (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel"). Réforme des indemnités (+ 120'000 francs).
3101.00	60'000
	Augmentation du nombre de kilomètres et d'ouvrages exploités.
3101.02	40'000
	Augmentation du nombre de kilomètres et d'ouvrages exploités.
3120.01	150'000
	Augmentation du nombre de kilomètres et d'ouvrages exploités.

3130.01 -136'000

Diminution des prestations de l'Etat facturées à UTIX.

3137.00 43'000

Augmentation de la TVA à payer suite à l'augmentation du chiffre d'affaires.

3141.01 61'000

3141.03 200'000

3141.05 30'000

4610.10 1'351'000

La rubrique 4610.10 couvre ces charges.

3141.02 27'000

Augmentation des surfaces vertes à entretenir.

3141.04 -24'000

Diminution des travaux divers à effectuer.

3141.06 100'000

4610.11 50'000

La rubrique 4610.11 couvre ces charges.

3141.07 -100'000

4610.12 -110'000

La rubrique 4610.12 couvre ces charges.

3141.08 0

4610.13 -60'000

Refacturation via le contrat de prestations.

3141.09 365'000

4610.14 360'000

Refacturation via le contrat de prestations.

3161.00 130'000

Coût d'utilisation des véhicules de l'Etat pour la route nationale.
Recettes équivalentes à la rubrique 420.4260.10.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422 SIN centre d'entretien A16	400,000		550,000		897,608.55	
422.5060.00 Equipements et véhicules	400,000		550,000		897,608.55	

422 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CENTRE D'ENTRETIEN A 16

Indication de détail

5060.00 Acquisition et remplacement de machines,
équipements et véhicules

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430 SIN Bâtiments et domaines	12,438,600	2,864,000	12,547,400	2,440,000	11,844,319.30	2,452,510.55
430.3010.00 Traitements du personnel	904,300		874,300		768,035.55	
430.3010.01 Traitements des concierges	3,259,600		3,397,100		3,102,541.60	
430.3043.00 Indemnités de logement	18,000		18,000		18,000.00	
430.3050.00 Assurances sociales	267,200		271,300		239,894.10	
430.3051.00 Caisse de pensions	281,100		275,800		264,736.30	
430.3053.00 Assurance-accidents	9,700		9,900		11,420.65	
430.3054.00 Cotisations allocations familiales	118,700		119,600		107,668.50	
430.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	38,500		40,500		25,620.20	
430.3090.00 Formation du personnel	10,000		10,000		8,510.00	
430.3100.00 Fournitures de bureau	5,000		5,000		3,987.65	
430.3101.00 Produits de nettoyage et matériel	175,000		165,000		177,813.75	
430.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,000		3,000		2,752.40	
430.3111.00 Appareils et équipements	55,000		60,000		41,866.15	
430.3120.00 Eau, énergie, combustibles	1,985,000		1,985,000		1,799,993.25	
430.3130.00 Prestations de service	28,000		16,500		34,739.15	
430.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	61,500		61,500		42,386.45	
430.3134.00 Assurance immobilière	255,000		260,000		252,792.30	
430.3137.00 Taxes communales	140,000		140,000		134,421.65	
430.3144.00 Entretien des bâtiments de l'Etat	2,250,000		2,250,000		2,276,070.25	
430.3151.00 Entretien des appareils	12,000		12,000		12,290.30	
430.3160.00 Loyers	2,535,000		2,535,000		2,482,100.10	
430.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	15,000		15,000		18,385.25	
430.3199.00 Cotisations à des associations			9,900		7,080.60	
430.3431.00 Entretien courant, biens-fonds PF	1,000		2,000		668.45	
430.3439.00 Autres charges des biens-fonds PF	11,000		11,000		10,544.70	
430.4250.00 Ventes		10,000		10,000		9,349.10
430.4260.00 Remboursements de frais		90,000		80,000		109,803.25
430.4430.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF		19,000		18,000		18,408.30
430.4463.00 Participation ECA		480,000		300,000		300,000.00
430.4470.00 Loyers (PA)		2,265,000		2,032,000		2,014,949.90

430 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - BATIMENTS ET DOMAINES

Indications de détail

3101.00 Achats de petit matériel et de produits d'entretien et de nettoyage pour tous les bâtiments administratifs ou scolaires de l'Etat

3111.00 Machines et appareils de conciergerie

3120.00 Frais de l'ensemble des bâtiments de l'Etat à l'exception du Centre sportif de Porrentruy et des routes nationales

- chauffage	850'000
- eau	100'000
- électricité	770'000
- charges dans bâtiments de tiers	<u>265'000</u>

1'985'000

3130.00 Expo distinction romande d'architecture (DRA3)	4'000
Frais de reproduction et de microfilmages	400
Nettoyages par des tiers	500
Ports, téléphones, divers	16'000
Cotisations à des associations	<u>7'100</u>

28'000

3144.00 Chantiers dans les bâtiments de l'Etat	970'000
Réparations et entretiens divers	800'000
Contrats de maintenance d'installations	335'000
Aménagements extérieurs, fleurs, citernes	<u>145'000</u>

2'250'000

3160.00 Beau-Site, Porrentruy	395'700
Morépont E, Delémont	330'500
Rue des Moulins, Delémont	294'500
St-Maurice, Delémont (SIN)	23'800
St-Michel, Delémont	235'800
Personnes morales, Les Breuleux	160'100
Contrôle des finances, Delémont	51'500
Office des véhicules, Porrentruy	136'000
Office des poursuites, Delémont	116'200
Office des véhicules, Saignelégier	24'000
Identité judiciaire, Delémont	132'000
Service de l'informatique, Le Noirmont	197'000
Service de l'informatique, Delémont	132'000
Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	71'700
Ecoles, salles de classe	53'300
Poste police, La Poste, Delémont	13'700
CPD, rue St-Randoald	72'000
Economat	70'100
Autres locations, arrondi	<u>25'100</u>

2'535'000

3430.00	Rubriques comptables MCH2 montrant le détail des		3120.00	0
3431.00	objets liés au patrimoine financier.			
3439.00			Achat pour 85'000 francs de certificats d'énergie verte.	
4470.00	Fondation rurale interjurassienne	890'000	3130.00	11'500
	HEP-BEJUNE	510'000	3199.00	-9'900
	Foyer Décours, Chevenez	170'000		
	Ecoles du CEJEF	70'000		
	Autres loyers et fermages	400'000		
	Mesure OPTI-MA 038	<u>225'000</u>		
		<u>2'265'000</u>	3160.00	0
			Multiples adaptations annuelles contraires. Globalement stable. La location des locaux informatiques au Noirmont baisse de - 116'200 francs; par contre la location de l'identité judiciaire progressive de + 72'000 francs, comme celle de l'économat de + 50'100 (année complète). Adaptation de la location OVJ à Saignelégier (- 6'000 francs).	
			4463.00	180'000
			Mesure OPTI-MA 128.	
3010.01		-137'500	4470.00	233'000
	- 2,9 postes (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel").			
			Stabilité des locations. Mesure OPTI-MA 038 (+ 225'000 francs).	

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430 SIN Bâtiments et domaines	13,230,000	260,000	9,070,000	237,500	6,278,104.00	730,000.00
430.5040.00 Constructions et transformations de bâtiments	13,230,000		9,070,000		6,278,104.00	
430.6300.00 Subventions fédérales		260,000		237,500		130,000.00
430.6340.00 Subventions d'investissements des entreprises publiques						600,000.00

430 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - BÂTIMENTS ET DOMAINES

Indications de détail

5040.00	Divisions santé-social-arts et commerciale, construction et aménagement de locaux	8'500'000
	Division technique, assainissement	1'500'000
	Prison de Porrentruy, aménagements	1'500'000
	Centre d'entretien Prés-Roses, nouveau garage-dépôt	300'000
	Château de Porrentruy, rénovation générale	270'000
	HEP-BEJUNE, étude pour transformation en vue du déménagement de la HEP-BEJUNE	200'000
	Police Prés-Roses, réaménagement des locaux informatiques	200'000
	Morépont 2, transformation et aménagement	190'000
	Division lycéenne, réfection d'une salle de classe	170'000
	Division artisanale, travaux de sécurisation	150'000
	HEP-BEJUNE, réfection et mise en conformité	110'000
	Division technique, remplacement réseau informatique	50'000
	Fours à Chaux, mesures parasismiques	40'000
	Division santé-social-arts, remplacement de fenêtres	35'000
	Divers et imprévus (entretien lourd)	15'000
		<hr/>
		13'230'000
		<hr/> <hr/>
6300.00	Subvention fédérale pour l'aménagement de la prison de Porrentruy	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie			13,906,900	9,394,100	12,396,387.25	8,566,557.05
440.3000.00 Jetons de présence			3,000		585.00	
440.3010.00 Traitements du personnel			972,200		1,017,315.70	
440.3050.00 Assurances sociales			61,500		63,628.75	
440.3051.00 Caisse de pensions			87,000		91,305.40	
440.3053.00 Assurance-accidents			1,700		6,642.70	
440.3054.00 Cotisations allocations familiales			27,200		28,693.60	
440.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie			8,900		7,005.60	
440.3090.00 Formation continue			5,000		904.40	
440.3100.00 Fournitures de bureau			8,000		5,239.45	
440.3103.00 Littérature spécialisée, magazines			2,000		1,682.45	
440.3130.00 Expertises et prestations de service			628,500		363,242.00	
440.3130.01 Promotion des transports publics et de la communauté tarifaire jurassienne			118,000		115,812.00	
440.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements			16,000		15,034.30	
440.3199.00 Cotisations à des associations			49,800		46,883.55	
440.3632.00 Subventions aux communes pour transports publics			189,000		170,995.00	
440.3634.00 Subventions expl. aux transports publics			11,000,000		9,728,003.25	
440.3634.01 Participation à communauté tarifaire TNW			2,500		2,100.00	
440.3634.02 Participation à la communauté tarifaire Jura			542,600		540,888.55	
440.3634.03 Subventions aux transports nocturnes			179,000		178,640.00	
440.3635.00 Subventions gestion de la mobilité			5,000		11,785.55	
440.4210.00 Emoluments				111,200		92,239.70
440.4260.00 Remboursements de frais				5,100		5,584.90
440.4600.00 Redevance poids lourds				7,500,000		7,098,750.00
440.4611.00 Contributions d'autres régions				87,800		90,913.45
440.4612.00 Parts des communes aux transports publics				1,690,000		1,279,069.00

440 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - TRANSPORTS ET ENERGIE

Dès 2015, le Service du développement territorial est regroupé sous le centre d'imputation 400, conformément à son organisation.
La détermination des principales variations en tient compte.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie			2,580,500	910,700	3,575,819.00	2,377,866.00
440.5620.00 Subventions aux communes pour infrastructures des transports publics			250,000		78,049.00	
440.5640.00 Subventions pour les projets CJ			1,030,500		1,230,500.00	
440.5670.00 Subventions d'assainissement et d'encouragement énergétiques			1,300,000		801,270.00	
440.5770.00 Subventions fédérales redistribuées					1,466,000.00	
440.6300.00 Subventions fédérales				520,000		521,121.00
440.6440.00 Remboursement prêts pour amélioration technique CJ				390,700		390,745.00
440.6700.00 Subventions fédérales à redistribuer						1,466,000.00

440 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - TRANSPORTS ET ENERGIE

Dès 2015, le Service du développement territorial est regroupé sous le centre d'imputation 400, conformément à son organisation.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	9,316,800	1,895,900	8,571,800	1,947,100	7,906,115.43	1,505,459.30
770.3010.00 Traitements du personnel	3,502,400		3,446,500		3,164,105.45	
770.3050.00 Assurances sociales	222,200		218,100		197,939.50	
770.3051.00 Caisse de pensions	313,200		297,000		280,539.25	
770.3053.00 Assurance-accidents	19,500		18,700		21,510.60	
770.3054.00 Cotisations allocations familiales	99,800		96,500		88,931.95	
770.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	32,800		31,400		21,777.50	
770.3090.00 Formation continue	25,000		50,000		44,623.40	
770.3100.00 Fournitures de bureau	54,500		54,500		54,182.67	
770.3101.00 Achats de matériel pour tiers	215,000		408,700		123,846.29	
770.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,000		4,000		2,590.85	
770.3130.00 Prestations de services de tiers	513,600		495,000		634,201.63	
770.3130.01 Frais de la téléphonie	274,500		250,000		274,399.95	
770.3130.02 Prestations de service pour tiers	5,000		5,000		80,782.74	
770.3130.03 Lignes de communications	145,000		145,000		133,805.50	
770.3134.00 Primes d'assurances de choses	500		500		469.40	
770.3137.00 Impôts et taxes (TVA)	67,800		60,000		56,031.35	
770.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules de service	3,500		3,500		3,286.30	
770.3153.00 Entretien et maintenance matériel informatique	714,300		600,400		537,596.95	
770.3158.00 Maintenance de logiciels	2,810,000		2,125,200		1,945,355.00	
770.3158.01 Maintenance de la téléphonie et du réseau	238,200		215,200		197,831.25	
770.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	57,000		35,000		31,908.15	
770.3199.00 Cotisations à des associations			11,600		10,399.75	
770.4250.00 Ventes de matériel à des tiers		247,000		465,000		130,285.80
770.4260.00 Prestations de service à des tiers		1,134,200		1,005,900		901,836.90
770.4260.01 Prestations téléphoniques réparties		503,700		465,200		447,336.60
770.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		11,000		11,000		26,000.00

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

3130.00	Outsourcing du développement et prestations de service	306'400
	Support et assistance	65'000
	Gartner (prestations nouvelles technologies)	32'000
	Projet "Risque", réalisation des recommandations de l'audit	30'000
	Projet ComNet	25'000
	Téléphones	15'000
	Guichet virtuel	10'000
	Cotisation à des associations	11'600
	Allianz - Tribuna	7'000
	Skill on Request : prest. d'implémentation	5'400
	Elimination du matériel obsolète	5'000
	Affranchissement du courrier et divers	1'200
		<u>513'600</u>

3158.00	Contrats concernant la maintenance des systèmes, des unités centrales, des serveurs et applications diverses	1'335'400
	Projet Captif pour les impôts	881'600
	Licence Microsoft	400'000
	Applications pour les impôts des personnes morales	70'000
	Maintenances des services centraux (messagerie, annuaire, serveurs)	69'000
	Interventions autres logiciels	17'000
	Applications de gestion financière	15'000
	Application pour la taxe militaire	14'000
	Applications de gestion du personnel	5'000
	Logiciels pour les écoles	3'000
		<u>2'810'000</u>

4910.00 Estimation des prestations pour l'Autorité de protection des données financée en commun avec le Canton de Neuchâtel.

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	55'900	3158.00	684'800
+ 0,25 poste (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel").		Augmentation des coûts de maintenance des applications du Service des contributions et des licences Microsoft.	
3090.00	-25'000		
3170.00	22'000	4250.00	-218'000
Meilleure imputation par nature de 25'000 francs de frais de déplacement (anciennement formation à la rubrique 3090.00).		En fonction des ventes prévues en 2015.	
3101.00	-193'700	4260.00	128'300
En fonction des ventes prévues en 2015.		Augmentation des prestations fournies à des tiers.	
3153.00	113'900		
Transfert de coûts de maintenance imputés jusqu'à présent à la Section des bâtiments et domaines.			

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	3,700,000		3,450,000		3,596,504.01	
770.5060.00 Equipements & applications informatiques	3,700,000		3,450,000		3,596,504.01	

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

5060.00	Captif II (application du Service des contributions)	1'840'000
	Portefeuille "Maintien du service requis"	1'010'000
	Portefeuille "Modernisation de l'administration"	475'000
	Portefeuille "Cyberadministration"	<u>375'000</u>
		<u><u>3'700'000</u></u>

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	230,036,900	91,820,100	231,134,100	91,845,300	231,517,644.99	93,700,330.70

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	3,541,300	996,000	3,808,000	1,176,000	4,357,187.14	1,666,004.05

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	20,271,300	9,574,700	20,372,100	9,754,300	20,357,576.55	9,641,869.20
500.3000.00	Jetons de présence	13,000		8,000		6,325.00	
500.3010.00	Traitements du personnel	1,814,900		1,611,900		1,754,658.95	
500.3050.00	Assurances sociales	114,900		102,100		117,719.00	
500.3051.00	Caisse de pensions	156,800		135,700		153,909.50	
500.3053.00	Assurance-accidents	3,300		2,900		3,161.95	
500.3054.00	Cotisations allocations familiales	51,700		45,100		53,196.50	
500.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	16,600		14,900		12,820.30	
500.3090.00	Formation du personnel	5,000		6,000		9,477.50	
500.3090.01	Recherche et développement	69,000		56,000		56,449.15	
500.3100.00	Fournitures bureau	9,000		9,000		4,964.55	
500.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,000		761.90	
500.3130.00	Honoraires et prestations de service	146,000		101,200		128,504.18	
500.3130.01	Mesures pédagothérapeutiques	3,497,000		3,700,000		3,781,641.70	
500.3130.02	Prestations activités scolaires particulières	10,000		13,000		8,577.95	
500.3130.03	Prestations Centre de compétence Delta	800,000		650,000		627,076.92	
500.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts					21,600.00	
500.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	12,000		10,000		12,148.25	
500.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	65,000		60,000		56,402.55	
500.3631.00	Subventions à des institutions intercantionales	298,100		273,300		286,677.00	
500.3632.00	Subventions aux bibliothèques	57,000		57,000		57,689.00	
500.3635.00	Subventions d'exploitation aux écoles privées	2,366,000		2,515,000		2,443,449.00	
500.3636.00	Subventions aux institutions JU	9,865,000		10,000,000		10,000,000.00	
500.3636.01	Subventions aux institutions scolaires extracantoniales	900,000		1,000,000		760,365.70	
500.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		2,000		2,000		1,950.00
500.4260.00	Remboursements de frais		2,000		5,000		2,103.60
500.4612.00	Part des communes		9,570,700		9,747,300		9,637,815.60

500 SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indications de détail

3090.01	Epreuves de références (EP et ES) et orientation des élèves	25'000	3130.01	Prestations du CETL	120'000
	Promotion de la lecture	5'000		Logopédie	3'000'000
	Moyens d'enseignement pour les langues	5'000		Psychomotricité	130'000
	Contribution annuelle au projet PISA (CDIP)	6'000		Autres prestations (traitements)	30'000
	Groupes de travail temporaires	13'000		Hôpital de jour, indemnités transport	300'000
	Autres projets (mise en œuvre du PER, etc.)	5'000		Autres frais divers (y c. informatiques)	40'000
	Projet EPFL, ateliers scientifiques et techniques pour les classes 7P	10'000		Mesure OPTI-MA 098	-123'000
		<u>69'000</u>			<u>3'497'000</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	20'000	3170.00	Conseillers pédagogiques et employés	27'000
	Téléphones	7'800		Membres de commissions	5'500
	Contrat CABI	5'000		Coordinateurs de branches, chargés de mission	17'000
	Projet GER - gestion des remplacements	25'000		Elèves à l'EPFL (cours Internet et robotique)	4'000
	Projet SIEF (logiciel CLOEE)	65'000		Autres déplacements en train, frais de réception et divers	2'500
	Promotion de la lecture	2'000		Semaine des enseignants	4'000
	Serveur suisse en éducation	16'000		Séance plénière CIIP	5'000
	Expertises	3'000			<u>65'000</u>
	FRI - activité "l'Ecole à la ferme", divers	2'200			
		<u>146'000</u>			

3631.00	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, contribution au budget 2015.	197'800
	Contribution spéciale pour nouvelle unité des moyens d'enseignement	<u>100'300</u>
		<u><u>298'100</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3000.00 5'000

Augmentation dans les commissions et groupes de travail temporaires, particulièrement de la commission pédagogique.

3010.00 203'000

+ 2,9 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel). Renouvellements.

3090.01 13'000

Nouveau projet EPFL, ateliers scientifiques et techniques pour les classes 7P.

3130.00 44'800

Adaptation des charges pour la deuxième version de CLOEE (+15'000 francs). Nouveaux contrats avec CABI (+ 5'000 francs) et pour la gestion des remplacements (+ 25'000 francs).

3635.00 Collège Saint-Charles, Porrentruy
Ecole Sainte-Ursule, Porrentruy
Ecole Saint-Paul, Porrentruy
Mesure OPTI-MA 099.

3636.00 Fondation Pérène, Delémont.
Mesure OPTI-MA 100.

3636.01 Centre régional d'apprentissages spécialisés, La Chaux-de-Fonds
Fondation Perceval, Saint-Prex
Centre de pédagogie curative du Jura bernois
Institut St-Joseph du Guintzet, Villars-sur-Glâne
Placements possibles dans d'autres institutions.
Y compris transports liés aux placements.

3130.01	-203'000	3636.00	-135'000
<p>Multiples variations dont - 50'000 francs essentiellement par la fin du remboursement aux parents pour emmener leur(s) enfant(s) en traitement. Mesure OPTI-MA 098.</p>		<p>Montant stable (via contrat de prestations) depuis 2013. Mesure OPTI-MA 100.</p>	
3130.03	150'000	3636.01	-100'000
<p>Figurait anciennement à la rubrique 502.3020.00.</p>		<p>Adaptation aux derniers comptes et données connus.</p>	
3631.00	24'800	4612.00	-176'600
<p>Contribution cantonale à la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique, dont particulièrement au projet OPERA. Contribution spéciale pour nouvelle unité des moyens d'enseignement.</p>		<p>63,5 % des montants des postes 3130.01, 3130.02, 3130.03, 3636.00 et 3636.01. Mesures OPTI-MA 098 et 100.</p>	
3635.00	-149'000		
<p>En rapport direct au nombre d'élèves et aux coûts pris en compte dans l'école publique. Mesure OPTI-MA 099.</p>			

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	800,000		800,000		800,618.40	
500.5620.00	Subventions aux communes pour construction et transformation d'écoles	800,000		800,000		800,618.40	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
501 Ecoles enfantines	10,600,000	6,731,000	9,876,300	6,271,500	10,181,960.75	6,351,549.80
501.3020.00 Traitements du corps enseignant	8,855,100		8,315,300		8,588,205.00	
501.3050.00 Assurances sociales	574,600		528,300		545,366.40	
501.3051.00 Caisse de pensions	801,800		691,900		713,381.45	
501.3053.00 Assurance-accidents	16,600		15,400		15,642.25	
501.3054.00 Cotisations allocations familiales	258,600		232,800		244,655.30	
501.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	83,300		77,600		59,185.80	
501.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	10,000		15,000		15,524.55	
501.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		6,731,000		6,271,500		6,351,549.80

501 ECOLES ENFANTINES

Une présentation séparée des rubriques pour les salaires et les frais de déplacements est nécessaire particulièrement pour le calcul des subventions aux écoles privées.

Principales variations par rapport au budget 2014

3020.00

539'800

4612.00

459'500

Estimation globale sur la base des mois d'août 2013 et 2014.

Intégration de l'introduction de la nouvelle échelle unique de rémunération (+ 1,6%).

Pour la rentrée 2014/2015, les mesures importantes suivantes peuvent être citées :

Diminution de 2,3 postes à l'école enfantine (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").

Baisse des effectifs en 2P et contrôle plus strict des allègements et crédits des classes.

Le lien n'est donc pas forcément direct entre les EPT et les francs.

Pourtant, globalement (501-502-503), la stabilité devrait prévaloir.

Cf. remarque de la rubrique 3020.00.

Suivant l'effet réel des départs à la retraite, un meilleur résultat n'est pas à exclure pour les communes et l'Etat.

Il est encore trop tôt pour l'anticiper complètement.

Il a été tenu compte d'une hypothèse moyenne.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502 Ecoles primaires	47,319,600	29,901,300	46,855,400	29,597,000	47,485,557.91	29,411,232.20
502.3020.00 Traitements du corps enseignant	37,468,700		37,529,100		37,984,750.75	
502.3050.00 Assurances sociales	2,431,300		2,384,200		2,400,624.80	
502.3051.00 Caisse de pensions	3,392,600		3,026,500		3,089,034.65	
502.3053.00 Assurance-accidents	70,400		69,400		70,162.05	
502.3054.00 Cotisations allocations familiales	1,094,000		1,050,800		1,077,402.75	
502.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	352,600		350,400		259,986.80	
502.3104.00 Centre d'émulation et de compétences bilingues	30,000		30,000		6,969.72	
502.3130.00 Projet SIEF	202,000		155,000		148,919.24	
502.3130.01 Sessions bilingues	60,000		95,000		169,742.40	
502.3161.00 Locations	47,000		44,000		43,744.30	
502.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	100,000		155,000		142,298.10	
502.3632.00 Participation aux communes pour transports d'élèves	1,900,000		1,800,000		1,924,286.35	
502.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	165,000		160,000		165,432.00	
502.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	6,000		6,000		2,204.00	
502.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		29,901,300		29,597,000		29,411,232.20

502 ECOLES PRIMAIRES

Principales variations par rapport au budget 2014

3020.00

-60'400

Estimation globale sur la base des mois d'août 2013 et 2014.

Intégration de l'introduction de la nouvelle échelle unique de rémunération (+ 1,6%).

Pour la rentrée 2014/2015, les mesures importantes suivantes peuvent être citées :

+ 13,86 postes à l'école primaire (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").

L'augmentation dans le deuxième cycle provient essentiellement par l'introduction de l'anglais en 8P (4 EPT) et la mensualisation d'une dizaine de postes dans l'enseignement spécialisé (appui et soutien) qui fait diminuer d'autant les rémunérations à la tâche (effet neutralisé en francs, pas en EPT qui sont nouvellement comptés).

Le lien n'est donc pas forcément direct entre les EPT et les francs.

Pourtant, globalement (501-502-503), la stabilité devrait prévaloir.

3130.01

-35'000

Passage de l'étape de projet-pilote à l'intégration dans la grille horaire.

3170.00

-55'000

A considérer avec la rubrique 501.3170.00 (- 5'000 francs).

Dès 2015, suppression du remboursement des frais de déplacement aux remplaçants.

3632.00

100'000

Augmentation déjà constatée aux comptes 2013.

4612.00

304'300

Cf. remarque de la rubrique 3020.00.

L'augmentation tient essentiellement ici à l'estimation des charges salariales, notamment de la caisse de pensions, nettement plus élevées et également réparties.

Suivant l'effet réel des départs à la retraite, un meilleur résultat n'est pas à exclure pour les communes et l'Etat.

Il est encore trop tôt pour l'anticiper complètement.

Il a été tenu compte d'une hypothèse moyenne.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
503 Ecoles secondaires	36,989,600	23,461,100	36,431,800	23,114,100	36,768,058.67	22,951,976.90
503.3020.00 Traitements du corps enseignant	29,144,400		28,943,800		29,031,073.30	
503.3050.00 Assurances sociales	1,891,200		1,837,800		1,847,981.15	
503.3051.00 Caisse de pensions	2,638,900		2,506,900		2,668,809.65	
503.3053.00 Assurance-accidents	54,800		53,200		53,230.55	
503.3054.00 Cotisations allocations familiales	851,000		810,400		830,554.30	
503.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	274,300		268,700		201,083.20	
503.3130.00 Projet SIEF	75,000		57,000		55,069.57	
503.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	25,000		40,000		47,455.65	
503.3170.01 Dédommagements Sports-Arts-Etude	25,000		35,000		23,118.00	
503.3611.00 Ecolages des élèves versés à d'autres cantons	740,000		710,000		746,169.50	
503.3632.00 Participation aux communes pour transports des élèves	1,200,000		1,100,000		1,196,153.80	
503.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	66,000		65,000		66,400.00	
503.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	4,000		4,000		960.00	
503.4230.00 Ecolages et frais Sports-Arts-Etudes		45,000		55,000		48,080.00
503.4230.01 Ecolages des élèves hors canton		2,000		10,000		2,260.00
503.4612.00 Part des communes aux dépenses		23,414,100		23,049,100		22,901,636.90

503 ECOLES SECONDAIRES

Indication de détail

3611.00	Elèves de Lajoux et Les Genevez	
	à Bellelay	650'000
	Elèves SAE à l'extérieur	30'000
	Elèves à Laufon et Bâle	<u>60'000</u>
		<u><u>740'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3020.00 200'600

Estimation globale sur la base des mois d'août 2013 et 2014.

Intégration de l'introduction de la nouvelle échelle unique de rémunération (+ 1,6%).

Pour la rentrée 2014/2015, les mesures importantes suivantes peuvent être citées :

- 7,0 postes.

Cf. 3^e partie "Effectif personnel". Cf. commentaire de la rubr. 501.3020.00.

Fermeture de 4 classes et d'un module. Non remplacement de chargés de projet.

Le lien n'est donc pas forcément direct entre les EPT et les francs.

Pourtant, globalement (501-502-503), la stabilité devrait prévaloir.

3130.00 18'000

Augmentation liée à la nouvelle version de CLOEE.

3170.00 -15'000

Dès 2015, suppression du remboursement des frais de déplacement aux remplaçants.

3170.01 -10'000

4230.00 -10'000

Adaptation aux derniers comptes et données disponibles.

3611.00 30'000

L'écart s'explique par l'évolution probable des élèves de Lajoux et des Genevez.

3632.00 100'000

Augmentation déjà constatée aux comptes 2013.

4230.01 -8'000

Position nette entre les écolages reçus et ceux payés.

4612.00 365'000

Cf. remarque de la rubrique 3020.00.

L'augmentation tient essentiellement ici à l'estimation des charges salariales, notamment de la caisse de pensions, nettement plus élevées et également réparties.

Suivant l'effet réel des départs à la retraite, un meilleur résultat n'est pas à exclure pour les communes et l'Etat.

Il est encore trop tôt pour l'anticiper complètement.

Il a été tenu compte d'une hypothèse moyenne.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
504 Centre d'émulation informatique du Jura	503,100	279,800	558,200	279,400	520,196.70	263,036.60
504.3010.00 Traitements du personnel	25,400		72,300		57,457.30	
504.3020.00 Traitements du corps enseignant	369,000		369,600		357,798.40	
504.3050.00 Assurances sociales	25,000		28,100		26,464.00	
504.3051.00 Caisse de pensions	35,800		38,700		38,001.00	
504.3053.00 Assurance-accidents	700		800		748.15	
504.3054.00 Cotisations allocations familiales	11,200		12,300		11,907.20	
504.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,800		4,200		2,921.10	
504.3100.00 Fournitures de bureau	1,000		1,500		223.55	
504.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
504.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	200		200			
504.3110.00 Machines et appareils de bureau	4,000		4,000			
504.3113.00 Matériel informatique	1,500		1,000		688.00	
504.3130.00 Honoraires et prestations de service	20,000		22,000		18,931.45	
504.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	5,000		3,000		5,056.55	
504.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		279,800		279,400		263,036.60

504 CENTRE D'EMULATION INFORMATIQUE DU JURA

Indications de détail

3130.00	Organisation des ateliers MITIC et d'événements informatiques particuliers	8'000
	Prestations du Centre MITIC interjurassien	10'000
	Frais de ports, photocopies et divers	<u>2'000</u>
		<u><u>20'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -46'900

- 0,4 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

4612.00 400

Mise à répartition du 63,5% des traitements et des charges sociales du personnel enseignant.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
505	Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire	1,908,000	205,800	1,924,200	208,800	1,882,374.65	137,219.45
505.3010.00	Traitements du personnel	1,511,700		1,534,900		1,503,156.15	
505.3050.00	Assurances sociales	96,000		97,500		94,972.60	
505.3051.00	Caisse de pensions	132,200		127,900		133,587.00	
505.3053.00	Assurance-accidents	2,800		2,800		2,766.25	
505.3054.00	Cotisations allocations familiales	43,100		43,000		42,624.75	
505.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,300		14,500		10,495.35	
505.3090.00	Formation du personnel et supervision	18,400		17,000		10,390.00	
505.3100.00	Fournitures bureau	9,000		9,000		10,471.80	
505.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	23,500		27,500		20,553.10	
505.3111.00	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils			1,000			
505.3130.00	Prestations de service	11,500		12,000		10,377.80	
505.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	43,900		36,500		41,399.85	
505.3199.00	Cotisations à des associations	1,600		600		1,580.00	
505.4240.00	Redevances d'utilisation		38,000		38,000		38,545.00
505.4250.00	Ventes d'imprimés		200		200		25.00
505.4260.00	Remboursements de frais		111,600		110,600		82,041.45
505.4630.00	Subv. fédérales projet case management		56,000		60,000		16,608.00

505 CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE ET DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Indication de détail

3100.00	Fournitures de bureau, réimpressions de dossiers de consultation, divers	1'500	3111.00	-1'000
	Photocopieuses	5'000	Pas d'achat en 2015.	
	Impression des documents pour ateliers d'orientation (250 élèves)	<u>2'500</u>		
		<u>9'000</u>	3170.00	7'400
			En fonction des lieux de travail (intervention) et de domicile du personnel.	
3103.00	Documentation professionnelle et information documentaire			

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -23'200

- 0,5 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	47,250,000	3,062,100	48,022,900	3,100,100	47,325,322.12	3,033,115.90
510.3000.00	Jetons de présence membres de commission	20,000		20,000		19,478.75	
510.3000.01	Cours pour formateur en entreprise	18,000		18,000		15,235.20	
510.3010.00	Traitements du personnel	1,663,400		1,734,800		1,707,767.75	
510.3050.00	Assurances sociales	105,300		109,800		118,505.35	
510.3051.00	Caisse de pensions	152,500		136,500		144,215.25	
510.3053.00	Assurance-accidents	3,100		3,100		3,576.80	
510.3054.00	Cotisations allocations familiales	47,400		48,600		53,371.30	
510.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,400		15,900		11,759.45	
510.3090.01	Formation du personnel	1,000		3,000		2,068.00	
510.3100.00	Fournitures de bureau	20,000		20,000		20,743.10	
510.3102.00	Imprimés, publications	16,000		16,000		9,759.15	
510.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	300				265.50	
510.3130.00	Prestations de service	380,000		357,500		305,801.15	
510.3130.01	Manifestations, expositions, comptoirs	28,000		33,000		37,114.35	
510.3139.00	Frais de procédures de qualification	920,000		935,000		936,347.50	
510.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	40,000		35,000		44,598.10	
510.3199.00	Cotisations à des associations			19,000		17,657.00	
510.3611.01	Mesures de transition (10e année)	58,000		148,200		84,492.50	
510.3611.02	Formation prof. initiale BEJUNE	2,630,000		2,699,900		2,886,141.00	
510.3611.03	Formation prof. initiale autres cantons	829,400		712,400		851,095.00	
510.3611.04	Formation prof. supérieure BEJUNE	631,200		683,100		666,250.00	
510.3611.05	Formation prof. supérieure autres cantons	520,000		547,000		393,665.00	
510.3611.06	Formation générale Secondaire II, BEJUNE	1,022,400		1,079,200		980,995.00	
510.3611.07	Formation générale Secondaire II (CH)	492,600		482,500		375,775.00	
510.3611.08	Filières préparatoires	99,000		133,000		49,090.00	
510.3611.09	Filières HE-ARC	12,000,000		12,000,000		11,898,105.96	
510.3611.10	Filière adhésion au concordat HES-SO	236,000		185,900		241,741.00	
510.3611.11	Filière HEP-BEJUNE	6,215,000		6,440,000		6,401,317.96	
510.3611.13	Filières HES + HEP, Suisse	800,000		767,500		841,945.35	
510.3611.14	Universités cantonales	8,600,000		9,000,000		8,599,090.00	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.3611.15 Frais de formation hors convention	150,000		140,000		175,467.00	
510.3631.00 Subventions institutions intercantionales	167,000		165,000		162,504.00	
510.3635.00 Subventions écoles privées (EJCM)	1,648,000		1,680,000		1,680,000.00	
510.3635.01 Subventions au Bibliobus	431,000		445,000		429,919.00	
510.3635.02 Subventions cours interentreprises	1,000,000		755,000		1,099,090.00	
510.3635.03 Subventions cours formation continue	171,000		180,000		164,832.00	
510.3635.04 Soutien aux entreprises pour formation					9,000.00	
510.3637.00 Bourses d'études et d'apprentissages	5,900,000		5,900,000		5,662,997.00	
510.3637.01 Bourses pour cas de rigueur	90,000		90,000		74,480.00	
510.3637.02 Aides diverses aux apprentis et élèves	29,000		34,000		19,462.70	
510.3705.00 Subventions fédérales redistribuées	100,000		250,000		129,602.95	
510.4210.00 Emoluments		100		100		
510.4230.00 Contributions aux examens		170,000		180,000		138,541.00
510.4250.00 Ventes d'imprimés		1,000		1,000		1,183.00
510.4260.00 Remboursements de frais		145,000		137,000		185,404.05
510.4260.01 Remboursements de bourses		100,000		100,000		84,264.00
510.4401.00 Intérêts de prêts d'études		12,000		12,000		12,308.90
510.4630.00 Subventions fédérales aux bourses		223,000		220,000		222,691.00
510.4630.01 Subventions fédérales en faveur de la formation prof. (système forfaits)		2,311,000		2,200,000		2,259,121.00
510.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		100,000		250,000		129,602.95

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRES II ET TERTIAIRE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	20'000	3139.00	Indemnités journalières des experts	410'000
	Cours de robotique EPFL	20'000		Frais de déplacements	45'000
	Ateliers scientifiques	10'000		Frais de matériel	170'000
	Mandat filières de formation école supérieure	40'000		Cours d'instruction pour experts et validation des acquis	75'000
	Mandat filières formation des hautes écoles	20'000		Frais d'examens hors canton	<u>220'000</u>
	Mandat CABI	50'000			<u>920'000</u>
	Nouvelle formation postgrade CABI/UniNE	150'000			
	Mesure OPTI-MA 106	-45'000			
	Mandat plateforme formation-emploi-économie	25'000			
	Téléphones et divers	7'500			
	Divers mandats	20'000	3611.02	Formation duale	1'943'400
	Mesure OPTI-MA 114	-6'000		Formation à plein temps	<u>686'600</u>
	Mandat renforcement de la région fonctionnelle du Nord-Ouest de la Suisse	25'000			<u>2'630'000</u>
	Institut de géoscience / Jurassica	60'000			
	Cotisations diverses	23'500			
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-40'000</u>			
		<u>380'000</u>	3611.03	Fribourg	156'400
				Genève	76'100
				Vaud	504'000
				Autres cantons	<u>92'900</u>
					<u>829'400</u>

3611.05	Genève	39'000
	Lucerne	13'000
	Valais	52'000
	Vaud	351'000
	Fribourg	<u>65'000</u>
		<u>520'000</u>

3611.13	Argovie	286'300
	Grisons	25'500
	Berne	47'600
	Vaud	108'000
	Lucerne	95'300
	Tessin	58'000
	Zurich	<u>179'300</u>
		<u>800'000</u>

3611.07	Bâle-Ville	57'000
	BEJUNE	34'100
	Laufon maturité bilingue	349'000
	Autres cantons	<u>52'500</u>
		<u>492'600</u>

3631.00	Conférence des directeurs cantonaux d'instruction publique	102'000
	Centre suisse de services formation professionnelle	<u>65'000</u>
		<u>167'000</u>

3611.09	HES-SO	9'620'000
	Conditions locales particulières HE-ARC	1'800'000
	Mandats modules complémentaires et maturité spécialisée santé	380'000
	Indemnités étudiants Santé	<u>200'000</u>
		<u>12'000'000</u>

3637.02	Concours de créativité	1'000
	Apprenti-e-s méritant-e-s	8'000
	Echange avec Bâle (frais de transports)	10'000
	Tremplin / Appui scolaire aux apprenti-e-s	<u>10'000</u>
		<u>29'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -71'400

- 0,42 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.00 22'500

3199.00 -19'000

Deux nouveaux mandats. Renforcement de la région fonctionnelle du Nord-Ouest de la Suisse en matière de compétences (formation et recherche) pour 25'000 francs et Institut de géoscience (service auxiliaire) / Jurassica pour 60'000 francs. Intégration des cotisations (+23'500 francs). Mesures OPTI-MA 106 et 114.

3611.01 -90'200

Trois élèves en moins et coût moyen également en baisse.
Mesure OPTI-MA 111.

3611.02 -69'900

Augmentation en formation duale (+ 280'900 francs)
et diminution en formation à plein temps (- 350'800 francs).

3611.03 117'000

Hausse du nombre d'apprenti-e-s jurassien-ne-s qui fréquentent des écoles situées hors canton.

3611.04 -51'900

Essentiellement moins d'étudiants à plein temps.

3611.06 -56'800

Cinq élèves de moins.

3611.08 -34'000

Un d'étudiant-e-s de plus pour la passerelle DUBS BEJUNE et trois de moins en filière préparatoire dans une institution du Nord-Ouest de la Suisse (RSA - Convention scolaire régionale). Variation forfait. Variation du montant des contributions

3611.10 50'100

Moins d'étudiants qui fréquentent une haute école spécialisée du canton de Berne. Répartition différente dans les filières avec une contribution plus élevée.

3611.11	-225'000	3635.02	245'000
Mesure OPTI-MA 104.		Subventions selon l'Accord sur les écoles professionnelles AEP (tarif spécifique à chaque métier) 20'000 jours de cours (2'000 apprenti-e-s x 10 jours) x 50.00 (subvention moyenne par jour de cours).	
3611.14	-400'000	Forte progression mais niveau inférieur à 2013.	
Rubrique historiquement très stable, mais qui a déjà subi une diminution du même ordre en 2013.		3637.00	0
		Adaptation à la réalité passée et actuelle des coûts. Mais également à la nouvelle législation en vigueur, notamment au relèvement des maxima.	
3635.00	-32'000		
Adaptation du contrat de prestations à la charge liée aux nouveaux investissements (rénovation).			
Mesure OPTI-MA 108.		3705.00	-150'000
		4700.00	-150'000
		Moins de dossiers en cours. Plusieurs projets sont arrivés à terme en 2013 et 2014 ou sont en voie d'aboutissement.	
3635.01	-14'000		
Mesure OPTI-MA 112.			
		4630.01	111'000
3635.03	-9'000		
Mesure OPTI-MA 113.		Légère augmentation des forfaits en lien avec les élèves jurassiens qui fréquentent d'autres écoles que celles des divisions du CEJEF. Adaptations en fonction des dernières statistiques validées auprès de la Confédération et des comptes 2013/2014.	

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	1,015,000	650,000	1,150,000	830,000	1,094,055.00	620,105.05
510.5470.00	Prêts d'études transformables	500,000		600,000		441,395.00	
510.5470.01	Prêts d'études remboursables	150,000		150,000		117,660.00	
510.5550.01	Participations aux entreprises privées					400,000.00	
510.5660.00	Subvention en faveur de l'EJCM	365,000		400,000		135,000.00	
510.6470.00	Transformations de prêts d'études		500,000		600,000		492,285.00
510.6470.01	Remboursements de prêts d'études		150,000		230,000		127,820.05

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRE II ET TERTIAIRE

Indication de détail

5660.00 Subvention pour le projet d'agrandissement et
rénovation du bâtiment à Delémont

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511	Fonds pour le soutien aux formations professionnelles	955,800	955,800	966,000	966,000	1,078,619.55	1,078,619.55
511.3010.00	Traitements du personnel	56,600		55,400		53,693.55	
511.3050.00	Assurances sociales	3,600		3,500		3,850.65	
511.3051.00	Caisse de pensions	5,200		4,900		4,938.00	
511.3053.00	Assurance-accidents	100		100		144.10	
511.3054.00	Cotisations allocations familiales	1,600		1,600		1,728.30	
511.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	500		500		328.35	
511.3100.00	Matériel de bureau	5,000					
511.3130.00	Frais d'administration			6,000		3,547.90	
511.3130.01	Frais de perception	35,000		30,000		29,215.65	
511.3510.00	Attribution au fonds pour le soutien aux formations professionnelles			1,200			
511.3635.00	Subventions cours interentreprises	600,000		456,000		583,165.00	
511.3635.01	Subventions procédures de qualification	100,000		110,000		89,294.85	
511.3635.03	Subventions cours pour formateurs en entreprise	20,000		24,000		12,100.00	
511.3635.04	Subventions AFP & CFC sans apprentissage	20,000		40,000		12,800.00	
511.3635.05	Subventions validation des acquis de l'expérience	20,000		40,000		13,800.00	
511.3635.07	Subventions projets particuliers sur requêtes	33,200		123,800		220,000.00	
511.3635.08	Subventions stages domaine santé-social	40,000		53,000		36,213.20	
511.3637.00	Subventions indemnités pour chefs experts	15,000		16,000		13,800.00	
511.4240.00	Contributions au fonds		955,000		965,000		952,774.45
511.4309.00	Recettes diverses		800		1,000		600.00
511.4500.50	Prélèvement sur le fonds pour le soutien aux formations professionnelles						125,245.10

511 FONDS POUR LE SOUTIEN AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Principales variations par rapport au budget 2014

3635.00	144'000
3635.07	-90'600

Augmentation en faveur des cours interentreprises (rubr. 3635.00).
Retour à un plus bas niveau pour les actions pour les projets particuliers
(rubr. 3635.07).

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520	Office de la culture	5,472,000	637,900	5,930,900	644,000	5,531,777.39	546,099.25
520.3000.00	Jetons de présence	11,000		10,000		5,725.00	
520.3010.00	Traitements du personnel	1,238,600		1,311,400		1,202,459.35	
520.3050.00	Assurances sociales	78,400		83,100		75,320.95	
520.3051.00	Caisse de pensions	111,200		110,700		103,140.65	
520.3053.00	Assurance-accidents	2,300		2,300		2,146.70	
520.3054.00	Cotisations allocations familiales	35,300		36,700		33,917.00	
520.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,400		12,100		8,428.70	
520.3090.00	Formation du personnel	2,000		2,000		75.60	
520.3100.00	Fournitures de bureau	9,000		9,000		8,045.90	
520.3102.00	Impression Jurassica et CAJ	27,500		55,500		65,804.95	
520.3103.00	Documentation professionnelle	4,000		4,000		1,263.85	
520.3109.00	Autres charges de matériel	19,000		15,000		11,990.05	
520.3110.00	Appareils et matériel	11,000		6,600		8,004.95	
520.3130.00	Mandats et prestations de service	163,800		153,000		125,628.85	
520.3130.01	Mandats pour archéologie cantonale	482,500		782,000		951,511.40	
520.3130.02	Jurassica - fonctionnement - gestion	450,000		380,000		401,044.20	
520.3132.00	Mandats d'experts	203,000		144,500		126,807.00	
520.3151.00	Entretien véhicules	3,000		5,000			
520.3159.00	Entretien d'oeuvres d'art	27,000		25,000		25,000.05	
520.3160.01	Loyer ateliers d'artistes de la RCJU			6,000		19,679.60	
520.3160.02	Loyer centre gestion collections archéo	54,000		54,000			
520.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	32,000		32,000		31,631.95	
520.3199.00	Contributions diverses pour DAC	3,000		3,000		1,370.00	
520.3636.00	Subventions aux associations culturelles	812,000		850,000		889,516.00	
520.3636.01	Subventions aux musées	601,000		630,000		630,000.00	
520.3636.02	Subventions allouées par commissions spécifiques	99,000		115,000		104,960.00	
520.3636.03	Subventions aux associations de protection	16,000		34,000		33,000.00	
520.3636.04	Cours de Miracles	76,000		80,000		90,000.00	
520.3636.05	Archives de l'Ancien Evêché de Bâle	151,000		165,000		165,000.00	
520.3636.07	Jurassica - subventions à des tiers	620,000		690,000		277,843.69	
520.3636.08	Subventions supra-cantoniales pour DAC	109,000		115,000		108,461.00	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520.3637.00 Bourses pour ateliers artistiques	9,000		9,000		24,000.00	
520.4250.00 Ventes d'imprimés		2,500		3,000		2,247.00
520.4260.00 Remboursements de frais		400		1,000		377.00
520.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		500,000		550,000		486,857.25
520.4630.00 Subventions fédérales		35,000		90,000		3,218.00
520.4630.11 Subventions fédérales pour fouilles archéologiques		100,000				53,400.00

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indications de détail

3102.00	Impression Jurassica	7'500
	Monographies et articles scientif. PAL-A16	<u>20'000</u>
		<u>27'500</u>
3130.00	Offre culturelle scolaire	70'000
	Archives : exposition, CECO et logiciels	25'000
	Assemblée des archivistes suisses	25'000
	Téléphones, ports	20'000
	Projet pilote murs de pierres sèches	15'000
	Diverses cotisations	<u>8'800</u>
		<u>163'800</u>
3130.01	Personnel temporaire (6 EPT)	571'100
	Fouille Courtételle-Saint-Maurice	28'800
	Frais sondages et petites interventions	9'000
	Mandats d'étude	10'000
	Base de données, autres, divers	27'600
	Mesure OPTI-MA 088	<u>-164'000</u>
		<u>482'500</u>

3132.00	Mandats ArCJ
	Chef de projet SIGMA (numérisation)
	Microfilmage et scannage
	Numérisation documents
	Désinfection et désacidification documents
	Mandats divers
3199.00	Crédit prévisionnel CDAC et autres contributions nationales DAC
3636.00	Université populaire jurassienne
	Société jurassienne d'émulation
	Centres culturels régionaux Delémont et Porrentruy
	Fédération des ass. culturelles des Franches-Montagnes et autres associations culturelles

3636.01	Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	240'000	3102.00	-28'000
	Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy	190'000		
	Musée rural jurassien, Les Genevez	30'000		
	Musée jurassien des arts, Moutier	90'000		
	Musées d'importance régionale	80'000		
	Mesure OPTI-MA 089	<u>-29'000</u>		
		<u>601'000</u>	3130.00	10'800
				Divers projets (dont "murs en pierres sèches" pour + 15'000 francs) et licences informatiques supplémentaires.
3636.02	Subventions allouées par les commissions spécifiques en affaires culturelles		3130.01	-299'500
			4630.11	100'000
				Dépend du nombre et de l'importance des chantiers.
3636.03	Centre jurassien d'archives et de recherches économiques	15'000		Décalage dans les rentrées (subventions fédérales; rubr. 4630.11).
	Autres associations (4)	12'000		Mesure OPTI-MA 088.
	Mesure OPTI-MA 092	<u>-11'000</u>		
		<u>16'000</u>	3130.02	70'000
			3636.07	-70'000

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -72'800

- 0,25 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Maintien de la structure et du financement actuels dans l'attente de la décision du Parlement sur le message pour les prochaines années.

3132.00	58'500	3636.03	-18'000
Projet de numérisation SIGMA (+ 40'000 francs) et désacidification de documents (+ 20'000 francs).		Mesure OPTI-MA 092.	
3160.01	-6'000	3636.04	-4'000
Dépense tous les deux ans.		Mesure OPTI-MA 094.	
3636.00	-38'000	3636.05	-14'000
Mesure OPTI-MA 087.		Mesure OPTI-MA 090.	
3636.01	-29'000	3636.08	-6'000
Mesure OPTI-MA 089.		Mesure OPTI-MA 093.	
3636.02	-16'000	4600.90	-50'000
Mesure OPTI-MA 091.		Diminution des rentrées. Adaptation aux comptes 2013.	
		4630.00	-55'000
		Numérisation (via Memoriav; - 60'000 fr).	
		Nouvelle subvention fédérale pour le microfilmage (+ 5'000 fr).	

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520	Office de la culture	880,500	346,000	1,026,000	346,000	1,609,667.65	1,045,899.00
520.5040.00	CREA - Centre des arts et de la scène	50,000		10,000		25,000.00	
520.5040.01	PaléoJura - investissement - infrastructure					438,768.65	
520.5060.00	Mobilier, équipement	34,500		20,000			
520.5560.01	Participation à une fondation privée	150,000					
520.5620.00	Subventions cant. pour rénovations des monuments	300,000		300,000		300,000.00	
520.5640.00	PaléoJura - contributions pour investissement			350,000			
520.5720.00	Subventions fédérales redistribuées pour monuments & archéologie	346,000		346,000		845,899.00	
520.6300.00	PaléoJura - investissement - subventions de tiers						200,000.00
520.6700.00	Subventions fédérales pour monuments et archéologie à redistribuer		346,000		346,000		845,899.00

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indications de détail

5040.00 Mandats d'étude et de prospections à propos du projet
CREA

5060.00 Acquisition d'un système GPS/GNSS pour la
topographie et la réalisation de plans en matière
d'archéologie et autres domaines

5560.01 Contribution cantonale au financement des
infrastructures de la Fondation Jules Thurmann

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521 Bibliothèque cantonale (OCC)	620,200	45,000	762,900	38,000	698,897.18	21,559.25
521.3000.00 Jetons de présence des commissions	1,200		1,200		905.00	
521.3010.00 Traitements du personnel	306,700		368,100		373,381.30	
521.3050.00 Assurances sociales	19,500		23,400		23,498.25	
521.3051.00 Caisse de pensions	26,300		30,400		30,341.85	
521.3053.00 Assurance-accidents	600		700		693.40	
521.3054.00 Cotisations allocations familiales	8,700		10,300		10,539.05	
521.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,900		3,500		2,594.10	
521.3090.00 Formation du personnel	1,200		1,200		940.00	
521.3100.00 Fournitures de bureau	9,000		9,000		7,543.60	
521.3103.00 Achats d'ouvrages	55,000		54,000		53,154.13	
521.3109.00 Autres charges de matériel	3,000		3,500		2,855.55	
521.3110.00 Appareils et matériel	600		3,100		7,076.80	
521.3130.00 Honoraires et prestations de service	160,000		178,500		112,792.15	
521.3130.01 Vignettes BBS, prêt interbibliothécaire	500		1,000		174.60	
521.3130.02 Graduel de Bellelay (Axiane)	1,000		50,000		50,000.00	
521.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		3,000		1,506.60	
521.3159.00 Matériel de conservation	15,000		15,000		15,136.25	
521.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,000		7,000		5,764.55	
521.4260.00 Remboursements de frais		45,000		38,000		21,559.25

521 BIBLIOTHEQUE CANTONALE

Indications de détail

3103.00	Abonnements à des périodiques	10'000
	Publications	42'000
	Livres (fonds ancien)	<u>3'000</u>
		<u>55'000</u>
3130.00	Microfilmage de journaux	25'000
	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)	56'000
	Réseau des bibliothèques NE et JU	31'000
	Mandats divers	25'000
	Animation, promotion de la lecture	5'000
	Droits d'auteur, ports et divers	4'500
	Numérisation documentation	20'000
	Numérisation des actes SJE	10'000
	Diminution pour réalisation globale	<u>-16'500</u>
		<u>160'000</u>
3159.00	Reliure d'ouvrages et de périodiques	10'000
	Restauration d'ouvrages anciens	<u>5'000</u>
		<u>15'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	-61'400
	- 0,57 poste (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel").
3130.02	-49'000
	Graduel de Bellelay (suivi du site réalisé).
4260.00	7'000
	Remboursements des cotisations des réseaux de bibliothèques par les partenaires (+ 4'000 francs).
	Participation OFC (biens culturels) pour microfilmage (+ 3'000 francs).

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
522 Musée des sciences naturelles (OCC)	699,700	14,900	667,700	15,400	658,705.99	5,796.15
522.3000.00 Jetons de présence	500		500		252.80	
522.3010.00 Traitements du personnel	476,300		443,800		470,721.30	
522.3050.00 Assurances sociales	30,300		28,200		28,712.45	
522.3051.00 Caisse de pensions	38,100		33,400		34,516.60	
522.3053.00 Assurance-accidents	900		800		859.40	
522.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,600		12,400		12,882.35	
522.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,500		4,200		3,257.55	
522.3090.00 Formation continue du personnel	3,000					
522.3100.00 Fournitures de bureau	4,000		6,000		3,329.10	
522.3101.00 Plantes, matériaux et matériel	27,000		27,000		24,570.70	
522.3102.00 Imprimés, publications	3,000		3,500		125.00	
522.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		6,000		3,281.25	
522.3109.00 Marchandises destinées à la revente	2,000		4,000		937.25	
522.3111.00 Animaux (taxidermie) et appareils	13,000		12,000		11,602.60	
522.3112.00 Vêtements de travail	5,000		7,000			
522.3119.00 Achats pour collection MJSN	13,000		13,000		8,431.65	
522.3130.00 Prestations de service et honoraires	47,000		56,200		44,863.29	
522.3134.00 Primes d'assurances	1,500		1,700		1,069.20	
522.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		2,000		1,831.30	
522.3159.00 Entretien, reliure	1,000		1,000		960.00	
522.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	10,000		4,000		5,624.60	
522.3199.00 Cotisations à des associations			1,000		877.60	
522.4240.00 Produits des entrées du Musée		9,400		9,400		3,620.95
522.4250.00 Ventes de marchandises		5,000		5,500		2,175.20
522.4260.00 Remboursements de frais		500		500		

522 MUSEE DES SCIENCES NATURELLES

Indication de détail

3130.00	Evénements muséographiques	25'000
	Botanica et autres animations	11'000
	Téléphones, taxes et divers	5'000
	Prestations par des tiers	5'000
	Cotisations diverses	1'000
		<u>47'000</u>

3130.00 -9'200
Soins de l'arboretum (-10'200 francs) en 2014 et intégration des cotisations (+ 1'000 francs) de la rubrique 3199.00.

3170.00 6'000

Nouvelles dépenses dont stages pour apprentis (+ 3'500 francs).

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 32'500

Annuités et un apprenti de plus. Cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3090.00 3'000

Cours de bûcheronnage.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
523 Section archéologie et paléontologie (OCC)	4,581,000	3,910,000	5,831,000	5,688,000	6,312,766.28	6,640,428.70
523.3000.00 Jetons de présence A16	1,000		1,000			
523.3010.00 Traitements du personnel	3,450,000		4,505,000		4,652,039.11	
523.3050.00 Assurances sociales	230,000		300,000		308,692.55	
523.3051.00 Caisse de pensions	340,000		400,000		429,906.80	
523.3053.00 Assurance-accidents	5,000		10,000		8,910.95	
523.3054.00 Cotisations allocations familiales	105,000		130,000		138,604.20	
523.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	25,000		30,000		33,289.40	
523.3090.00 Formation du personnel	10,000		15,000		1,911.35	
523.3100.00 Matériel de bureau	5,000		10,000		6,931.15	
523.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	5,000		5,000		4,961.15	
523.3110.00 Mobilier et matériel A16	20,000		20,000		49,923.05	
523.3130.00 Prestations de services de tiers	200,000		200,000		374,110.10	
523.3134.00 Assurances	1,000				938.80	
523.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules	14,000		10,000		18,173.95	
523.3159.00 Restauration A16	20,000		50,000		97,187.02	
523.3160.00 Loyers A16	140,000		130,000		177,133.70	
523.3170.00 Frais de déplacement A16	10,000		15,000		10,053.00	
523.4260.00 Remboursements de tiers		50,000		30,000		91,428.70
523.4610.10 Subventions fédérales A16		3,860,000		5,658,000		6,549,000.00

523 SECTION ARCHEOLOGIE ET PALEONTOLOGIE

Indications de détail

Le financement a totalement changé dès 2011. Il est régi par une convention avec la Confédération portant sur les années 2011-18.

Principales variations par rapport au budget 2014

3xxx.xx	-1'250'000
4xxx.xx	-1'778'000

L'enveloppe continue de baisser largement avec l'achèvement progressif de l'A16.
L'année 2014 et le budget 2015 devraient être marqués par un excédent de charges.
La fin de contrat sera utilisée à rééquilibrer le financement.

Il est tenu compte d'un renchérissement contenu.

Les rubriques varient d'année en année. La principale variation touche logiquement la masse salariale avec -1'220'000 francs, l'effectif étant appelé à diminuer avec l'achèvement de l'autoroute.
Cf. remarque introductive.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	2,630,800	1,810,500	2,835,400	1,968,000	2,976,162.45	2,189,467.60
530.3010.00 Traitements du personnel	493,300		478,700		468,956.20	
530.3050.00 Assurances sociales	33,900		33,000		35,898.35	
530.3051.00 Caisse de pensions	42,000		39,200		37,522.90	
530.3053.00 Assurance-accidents	1,000		1,000		1,044.70	
530.3054.00 Cotisations allocations familiales	15,200		14,500		16,109.00	
530.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	5,100		4,900		3,473.90	
530.3100.00 Fournitures de bureau	6,000		6,000		6,942.60	
530.3101.00 Carburant et pneus	4,000		4,000		3,558.20	
530.3103.00 Littérature spécialisée, magazines					133.25	
530.3110.00 Matériel de sport et appareils	5,000		18,000		2,919.05	
530.3130.00 Prestations de service	35,000		33,000		29,647.45	
530.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts J+S			1,000			
530.3134.00 Assurances	300				20.90	
530.3138.00 Formation des moniteurs	183,000		200,000		169,535.05	
530.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		2,000		741.45-	
530.3160.00 Loyers	7,000		7,000		6,566.65	
530.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	12,000		20,000		8,719.25	
530.3171.00 Camps de sport	370,000		425,000		354,161.65	
530.3171.01 Journées de sport scolaire	90,000		88,000		66,297.55	
530.3171.02 Midi-Actif	18,000		48,000		22,203.85	
530.3171.03 Eveil corporel et Ça me dit sport					13,759.15	
530.3171.04 Sports - arts - études	8,000		8,500		7,146.30	
530.3199.00 Cotisations à des associations			3,600		3,362.00	
530.3636.22 Dépenses à charge fonds promotion du sport	1,300,000		1,400,000		1,405,446.80	
530.3637.22 Dépenses à charge fonds promotion du sport - privés					313,479.15	
530.4231.00 Finances de cours		300,000		320,000		277,539.80
530.4260.00 Remboursements de frais		52,000		55,000		51,017.50
530.4500.22 Prélèvement s/fds de promotion du sport						360,353.78
530.4600.22 Recettes en faveur du fonds pour la promotion du sport		1,300,000		1,400,000		1,358,572.17

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530.4611.00 Dédommagements versés par autres cantons		45,000		55,000		43,453.25
530.4630.00 Subventions fédérales		113,500		138,000		98,531.10

530 OFFICE DES SPORTS

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	13'000
	Téléphones	7'000
	Prestations pour matériel	8'000
	Divers	3'000
	Cotisations diverses	<u>4'000</u>
		<u>35'000</u>
3138.00	Cours de formation moniteurs et cadres	81'000
	Modules de perfectionnement	43'000
	Cours centraux et divers modules	32'000
	Cours de formation et de perfectionnement des adultes et cours administratifs	5'000
	Cours organisés par d'autres cantons	10'000
	Assurances et divers	4'500
	Convention RCJU-Municipalité Delémont	<u>7'500</u>
		<u>183'000</u>

3171.00	Ski alpin et snowboard	198'000
	Canoë-kayak	28'000
	Equitation	31'000
	Football	25'000
	Basket-ball et volley-ball	9'000
	Cours polysportifs	18'000
	Cours inter-régions, assurances et divers	9'000
	Aides aux écoles selon nouvelle loi s/sport	58'000
	Convention RCJU-Municipalité Delémont	7'500
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-13'500</u>

370'000

3636.22 Soutien financier à redistribuer au monde sportif associatif. Projet d'aménagement et d'amélioration des installations sportives, organisation de manifestations, entités sportives, sport d'élite et relève, Sports-arts-études. Mérites sportifs et récompenses extraordinaires. Frais d'animation divers et jetons de présence de la CCS.

4600.22	Loterie suisse romande	850'000
	Impôt sur les maisons de jeu	<u>450'000</u>

1'300'000

Principales variations par rapport au budget 2014

3110.00	-13'000	3171.02	-30'000
Mesure OPTI-MA 095.		Dès 2014, regroupement et nouvelle dénomination en "Sport et Santé" des programmes "Midi-Actif" et "Eveil corporel". Adaptation aux derniers comptes et données connus. Mesure OPTI-MA 095.	
3138.00	-17'000		
4231.00	-20'000		
Adaptation selon offre de cours donnée en 2014 et degré de réalisation possible. Aucune baisse du niveau de prestations.		3199.00	-3'600
		Transfert des cotisations à la rubrique 3130.00.	
3170.00	-8'000		
Organisation d'une conférence romande en 2014. Moins de frais de déplacement.		3636.22	-100'000
		4600.22	-100'000
		Adaptation aux derniers comptes et données connus. Rendement des casinos en baisse (rubr. 4600.22).	
3171.00	-55'000		
Adaptation aux derniers comptes et données connus. Aucune baisse du niveau de prestations.		4260.00	-3'000
		4611.00	-10'000
		4630.00	-24'500
		Adaptation aux derniers comptes et données connus.	

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	110,800		175,000		25,000.00	
530.5620.00 Subventions aux installations sportives	110,800		175,000		25,000.00	

530 OFFICE DES SPORTS

Indication de détail

5620.00	Finalisation de la régionalisation des stands de tirs	85'800
	Assainissement des infrastructures sportives du centre des loisirs des Franches-Montagnes	<u>25'000</u>
		<u><u>110'800</u></u>

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
531	Centre sportif Porrentruy	1,078,300	694,700	1,080,600	697,800	1,084,473.05	693,103.90
531.3010.00	Traitements du personnel	560,000		557,200		595,422.00	
531.3043.00	Indemnités de logement	3,700		3,600		3,600.00	
531.3050.00	Assurances sociales	33,000		32,800		1,919.75-	
531.3051.00	Caisse de pensions	42,700		40,200		40,036.90	
531.3053.00	Assurance-accidents	1,000		1,000		1,029.95	
531.3054.00	Cotisations allocations familiales	14,800		14,500		15,904.25	
531.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,900		4,900		3,720.90	
531.3090.00	Formation du personnel	1,400		1,500		370.00	
531.3100.00	Fournitures de bureau	6,000		9,000		1,333.15	
531.3101.00	Produits et matériel d'entretien	40,000		55,000		42,919.50	
531.3103.00	Littérature spécialisée, magazines					265.50	
531.3110.00	Matériel de sport et appareils	15,000		21,000		24,835.05	
531.3120.00	Eau, énergie, combustibles	240,000		220,000		241,207.65	
531.3130.00	Prestations de services de tiers	8,500		8,000		6,833.00	
531.3134.00	Assurances et taxes	28,000		28,000		27,480.20	
531.3137.00	Impôts et taxes	11,000		7,000		10,851.75	
531.3144.00	Entretien des immeubles	40,000		50,000		38,810.90	
531.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	16,000		16,000		19,724.40	
531.3161.00	Redevance d'utilisation	12,000		10,000		11,626.20	
531.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	300		400		31.50	
531.3199.00	Cotisations à des associations			500		390.00	
531.4240.00	Recettes entrées piscine		220,000		228,000		215,230.60
531.4260.00	Remboursements de frais		6,000		7,000		4,758.45
531.4472.00	Loyers de tiers		85,000		80,000		84,245.65
531.4632.00	Part de la Commune de Porrentruy		383,700		382,800		388,869.20

531 CENTRE SPORTIF PORRENTUY

Indications de détail

3010.00	Y compris imputation d'un montant de 40'000 francs pour travaux fournis par l'Office des sports	
3101.00	Produits et matériel d'entretien Achats de matériel destiné à la revente (lunettes, flotteurs, etc.)	37'000 <u>3'000</u> <u>40'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3101.00	-15'000
3120.00	20'000
3137.00	4'000
3144.00	-10'000
4240.00	-8'000
4472.00	5'000
Adaptation aux derniers comptes et données disponibles.	
4632.00	900
Part communale très stable.	

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
540 Centre Jurassien d'enseignement et de formation	525,200	19,000	568,300	19,000	659,021.30	19,850.00
540.3000.00 Jetons de présence de commission	200		500			
540.3010.00 Traitements du personnel	350,500		413,600		497,806.40	
540.3050.00 Assurances sociales	22,000		26,000		30,432.50	
540.3051.00 Caisse de pensions	32,600		35,400		37,902.85	
540.3053.00 Assurance-accidents	600		700		797.75	
540.3054.00 Cotisations allocations familiales	10,000		11,600		13,788.10	
540.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,900		3,500		3,114.25	
540.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	3,000		3,000		2,317.60	
540.3090.01 Frais formation et cours IFFP	13,700		24,500		12,050.00	
540.3091.00 Recrutement du personnel	4,000		5,000		3,147.20	
540.3100.00 Fournitures de bureau	2,300		2,000		2,217.85	
540.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	900		2,300			
540.3130.00 Prestations de service	79,000		36,600		51,941.60	
540.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,500		3,500		3,505.20	
540.3199.00 Frais divers, cotisations			100			
540.4230.00 Contributions élèves SAE		9,000		9,000		8,850.00
540.4260.00 Remboursements de tiers		10,000		10,000		11,000.00

540 CENTRE JURASSIEN D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Indications de détail

3102.00	Annonce rentrée scolaire	
3130.00	Certification qualité et maintenance de la plateforme	6'000
	Développement Système de management de la qualité	7'500
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	2'500
	Prestations informatiques (Projet CLOEE)	60'000
	Semaine des enseignants	<u>3'000</u>
		<u><u>79'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	-63'100
	- 0,5 poste (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel"). Fin de l'engagement d'un collaborateur (implémentation logiciel CLOEE) et engagement d'un responsable des stages (professionnels et linguistiques).
3090.01	-10'800
	Facturation différenciée des modules de formation.
3130.00	42'400
	Développement en matière de système de management de la qualité (+ 7'500 francs). Augmentation des coûts de développement et de maintenance du logiciel CLOEE (+ 35'000 francs).

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541 Division Lycéenne	12,210,600	380,000	11,908,900	127,900	12,245,131.80	128,697.50
541.3000.00 Jetons de présence	500		500			
541.3010.00 Traitements du personnel administratif	555,600		534,400		587,037.75	
541.3020.00 Traitements du personnel enseignant	9,180,700		9,045,000		9,231,319.05	
541.3050.00 Assurances sociales	615,700		571,100		618,679.25	
541.3051.00 Caisse de pensions	906,700		818,900		878,310.20	
541.3053.00 Assurance-accidents	17,500		15,700		16,656.80	
541.3054.00 Cotisations allocations familiales	277,400		253,300		279,694.65	
541.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	89,700		80,200		67,777.20	
541.3090.00 Formation du personnel	500		800		382.50	
541.3100.00 Fournitures de bureau	5,000		12,000		2,817.85	
541.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	5,000		6,000		1,325.85	
541.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	15,000		15,000		14,441.75	
541.3104.00 Matériel didactique	76,000		70,000		53,269.95	
541.3106.00 Matériel médical et sanitaire	200		300		44.15	
541.3110.00 Mobilier et équipement	65,000		67,000		80,216.65	
541.3130.00 Honoraires et prestations de service	88,100		85,700		85,610.05	
541.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	76,800		70,000		66,961.40	
541.3133.00 Travaux informatiques	27,200		23,000		30,914.60	
541.3150.00 Entretien mobilier scolaire	1,000		4,000		337.70	
541.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	31,000		22,000		31,755.55	
541.3160.00 Locations	14,000		31,500		22,030.75	
541.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	30,000		32,000		32,270.40	
541.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	132,000		150,000		142,771.15	
541.3199.00 Cotisations à des associations			500		506.60	
541.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		34,800		34,200		34,020.00
541.4260.00 Remboursements de frais		4,000		3,500		5,458.25
541.4270.00 Contributions spéciales des élèves		1,500		1,300		1,643.15
541.4309.00 Recettes diverses						54.10
541.4472.00 Locations de salles		16,300		32,400		25,162.00

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541.4610.00 Subventions fédérales		10,000		5,000		10,800.00
541.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		313,400		51,500		51,560.00

541 DIVISION LYCEENNE

Indications de détail

3104.00	Matériel d'enseignement élèves	50'000
	Renouvellement annuel de licences informatiques	25'000
	Petit matériel, mat. premières, vêtements	<u>1'000</u>
		<u><u>76'000</u></u>
3130.00	Restaurant scolaire (participation aux frais d'exploitation et d'intendance)	75'000
	Téléphones et divers	12'600
	Cotisations diverses	<u>500</u>
		<u><u>88'100</u></u>
3160.00	Refacturation à la rubrique 4472.00.	
4472.00	Locations diverses	2'800
	Appartements assistant-e-s langues	<u>13'500</u>
		<u><u>16'300</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3020.00	135'700
---------	---------

+ 0,48 poste d'enseignant (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").

Un travail important sur l'organisation des cours a permis de contenir l'augmentation des EPT, ceci malgré l'ouverture de 2 classes supplémentaires (1^{er}/2^e). Les contributions encaissées pour les jeunes bâlois permettent de couvrir largement cette augmentation d'EPT (voir rubrique 4611.00).

Introduction grille unique de rémunération (+ 1,6%).

3132.00	6'800
---------	-------

Augmentation d'intervenants ou d'animateurs externes dans les cours photo et arts de la scène.

3160.00	-17'500
---------	---------

4472.00	-16'100
---------	---------

Baisse en matière de locations, charges et assurances pour les appartements mis à la disposition des assistant-e-s de langue.

Adaptation de la refacturation en conséquence.

3171.00

-18'000

Mesure OPTI-MA 083 dont l'atteinte sera certainement ciblée différemment entre les cinq divisions du CEJEF.

4611.00

261'900

Contributions encaissées suite à l'arrivée des premiers lycéens bâlois (9'500 francs/élève BL).

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541 Division Lycéenne	49,000		70,000		37,838.60	
541.5060.00 Equipement de salles	49,000		70,000		37,838.60	

541 DIVISION LYCÉENNE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	11,939,300	3,537,400	11,580,100	2,913,000	11,388,020.70	3,463,542.40
542.3000.00 Jetons de présence	500		500		245.00	
542.3010.00 Traitements du personnel administratif	412,500		411,500		402,287.30	
542.3020.00 Traitements du personnel enseignant	8,491,500		8,222,300		8,129,753.45	
542.3050.00 Assurances sociales	564,700		547,400		537,500.20	
542.3051.00 Caisse de pensions	816,800		763,300		767,610.25	
542.3053.00 Assurance-accidents	34,500		37,600		32,358.75	
542.3054.00 Cotisations allocations familiales	253,800		241,700		242,568.70	
542.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	84,600		80,300		59,227.25	
542.3090.00 Formation du personnel	1,000		2,000		291.80	
542.3100.00 Fournitures de bureau	10,000		13,000		9,026.35	
542.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	8,000		10,000		5,910.30	
542.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	3,000		5,000		1,412.90	
542.3104.00 Matériel didactique	870,500		830,000		818,165.45	
542.3106.00 Matériel médical et sanitaire	500		500		519.95	
542.3110.00 Mobilier et équipement	55,000		75,000		74,892.80	
542.3130.00 Honoraires et prestations de service	122,200		124,500		121,232.30	
542.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	30,000		40,000		24,199.00	
542.3134.00 Primes d'assurances de choses	80,000		78,000		75,446.85	
542.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	4,000		4,000		2,036.00	
542.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	17,000		20,000		12,734.20	
542.3160.00 Locations	14,200		700		5,070.50	
542.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	40,000		40,000		37,250.30	
542.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	25,000		30,000		25,621.10	
542.3199.00 Cotisations à des associations			2,800		2,660.00	
542.4230.00 Ecolages		121,500		97,700		137,550.20
542.4240.00 Produits du travail		5,000		20,000		36.00
542.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		491,000		440,000		455,381.75
542.4260.00 Remboursements de frais		218,300		189,800		339,798.55
542.4390.00 Autres revenus		3,000		3,000		3,029.25

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542.4472.00 Locations de salles		19,500		2,000		6,966.65
542.4610.00 Subventions fédérales		2,189,500		1,735,000		1,832,536.00
542.4610.01 Subventions cours interentreprises et examens		230,300		177,300		269,540.00
542.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		259,300		248,200		418,704.00

542 DIVISION TECHNIQUE

Indications de détail

3104.00	Moyens d'enseignement et bibliothèque	490'000
	Matériel scolaire pour revente	380'000
	Matériel pour produit du travail	<u>500</u>
		<u>870'500</u>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	50'000
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	<u>5'000</u>
		<u>55'000</u>
3130.00	Restaurant scolaire (participation aux frais d'exploitation et d'intendance)	95'000
	Affranchissement du courrier, Téléphones et divers	24'500
	Cotisations diverses	<u>2'700</u>
		<u>122'200</u>
4472.00	Location salles sèches et laboratoires	

Principales variations par rapport au budget 2014

3020.00	269'200
	+ 2,13 postes d'enseignant (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel"), Nouvelles filières : opérateurs-trices en horlogerie, praticien-nes en mécanique, opérateur-trices sur machines automatisées. Un gain sur les contributions à verser à d'autres cantons est réalisé. Fin du soutien LPR pour le laboratoire de métrologie. Introduction grille unique de rémunération (+ 1,6%).
3104.00	40'500
4260.00	28'500
	Forte augmentation du matériel scolaire pour revente en lien avec l'augmentation des effectifs d'élèves.
3110.00	-20'000
	Diminution dans le mobilier et équipement pour l'enseignement.

3160.00	13'500	4250.00	51'000
4472.00	17'500	4260.00	28'500
		4610.00	454'500
Locations, charges et assurances pour les appartements mis à la disposition des assistant-e-s de langue. Refacturation à la rubrique 4472.00.		4610.01	53'000
		4611.00	11'100

Adaptation aux derniers comptes et données (+ 598'100 francs).

3171.00	-5'000
---------	--------

Mesure OPTI-MA 083 dont l'atteinte sera certainement ciblée différemment entre les cinq divisions du CEJEF.

3199.00	-2'800
3130.00	-2'300

Cotisations intégrées à la rubrique 3130.00, elle-même en diminution.

4230.00	23'800
---------	--------

Augmentation du nombre d'élèves.

4240.00	-15'000
---------	---------

Nombre de mandats et volume de ces derniers revus à la baisse.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	420,000		355,000		531,832.90	
542.5060.00 Equipement de salles	420,000		355,000		531,832.90	

542 DIVISION TECHNIQUE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques, outillages et mouvements d'exercices)

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	5,034,500	2,538,500	5,043,200	2,424,400	4,863,602.30	2,523,431.90
543.3000.00 Jetons de présence	500		500		155.00	
543.3010.00 Traitements du personnel administratif	316,900		305,500		308,988.35	
543.3020.00 Traitements du personnel enseignant	3,569,100		3,554,500		3,479,834.60	
543.3050.00 Assurances sociales	246,400		244,900		236,716.20	
543.3051.00 Caisse de pensions	349,400		332,400		308,165.80	
543.3053.00 Assurance-accidents	18,200		14,400		17,776.55	
543.3054.00 Cotisations allocations familiales	110,700		108,100		106,602.15	
543.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	36,900		36,100		26,076.95	
543.3090.00 Formation du personnel	500		500			
543.3100.00 Fournitures de bureau	2,000		2,500		1,544.65	
543.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	800		1,500		614.40	
543.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	3,000		5,000		5,255.60	
543.3104.00 Matériel didactique	156,000		156,000		146,988.10	
543.3106.00 Matériel médical et sanitaire	300		400		208.50	
543.3110.00 Mobilier et équipement	8,000		40,500		8,018.50	
543.3130.00 Honoraires et prestations de service	58,700		51,500		55,105.75	
543.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	72,200		102,000		73,069.60	
543.3133.00 Travaux informatiques	30,500		30,000		30,390.15	
543.3134.00 Primes d'assurances de choses	400		400		356.40	
543.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	1,500		2,500		994.45	
543.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	9,000		9,000		14,358.70	
543.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	25,500		18,500		25,199.50	
543.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	18,000		25,000		15,532.40	
543.3199.00 Cotisations à des associations			1,500		1,650.00	
543.4230.00 Ecolages		40,000		33,300		38,850.00
543.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		86,300		76,100		95,410.55
543.4260.00 Remboursements de frais				52,500		95,149.70
543.4472.00 Locations de salles		20,000		20,000		18,474.65
543.4610.00 Subventions fédérales		1,128,800		1,071,500		1,096,832.00

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		1,263,400		1,171,000		1,178,715.00

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

3104.00	Matériel scolaire pour revente	72'000
	Renouvellement annuel de licences informatiques et matériel d'enseignement	60'000
	Matériel pour les ateliers de formation pratique	17'000
	Marchandises consommables pour les laboratoires et les branches techniques	11'000
	Frais pour produits du travail	1'000
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-5'000</u>
		<u><u>156'000</u></u>

3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	7'000
	Complément mobilier divers	<u>1'000</u>
		<u><u>8'000</u></u>

3130.00	Restaurant scolaire, participation aux frais d'exploitation et d'intendance	42'000
	Affranchissement du courrier, taxes, téléphones et divers	15'000
	Cotisations diverses	<u>1'700</u>
		<u><u>58'700</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3020.00 14'600

-0,1 poste d'enseignant (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").
Deux classes de préapprentissage au lieu de trois et dédoublement d'une classe de peintres en bâtiment. Regroupement de deux classes pour l'éducation physique et sportive.
Introduction grille unique de rémunération (+ 1,6%).

3110.00 -32'500

Pas d'acquisition de mobilier spécifique en 2015.

3132.00	-29'800	4610.00	57'300
---------	---------	---------	--------

Diminution d'intervenants ou d'animateurs externes dans la structure
Option projet professionnel (- 30'000 francs) en lien avec l'augmentation du nombre de semaines de stage pour les jeunes fréquentant la structure.

Ajustement aux derniers comptes et données.
Forfaits fédéraux estimés en augmentation.

3170.00	7'000	4611.00	92'400
---------	-------	---------	--------

Adaptation de la charge aux coûts 2013.

Le nombre d'élèves en provenance du canton de Berne (partie francophone) a augmenté suite au transfert des apprenti-e-s menuisier-ère-s au sein de la division artisanale au 01.08.2013.

3171.00	-7'000		
---------	--------	--	--

Mesure OPTI-MA 083 dont l'atteinte sera certainement ciblée différemment entre les cinq divisions du CEJEF.

4260.00	-52'500		
---------	---------	--	--

Fin du soutien de l'Oeuvre jurassienne de secours en faveur de la structure Option projet professionnel.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	84,000		70,000		80,313.10	
543.5060.00 Equipement de salles	84,000		70,000		80,313.10	

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

5060.00	Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)	49'000
	Renouvellement et évolution des équipements des laboratoires et des ateliers de formation pratique	<u>35'000</u>
		<u><u>84'000</u></u>

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	9,136,300	2,469,900	9,391,200	2,380,100	9,184,373.65	2,614,562.65
544.3000.00 Jetons de présence	500		500		280.00	
544.3010.00 Traitements du personnel administratif	458,100		519,500		485,576.10	
544.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,766,400		6,913,600		6,847,269.55	
544.3050.00 Assurances sociales	458,300		471,400		458,250.05	
544.3051.00 Caisse de pensions	658,200		649,500		639,418.90	
544.3053.00 Assurance-accidents	13,400		13,500		12,885.80	
544.3054.00 Cotisations allocations familiales	205,900		208,100		206,734.10	
544.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	68,900		69,400		50,492.00	
544.3090.00 Formation du personnel	600		700		247.50	
544.3100.00 Fournitures de bureau	12,000		15,000		8,273.55	
544.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	6,000		9,000		4,334.60	
544.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	10,000		14,000		10,972.35	
544.3104.00 Matériel didactique	100,500		95,500		107,497.95	
544.3106.00 Matériel médical et sanitaire	400		400		300.40	
544.3110.00 Mobilier et équipement	43,000		40,000		49,259.70	
544.3130.00 Honoraires et prestations de service	45,100		44,500		42,136.90	
544.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	102,500		112,500		71,802.00	
544.3133.00 Travaux informatiques	55,000		59,000		50,410.50	
544.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	500		1,000		24.30	
544.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	5,000		8,500		4,729.05	
544.3160.00 Locations	20,000		20,500		19,956.40	
544.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	54,000		55,000		50,240.50	
544.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	52,000		67,500		59,501.45	
544.3199.00 Cotisations à des associations			2,600		3,780.00	
544.4230.00 Ecolages		62,300		63,700		59,605.00
544.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		8,000		8,000		7,861.55
544.4260.00 Remboursements de frais		12,000		12,000		19,580.15
544.4472.00 Locations de salles		55,000		60,500		63,671.95
544.4610.00 Subventions fédérales		2,231,200		2,103,200		2,348,464.00

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		101,400		132,700		115,380.00

544 DIVISION COMMERCIALE

Indications de détail

3104.00	Renouvellement annuel de licences informatiques et matériel d'enseignement	98'000
	Réforme EC - Développement parties pratiques intégrées (PPI), obligation fédérale	2'000
	Divers	<u>500</u>
		<u>100'500</u>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	40'000
	Mobilier et équipements pour l'administration	<u>3'000</u>
		<u>43'000</u>

3130.00	Restaurant scolaire (participation forfaitaire de la DIVCOM aux frais d'exploitation et d'intendance du restaurant de la DIVLYC)	9'500
	Participation aux frais d'exploitation de la cafétéria de Delémont	6'000
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	25'600
	Cotisations diverses	<u>4'000</u>
		<u>45'100</u>

3160.00 Refacturation à la rubrique 4472.00

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	-61'400	3199.00	-2'600
<p>- 0,51 poste (cf. 3^e partie Effectif du personnel). Fin de l'engagement d'un collaborateur (implémentation logiciel CLOEE).</p>		<p>Intégration des cotisations à la rubrique 3130.00.</p>	
3020.00	-147'200	4610.00	128'000
<p>- 1,71 poste (cf. 3^e partie "Effectif du personnel"). Fermeture de deux classes au sein de l'Ecole de commerce (une à Delémont et l'autre à Porrentruy). Regroupements par site opérés suivant les options choisies par les élèves. Ouverture d'une classe d'assistant-e-s du commerce de détail de 2^e année (économies sur les contributions intercantionales). Introduction grille unique de rémunération (+ 1,6%).</p>		<p>Augmentation plutôt des forfaits fédéraux que du nombre d'élèves. Adaptation aux dernières données des comptes.</p>	
3171.00	-15'500	4611.00	-31'300
<p>Mesure OPTI-MA 083 dont l'atteinte sera certainement ciblée différemment entre les cinq divisions du CEJEF.</p>		<p>Moins d'élèves en provenance du Canton de Berne.</p>	

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	133,000		120,000		119,073.05	
544.5060.00 Equipement de salles	133,000		120,000		119,073.05	

544 DIVISION COMMERCIALE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	9,951,600	1,535,500	10,189,600	1,583,300	9,947,915.10	1,922,640.80
545.3000.00 Jetons de présence	5,000		5,000		4,982.50	
545.3010.00 Traitements du personnel administratif	696,700		844,200		642,372.20	
545.3010.01 Traitements servis aux élèves	595,000		655,900		720,960.00	
545.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,594,300		6,627,400		6,627,464.15	
545.3050.00 Assurances sociales	500,000		510,900		508,269.80	
545.3051.00 Caisse de pensions	738,700		642,200		678,226.15	
545.3053.00 Assurance-accidents	14,600		14,600		14,367.15	
545.3054.00 Cotisations allocations familiales	224,700		225,700		224,524.60	
545.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	74,600		74,700		54,704.35	
545.3090.00 Formation du personnel	500		500		238.00	
545.3100.00 Fournitures de bureau	11,000		11,000		10,270.95	
545.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	3,000		6,000		2,253.25	
545.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	18,000		20,000		17,850.50	
545.3104.00 Matières premières, produits pour l'enseignement	50,000		55,000		41,977.80	
545.3105.00 Marchandises pour restaurant scolaire	100,000		100,000		98,124.15	
545.3110.00 Mobilier et équipement	51,000		57,000		50,692.25	
545.3130.00 Honoraires et prestations de service	16,900		15,500		16,076.65	
545.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	83,000		135,000		65,759.80	
545.3133.00 Travaux informatiques	20,000		20,000		18,737.95	
545.3137.00 TVA restaurant scolaire	10,000		10,000		10,439.75	
545.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	1,000		2,000		549.40	
545.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	10,000		9,000		11,652.95	
545.3160.00 Locations	12,000		12,000		9,933.50	
545.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	51,000		53,000		53,354.35	
545.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	70,600		81,600		62,852.95	
545.3199.00 Cotisations à des associations			1,400		1,280.00	
545.4220.00 Recettes du restaurant scolaire		150,000		150,000		156,203.25
545.4230.00 Ecolages		2,600		5,200		20,744.00
545.4231.00 Taxes de cours						5,100.00

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel						10,442.10
545.4260.00 Rétributions de stages et remboursements de frais		496,500		571,500		698,764.45
545.4610.00 Subventions fédérales		693,500		717,000		843,167.00
545.4610.01 Subventions pour cours interentreprises et examens		52,600				41,920.00
545.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		140,300		139,600		146,300.00

545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS

Indications de détail

3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	47'000
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	<u>4'000</u>
		<u><u>51'000</u></u>
3132.00	Experts, droits d'auteur, examens	23'000
	Honoraires intervenants externes	30'000
	Cours donnés par EJCM	10'000
	Cours AFP ASA Fondation rurale interjurasssienne	<u>20'000</u>
		<u><u>83'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -147'500

Versement d'indemnités uniques en 2014.
+ 0,1 poste (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").

3010.01 -60'900

Diminution des prestations reçues des caisses de chômage en lien avec le nombre plus faible de personnes en formation (reconversion) au sein de la division santé-social-arts (- 84'000 francs).
Le nombre d'élèves et/ou par niveau évolue lui-aussi.

3020.00 -33'100

- 0,76 poste d'enseignant (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").
Variation expliquée par l'ouverture de 4 classes en 1^{ère} année au lieu de 5.
Reprise des cours interentreprises OrTra par l'institution pour les formations en alternance (contrats école).
Introduction grille unique de rémunération (+ 1,6%).

3132.00 -52'000
Moins d'intervenants externes dans les cours interentreprises.

4610.00 -23'500
Selon les fluctuations du nombre d'élèves et adaptation des forfaits en fonction du montant versé à OrTra santé-social Jura (protocole 2014-2017).

3171.00 -11'000
Mesure OPTI-MA 083 dont l'atteinte sera certainement ciblée différemment entre les cinq divisions du CEJEF.

4610.01 52'600
Cette rubrique considère spécifiquement les cours CIE ASSC et ASE qui auraient dû être organisés par OrTra santé-social Jura.

3199.00 -1'400
Intégration des cotisations à la rubrique 3130.00.

4260.00 -75'000
Diminution des participations des caisses de chômage en lien avec le nombre plus faible de personnes en reconversion professionnelle (- 84'000 francs).
Augmentation des rétributions de stages (+ 9'000 francs).

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	49,000		42,000		58,788.44	
545.5060.00 Equipement de salles	49,000		42,000		58,788.44	

545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
760 Bureau de l'égalité entre femmes et hommes	360,000	55,200	337,400	55,200	367,130.90	62,531.00
760.3000.00 Jetons de présence	1,500		1,500		1,145.00	
760.3000.01 Conseil de la famille	1,500		1,500		765.00	
760.3010.00 Traitements du personnel	198,900		217,700		230,203.00	
760.3050.00 Assurances sociales	12,600		13,800		14,375.10	
760.3051.00 Caisse de pensions	18,000		18,300		17,180.60	
760.3053.00 Assurance-accidents	400		400		418.90	
760.3054.00 Cotisations allocations familiales	5,700		6,100		6,449.00	
760.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,900		2,100		1,583.40	
760.3090.00 Formation du personnel			500			
760.3100.00 Fournitures bureau	1,500		1,500		1,610.55	
760.3102.00 Publications, impression, campagne, publicité	15,000		17,000		20,160.35	
760.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,000		901.10	
760.3130.00 Etudes et prestations de service	90,000		40,000		56,097.65	
760.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		5,953.25	
760.3199.00 Cotisations à des associations			5,000		4,288.00	
760.3636.00 Subventions aux associations	5,000		5,000		5,000.00	
760.3637.00 Prix Egalité	1,000				1,000.00	
760.4250.00 Ventes		200		200		
760.4260.00 Remboursements de frais		25,000		25,000		32,531.00
760.4611.00 Dédommagements d'autres cantons - Antenne interju de l'égalité		30,000		30,000		30,000.00

760 BUREAU DE L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

Indications de détail

3102.00	Publications, impressions, campagnes pub Actions de sensibilisation	
3130.00	Mandats et actions violence	45'000
	Mandats de rédaction et de graphisme	6'000
	Actions du groupe violence	3'500
	Frais de ports et téléphone	5'500
	Chargée de projet (honoraires - recettes à la rubr. 4260.00)	25'000
	Cotisations diverses	<u>5'000</u>
		<u><u>90'000</u></u>

3170.00 Frais de déplacement du personnel et des membres de commission, frais de représentation

3636.00 Subvention à Sibir'elles

4260.00 Subvention reçue du Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes (BFEG) pour la campagne de sensibilisation "Les métiers techniques au féminin" et autres recettes (formation Femmes et politique).

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -18'800

- 0,25 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.00 50'000

3199.00 -5'000

Projet "Les métiers techniques au féminin". Subventionnement complet par le Bureau fédéral de l'égalité (cf. rubr. 4260.00). Les décaissements et encaissements peuvent être décalés dans le temps. Transfert des cotisations à la rubrique 3130.00.

3637.00 1'000

Tous les deux ans, prix "Un pas vers l'égalité".

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	141,275,000	548,875,700	139,338,700	543,496,100	135,469,742.10	530,859,376.41

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	820,000	120,000	640,000	210,000	338,218.01	

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	Trésorerie générale	54,672,800	180,987,100	55,345,300	183,494,000	53,657,532.71	178,599,479.73
600.3010.00	Traitements du personnel	987,200		917,700		902,398.90	
600.3050.00	Assurances sociales	62,400		58,000		56,283.85	
600.3051.00	Caisse de pensions	90,900		81,300		81,862.00	
600.3053.00	Assurance-accidents	1,800		1,600		1,561.10	
600.3054.00	Cotisations allocations familiales	28,100		25,700		25,363.70	
600.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,900		8,300		6,118.30	
600.3090.00	Formation du personnel	1,000		8,500		7,895.00	
600.3100.00	Fournitures de bureau	3,200		3,500		3,037.95	
600.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	900		900		971.00	
600.3130.00	Taxes postales	21,900		21,800		21,854.08	
600.3130.01	Frais de banque	81,300		31,300		58,650.90	
600.3130.02	Cotisations à des associations	12,200					
600.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	4,000		11,200		4,087.90	
600.3181.00	Pertes sur créances (éliminations)	5,263,000		5,700,000		4,953,774.11	
600.3199.00	Cotisations à des associations			13,200		11,790.80	
600.3300.00	Amortissements immobilisations corporelles PA	17,095,000		16,639,000		16,620,913.00	
600.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	14,700		14,500		6,838.12	
600.3401.00	Intérêts passifs engagements financiers à court terme	114,600		123,700		64,039.40	
600.3406.00	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	7,106,000		6,624,600		4,849,352.80	
600.3420.00	Commissions & droits garde dépôts titres	3,200		3,000		3,230.55	
600.3621.40	Péréquation intercantonale, part à la compensation des cas de rigueur	1,120,000		1,120,000		1,119,934.50	
600.3636.00	Subventions aux Eglises	3,768,500		3,992,500		3,915,003.75	
600.3660.00	Amortissements subventions d'investissements	18,884,000		19,945,000		20,942,571.00	
600.4100.00	Recettes provenant de la régie des sels		28,000		26,400		28,188.20
600.4110.00	Part au bénéfice de la BNS		2,700,000		5,878,000		5,922,099.00
600.4260.00	Remboursements de frais		26,000		32,000		33,384.75
600.4400.00	Intérêts des liquidités		29,000		29,000		36,688.77
600.4401.00	Intérêts des créances		2,903,000		2,788,500		2,897,222.87
600.4402.00	Intérêts des placements financiers à court terme		30,000		10,000		4,426.67

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600.4410.00 Gains de change provenant des placements financiers PF						882.22
600.4411.00 Gains comptables patrimoine financier		50,000		100,000		15,274.00
600.4420.00 Dividendes d'actions et parts sociales du patrimoine financier		278,800		264,800		264,848.00
600.4451.00 Revenus provenant des participations du patrimoine administratif		2,861,000		2,708,000		2,710,840.00
600.4463.00 Rémunération de la garantie BCJ		700,000		675,000		658,500.00
600.4464.00 Dividende Banque Nationale Suisse		7,300		7,300		7,260.00
600.4600.10 Part à l'impôt anticipé		4,500,000		4,098,000		4,846,267.00
600.4620.00 Péréquation financière Confédération / cantons		166,818,000		166,821,000		160,840,090.50
600.4690.00 Dons, legs						11,167.50
600.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		56,000		56,000		41,000.00
600.4940.00 Intérêts passifs liés aux prêts LIM et aux crédits agricoles						281,340.25

600 TRESORERIE GENERALE

Indications de détail

3130.00	Taxes CCP et affranchissement	20'000
	Téléphones	<u>1'900</u>
		<u>21'900</u>

3130.01	Droits de garde sur placements et titres	3'500
	Courtages sur emprunts	70'400
	Frais de banque	<u>7'400</u>
		<u>81'300</u>

3300.00 Considérer également la rubrique 3660.00 (amortissements des subventions d'investissements) pour connaître la valeur totale des amortissements.
Cf. points 4.4 et 4.7 de la première partie : Commentaires généraux.

3400.00 Rémunération des dépôts en consignation au taux d'épargne de la BCJ

3401.00	Intérêts sur les fonds	1'600
	Intérêts comptes courants bancaires	28'000
	Intérêts sur les autres dettes à court terme	<u>85'000</u>
		<u>114'600</u>

3406.00 Emprunts à long terme 2015 de 235 mios au taux moyen de 1,98 %. Emprunts à souscrire en 2015.
Trois contrats swap de 20 mios chacun pour une durée maximale de 20 ans. Prêt auprès de la Caisse de pensions dans le cadre de la recapitalisation.

4260.00	Remboursements de frais administratifs pour la gestion des salaires	25'800
	Frais de rappels	<u>200</u>
		<u>26'000</u>

4401.00	Intérêts sur arrérages d'impôts	2'800'000
	Intérêts encaissés auprès des communes et autres débiteurs	<u>103'000</u>
		<u>2'903'000</u>

4420.00 Essentiellement le produit des actions BCJ dont le nombre dépasse les 51 % à détenir au minimum selon la loi.

4451.00	Banque cantonale du Jura	2'754'000	3130.02	12'200
	Autres dividendes sur titres	<u>107'000</u>	3199.00	-13'200
		<u><u>2'861'000</u></u>		

Transfert comptable des cotisations à la rubr. 3130.02.

4464.00 Dividende ordinaire des actions BNS.

4620.00	Péréquation des ressources	142'443'000
	Charges sociodémographiques	532'000
	Charges géotopographiques	4'455'000
	Compensation des cas de rigueur	<u>19'388'000</u>
		<u><u>166'818'000</u></u>

3181.00 -437'000

Adaptation aux derniers comptes et estimations 2014.

3300.00 456'000
3660.00 -1'061'000

A considérer globalement avec la rubrique 3660.00.

Cf. points 4.4 et 4.7 de la première partie : Commentaires généraux. La variation intervient essentiellement via les subventions.

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 69'500

+ 0,50 poste (cf. 3^e partie Effectif du personnel).

3401.00 -9'100
3406.00 481'400

3130.01 50'000

Dépend des taux, volumes et échéances des emprunts.

Augmentation prévue en 2015 (compensée par la diminution des intérêts).

Les recettes liées aux contrats swap se trouvent à la rubrique 4402.00.

3636.00	-224'000	4451.00	153'000
Mesure OPTI-MA 129.		Augmentation du dividende BCJ en 2014.	
4110.00	-3'178'000	4600.10	402'000
La prévision table sur une hypothèse moyenne en 2015. Le montant peut être compris entre aucun versement et 5,9 mios. L'incertitude à long terme quant à sa pérennité demeure.		Montant volatil et prévision aléatoire. Les écarts entre la communication de la Confédération pour le budget et le résultat des comptes sont toujours importants. Cf. derniers comptes qui étaient étonnamment bons pour cet impôt.	
4260.00	-6'000	4620.00	-3'000
Moins de frais de rappels.		Selon montants RPT mis en consultation pour 2015.	
4401.00	114'500	4910.00	0
Augmentation d'arrérages d'impôts, intérêts moratoires facturés aux communes en diminution. Selon les dernières informations disponibles.		Valeur du travail du secrétariat de la Commission de gestion et des finances qui œuvre pour le Parlement. Cf. commentaire de la rubrique 110.3910.00. Prestations générales des services de l'Etat en faveur du Préposé à la protection des données (cf. rubr. 115.3910.00).	
4402.00	20'000		
Trois contrats swap de 20 mios à 3 mois à 0,05%.			
4411.00	-50'000		
Vu les derniers comptes, il est tenu compte d'un gain moyen.			

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 Service des contributions - administration générale	2,659,200	2,077,000	2,685,800	2,506,500	2,385,917.85	3,190,568.95
610.3000.00 Jetons de présence de commission	21,000		21,000		19,154.25	
610.3010.00 Traitements du personnel	2,145,000		2,171,800		1,917,715.35	
610.3050.00 Assurances sociales	135,800		137,600		121,973.70	
610.3051.00 Caisse de pensions	193,600		187,600		175,588.15	
610.3053.00 Assurance-accidents	3,900		3,900		3,335.05	
610.3054.00 Cotisations allocations familiales	61,100		60,800		55,193.15	
610.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,700		20,000		13,253.95	
610.3090.00 Formation du personnel	22,000		27,000		23,711.70	
610.3100.00 Fournitures de bureau	7,500		7,500		5,986.90	
610.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	6,600		6,600		6,480.60	
610.3130.00 Honoraires et prestations de service	23,000		22,000		24,316.30	
610.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	20,000		20,000		19,208.75	
610.4009.00 Amendes fiscales		2,070,000		2,500,000		3,181,291.95
610.4210.00 Emoluments		6,000		5,000		7,293.00
610.4260.00 Remboursements de frais		1,000		1,500		1,984.00

610 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, ADMINISTRATION GENERALE

Indications de détail

3090.00	Cours et séminaires pour toutes les sections du Service des contributions	
3130.00	Actions de promotion / études / divers	10'000
	Téléphones	5'500
	Affranchissement du courrier	<u>7'500</u>
		<u>23'000</u>

Principale variation par rapport au budget 2014

4009.00 -430'000

Estimation des cas liés à l'amnistie 2014 (en augmentation à l'échéance), mais qui seront traités en 2015 (- 700'000 francs).

La mesure OPTI-MA 119 (+ 270'000 francs) a été portée globalement sur le compte CTR 610.4009.00.

Dans le détail, elle touchera les comptes suivants :

- 612.4009.00 concernant les PPH pour 208'000 francs.

- 613.4019.00 concernant les PMO pour 62'000 francs.

La ventilation des effets sera donc différente aux comptes.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611	Service des contributions - Section gestion et coordination	1,537,400		1,661,500		1,621,104.17	
611.3010.00	Traitements du personnel	858,900		911,600		837,377.30	
611.3050.00	Assurances sociales	54,500		57,800		52,749.80	
611.3051.00	Caisse de pensions	72,200		71,800		71,061.05	
611.3053.00	Assurance-accidents	1,600		1,700		1,504.85	
611.3054.00	Cotisations allocations familiales	24,500		25,500		23,714.40	
611.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,000		8,600		5,810.90	
611.3100.00	Fournitures de bureau	28,200		27,500		29,289.11	
611.3130.00	Prestations de service	488,000		555,000		598,723.16	
611.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	1,500		2,000		873.60	

611 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DE GESTION ET DE COORDINATION

Indication de détail

3130.00	Taxes postales (bulletins de versement)	265'000
	Mesure OPTI-MA 006	-37'000
	Affranchissement du courrier	245'000
	Scannage de documents, licence	13'500
	Téléphones	<u>1'500</u>
		<u>488'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 -52'700

- 1,50 poste (cf. 3^e partie Effectif du personnel).

3130.00 -67'000

Maintien de l'expérience pilote d'envoi groupé des acomptes.

Baisse générale des frais d'envoi et de scannage.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
612	Service des contributions - Section des personnes physiques	4,756,900	195,203,000	4,610,000	194,098,000	4,611,414.25	193,415,819.60
612.3010.00	Traitements du personnel	3,800,000		3,645,500		3,723,614.15	
612.3050.00	Assurances sociales	241,200		231,400		235,349.20	
612.3051.00	Caisse de pensions	331,000		306,900		346,291.50	
612.3053.00	Assurance-accidents	7,100		6,700		6,824.95	
612.3054.00	Cotisations allocations familiales	108,300		102,100		105,651.95	
612.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	35,800		34,400		25,399.40	
612.3100.00	Fournitures de bureau	13,500		12,500		13,364.40	
612.3102.00	Imprimés	70,000		90,000		66,505.65	
612.3130.00	Prestations de service	90,000		93,500		60,595.60	
612.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		7,000		9,181.70	
612.3181.00	Remises d'impôt des PPH	50,000		80,000		18,635.75	
612.4000.00	Impôt sur le revenu des PPH		170,240,000		168,800,000		171,716,773.60
612.4000.01	Variations d'impôt sur le revenu des PPH		5,125,000		5,250,000		2,216,924.95
612.4001.00	Impôt sur la fortune		13,000,000		12,900,000		12,793,628.00
612.4001.01	Variations d'impôt sur la fortune des PPH		400,000		400,000		218,401.35
612.4009.00	Amendes fiscales		1,300,000		1,450,000		1,173,467.00
612.4022.00	Impositions spéciales PPH		4,800,000		4,900,000		5,114,639.40
612.4022.01	Impôt sur les gains de loterie		300,000		350,000		138,817.80
612.4250.00	Vente d'imprimés		3,000		3,000		4,187.50
612.4260.00	Remboursements de frais		15,000		15,000		12,000.00
612.4613.00	Dédommagements des caisses de compensation		20,000		30,000		26,980.00

612 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES PHYSIQUES

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	15'000
	Téléphones	21'000
	Mandat(s) architecte(s) analyse dossiers	15'000
	Frais certificats de salaire /Swissdec	13'500
	Facturation prest. caisse de compensation	10'000
	Destruction de documents	15'500
		<u>90'000</u>

4000.00 1'440'000

Prévision tenant compte d'une nouvelle estimation des rentrées 2015, de la modification des barèmes, de l'évolution de l'IPC d'août 2013 à août 2014 et d'hypothèses de variation annuelle sur les diverses composantes des déclarations d'impôt.
Mesure OPTI-MA 120 (centralisée avec rubr. 613.4010.00).

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 154'500

+ 1,5 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3102.00 -20'000

Baisse des frais d'impression des déclarations d'impôt, des formules intercalaires et des guides. Selon renouvellement de ces derniers.

4000.01 -125'000

Estimation toujours très difficile. Estimation annuelle moyenne. Selon derniers constats aux comptes.

4001.00 100'000

4001.01 0

4009.00 -150'000

4022.00 -100'000

4022.01 -50'000

Diminution globale. Ajustement en fonction des rentrées 2013 et 2014. Constat de stagnation globale de rentrées fiscales des personnes physiques.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	Service des contributions - Section des personnes morales et autres impôts	23,859,500	109,722,700	24,064,300	103,448,600	22,879,101.18	95,968,744.98
613.3010.00	Traitements du personnel	1,600,400		1,592,700		1,594,154.55	
613.3050.00	Assurances sociales	101,500		101,000		105,610.50	
613.3051.00	Caisse de pensions	134,500		129,600		135,545.45	
613.3053.00	Assurance-accidents	3,000		2,900		3,159.25	
613.3054.00	Cotisations allocations familiales	45,600		44,600		47,427.20	
613.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,000		14,900		11,837.30	
613.3100.00	Fournitures de bureau	9,500		9,500		9,598.95	
613.3102.00	Imprimés	12,000		7,000		7,803.90	
613.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	12,000		12,000		11,244.65	
613.3130.00	Prestations de service	124,500		109,800		92,456.30	
613.3130.01	Commission perception impôt à la source	189,100		183,000		189,961.68	
613.3132.00	Honoraires des experts pour les valeurs officielles	100,000		100,000		97,709.05	
613.3133.00	Location de lignes informatiques	67,400		67,400		67,392.00	
613.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	12,000		15,000		6,401.50	
613.3510.00	Attribution au fonds de la coopération	738,000		954,900		774,546.60	
613.3510.01	Attribution au fonds de la péréquation	6,372,000		5,886,000		5,624,551.10	
613.3601.00	Parts IFD destinées aux autres cantons	380,000		360,000		362,121.40	
613.3602.10	Successions - parts communales	660,000		740,000		613,626.80	
613.3602.11	Part des communes à l'impôt des frontaliers	13,283,000		13,734,000		13,123,953.00	
613.4002.00	Impôt à la source		6,100,000		5,900,000		6,088,840.68
613.4002.01	Impôt des frontaliers		23,600,000		21,800,000		20,831,670.75
613.4010.00	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL		48,500,000		44,000,000		40,389,110.35
613.4010.01	Impôt sur le bénéfice des sociétés coopératives		1,200,000		1,140,000		968,353.20
613.4010.02	Impôt des sociétés holding		200,000		190,000		235,932.15
613.4010.03	Impôt sur le bénéfice des autres personnes morales		320,000		200,000		266,975.50
613.4011.00	Impôt sur le capital des SA et SARL		6,450,000		6,100,000		5,881,324.10
613.4011.01	Impôt sur le capital des sociétés coopératives		380,000		380,000		354,947.70
613.4011.02	Impôt sur le capital des autres personnes morales		170,000		150,000		129,442.60
613.4019.00	Amendes fiscales		160,000		150,000		164,134.26

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613.4022.00 Impôt sur les gains immobiliers		3,700,000		3,500,000		3,513,722.15
613.4024.00 Impôt sur les successions et donations		3,300,000		3,700,000		3,068,133.85
613.4210.00 Emoluments		4,000		4,500		3,688.00
613.4250.00 Vente d'imprimés		200		200		25.20
613.4260.00 Remboursements de frais d'expertises		12,000		8,000		9,675.00
613.4600.00 Part à l'impôt fédéral direct		15,500,000		16,100,000		13,938,635.89
613.4610.10 Subvention fédérale A16		9,500		9,500		9,320.05
613.4612.00 Dédommagements des communes		117,000		116,400		114,813.55

613 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES MORALES ET AUTRES IMPOTS

<u>Indications de détail</u>		<u>Principales variations par rapport au budget 2014</u>	
		3102.00	5'000
3130.00	Affranchissement du courrier		
	Taxes BVR	Imprimés.	
	Téléphones		
	Prestations informatiques et		
	Honoraires, frais d'expertises, indemnités		
	de dépens et divers	3130.00	14'700
	<u>51'000</u>		
	<u><u>124'500</u></u>		
		Augmentation essentiellement due à des adaptations informatiques	
		pour l'impôt à la source.	
3130.01	3,1% de la rubrique 4002.00	3510.00	-216'900
3133.00	Location ordinateur à Globaz S.A.		
		Coordination avec la rubrique 791.4510.00 qui équilibre les	
		dépenses du Fonds cantonal de la coopération.	
		Mesure OPTI-MA 046.	
4002.01	Rentrées brutes (4,5 % masse salariale)	3510.01	486'000
	Part restituée à la France		
	<u>23'850'000</u>		
	<u>-250'000</u>		
	<u><u>23'600'000</u></u>		
		Part versée au Fonds de péréquation (27 % de l'impôt des	
		frontaliers).	

3602.10	-80'000	4010.01	60'000
20% de la rubrique 4024.00.		Ajustement en fonction de l'état courant 2014.	
3602.11	-451'000	4010.02	10'000
63% de l'impôt des frontaliers sont reversés aux communes. Mesure OPTI-MA 125.		Ajustement en fonction de l'état courant 2014.	
4002.00	200'000	4010.03	120'000
Adaptation sur la base des données 2011-15 à disposition.		Ajustement en fonction de l'état courant 2014. Compte tenu de nouvelles entreprises en 2014 et 2015.	
4002.01	1'800'000		
Basé sur une masse salariale 2013 de 490 mios avec une augmentation projetée de 8 %.		4011.00	350'000
		4011.02	20'000
		Alignement au niveau qui sera atteint par les décomptes effectifs 2012 et 2013. Continuation de la progression.	
4010.00	4'500'000		
Selon les dernières estimations d'août, la valeur est encore en progression, mais un tassement, certes à haut niveau, commence à se faire sentir. Des soubresauts de la conjoncture, notamment sectoriels sont toujours possibles. Mesure OPTI-MA 120 (cf. rubrique 612.4000.00).		4022.00	200'000
		Léger ajustement sur la base des années 2010 à 2013 et des rentrées des premiers mois 2014 ajustés.	

4024.00

-400'000

Difficilement prévisible. Bon résultat 2012, mais pas confirmé en 2013.
Relative prudence dans l'estimation.

4600.00

-600'000

La relative "faiblesse" du résultat 2013 incite à plus de
prudence dans une estimation toujours très difficile.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
614	Recettes et administrations de district	2,454,700	1,833,200	2,657,300	1,791,700	2,389,780.49	1,338,117.72
614.3010.00	Traitements du personnel	1,137,800		1,150,600		1,194,790.95	
614.3050.00	Assurances sociales	72,300		73,100		75,889.70	
614.3051.00	Caisse de pensions	95,300		94,700		102,736.95	
614.3053.00	Assurance-accidents	2,200		2,100		2,205.80	
614.3054.00	Cotisations allocations familiales	32,400		32,200		34,051.45	
614.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,800		10,900		8,363.65	
614.3100.00	Fournitures de bureau	7,000		7,000		6,416.43	
614.3130.00	Frais de poursuites	975,000		1,175,000		854,653.40	
614.3130.01	Autres taxes (ccp, ports)	103,000		94,000		92,510.81	
614.3132.00	Service de renseignements juridiques	16,200		15,000		16,813.20	
614.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	700		700		602.95	
614.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	2,000		2,000		745.20	
614.4210.00	Emoluments sur inventaires des successions		95,000		90,000		81,354.00
614.4210.01	Emoluments réquisitions de poursuite		76,500		30,000		54,277.45
614.4260.00	Remboursements de frais		200		200		90.00
614.4260.01	Remboursements de frais renseignements juridiques		10,000		10,000		10,070.00
614.4260.02	Remboursements de frais de poursuites		591,500		761,500		517,053.97
614.4800.00	Rachats d'actes de défaut de biens		1,060,000		900,000		675,272.30

614 RECETTES ET ADMINISTRATIONS DE DISTRICT

Indication de détail

3132.00 Il est compté 500 consultations.

4260.02 -170'000

4800.00 Récupération ADB 540'000
Récupération ADB (cellule UGA) 520'000

Estimation d'un remboursement global de 60 % des frais de poursuite de la rubrique 3130.00. Comptes 2013 nettement moins bons que le budget.

1'060'000

4800.00 160'000

Augmentation des traitements de dossiers suite à l'engagement de personnel.

Principales variations par rapport au budget 2014

3130.00 -200'000

Adaptation aux derniers comptes et données connus.

4210.01 46'500

Deuxième année "d'exploitation".
Estimation selon premiers mois 2014.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620 Contrôle des finances	1,047,300	98,500	1,029,600	95,900	983,486.90	112,654.95
620.3000.00 Traitements du magistrat	174,600		168,900		168,071.80	
620.3010.00 Traitements du personnel	681,600		675,100		639,584.95	
620.3050.00 Assurances sociales	54,100		53,400		51,037.75	
620.3051.00 Caisse de pensions	79,600		75,400		72,423.00	
620.3053.00 Assurance-accidents	1,500		1,500		1,410.30	
620.3054.00 Cotisations allocations familiales	24,400		23,600		23,018.20	
620.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	7,700		7,600		5,622.65	
620.3090.00 Formation du personnel	9,700		9,600		8,263.25	
620.3100.00 Fournitures de bureau	800		800		818.40	
620.3130.00 Prestations de service	4,400		1,600		3,128.60	
620.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	1,500		1,600		1,370.65	
620.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,400		7,700		6,477.35	
620.3199.00 Cotisations à des associations			2,800		2,260.00	
620.4260.00 Remboursements de frais		33,500		30,900		30,690.00
620.4610.10 Subventions fédérales A16		65,000		65,000		81,964.95

620 CONTRÔLE DES FINANCES

Principales variations par rapport au budget 2014

3130.00	2'800
---------	-------

3199.00	-2'800
---------	--------

Transfert des cotisations à la rubrique 3130.00.

4260.00	2'600
---------	-------

Augmentation des travaux de révision refacturés.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
630	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	1,633,200	140,000	1,398,200	100,000	1,341,846.80	128,416.50
630.3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence membres d'autorités et de commissions	10,000		10,000			
630.3010.00	Traitements du personnel	1,186,100		1,066,000		992,694.00	
630.3050.00	Assurances sociales	75,100		67,500		61,911.00	
630.3051.00	Caisse de pensions	106,100		91,200		93,620.85	
630.3053.00	Assurance-accidents	2,200		1,900		1,738.60	
630.3054.00	Cotisations allocations familiales	33,800		29,800		27,876.30	
630.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,900		9,800		6,817.00	
630.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	10,000		10,000		9,860.00	
630.3100.00	Matériel de bureau	8,000		15,000		6,327.00	
630.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	4,000		4,000		5,623.45	
630.3130.00	Prestations de services de tiers	147,000		40,000		102,131.45	
630.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000		7,873.05	
630.3199.00	Autres charges d'exploitation	30,000		43,000		25,374.10	
630.4210.00	Emoluments administratifs		110,000		100,000		109,312.20
630.4612.00	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux		30,000				19,104.30

630 AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Indication de détail

3130.00	Affranchissements, téléphones, divers	23'000
	Rémunération des curateurs, mandats divers expertises	<u>124'000</u>
		<u><u>147'000</u></u>

3130.00 107'000

Prise en compte de coût effectif des curateurs à charge de l'Etat.
Réalité 2013 et 2014 largement supérieure aux prévisions.

3199.00 -13'000

Les cotisations (- 3'000 francs) sont intégrées à la rubr. 3130.00.
L'assistance judiciaire gratuite a été adaptée aux dernières données
disponibles (- 10'000 francs).

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 120'100

+ 0,8 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

4210.00 10'000

4612.00 30'000

Adaptation aux données du premier exercice 2013.
Les frais de curatelles sont mis à la répartition des charges de l'Etat
(action sociale; part des communes à 28%; rubr. 4612.00).

3100.00 -7'000

3102.00 0

3103.00 0

Réajustement après le premier exercice d'activité.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
700	Service juridique	3,148,700	381,500	3,091,400	302,000	3,078,430.45	332,673.99
700.3000.00	Commission foncière rurale	3,800		3,800		3,404.20	
700.3010.00	Traitements du personnel	1,096,800		1,110,700		1,101,020.30	
700.3050.00	Assurances sociales	69,400		70,200		68,040.95	
700.3051.00	Caisse de pensions	100,300		96,000		100,485.20	
700.3053.00	Assurance-accidents	2,000		2,000		1,907.50	
700.3054.00	Cotisations allocations familiales	31,300		31,100		30,670.40	
700.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,000		10,000		7,501.20	
700.3090.00	Formation du personnel	1,500		2,000		1,115.00	
700.3100.00	Fournitures de bureau	5,000		6,000		3,792.60	
700.3102.00	Imprimés, publications	2,000		5,000		356.95	
700.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	8,000		8,000		12,790.65	
700.3130.00	Emoluments ECR, SAT, téléphones	26,500		21,000		24,474.70	
700.3130.01	Chambre des avocats	1,000		1,000		3,023.95	
700.3130.02	Conseil du notariat					300.00	
700.3130.03	Cotisations à des associations	45,000					
700.3134.00	Primes d'assurances de choses	54,600		54,600		54,600.00	
700.3135.00	Frais de détention des détenus	1,685,500		1,600,000		1,624,711.35	
700.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	6,000		20,000		2,121.35	
700.3199.00	Cotisations à des associations			50,000		38,114.15	
700.4210.00	Emoluments		100,000		100,000		91,702.85
700.4220.00	Remboursements des frais de détention		140,000		140,000		129,207.40
700.4250.00	Ventes d'imprimés		3,500		3,000		3,452.90
700.4260.00	Remboursements de frais						1,086.40
700.4260.02	Divers						1,200.00-
700.4270.00	Amendes jugements militaires		10,000		12,000		7,622.20
700.4301.00	Produits de confiscations		8,000		7,000		9,123.30
700.4612.00	Dédommagements des communes		120,000		40,000		91,678.94

700 SERVICE JURIDIQUE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier et téléphones	4'000
	Expertises en matière de droit foncier rural, autres expertises et divers	<u>22'500</u>
		<u><u>26'500</u></u>
3130.03	Conférence latine de directeurs cantonaux de justice et police, Conférence suisse des directeurs cantonaux de justice et police et autres cotisations Association de Suisse occidentale des autorités de surveillance des fondations	
3135.00	Frais de pension (y compris mesures)	1'597'500
	Frais médicaux et hospitaliers	70'000
	Transports	15'000
	Travaux d'intérêt général et pécules	<u>3'000</u>
		<u><u>1'685'500</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3130.03	45'000
3199.00	-50'000

Transfert des cotisations à la rubrique 3130.03.

3135.00	85'500
---------	--------

Ajustement selon dernières données 2014 et prévisions 2015, notamment avec la réouverture de l'ancienne prison de Delémont.

3170.00	-14'000
---------	---------

Conférence des autorités romandes des fondations (- 15'000 francs) en 2014.

4612.00	80'000
---------	--------

Participation aux frais médicaux des détenus qui peut être admise via la répartition des charges de l'action sociale. Adaptation au résultat de l'exercice 2013 et à la première projection établie sur les premiers mois de 2014 .

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
701 Etablissements de détention	2,133,200	233,500	1,212,000	150,000	1,281,675.20	184,442.45
701.3010.00 Traitements du personnel	1,480,100		887,400		837,270.55	
701.3049.00 Inconvénients de service	17,000		8,500			
701.3050.00 Assurances sociales	90,900		56,900		53,193.50	
701.3051.00 Caisse de pensions	122,600		72,700		71,685.15	
701.3053.00 Assurance-accidents	3,000		1,700		1,548.75	
701.3054.00 Cotisations allocations familiales	42,200		28,600		23,860.50	
701.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	9,200		8,500		5,265.55	
701.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	1,000		2,000		10,500.00	
701.3100.00 Fournitures de bureau	2,000		500		486.90	
701.3101.00 Frais de repas, matériel et nettoyages	160,000		90,800		102,427.90	
701.3110.00 Mobilier, appareils et matériel	27,700		4,500		2,200.10	
701.3130.00 Téléphonie, pécule, participations à des concordats, divers	60,000		15,000		17,784.85	
701.3132.00 Honoraires et prestations de service	40,000				126,977.15	
701.3134.00 Assurance accidents des détenus	700		6,400			
701.3135.00 Prestations de services pour personnes en garde	45,000					
701.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	800					
701.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	1,000		1,500			
701.3161.00 Locations			1,000		340.30	
701.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	30,000		7,000		9,059.10	
701.3199.00 Participation à des concordats			19,000		19,074.90	
701.4220.00 Journées détention		205,000		150,000		184,442.45
701.4260.00 Remboursements de tiers		28,500				

701 ETABLISSEMENTS DE DETENTION

Indications de détail

Prison Porrentruy	
3130.00	Frais de téléphonie et divers 10'000
	Participation à des concordats 20'000
Prison Delémont	
	Frais de téléphonie et divers 10'000
	Participation à des concordats 20'000
	60'000

3110.00 23'200

Achat de huit radios (communication) pour 25'000 francs.

3130.00 45'000

3199.00 -19'000

A considérer globalement. Réouverture de la prison de Delémont. Augmentation des frais de téléphonie et intégration des cotisations ici à des concordats (anciennement à la rubr. 3199.00). Changement dans l'imputation des pécules à la rubrique 3135.00.

3132.00 40'000

Mandat d'études pour la création d'un nouvel établissement de détention.

3135.00 45'000

4260.00 28'500

Pécule des détenus en augmentation (anciennement à la rubr. 3130.00). Recettes potentielles pour travaux à la rubrique 4260.00.

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 592'700

+ 8,0 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3101.00 69'200

Evolution proportionnelle à l'ouverture de nouvelles places.

3170.00

23'000

Adaptation aux comptes 2013 et réouverture de la prison de Delémont. Augmentation de remboursements de frais pendant les travaux de réhabilitation de la prison de Delémont.

4220.00

55'000

Fin de la rénovation de la Prison de Porrentruy (- 50'000 francs) et réouverture de la prison de Delémont (+ 105'000 francs). L'ouverture de la prison de Delémont permettra d'effectuer des travaux à Porrentruy. Les nouvelles places seront affectées prioritairement aux condamnés jurassiens en attente.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
705 Ministère public	5,139,500	1,502,000	4,842,000	1,402,000	5,025,258.05	1,654,436.30
705.3000.00 Traitements des juges et magistrats	1,028,100		1,013,900		997,189.25	
705.3010.00 Traitements du personnel	1,010,500		798,300		768,260.65	
705.3050.00 Assurances sociales	127,900		113,600		112,424.35	
705.3051.00 Caisse de pensions	187,600		157,300		157,632.95	
705.3053.00 Assurance-accidents	3,400		2,900		2,860.40	
705.3054.00 Cotisations allocations familiales	58,100		50,700		51,113.25	
705.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	16,900		14,800		12,247.25	
705.3090.00 Formation du personnel	20,000		11,000		15,519.20	
705.3100.00 Fournitures de bureau	10,000		10,000		10,601.85	
705.3102.00 Reliures, abonnements	4,000		2,000		2,868.30	
705.3103.00 Achats d'ouvrages	6,000		6,000		4,644.70	
705.3130.00 Prestations de service	2,450,000		2,470,000		2,706,319.75	
705.3135.00 Frais médicaux des détenus	55,000		30,000			
705.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	12,000		11,000		11,404.25	
705.3199.00 Cotisations à des associations			500		160.00	
705.3199.01 Assistance judiciaire gratuite	150,000		150,000		172,011.90	
705.4210.00 Emoluments		600,000		550,000		704,459.20
705.4260.00 Remboursements de frais		2,000		2,000		1,286.85
705.4270.00 Amendes judiciaires		900,000		850,000		948,690.25

705 MINISTERE PUBLIC

Indication de détail

3130.00	Frais de police (interventions, transports, analyses, expertises, autopsies, etc.)	2'399'700
	Affranchissement du courrier	
	Téléphones et divers	50'000
	Cotisations diverses	<u>300</u>
		<u><u>2'450'000</u></u>

3130.00	-20'000
3135.00	25'000

Stabilisation des coûts à un haut niveau.
Diminution très nette par rapport aux comptes 2013 (- 0,2 mio).

3199.01

Rappel : transfert du Tribunal de première instance.

4210.00	50'000
---------	--------

Liquidation des frais judiciaires par conventions, retraits de plainte et donc généralement laissés à charge de l'Etat en application de l'article 427 du code de procédure pénale.
Estimation d'environ un quart de recettes par rapport à la rubr. 3130.00.

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	212'200
---------	---------

+ 2,0 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

4270.00	50'000
---------	--------

Révision en fonction des dernières données disponibles.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
706	Tribunal cantonal	2,344,000	214,000	2,362,700	412,000	2,193,709.69	193,568.20
706.3000.00	Traitements des magistrats	912,400		903,500		898,882.40	
706.3001.00	Indemnités aux juges non permanents et membres de commissions	44,000		44,000		23,805.00	
706.3010.00	Traitements du personnel	699,400		708,200		694,751.75	
706.3050.00	Assurances sociales	101,100		101,100		101,300.10	
706.3051.00	Caisse de pensions	155,300		143,400		141,163.10	
706.3053.00	Assurance-accidents	2,600		2,600		2,522.60	
706.3054.00	Cotisations allocations familiales	45,900		45,100		46,131.85	
706.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	13,200		13,300		11,199.90	
706.3090.00	Formation du personnel	7,000		7,000		4,190.00	
706.3090.01	Cours aux avocats et notaires stagiaires	8,000		8,000		8,105.00	
706.3100.00	Fournitures de bureau	6,500		7,500		5,712.90	
706.3102.00	Imprimés, publications	9,500		12,000		7,059.60	
706.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	36,000		40,000		39,137.84	
706.3130.00	Prestations de services, taxes et frais de procédure	123,100		140,000		41,722.85	
706.3130.01	Ports, téléphones, taxes ccp	20,000		27,000		16,893.80	
706.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000		10,931.80	
706.3199.00	Cotisations à des associations					80.00	
706.3199.01	Assistance judiciaire gratuite	150,000		150,000		140,119.20	
706.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		150,000		300,000		136,025.53
706.4250.00	Abonnements revue de jurisprudence		5,000		3,000		4,898.65
706.4250.02	Publicité revue de jurisprudence		1,000		1,000		1,000.00
706.4260.00	Remboursements de frais		50,000		100,000		41,574.02
706.4260.01	Contributions pour cours aux avocats et notaires stagiaires		2,000		2,000		2,000.00
706.4270.00	Amendes judiciaires		6,000		6,000		8,070.00

706 TRIBUNAL CANTONAL

Indications de détail

3130.00	Affaires civiles	10'000	3130.00	-16'900
	Affaires pénales et criminelles	80'000		
	Affaires administratives	30'000		Affaires pénales et criminelles (- 20'000 francs).
	Cotisations	<u>3'100</u>		
		<u>123'100</u>		
			4210.00	-150'000
			4260.00	-50'000
3199.01	Affaires civiles	30'000		Adaptation aux derniers comptes et données.
	Affaires pénales et criminelles	80'000		
	Affaires administratives	<u>40'000</u>		
		<u>150'000</u>		

Principale variation par rapport au budget 2014

3010.00 -8'800

Effets de la réforme des traitements, classes et annuités.

Variation annuelle du nombre de stagiaires.

- 0,7 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
707 Tribunal des mineurs	1,404,000	225,200	1,570,300	321,100	1,371,685.60	228,081.58
707.3000.00 Traitements des juges et magistrats	80,300		84,500		84,035.90	
707.3001.00 Jetons de présence aux juges, suppléants	1,500		1,500		1,380.00	
707.3010.00 Traitements du personnel	394,100		375,700		372,283.50	
707.3050.00 Assurances sociales	30,100		29,200		29,111.05	
707.3051.00 Caisse de pensions	42,900		38,500		36,478.40	
707.3053.00 Assurance-accidents	900		900		847.65	
707.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,500		12,900		13,059.45	
707.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,500		4,400		3,188.80	
707.3090.00 Formation du personnel	3,000		3,000		2,665.00	
707.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,500		1,548.40	
707.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,400		1,400		1,118.20	
707.3130.00 Frais d'enquêtes	150,000		150,000		111,067.10	
707.3130.01 Prestations de service	9,300		9,000		12,184.85	
707.3135.00 Placements dans les établissements spécialisés	665,000		850,000		695,243.75	
707.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		7,500		7,248.55	
707.3199.00 Cotisations à des associations			300		225.00	
707.4210.00 Emoluments, frais judiciaires prononcés		7,000		7,000		5,300.00
707.4250.00 Ventes		400		400		268.00
707.4260.00 Participation parents et remboursements de frais		35,000		35,000		34,098.55
707.4270.00 Amendes judiciaires		5,000		5,000		2,350.00
707.4612.00 Part des communes aux frais d'exécution		177,800		273,700		186,065.03

707 TRIBUNAL DES MINEURS

Principales variations par rapport au budget 2014

3130.00	0
3135.00	-185'000

A considérer globalement avec la rubr. 3135.00.
Anticipation d'un retour à une situation "normale" au niveau des coûts,
ce en regard des comptes 2013 et des premiers mois 2014.
Mesures OPTI-MA 135 et 136.

4612.00	-95'900
---------	---------

Répartition des charges canton-communes : frais d'enquêtes pris à 85%
et placements dans les établissements spécialisés.
Participation des communes : 28%.
Mesures OPTI-MA 135 et 136.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
708	Tribunal de première instance	4,640,200	1,150,000	4,563,400	1,160,000	4,601,248.75	1,292,282.80
708.3000.00	Traitements des juges et magistrats	962,800		929,700		948,542.70	
708.3001.00	Jetons de présence aux juges, suppléants	8,000		15,000		17,060.00	
708.3001.01	Conseil de prud'hommes	2,500		2,500		2,000.00	
708.3001.02	Tribunal des baux à loyer et à ferme	3,500		3,500		3,160.00	
708.3010.00	Traitements du personnel	1,409,900		1,349,600		1,394,356.35	
708.3050.00	Assurances sociales	149,400		143,600		148,272.40	
708.3051.00	Caisse de pensions	218,000		193,800		225,934.15	
708.3053.00	Assurance-accidents	4,100		3,800		4,052.50	
708.3054.00	Cotisations allocations familiales	67,600		63,800		67,170.75	
708.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	20,400		19,600		16,415.10	
708.3090.00	Formation du personnel	6,000		7,000		4,175.00	
708.3100.00	Fournitures de bureau	13,000		13,000		15,802.70	
708.3102.00	Imprimés, publications	2,500		2,500		2,157.50	
708.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	18,500		20,000		16,815.95	
708.3130.00	Honoraires et prestations de service	73,000		80,000		66,780.40	
708.3130.01	Frais en affaires civiles et administratives	40,000		60,000		23,597.75	
708.3130.02	Frais en matière pénale	250,000		250,000		222,918.35	
708.3135.00	Charges de prestations de services pour personnes en garde	40,000					
708.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		5,374.10	
708.3199.00	Assistance judiciaire gratuite	1,345,000		1,400,000		1,416,663.05	
708.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		1,000,000		1,000,000		1,133,435.70
708.4260.00	Remboursements de frais		100,000		120,000		92,832.10
708.4270.00	Amendes judiciaires		50,000		40,000		66,015.00

708 TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

Indications de détail

3103.00	Swisslex	8'000
	Documentation professionnelle et abonnements	<u>10'500</u>
		<u><u>18'500</u></u>

3130.00	Affranchissement du courrier	70'000
	Téléphones et divers	<u>3'000</u>
		<u><u>73'000</u></u>

3130.02	Expertises comptables, moyens d'enquête et autres expertises
	Analyses médicales et soins médicaux
	Frais de police (transports, interventions)
	Frais de détention
	Indemnités (dépens, témoins, interprètes)

3135.00	Estimation du coût des nouveaux bracelets électroniques
	Pratique permettra d'affiner la procédure et le montant.
	Très peu de détails pour l'heure.

3199.00	Affaires civiles	945'000
	Affaires pénales	500'000
	Affaires administratives	5'000
	Mesures OPTI-MA 138, 139 et 140	<u>-105'000</u>

1'345'000

Principales variations par rapport au budget 2014

3001.00	-7'000
---------	--------

Mesure OPTI-MA 141.

3010.00	60'300
---------	--------

+ 0,58 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.01	-20'000
---------	---------

En fonction des derniers comptes et données connus.

3135.00	40'000
---------	--------

Estimation du coût des nouveaux bracelets électroniques.

3199.00	-55'000
---------	---------

Selon évolution des charges aux comptes 2013 et 2014.
Mesures OPTI-MA 138, 139 et 140 (- 105'000 francs).

4210.00	0
4260.00	-20'000
4270.00	10'000

En fonction des derniers comptes et données connus.

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710	Service du registre foncier et du registre du commerce	911,200	12,284,000	889,900	12,531,000	925,976.20	13,019,602.25
710.3010.00	Traitements du personnel	704,800		691,700		728,559.80	
710.3050.00	Assurances sociales	44,600		43,900		46,054.65	
710.3051.00	Caisse de pensions	62,300		58,700		60,653.10	
710.3053.00	Assurance-accidents	1,300		1,300		1,276.80	
710.3054.00	Cotisations allocations familiales	20,100		19,400		20,764.00	
710.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,400		6,600		5,099.90	
710.3090.00	Formation du personnel	500		500			
710.3100.00	Fournitures de bureau	4,000		5,000		2,945.95	
710.3130.00	Prestations de service	10,000		10,000		9,558.70	
710.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	2,700		3,100		2,560.90	
710.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	3,500		1,400		1,486.25	
710.3199.00	Cotisations à des associations			300		300.00	
710.3600.00	Parts de la Confédération aux émoluments RC	51,000		48,000		46,716.15	
710.4023.00	Droits de mutation et gages immobiliers		10,300,000		10,550,000		11,024,619.20
710.4210.00	Emoluments du Registre foncier		1,500,000		1,540,000		1,549,348.15
710.4210.01	Emoluments du Registre du commerce		415,000		380,000		378,033.00
710.4260.00	Remboursements de frais		69,000		61,000		67,601.90

710 SERVICE DU REGISTRE FONCIER ET DU REGISTRE DU COMMERCE

Indication de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	8'000
	Téléphones	1'500
	Divers	200
	Cotisations	<u>300</u>
		<u>10'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2014

4023.00	-250'000
4210.00	-40'000
4210.01	35'000

Evolution très variable. En fonction de la nature des affaires.

4260.00	8'000
---------	-------

Adaptations aux derniers comptes et données connus.

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715 Office des poursuites et faillites Delémont	1,845,400	2,500,000	1,816,200	2,500,000	1,714,614.88	2,614,164.34
715.3000.00 Traitement du préposé	166,900		161,500		160,685.85	
715.3010.00 Traitements du personnel	955,000		928,400		897,614.05	
715.3050.00 Assurances sociales	71,000		69,000		66,040.05	
715.3051.00 Caisse de pensions	94,500		88,400		86,990.30	
715.3053.00 Assurance-accidents	2,000		2,000		1,883.25	
715.3054.00 Cotisations allocations familiales	32,000		30,500		29,719.35	
715.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,300		10,000		7,216.55	
715.3090.00 Formation du personnel	4,000		1,000		2,869.70	
715.3100.00 Fournitures de bureau	7,000		5,000		7,039.45	
715.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,000		2,000		325.80	
715.3130.00 Prestations de service	485,200		500,000		438,424.43	
715.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	12,000		15,000		10,561.50	
715.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,500		3,400		5,244.60	
715.4210.00 Emoluments		2,500,000		2,500,000		2,613,914.34
715.4260.00 Remboursements de frais						250.00

715 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DELEMONT

Indication de détail

3130.00	La Poste (1 ^{ère} notification)	135'000
	Postlogistics (2 ^e notification)	155'000
	Police (notification)	37'000
	Frais de port, Datarec, Securecube, téléphones, assurance, Sage, CCP, etc.	158'000
	Cotisations diverses	<u>200</u>
		<u><u>485'200</u></u>

Principale variation par rapport au budget 2014

4210.00 0

Ajustement en fonction des rentrées 2014, de l'évolution annuelle et de la nouvelle refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
716 Office des poursuites et faillites Porrentruy	1,044,100	1,550,000	1,026,600	1,450,000	1,070,189.45	1,559,696.45
716.3000.00 Traitement du préposé	140,100		161,500		160,685.85	
716.3010.00 Traitements du personnel	494,500		491,400		503,645.20	
716.3050.00 Assurances sociales	40,200		41,300		41,652.80	
716.3051.00 Caisse de pensions	53,300		52,600		54,392.45	
716.3053.00 Assurance-accidents	1,200		1,100		1,162.55	
716.3054.00 Cotisations allocations familiales	18,100		18,300		18,779.10	
716.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	5,900		5,900		4,639.85	
716.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	800					
716.3100.00 Fournitures de bureau	8,000		8,000		7,951.35	
716.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,500		2,000		402.50	
716.3130.00 Prestations de service	277,500		242,000		273,916.80	
716.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,000		2,500		2,961.00	
716.4210.00 Emoluments		1,550,000		1,450,000		1,559,696.45

716 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES PORRENTROY

Indication de détail

3130.00	La Poste (1 ^{ère} notification)	92'000
	Postlogistics (2 ^e notification)	79'000
	Police (notification)	37'500
	Frais de port, Datarec, Securecube, téléphones, assurance, Sage, CCP, etc.	<u>69'000</u>
		<u><u>277'500</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3130.00	35'500
4210.00	100'000

Ajustement en fonction des rentrées 2014, de l'évolution annuelle et de la refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
717	Office des poursuites et faillites des Franches-Montagnes	496,900	480,000	470,000	480,000	456,960.08	436,247.97
717.3000.00	Traitement du préposé	163,100		161,500		160,685.85	
717.3010.00	Traitements du personnel	167,300		146,900		153,576.25	
717.3050.00	Assurances sociales	20,800		19,400		19,452.85	
717.3051.00	Caisse de pensions	29,800		27,000		26,905.80	
717.3053.00	Assurance-accidents	600		500		503.10	
717.3054.00	Cotisations allocations familiales	9,400		8,600		8,840.70	
717.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,800		2,600		2,199.80	
717.3090.00	Formation du personnel	800		500		705.00	
717.3100.00	Fournitures de bureau	900		1,000		765.43	
717.3102.00	Imprimés, publications	300		500		250.00	
717.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	300		500		265.50	
717.3130.00	Prestations de service	97,500		97,500		79,806.05	
717.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	300		500		138.85	
717.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	3,000		3,000		2,864.90	
717.4210.00	Emoluments		480,000		480,000		436,247.97

717 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DES FRANCHES-MONTAGNES

Indication de détail

3130.00	La Poste (1 ^{ère} notification)	27'200
	Postlogistics (2 ^e notification)	22'200
	Police (notification)	12'300
	Frais de port, Datarec, Securecube, téléphones, assurance, Sage, CCP, etc.	<u>35'800</u>
		<u><u>97'500</u></u>

Principale variation par rapport au budget 2014

4210.00 0

Ajustement en fonction des rentrées 2014, de l'évolution annuelle et de la nouvelle refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730 Police cantonale	19,847,500	3,032,000	18,288,800	2,772,000	18,282,647.40	2,535,425.87
730.3000.00 Jetons de présence					1,335.60	
730.3010.00 Traitements du personnel	14,389,100		13,501,500		13,172,703.15	
730.3043.00 Indemnités (chiens)	11,000					
730.3049.00 Indemnités (inc. service)	490,000		480,000		466,821.90	
730.3050.00 Assurances sociales	944,100		887,200		861,340.95	
730.3051.00 Caisse de pensions	1,442,300		1,183,300		1,264,844.85	
730.3053.00 Assurance-accidents	27,500		25,700		24,917.80	
730.3054.00 Cotisations allocations familiales	424,500		392,000		386,644.25	
730.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	138,200		132,100		91,939.55	
730.3090.00 Formation personnel et aspirants	343,000		266,000		93,448.15	
730.3091.00 Recrutement personnel et aspirants	44,000		10,000		216,043.45	
730.3099.00 Visites médicales	1,500				413.85	
730.3100.00 Fournitures de bureau	32,000		32,000		26,004.90	
730.3101.00 Carburant, pneus et matériel	238,000		220,000		210,881.37	
730.3103.00 Documentation professionnelle	5,000		6,000		3,678.80	
730.3105.00 Frais de détention "garde à vue"	17,000		10,000		13,051.85	
730.3110.00 Equipements et appareils	100,000		108,000		99,234.05	
730.3112.00 Uniformes	260,000		200,000		259,329.83	
730.3113.00 Matériel informatique	32,100		4,000		4,180.83	
730.3130.00 Prestations de service	305,600		167,500		523,345.39	
730.3133.00 Taxes programme amendes	48,000		15,000		6,857.68	
730.3134.00 Assurances véhicules	13,000		12,000		12,227.65	
730.3138.00 Formation personnel désincarcération	6,500		6,500		7,000.00	
730.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	15,000		15,000		15,604.49	
730.3151.00 Entretien machines, appareils, véhicules	208,000		202,400		145,666.01	
730.3160.00 Entreposage des véhicules de désincarcération	4,000		4,000		4,000.00	
730.3169.00 Locations	28,000		32,600		18,921.45	
730.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	228,000		228,000		235,901.05	
730.3199.00 Cotisations à des associations			115,100		78,894.60	
730.3632.00 Subventions aux communes pour mesures de radioactivité	1,100					

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730.3635.00 Subvention institutions privées	23,500		15,500		14,870.00	
730.3636.00 Subvention propres établissements	27,500		17,400		22,543.95	
730.4120.00 Permis d'armes et d'explosifs		50,000		39,000		50,450.00
730.4210.00 Emoluments interventions de police		1,093,000		1,051,000		1,019,861.30
730.4210.01 Emoluments dossiers alarme		200,000		160,000		174,650.00
730.4210.02 Emoluments prestations en faveur de tiers		235,000		200,000		234,976.20
730.4210.03 Emoluments prestations en faveur des communes		150,000		80,000		23,336.50
730.4250.00 Ventes		2,000		2,000		400.00
730.4260.00 Remboursements de frais		182,000		140,000		223,820.61
730.4270.00 Amendes d'ordre		790,000		800,000		537,763.26
730.4630.00 Subventions fédérales		330,000		300,000		270,168.00

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

3043.00 Ne subsiste plus que l'indemnité pour chiens (3 au total)

3090.00	Formation continue personnel POC	100'000
	Formation 6 aspirants	210'000
	Mandat coordinateur ERAP	6'000
	Frais déplacements et repas aspirants	<u>27'000</u>
		<u><u>343'000</u></u>

3101.00	Essence, matériel divers	140'000
	Pneus	35'000
	Munitions, cibles nouvelles (OPTI-MA 005)	45'000
	Matériel photographique	17'000
	Matériel divers	<u>1'000</u>
		<u><u>238'000</u></u>

3110.00	Mobilier, machines	80'000
	Matériel de désincarcération	<u>20'000</u>
		<u><u>100'000</u></u>

3112.00	Uniformes (renouvellement)	110'000
	Equipement de 6 aspirants	<u>150'000</u>
		<u><u>260'000</u></u>

3130.00	Téléphones	55'000
	Affranchissement du courrier et taxes	21'000
	Remboursement frais de téléphone agents	35'000
	Divers projets (3)	15'500
	Transports de détenus	50'000
	Prestations diverses	25'000
	Traductions	1'500
	Communication (prévention)	2'000
	Cotisations diverses	<u>100'600</u>
		<u><u>305'600</u></u>

3151.00	Entretien et maintenance des radios	40'000
	Entretien des véhicules	70'000
	Entretien équipement A16	70'000
	Matériel et véhicules désincarcération	0
	Projet "appels dynamiques pour les appels urgents"	<u>28'000</u>
		<u><u>208'000</u></u>

3169.00	Concessions radios	12'000
	Locations à Armasuisse	10'000
	Destruction de documents	<u>6'000</u>
		<u><u>28'000</u></u>

3635.00	Centre de renfort de La Chaux-de-Fonds pour interventions de secours routiers sur la commune des Bois	12'000
	Spéléo-secours suisse	3'500
	Centre de renfort Tramelan	<u>8'000</u>
		<u><u>23'500</u></u>

3636.00	Indemnité à la fanfare de la Police	26'500
	Divers	<u>1'000</u>
		<u><u>27'500</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00 887'600

+ 5,62 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3090.00 77'000

3091.00 34'000

Six aspirants en cours de formation (y compris frais; rubr. 30090.00).

La rubrique 3091.00 n'intègre plus que les coûts de recherche de personnel. Recrutement des 6 aspirants (+ 29'000 fr; rubr. 3091.00).

3101.00 18'000

Essentiellement de la munition et nouvelles cibles. Mesure OPTI-MA 005.

3105.00 7'000

Frais de nettoyage (+ 6'000 francs).

3112.00 60'000

Deux aspirants de plus.

3113.00 28'100
Centralisation des diverses licences informatiques (+ 10'000 francs).
Nouvelle centrale téléphonique (+ 12'000 francs).

3130.00 138'100
3199.00 -115'100
Multiples modifications, dont transport de détenus (+ 5'000 francs) et téléphones (+ 15'000 francs). Cotisations (rubr. 3199.00) transférées.

3133.00 33'000
Augmentation des frais liés au programme des amendes.

4120.00 11'000
4210.00 42'000
4210.01 40'000
4210.02 35'000

Globalement, les émoluments progressent notamment en matière de police judiciaire (rubr. 4210.00), d'alarme (rubr. 4210.01) et de transports (rubr. 4210.02).

4210.03 70'000
Nouveau contrat de prestations avec la commune de Saignelégier.

4260.00 42'000
Adaptations aux derniers comptes et données connues.
Refacturation des moyens POC mis à disposition de la CASU (+ 20'000 francs).

4270.00 -10'000
Personnel restreint affecté à d'autres tâches prioritaires (sécurité).

4630.00 30'000
Refacturation du personnel mis à disposition pour le Centre de coopération police et douanière à Genève.

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730 Police cantonale	700,000		250,000		313,586.46	
730.5060.00 Véhicules, équipements et appareils	700,000		250,000		225,998.24	
730.5060.01 Réseau radio Polycom					87,588.22	

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

5060.00	Enveloppe prévisionnelle pour l'acquisition et le remplacement de véhicules	270'000
	Acquisition d'un radar supplémentaire	260'000
	Renouvellement d'un radar	80'000
	Acquisition d'une caméra LAPI	60'000
	Renouvellement des natels de service	20'000
	Acquisition de serveurs et périphériques SAGA	<u>10'000</u>
		<u><u>700'000</u></u>

Compte de résultats		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	1,789,000	1,404,000	1,753,700	1,369,300	1,558,090.61	1,431,079.87
735.3000.00	Jetons de présence et soldes	73,000		87,000		55,361.80	
735.3010.00	Traitements du personnel	538,200		520,900		389,753.00	
735.3050.00	Assurances sociales	34,200		33,100		25,529.80	
735.3051.00	Caisse de pensions	55,000		43,800		32,431.70	
735.3053.00	Assurance-accidents	1,000		1,000		743.30	
735.3054.00	Cotisations allocations familiales	15,300		14,600		11,452.80	
735.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	5,100		4,900		2,811.35	
735.3090.00	Cours de formation	116,500		121,500		90,218.30	
735.3100.00	Fournitures de bureau	7,200		7,200		4,334.05	
735.3101.00	Autres marchandises	45,000		54,500		32,745.60	
735.3110.00	Mobilier, machines	32,000		32,000		10,928.35	
735.3130.00	Prestations de service	99,000		95,000		66,275.81	
735.3133.00	Charges d'utilisation informatique	12,000		12,000		7,253.30	
735.3134.00	Primes d'assurances de choses	9,500		8,000		1,299.55	
735.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	3,000		3,000		1,782.00	
735.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	10,000		11,000		1,280.55	
735.3160.00	Loyers	5,000		5,700		3,616.95	
735.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000		8,877.40	
735.3199.00	Cotisations à des associations			9,000		3,112.00	
735.3510.00	Attribution au Fonds des contributions de remplacement	440,000		340,000		667,602.20	
735.3614.00	Dédommagements aux entreprises publiques	50,000		56,500		50,000.00	
735.3632.00	Subventions aux communes à charge du Fonds des contributions de remplacement	160,000		210,000		1,147.80	
735.3636.00	Subventions à des sociétés de tir	8,000		8,000		7,300.00	
735.3702.00	Subventions fédérales redistribuées aux communes PCI	60,000		65,000		82,233.00	
735.4200.00	Taxes exemption constructions abris en faveur fonds des contr. de remplacement		600,000		550,000		668,750.00
735.4210.00	Emoluments		30,000		28,300		23,360.00

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735.4260.00 Remboursements de frais		31,000		36,000		23,955.75
735.4270.00 Amendes		25,000		30,000		14,579.00
735.4600.00 Part du Canton à la taxe militaire		445,000		450,000		435,409.82
735.4612.00 Contributions communales PCI		213,000		210,000		182,792.30
735.4700.20 Subventions fédérales à redistribuer aux communes PCI		60,000		65,000		82,233.00

735 SECTION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SECURITE

Indications de détail

3000.00	Séances et exercices EMCC	4'000
	Soldes et suppléments de soldes PCi	50'000
	Salaires EM et chefs mat OPC PCi	15'000
	Exercices ORCA	4'000
		<u>73'000</u>
3090.00	Cours de protection civile	105'000
	Cours GIAC et EMCC	11'500
		<u>116'500</u>
3110.00	Equipement de l'OPC Jura	
3130.00	Affranchissement du courrier	12'000
	Affranchissement du courrier Pci	6'000
	Avances de frais de poursuites pour la taxe militaire	35'000
	Alarme automatique feu (matériel)	3'000
	Téléphones et prestations diverses	14'000
	Carte des dangers	20'000
	Cotisations associations	9'000
		<u>99'000</u>

3170.00 Frais de libération des obligations militaires, recrutement et cours de formation du personnel

Principales variations par rapport au budget 2014

3000.00 -14'000

Adaptation aux derniers comptes et données connus.

3010.00 17'300

+ 0,25 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel"). Renouvellement.

3510.00 100'000

3632.00 -50'000

4200.00 50'000

Le Fonds des contributions de remplacement voit ses recettes progresser de (+ 50'000) alors que ses charges diminuent de 50'000. En conséquence, l'attribution est plus importante de + 100'000 frs, L'effet sur le résultat des comptes de l'Etat est neutre.

4612.00

3'000

Participation des communes aux frais PCI de 3 francs par habitant.
Légère évolution positive de la population cantonale.

Compte des investissements		Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	120,000	120,000	230,000	210,000	24,631.55	
735.5060.00	Mobilier, machines, véhicules	120,000		230,000		24,631.55	
735.6320.00	Subventions d'investissements des communes				210,000		
735.6870.00	Prélèvement sur Fonds des contributions de remplacement		120,000				

735 SECTION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

Indications de détail

5060.00	Acquisition de deux bus pour le transport des troupes et du matériel	80'000
	Acquisition de génératrices électriques (PCI)	<u>40'000</u>
		<u>120'000</u>

6870.00 Prélèvement sur le fonds des contributions de
remplacement

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules	3,910,300	33,858,000	3,999,700	33,112,000	4,039,071.39	32,623,871.91
740.3010.00 Traitements du personnel	2,674,700		2,708,500		2,710,204.80	
740.3050.00 Assurances sociales	169,700		171,800		171,782.75	
740.3051.00 Caisse de pensions	230,800		222,000		239,097.60	
740.3053.00 Assurance-accidents	5,000		4,900		4,977.75	
740.3054.00 Cotisations allocations familiales	76,200		75,800		77,103.15	
740.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	25,000		18,700		18,655.70	
740.3090.00 Formation du personnel	20,000		25,000		23,869.30	
740.3100.00 Fournitures de bureau	52,000		65,000		46,699.10	
740.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	27,000		39,000		30,375.15	
740.3101.01 Achats de plaques et autres march.	50,000		70,000		47,202.20	
740.3101.02 Matériel d'exploitation, fournitures	8,000		10,000		1,846.95	
740.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,700		1,200		1,142.20	
740.3110.00 Appareils	9,000		24,000		24,975.90	
740.3111.00 Machines, appareils et véhicules	4,000		25,000		8,111.60	
740.3112.00 Prestations en nature, habillement	4,000		4,000		2,884.05	
740.3130.00 Prestations de service	299,100		294,500		390,462.79	
740.3132.00 Assurance qualité	16,100		19,100		7,621.35	
740.3134.00 Primes d'assurances	73,800		78,400		71,614.40	
740.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,900		2,900		2,361.30	
740.3151.00 Appareils techniques	19,000		14,000		17,026.55	
740.3158.00 Entretien des immobilisations incorporel les	18,300		21,900		18,151.80	
740.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	15,000		17,000		15,933.55	
740.3199.00 Cotisations et frais divers			600		395.25	
740.3600.21 Part Confédération aux vignettes auto.	17,000		14,400		17,102.10	
740.3600.22 Part Confédération autorisation spéciale	3,000		5,000		1,845.00	
740.3600.23 Part Confédération DGD/RPLP forfaitaire	80,000		60,000		80,504.10	
740.3611.00 Dédommagement au canton de Neuchâtel	7,000		7,000		7,125.00	
740.4030.00 Taxes des véhicules à moteur		28,850,000		28,000,000		27,761,225.60
740.4031.00 Taxes bateaux		5,000		5,000		5,277.00
740.4210.00 Emoluments		5,002,000		5,100,000		4,844,645.38

Compte de résultats	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740.4803.00 Impôts extraordinaires sur la propriété		1,000		7,000		12,723.93

740 OFFICE DES VEHICULES

Indications de détail

3130.00	Téléphones	13'000
	Taxes postales	85'000
	Affranchissement du courrier et divers	140'000
	Frais de poursuites	58'000
	Elimination de documents et divers	2'500
	Cotisations à des associations	600
		<u>299'100</u>
		<u><u>299'100</u></u>
3134.00	Assurances cyclomoteurs	45'000
	Assurances RC	28'000
	Assurance véhicule service	800
		<u>73'800</u>
		<u><u>73'800</u></u>

3150.00 Considérer également le détail des rubriques 3151.00 et 3158.00.

Principales variations par rapport au budget 2014

3010.00	-33'800
	- 0,59 poste (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel").
3100.00	-13'000
3101.00	-12'000
3101.01	-20'000

Moins de permis (rubr. 3100.00), de consommables (rubr. 3101.00) et plaques (rubr. 3101.01).

3110.00	-15'000
---------	---------

Achat d'une machine à mettre sous pli en 2014.

3111.00	-21'000
---------	---------

Introduction d'un nouveau système de gestion de l'attente des clients en 2014.

3151.00 5'000

Augmentation constatée des réparations en tout genre avec l'âge et l'utilisation du matériel et des appareillages.
Un véhicule supplémentaire (+ 1'300 francs).

3600.21 2'600

3600.22 -2'000

3600.23 20'000

Adaptation aux derniers comptes et données.

4030.00 850'000

Poursuite de l'augmentation du parc et des immatriculations.

4210.00 -98'000

Adaptation aux dernières données disponibles.
Mesures OPTI-MA 121 (potentiellement POC, SIN et ENV seront concernés) et 122 (- 52'000 francs au total).

Compte des investissements	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules			160,000			
740.5060.00 Véhicules et appareils			160,000			

TROISIEME PARTIE

I. RECAPITULATION PAR GENRE DE COMPTES

Budget du compte de résultats 2015		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
3	CHARGES	898'865'300	899'652'100	873'747'554.39
30	CHARGES DE PERSONNEL	263'646'800	260'902'700	257'583'876.41
300	Autorités et commissions	6'092'300	6'175'900	6'014'213.15
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	101'605'500	100'661'900	98'594'429.26
302	Salaires des enseignants	110'439'200	109'520'600	110'277'468.25
303	Travailleurs temporaires	654'900	705'500	567'780.75
304	Allocations	593'500	569'700	535'963.65
305	Cotisations patronales	42'862'600	41'951'000	40'449'071.70
309	Autres charges de personnel	1'398'800	1'318'100	1'144'949.65
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	75'525'600	74'410'400	70'679'239.71
310	Charges de matériel et de marchandises	6'857'500	7'298'400	6'780'678.30
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'339'400	1'316'800	1'502'264.64
312	Eau, énergie, combustible	4'252'400	4'448'000	3'570'371.54
313	Prestations de services et honoraires	33'221'900	32'079'100	30'777'934.00
314	Travaux de gros entretien	10'158'200	9'147'000	9'229'013.35
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	5'043'800	4'271'000	3'790'258.32
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'450'100	4'328'300	4'294'303.70
317	Dédommagements	2'762'400	3'011'600	2'677'926.00
318	Réévaluations sur créances	5'323'000	5'785'000	5'290'098.36
319	Diverses charges d'exploitation	2'116'900	2'725'200	2'766'391.50
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	17'095'000	16'639'000	16'620'913.00
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	17'095'000	16'639'000	16'620'913.00
34	CHARGES FINANCIERES	7'294'700	6'828'300	4'957'158.27
340	Charges d'intérêts	7'235'300	6'762'800	4'920'230.32
341	Pertes de change réalisées	0	0	0.00
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	3'200	3'000	3'230.55
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	56'200	62'500	33'697.40
349	Différentes charges financières	0	0	0.00

Budget du compte de résultats 2015		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'336'400	10'129'000	8'892'489.88
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	82'000	62'000	82'400.00
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capital propre)	10'254'400	10'067'000	8'810'089.88
36	CHARGES DE TRANSFERT	425'567'700	425'279'800	410'311'126.82
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	14'927'500	15'375'700	14'700'224.75
361	Dédommagements à des collectivités publiques	69'455'000	68'867'900	68'637'935.29
362	Péréquation financière et compensation des charges	12'950'000	13'939'000	15'971'218.50
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	309'341'200	307'142'200	290'058'050.98
365	Réévaluations, participations (patrimoine administratif)	0	0	0.00
366	Amortissements, subventions d'investissements	18'884'000	19'945'000	20'942'571.00
369	Différentes charges de transfert	10'000	10'000	1'126.30
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	99'064'600	105'128'400	104'344'910.05
370	Subventions redistribuées	99'064'600	105'128'400	104'344'910.05
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	357'840.25
391	Prestations de services	276'500	276'500	76'500.00
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	0.00
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	0.00
394	Intérêts et charges financières théoriques	0	0	281'340.25
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	0.00

Budget du compte de résultats 2015		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
4	REVENUS	894'917'500	894'203'900	872'208'919.43
40	REVENUS FISCAUX	330'470'000	322'315'000	317'237'653.14
400	Impôts directs, personnes physiques	221'835'000	219'000'000	218'220'998.28
401	Impôts directs, personnes morales	57'380'000	52'310'000	48'390'219.86
402	Autres impôts directs	22'400'000	23'000'000	22'859'932.40
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	28'855'000	28'005'000	27'766'502.60
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	4'604'200	7'807'100	7'784'156.39
410	Revenus régaliens	651'500	688'400	732'109.09
411	Banque Nationale Suisse	2'700'000	5'878'000	5'922'099.00
412	Revenus de concessions	1'252'700	1'240'700	1'129'948.30
42	TAXES	39'552'600	38'849'300	40'021'454.87
420	Taxes d'exemption	600'000	550'000	668'750.00
421	Emoluments administratifs	19'088'100	18'720'600	18'874'903.15
422	Recettes hospitalières et établissements, pensions	537'000	505'000	537'911.45
423	Ecolages et taxes de cours	1'068'100	1'083'000	1'187'461.60
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'392'400	1'433'400	1'372'983.70
425	Recettes sur ventes	2'682'100	2'796'600	2'570'029.00
426	Remboursements	12'376'400	11'995'400	13'201'633.11
427	Amendes	1'808'500	1'765'300	1'607'782.86
43	REVENUS DIVERS	151'800	151'000	153'034.50
430	Revenus d'exploitation divers	128'800	128'000	135'789.90
431	Activation de prestations propres à l'actif	20'000	20'000	14'215.35
439	Autres revenus	3'000	3'000	3'029.25

Budget du compte de résultats 2015		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
44	REVENUS FINANCIERS	9'853'900	9'162'500	9'164'167.68
440	Revenus des intérêts	2'974'000	2'839'500	2'950'647.21
441	Gains réalisés du patrimoine financier	50'000	100'000	16'156.22
442	Revenus de participations du patrimoine financier	278'800	264'800	264'848.00
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	22'000	21'000	22'908.30
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'861'000	2'708'000	2'710'840.00
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	1'187'300	982'300	965'760.00
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'480'800	2'246'900	2'233'007.95
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'697'400	12'508'900	14'461'196.61
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	0	0	485'598.88
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capital propre)	10'697'400	12'508'900	13'975'597.73
46	REVENUS DE TRANSFERT	399'127'500	397'040'200	377'996'509.71
460	Quotes-parts à des revenus	37'604'000	38'137'600	35'920'504.02
461	Dédommagements de collectivités publiques	105'031'200	103'990'100	104'374'414.16
462	Péréquation financière et compensation des charges	173'511'000	174'067'000	165'869'417.50
463	Subventions des collectivités publiques	82'924'300	80'725'500	71'774'168.53
469	Différents revenus de transferts	57'000	120'000	58'005.50
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	99'064'600	105'128'400	104'344'910.05
470	Subventions à redistribuer	99'064'600	105'128'400	104'344'910.05
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	1'061'000	907'000	687'996.23
480	Revenus fiscaux extraordinaires	1'061'000	907'000	687'996.23
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	357'840.25
491	Prestations de services	276'500	276'500	76'500.00
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	0.00
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	0.00
494	Intérêts et charges financières théoriques	0	0	281'340.25
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	0.00

Budget des investissements 2015		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	51'565'300	51'758'900	55'628'455.43
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31'750'500	29'802'000	31'830'177.78
501	Routes / voies de communication	11'566'000	14'480'000	17'415'872.86
502	Aménagement des cours d'eau	685'000	365'000	1'080'294.75
504	Terrains bâtis	13'280'000	9'080'000	6'741'872.65
506	Biens meubles	6'219'500	5'877'000	6'592'137.52
54	PRETS	1'396'000	1'000'000	859'055.00
542	Communes et syndicats intercommunaux	259'000	0	0.00
544	Entreprises publiques	50'000	150'000	150'000.00
545	Entreprises privées	437'000	100'000	150'000.00
547	Ménages	650'000	750'000	559'055.00
55	PARTICIPATIONS ET CAPITAL SOCIAL	150'000	0	400'000.00
554	Entreprises publiques	0	0	400'000.00
556	Organisations privées à but non lucratif	150'000	0	0.00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	10'695'000	12'853'000	10'843'360.90
561	Cantons et concordats	0	500'000	0.00
562	Communes et syndicats intercommunaux	5'372'500	4'915'000	4'871'479.90
564	Entreprises publiques	571'500	1'480'500	1'230'500.00
565	Entreprises privées	3'076'000	4'232'500	3'776'080.00
566	Organisations privées à but non lucratif	365'000	400'000	135'000.00
567	Ménages	1'300'000	1'300'000	825'270.00
568	Etranger	10'000	25'000	5'031.00
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REDISTRIBUEES	7'513'800	8'093'900	11'654'790.75
572	Communes et syndicats intercommunaux	3'513'800	4'093'900	6'100'340.75
575	Entreprises privées	4'000'000	4'000'000	4'088'450.00
577	Ménages	0	0	1'466'000.00
58	INVESTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES	60'000	10'000	41'071.00

Budget des investissements 2015		Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS	12'076'600	13'074'400	17'754'709.75
60	TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES DANS LE PATRIMOINE FINANCIER	0	0	0.00
606	Transfert de biens meubles	0	0	0.00
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	2'028'300	1'809'800	3'781'007.95
630	Confédération	1'878'300	1'499'800	3'061'368.65
632	Communes et syndicats intercommunaux	150'000	310'000	119'639.30
634	Entreprises publiques	0	0	600'000.00
64	REMBOURSEMENT DE PRETS	2'374'500	2'660'700	2'316'630.05
642	Communes et syndicats intercommunaux	510'000	550'000	526'925.00
644	Entreprises publiques	703'500	690'700	713'745.00
645	Entreprises privées	511'000	590'000	455'855.00
647	Ménages	650'000	830'000	620'105.05
66	REMBOURSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	40'000	10'000	2'281.00
665	Entreprises privées	40'000	10'000	2'281.00
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A REDISTRIBUER	7'513'800	8'093'900	11'654'790.75
670	Confédération	7'513'800	8'093'900	11'654'790.75
68	RECETTES INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRES	120'000	500'000	0.00

TROISIEME PARTIE

II. EFFECTIF DU PERSONNEL

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

Service / Département	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014	BUDGET 2015
100 Secrétariat Chancellerie	6.50	5.50	5.50	6.50	6.50	6.50	6.50
101 Gouvernement	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
110 Secrétariat du Parlement	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05
115 Autorité de protection des données					0.46	1.60	1.60
120 Economat cantonal	4.70	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
130 Information et communication	3.80	3.80	5.30	4.10	4.10	4.10	4.05
CHANCELLERIE D'ETAT	27.05	26.11	27.61	27.41	27.87	29.01	28.96
200 Service de la santé publique	8.27	7.40	7.70	8.70	10.35	10.45	10.84
201 Clinique dentaire scolaire	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65
202 Service de santé scolaire	4.00	4.62	4.62	4.70	4.80	4.80	4.80
210 Service de l'action sociale	11.10	10.70	10.70	11.67	11.90	12.40	14.70
211 Pensions alimentaires	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.50	1.50
230 Service de la consommation et des affaires vétérinaires	10.85	10.85	10.85	12.15	12.55	12.55	12.55
750 Service des communes	2.30	2.30	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50
780 Service des ressources humaines Pool de secrétariat	9.20	9.20	11.45	12.05	13.00	14.54	12.65
	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00
SANTE, AFF. SOCIALES, PERS. ET COMMUNES	54.37	53.72	56.47	60.42	63.75	66.39	67.19
300 Service de l'économie	10.50	12.00	11.00	12.10	12.40	11.10	10.70
310 Services des arts et métiers et travail	10.70	10.70	11.70	11.70	11.70	11.70	10.70
320 Service de l'économie rurale	11.70	11.70	11.95	11.95	11.95	11.95	11.95
720 Service de la population	11.10	12.83	12.35	12.10	13.44	13.90	13.90
790 Service de la coopération	3.80	3.60	3.60	3.60	3.20	3.20	3.20
791 Fonds de la coopération	0.80	0.80	0.40	0.40	0.60	0.60	0.60
ECONOMIE ET COOPERATION	48.60	51.63	51.00	51.85	53.29	52.45	51.05
400 SDT* - Service du développement territorial (fusion 400 + 440)	21.20	21.60	22.60	26.35	25.28	28.52	28.47
410 Office de l'environnement	36.40	35.23	36.10	34.15	36.75	36.05	35.13
411 Forêts domaniales	6.95	5.45	5.25	5.15	5.05	4.75	4.75
415 Fonds de la pêche				1.00	0.00	1.00	1.00
420 SIN* - Constructions routières	63.55	63.55	64.15	64.15	63.95	67.65	66.65
421 SIN - Route nationale A16	27.37	26.67	24.87	21.92	19.92	19.01	18.17
422 SIN - Centre d'entretien A16	19.50	20.72	24.50	26.52	28.76	30.76	33.76
430 SIN - Bâtiments et domaines Conciergerie	7.00	8.00	8.00	8.00	8.40	8.50	8.50
	39.79	36.16	36.16	41.05	43.42	44.48	41.58
770 Service de l'informatique	22.35	22.35	25.35	26.35	28.35	29.35	29.60
ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT	244.11	239.73	246.98	254.64	259.88	270.06	267.61
500 Service de l'enseignement	11.50	11.50	13.50	14.00	14.15	13.70	16.60
504 Centre informatique	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.30
505 Service de l'orientation professionnelle	11.90	12.70	12.90	13.40	13.98	14.60	14.10
510 Service de la formation	12.30	12.50	14.20	15.29	14.10	14.00	13.58
511 Fonds formations professionnelles	0.40	0.40	0.40	0.40	0.50	0.50	0.50

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

Service / Département	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014	BUDGET 2015
520 Office de la culture	8.59	8.30	7.80	9.60	11.07	10.81	10.56
521 Bibliothèque cantonale	2.80	2.80	3.80	2.80	3.46	3.60	3.03
522 Musée des sciences naturelles PaléoJura/Jurassica	5.27	5.15	4.46	4.93	4.86	4.40	4.40
530 Office des sports	4.75	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60
531 Centre sportif Porrentruy	6.58	6.58	6.58	6.58	6.58	6.58	6.48
540 CEJEF	2.40	2.40	2.40	2.90	3.10	3.10	2.60
541 Division lycéenne	4.40	4.40	4.40	4.90	5.00	4.65	4.65
542 Division technique	3.20	3.20	3.20	3.20	3.24	3.20	3.20
543 Division artisanale	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.53
544 Division commerciale	4.25	4.25	4.20	4.20	4.53	4.56	4.05
545 Division santé, social, arts	6.38	6.38	6.38	6.38	7.21	6.73	6.83
760 Bureau de l'égalité	1.60	1.60	1.60	1.80	1.80	1.80	1.55
FORMATION, CULTURE ET SPORTS	89.42	91.36	98.82	103.08	106.28	104.92	103.26
600 Trésorerie générale	8.00	8.00	7.90	7.90	7.90	7.90	8.40
610 Service des contributions	11.00	12.00	13.20	15.50	20.00	20.00	18.50
611 Gestion et coordination	5.00	5.75	5.83	6.50	11.50	11.50	10.00
612 Section des personnes physiques	33.05	36.80	37.38	39.80	35.80	36.80	38.30
613 Section des personnes morales	20.50	20.00	15.34	15.50	15.50	15.50	15.50
614 Recettes de district	10.50	10.50	11.17	13.00	12.00	12.00	12.00
620 Contrôle des finances	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00
630 Autorité protection enfants et adultes	0.00	0.00	0.00	2.00	9.00	10.00	10.80
700 Service juridique	9.75	9.95	10.45	11.95	10.00	9.40	9.61
701 Etablissements de détention	5.00	5.00	5.00	9.00	9.00	10.00	18.00
705 Ministère public	4.50	4.40	11.70	11.70	13.70	13.70	15.70
706 Tribunal cantonal	11.60	11.60	11.60	12.10	11.60	11.60	10.90
707 Tribunal des mineurs	3.70	3.70	3.50	3.50	3.50	3.50	3.83
708 Tribunal de première instance	20.60	20.70	18.70	18.80	18.80	18.80	19.38
710 Registre foncier	6.00	6.50	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00
715 Office poursuites Delémont	8.40	9.80	11.40	11.00	11.00	11.50	11.50
716 Office poursuites Porrentruy	5.00	6.40	7.40	6.40	6.40	6.40	6.40
717 Office poursuites Saignelégier	2.00	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30
730 Police cantonale	129.25	129.25	129.00	129.00	140.00	138.75	144.37
735 Sécurité et protection	4.50	4.50	4.20	4.20	4.70	5.45	5.70
740 Office des véhicules	22.30	24.10	23.30	27.30	30.73	28.38	27.78
FINANCES, JUSTICE ET POLICE	327.65	338.25	343.37	361.45	387.43	387.48	402.97
1. CHANCELLERIE D'ETAT	27.05	26.11	27.61	27.41	27.87	29.01	28.96
2. SANTE, AFF. SOC., PER. ET COMMUNES	54.37	53.72	56.47	60.42	63.75	66.39	67.19
3. ECONOMIE ET COOPERATION	48.60	51.63	51.00	51.85	53.29	52.45	51.05
4. ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT	244.11	239.73	246.98	254.64	259.88	270.06	267.61
5. FORMATION, CULTURE ET SPORTS	89.42	91.36	98.82	103.08	106.28	104.92	103.26
6. FINANCES, JUSTICE ET POLICE	327.65	338.25	343.37	361.45	387.43	387.48	402.97
TOTAL GENERAL	791.20	800.80	824.25	858.85	898.50	910.31	921.04
* SDT= Service du Développement territorial; SIN= Service des infrastructures							

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2014	B 2015	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
1 130 Information et communication	4.10	4.05	-0.05	- 0,05 poste de collaborateur (10% de poste pendant 6 mois en 2015; Mesure OPTI-MA 010)
2 200 Service de la santé publique	10.45	10.84	0.39	- 0,31 poste de collaborateur temporaire (2015; 0,75 poste jusqu'en juillet) + 0,5 poste de collaborateur scientifique (e-health; 2015; autofinancé Confédération) + 0,2 poste de collaborateur (financement hospitalier; 2015)
2 210 Service de l'action sociale	12.40	14.70	2.30	+ 2,3 postes repris des Services sociaux régionaux (comp sur enveloppe institution; 2015)
2 780 Service des ressources humaines	14.54	12.65	-1.89	- 2,49 postes non repourvus par rapport au budget 2014 - 0,15 poste temporaire de chargé de projet RH (2015) + 0,4 poste (financement via CMP et A16; 2015) + 0,1 poste temporaire pour le logiciel horaire (20% mais entre janvier et juin 2015) + 0,25 poste temporaire de chargé de projet (recours évaluation; 0,5 poste dès juillet 2015)
3 300 Service de l'économie	11.10	10.70	-0.40	- 0,4 poste de chef de service(repourvoement en 2015; mesure OPTI-MA 033)
3 310 Services des arts et métiers et travail	11.70	10.70	-1.00	- 1,0 poste de chef de service/collaborateur (supression; 2015; mesure OPTI-MA 033)
4 400 SDT - Service du développement territorial	28.52	28.47	-0.05	- 0,12 poste de différence dans les effectifs par rapport au budget 2014 - 0,9 poste vacant ou non repourvu (2014) + 0,92 poste de collab. scientifique pour le plan directeur (1,0 poste mais dès fév. 2015) - 0,2 poste technicien-géomètre, départ à la retraite (0,3 poste, avril 2015) + 0,25 poste d'agent adm. (financé partiell. via fonds LAT; 0,3 poste mais dès mars 2015)
4 410 ENV - Office de l'environnement	36.05	35.13	-0.92	- 0,92 poste de collaborateur (1,0 poste pendant 11 mois en 2015; mesure OPTI-MA 063)
4 420 SIN - Infrastructures	67.65	66.65	-1.00	+ 0,5 poste de collaborateur temporaire (2014) - 1,5 poste de cantonnier (3,0 postes sur six mois en 2015; mesure OPTI-MA 079)
4 421 SIN - Route nationale A16	19.01	18.17	-0.84	+ 0,58 poste de correction des effectifs par rapport au budget 2014 - 1,42 poste de surveillant de chantier (départ à la retraite; 2015)
4 422 SIN - Centre d'entretien A16	30.76	33.76	3.00	- 1,0 poste de correction des effectif par rapport au budget 2014 + 3,0 postes de cantonniers en 2014 (financement via offre UTX) + 1,0 poste de cantonnier en 2015 (3 postes mais dès sept. 2015; autofinancé)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2014	B 2015	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
4 430 SDT - Conciergerie	44.48	41.58	-2.90	+ 0,1 poste pour le suivi Energho (2014). - 3,0 postes (6,0 postes sur six mois en 2015; mesure OPTI-MA 078)
4 770 Service de l'informatique	29.35	29.60	0.25	+ 0,25 poste d'administrateur système (2014)
5 500 Service de l'enseignement	13.70	16.60	2.90	+ 0,5 poste de secrétaire par rapport au budget 2014 + 0,4 poste via l'imputation du CEIJ (centre d'imputation 504) + 1,0 poste temporaire d'agent administratif (2014) + 1,0 poste d'agent d'administratif (statistique CEVES; dès 2014, déjà financé par l'Etat)
5 504 Centre d'émulation informatique du Jura	0.70	0.30	-0.40	- 0,4 poste imputé au Service de l'enseignement (2014)
5 505 Service de l'orientation professionnelle	14.60	14.10	-0.50	- 0,5 poste de collaborateur (1,0 poste sur 6 mois en 2015; mesure OPTI-MA 084)
5 510 Service de la formation	14.00	13.58	-0.42	- 0,42 chargé de projet (départ en retraite en juillet 2015)
5 520 Office de la culture	10.81	10.56	-0.25	- 0,71 poste de correction des effectifs par rapport au budget 2014 + 0,04 poste de collaborateur temporaire (0,5 poste pendant un mois en 2015) + 0,42 poste de collaborateur temporaire (1,0 poste mais de février à juin 2015)
5 Jurassica/Paléo Jura	5.00	3.70	-1.30	- 1,3 poste temporaire non repourvu par rapport au budget 2014
5 521 Bibliothèque cantonale	3.60	3.03	-0.57	- 0,4 poste de collaborateur temporaire non repourvu par rapport au budget 2014 - 0,4 poste de collaborateur temporaire (2014) + 0,23 poste temporaire de collaborateur (0,4 poste d'avril à octobre 2015)
5 531 Centre sportif Porrentruy	6.58	6.48	-0.10	- 0,1 poste de concierge transféré à SBD (2014)
5 540 CEJEF	3.10	2.60	-0.50	- 0,5 poste à répartir sur les 5 divisions (1,0 poste sur six mois; mesure OPTI-MA 082)
5 541 Division lycéenne	4.65	4.65	0.01	+ 0,01 = différence dans les arrondis (calculation)
5 543 Divison artisanale	2.40	2.53	0.13	+ 0,13 poste de collaborateur temporaire (0,5 poste mais d'août à octobre 2015)
5 544 Division commerciale	4.56	4.05	-0.51	- 0,5 poste temporaire de collaborateur finalement imputé au CEJEF (en 2014) - 0,01 d'écart selon les arrondis (calculation)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2014	B 2015	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
5 545 Division santé, social, arts	6.73	6.83	0.10	+ 0,1 poste de bibliothécaire-documentaliste (2014)
5 760 Bureau de l'égalité	1.80	1.55	-0.25	- 0,25 poste de collaborateur (0,5 poste sur 6 mois en 2015; mesure OPTI-MA 086)
6 600 Trésorerie générale	7.90	8.40	0.50	+ 0,5 poste de collaborateur temporaire (projet ERP; 2015)
6 610 Service des contributions	20.00	18.50	-1.50	- 0,5 poste de collaborateur non repourvu (projet Débiteurs) par rapport au budget 2014 - 1,0 poste d'agent administratif transféré à 611 Gestion et coordination (2014)
6 611 Gestion et coordination	11.50	10.00	-1.50	- 2,0 postes transférés à 612 (2014) + 1,0 poste d'agent administratif transféré de 610 Service des contribution (2014) - 0,5 poste temporaire d'agent administratif (2015)
6 612 Section des personnes physiques	36.80	38.30	1.50	- 0,5 poste temporaire supprimé (2014) + 2,0 postes transférés de 611 (2014)
6 630 Autorité protection enfants et adultes	10.00	10.80	0.80	- 1,0 poste de correction des effectifs par rapport au budget 2014 + 0,1 poste d'assistante sociale (2014) + 0,1 poste de psychologue (2014) + 0,8 poste de membre de l'autorité (pédagogique; 2014) + 0,8 poste de juriste (2015)
6 700 Service juridique	9.40	9.61	0.21	+ 0,21 poste temporaire de juriste (50% de janvier à mai 2015)
6 701 Etablissements de détention	10.00	18.00	8.00	+ 8,0 postes d'agents de détention (dès 2015)
6 705 Ministère public	13.70	15.70	2.00	+ 1,0 poste de procureur extraordinaire (dès juin 2014 jusqu'à fin décembre 2015) + 1,0 poste de commis-greffier extraordinaire (en 2014, jusqu'à fin décembre 2015)
6 706 Tribunal cantonal	11.60	10.90	-0.70	+ 0,08 poste de greffière temporaire (1,0 poste en janvier 2015 uniquement) - 0,18 poste (0,2 poste pendant 11 mois en 2015; mesure OPTIMA 133) - 0,5 poste (en 2015; mesure OPTIMA 133) - 0,1 poste (en 2015; mesure OPTIMA 133)
6 707 Tribunal des mineurs	3.50	3.83	0.33	+ 0,33 poste de commis-greffier (1,0 poste dès septembre 2015)
6 708 Tribunal de première instance	18.80	19.38	0.58	+ 0,08 de poste (remplacement congé-maternité d'un poste à 100% mais jusqu'à fin janvier 2015) + 1,0 poste temporaire de collaborateur pour l'archivage (2015) - 0,5 poste de commis greffier (mesure OPTI-MA 137)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2014	B 2015	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
6 730 Police cantonale	138.75	144.37	5.62	- 0,1 poste de correction des effectifs avec le budget 2014 (taux vacant) - 0,08 poste de secrétaire en congé non payé (2015) - 0,15 poste d'agente administrative (2014) - 0,2 poste temporaire de gendarme (2014) + 0,25 poste (ventilation du poste adjoint POC/chef PPS; 2014)) + 0,5 poste d'assistant de sécurité publique (2014; contrat avec commune, autofinancé) - 0,5 poste de chef de la section de la sécurité imputé sous POC et non repourvu (2014) + 1,0 poste de chef de projet IT (2014) + 2,0 postes de gendarme (remplacements; 2014) + 2,0 postes de gendarmes (POC 2015 en 2015) + 1,0 poste de secrétaire (2015) - 0,10 poste de collaborateur (0,2 poste pendant 6 mois en 2015; mesure OPTI-MA 124)
6 735 Sécurité et protection	5.45	5.70	0.25	- 0,25 poste (ventilation du poste adjoint POC/chef PPS; 2014) + 0,50 poste d'ajoint (2014)
6 740 Office des véhicules	28.38	27.78	-0.59	- 0,08 poste de correction des effectifs avec le budget 2014 - 0,5 poste temporaire (2014) - 0,12 d'agente administrative (retraite et non repourvu; 0,2 poste jusqu'à mai 2015) + 0,1 poste de collaborateur temporaire (0,2 poste jusqu'à fin juin 2015) + 0,01 erreur dans les arrondis
Variation totale			10.73	
Les variations ad personam n'entraînant aucune différence (changements de titulaires pour le même poste ou réductions de taux d'occupation compensées par augmentations d'autres) ne sont pas prises en considération.				

EFFECTIF DES ENSEIGNANTS (en postes équivalents plein temps)

ECOLES	RENTREE SCOLAIRE 2009-2010	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	RENTREE SCOLAIRE 2014-2015	VARIATION 2014-2015/ 2013-2014
501 Ecoles enfantines ¹	83.49	86.95	85.66	87.56	88.34	86.04	-2.30
502 Ecoles primaires ²	370.97	362.54	362.28	361.96	357.24	371.10	13.86
503 Ecoles secondaires	221.83	228.93	239.77	245.08	244.09	237.06	-7.03
511 Centre d'émulation informatique	3.02	2.98	3.00	3.25	3.25	3.25	0.00
500.3130.03 Centre Delta *			4.79	4.79	4.50	4.68	0.18
541 Division lycéenne	64.14	64.53	65.76	65.51	64.42	64.90	0.48
542 Division technique	54.56	54.89	58.98	59.64	62.98	65.11	2.13
543 Division artisanale	25.73	26.95	27.28	26.84	27.88	27.78	-0.10
544 Division commerciale	50.96	50.65	48.33	48.29	51.01	49.30	-1.71
545 Division santé-social-arts	44.46	44.92	47.28	49.05	49.28	48.52	-0.76
TOTAL	919.16	923.34	943.13	951.97	952.99	957.74	4.75
							Cf. remarque

¹ Ecole primaire - cycle 1.1

² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2

* Transfert de charges de Pérène dès 01.01.12

EFFECTIF DES ELEVES

	RENTREE SCOLAIRE 2009-2010	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	RENTREE SCOLAIRE 2014-2015	VARIATION 2014-2015/ 2013-2014
501 Ecoles enfantines ¹	1'408	1'453	1'422	1'473	1'490	1'406	-84
502 Ecoles primaires ²	4'882	4'664	4'621	4'548	4'401	4'499	98
503 Ecoles secondaires	2'337	2'343	2'337	2'343	2'401	2'354	-47
ECOLES OBLIGATOIRES	8'627	8'460	8'380	8'364	8'292	8'292	0
541 Division lycéenne	577	575	566	587	571	576	5
542 Division technique	567	570	594	647	659	751	92
543 Division artisanale	780	779	769	737	734	731	-3
544 Division commerciale	762	765	716	652	662	654	-8
545 Division santé-social-arts	457	437	517	522	518	543	25
ECOLES CANTONALES	3'143	3'126	3'162	3'145	3'144	3'255	111
TOTAL	11'770	11'586	11'542	11'509	11'436	11'436	111

¹ Ecole primaire - cycle 1.1² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2

QUATRIEME PARTIE

DISPOSITIONS LEGALES

ARRÊTÉ CONCERNANT LE BUDGET ET LA QUOTITÉ DE L'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2015

du

Le Parlement de la République et Canton du Jura

vu l'article 84, lettre f, de la Constitution cantonale (1),

vu la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales (2),

vu l'article 2, alinéa 3, de la loi d'impôt du 26 mai 1988 (3),

arrête :

Article premier Le Parlement arrête le budget pour l'année 2015.

Art. 2 La quotité de l'impôt est fixée à 2,85.

Art. 3 Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Le président :
Gabriel Willemin

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

(1) RSJU 101
(2) RSJU 611
(3) RSJU 641.11